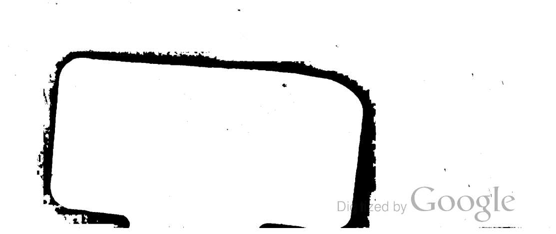
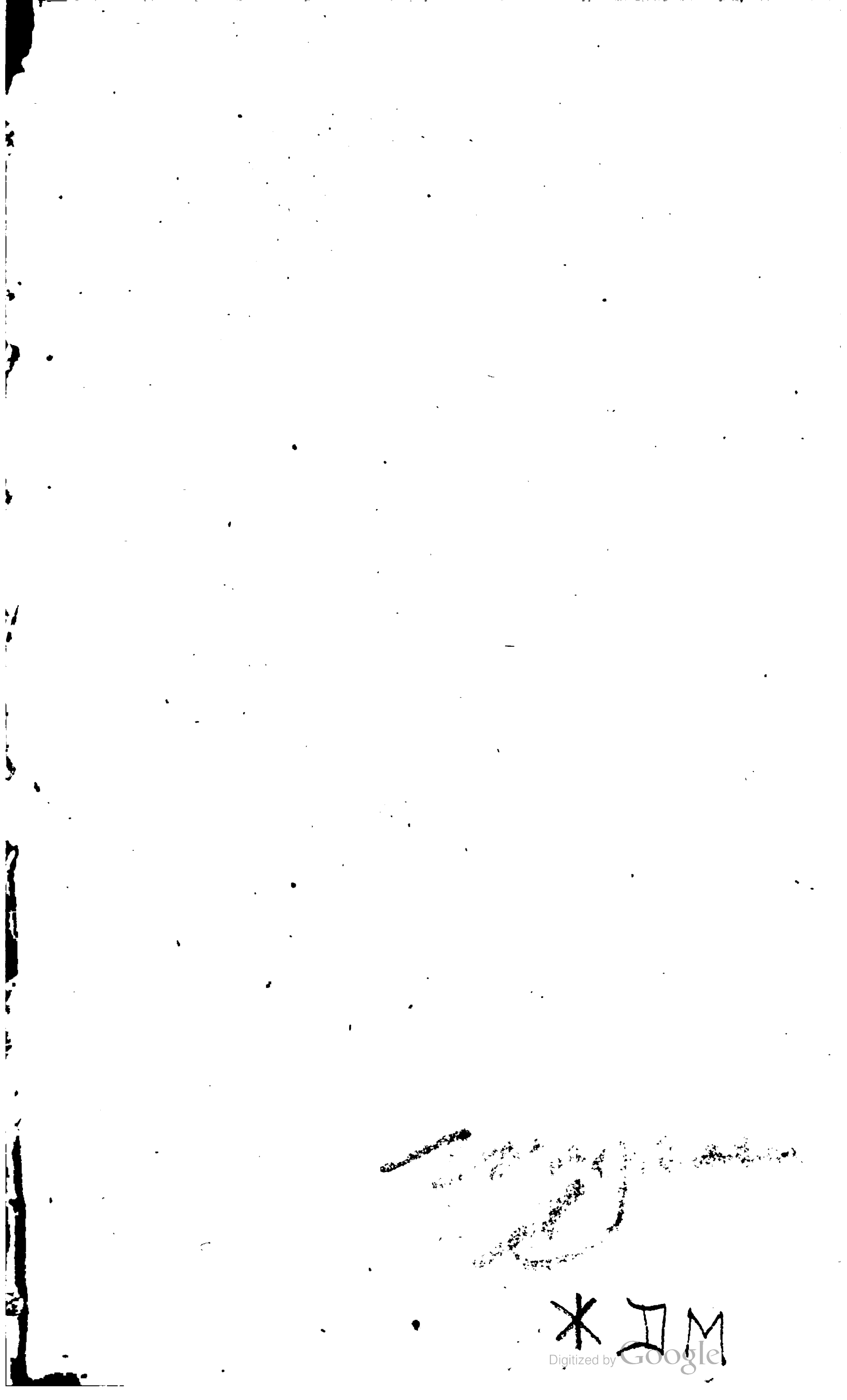




(Septembre 1813.)

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,

Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XIII.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

GÉOGRAPHIE.

HISTOIRE.

ANTIQUITÉS.

PHILOLOGIE.

BIOGRAPHIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1813.

TOME V.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;
RÉDIGÉ
PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothéque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, de l'Académie royale de Munich, de celle de Vilna, de l'Académie italienne, de celle de Turin, de celle de Corfou, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, impériale d'Histoire naturelle de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomathique, Galvanique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Naples, de Lyon, de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nîmes, de Marseille, d'Avignon, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Trèves, de Francfort, de Nantes, de Soissons, de Lille, d'Evreux.

ANNÉE 1813.
TOME V.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

GÉOGRAPHIE.

Extrait *d'une Lettre écrite de Constantinople, en 1812, et adressée à* M. Barbié du Bocage, *membre de l'Institut impérial de France*, etc.

Monsieur,

. . . .

Je passe aux articles essentiels de votre Lettre, et j'aborde premièrement la question du Mélès et de la Grotte située au dessus de Bournabat, que vous ne croyez pas être celle d'Homère, ainsi qu'on l'a soutenu jusqu'à présent d'après l'opinion de M. Cousinéry. Vous allez bientôt vous convaincre, Monsieur, combien vous avez raison.

J'avoue que l'hypothèse de M. Cousinéry m'avoit d'abord séduite; mais vos doutes, que j'ai connus depuis, m'ayant causé une juste méfiance, j'ai fait de nouvelles re-

cherches, et je crois être parvenu à soulever un coin du voile qui cachoit ce point d'histoire. Le prestige s'est évanoui, et M. Cousinéry lui-même, comme frappé du trait de lumière que j'ai fait jaillir à ses yeux, a paru revenir à d'autres idées, et a abandonné son hypothèse. Je m'expliquerai par la suite, reprenons les choses de plus haut.

Je pense comme vous, Monsieur, que la grotte située à une lieue et demie de Bournabat, est la grotte des Nymphes mentionnée par Homère et Pausanias, et que la rivière qui est au bas, est l'Achéloüs, qui, suivant ces deux auteurs, descendoit du Sipyle et des environs de la statue de Niobé, laquelle est à trois lieues environ au nord-ouest de Bournabat, et par conséquent à une lieue et demie de la grotte des Nymphes. Ayant visité exactement tous ces lieux, j'ai remarqué, et c'est une circonstance qu'il sera nécessaire de se rappeler, que la source de l'Achéloüs ne naît point près de la grotte des Nymphes, et qu'on ne peut nullement par conséquent dire de ce fleuve, ce que Pausanias a dit du Mélès, *qu'à sa source est une grotte*, etc.

Il sort bien un ou deux filets minces d'eau des environs de la grotte des Nymphes, mais c'est du sein du lit même de la rivière que ces filets d'eau naissent, et la même

chose s'observe également durant la même saison, c'est-à-dire, celle de l'été, le long du cours de l'Achéloüs, en descendant vers la mer, cela provient de ce qu'en remontant l'Achéloüs, on s'élève toujours davantage sur le Sipyle, et surtout depuis la grotte des Nymphes, la montée devient alors très-rapide. Les eaux supérieures filtrent à travers les terres, et se font des issues au pied de la colline; mais ces différentes petites sources accidentelles, dont la cause s'explique aisément, ne sont point la source de l'Achéloüs, et il est bien aisé de s'en convaincre; car, lorsqu'en partant de Bournabat, on remonte ce fleuve, après une heure et demie à peine de marche, on arrive à la grotte des Nymphes qu'on laisse à la droite à quelque distance, et l'on continue à suivre le lit de l'Achéloüs, lequel se prolonge bien au delà dans la direction de la statue ou roche de Niobé, et cela pendant bien plus d'une lieue, c'est de cette partie supérieure du Sipyle qu'on a détourné le volume d'eau que fournit l'Achéloüs, et qui, par un petit canal construit de mains d'homme, vient alimenter les réservoirs et les fontaines de Bournabat; mais, à l'époque des pluies, le lit de ce fleuve grossit; le canal reçoit la même quantité d'eau; et l'excédant, se précipitant comme un petit torrent plus ou moins con-

sidérable le long du vallon, absorbe dans son cours les très-petites sources accidentelles dont j'ai déja parlé, sources que durant l'été, le petit volume d'eau de l'Achéloüs suffiroit pour couvrir, si, comme je l'ai dit, les habitans de Bournabat ne le détournoient au profit de leur village. Ainsi la source de l'Achéloüs, près de laquelle il n'y a point de grotte, est réellement bien au delà de la grotte des Nymphes, et tombe vraîment du Sipyle, ainsi que le remarque Pausanias, après avoir parlé du fleuve de ce nom qui traverse le pays des Acarnaniens.

J'observerai, en passant, qu'en suivant le lit desséché du petit torrent, appelé *Cavaclidéré*, dont la direction, en partant du Sipyle, est différente de celle de l'Achéloüs, je n'ai trouvé de grotte nulle part.

Strabon, en terminant sa description de la Smyrne de son temps, dit: « Le Mélès coule « le long de ses murailles. » Il résulteroit de cette description, que le Mélès seroit le fleuve qui passe sous le pont des Caravanes.

Dans tout Pausanias, je n'ai trouvé que le passage suivant au sujet du Mélès :

« Les Smyrnéens ont dans leur pays la « rivière Mélès, qui est une très-belle rivière; « à sa source est une grotte où l'on dit « qu'Homère composoit ses poèmes. »

En n'ayant dans ce moment en vue que le Mélès et l'Achéloüs, il semble que Pausanias, postérieur à Strabon, et guidé par une autorité aussi respectable, et sans doute par les mêmes notions, en s'exprimant comme il l'a fait, n'entendoit également parler que du fleuve qui passe sous le pont des Caravanes. Ce fleuve étoit celui qu'on devoit remarquer, puisqu'il avoit l'honneur de baigner les murs de la ville; et il seroit plus qu'absurde de penser que Pausanias, en faisant mention de cette belle rivière du Mélès, ait voulu parler du petit Achéloüs qui très-modestement alors descendoit du Sipyle, et, solitaire, éloigné de deux lieues, hors du territoire de Smyrne, ou à son extrémité septentrionale, au fond de l'horizon, longeoit une petite colline, et venoit obscurément mêler ses eaux à la mer.

Voilà donc deux grandes raisons qui nous ôtent jusqu'à l'idée de prendre l'Achéloüs pour le Mélès.

D'un autre côté, l'oracle de Claros, dont parle Pausanias au sujet du songe d'Alexandre, disoit que « les Smyrnéens seroient « heureux s'ils alloient habiter sur le mont « Pagus, au delà du Mélès. » Or, pour venir sur le mont Pagus, ils ont dû nécessairement passer le fleuve des Caravanes, ce qui

a pu vous faire croire que ce fleuve étoit réellement le Mélès.

Avant que d'adopter cette opinion, et de déterminer où est ce fleuve, et où fut l'antique Smyrne, je crois devoir passer à quelques considérations préliminaires.

Il n'y avoit point d'autre rivière, dites-vous, Monsieur, entre l'ancienne et la nouvelle Smyrne; mais c'est ce que nous allons examiner.

Strabon, en faisant la description de la ville de Smyrne, du temps d'Auguste, dit que « l'ancienne Smyrne étoit à 20 stades de « la nouvelle, » au *fond de la Baie Eolienne,* ajoute le texte. « Je crois, dit Pockocke, que « la baie dont parle Strabon, est celle qui, « environ une demi-lieue au Nord de la « ville, s'avance du côté du Levant, et qui « s'étend jusqu'à une belle source appelée les « Bains de Diane. »

En effet, le passage de Strabon ne peut s'appliquer à une autre baie; car, à la gauche de Smyrne, il n'y a point de baie; il y en a une à la droite, et il faut que ce soit celle qui étoit appelée Eolienne, puisque l'espace de terrain qui s'étend de là jusqu'à Bournabat, continua d'appartenir à l'Eolide, lorsque Smyrne, détachée de cette province, fit partie de l'Ionie.

Cette même baie comprend une assez grande demi-circonférence, et c'est sur un de ces points, presqu'à l'opposite de Smyrne, que se trouve, selon ce que j'ai exposé dans une Lettre à M. Cousinéry, la ville de Sypile ou Tantalis. Je ne me suis point trompé, les ruines de cette ville ne peuvent être celles de l'ancienne Smyrne ou de la Smyrne d'Homère, parce qu'elles sont trop éloignées de la Smyrne moderne; je suis donc porté à reconnoître la place de l'ancienne Smyrne au delà du Carénage, précisément sur les bords de la belle, de la charmante rivière des Bains de Diane. Je reconnois là avec précision les 20 stades de distance, ou les trois quarts de lieue environ; je reconnois le fond d'une baie, et de la baie qui étoit appelée Eolienne, et de plus l'endroit de toute la rade de Smyrne qui offre l'abri le plus sûr dans toutes les saisons de l'année. On sent qu'un motif de prévoyance bien naturel dut engager les Smyrnéens à choisir cette position de préférence à toutes les autres.

Vous m'invitez, Monsieur, à chercher l'antique Smyrne au dessus des Bains de Diane, du côté de Kokluja; mais, si nous la cherchions près de la mer, sur les bords de la rivière de Diane, tout ne s'expliqueroit-il pas alors naturellement? J'aime à voir que, d'accord sous un rapport avec mon

opinion fondée sur une découverte, vous pensiez que les Bains de Diane n'étoient qu'une fontaine de l'ancienne Smyrne; mais pourquoi irions-nous chercher cette dernière au dessus de ces bains, du côté de Kokluja, où l'on ne parvient qu'en gravissant une colline, après une demi-heure de marche; de manière que Kokluja, où je n'ai trouvé d'ailleurs aucune trace d'antiquités, pas plus que dans ses environs, est situé à une lieue à peu près de la mer. Car, de cette dernière aux Bains de Diane, il y a une demi-lieue de distance. Placer l'ancienne Smyrne à Kokluja, ou plus loin encore entre ce village et Bouja, c'est-à-dire, dans un lieu d'où l'on ne voit pas même la mer, ce ne seroit certainement plus la placer où l'indique le texte de Strabon, *au fond d'une baie*, et par conséquent sur le rivage, ou près du rivage. Il n'y a pas de raison de l'écarter de là. Il y a une heure et demie de marche de la Smyrne du temps de Strabon à Kokluja péniblement situé sur le penchant d'une colline. Où seroient les 20 stades en premier lieu? Et, en outre, la connoissance des localités, la simple inspection des lieux n'oblige-t-elle pas à reconnoître l'impossibilité que Smyrne ait existé à Kokluja, ou plus dans l'intérieur? Dans toute cette partie, il n'y a ni rivière, ni ruisseau, ni

indice qu'il en ait existé. Jusqu'à Bouja, et bien plus loin encore, tout est sec et frappé de stérilité. Mais dépassez les hauteurs, franchissez les montagnes, vous descendez, pour ainsi dire, dans la Terre promise. Là, s'offre devant vous cette belle contrée, qu'embrassent avec orgueil, si je puis m'exprimer ainsi, le *Pagus*, le *Mastusia* et le *Sipyle*. Du pied de ces hautes montagnes, dont la croupe est partout aride, jaillissent des sources abondantes et pures qui courent abreuver des plaines fécondes, et fournir à tous les besoins de l'homme, aussi bien qu'à ceux de la nature. Vos regards, avant d'atteindre la mer, se reposent, avec plaisir, vers la partie du milieu du pays sur le vaste réservoir des *Bains de Diane*, magnifique source d'une belle rivière, qui serpente doucement, et dans toutes les saisons de l'année vient s'unir à la mer d'un cours uniforme et tranquille. A votre droite, à l'extrémité du territoire, coule humblement l'Achéloüs; et à votre gauche, à peu près vers l'autre extrémité, un autre ruisseau, après avoir contourné une partie de montagnes, vient passer sous le pont des Caravanes, et de là se jeter dans la mer, après un trajet d'une demi-lieue à peu près.

Au petit lac que forme la source des Bains de Diane, les fondemens d'un monument

défendu pour ainsi dire par les eaux, subsistent encore, et s'élèvent en partie au dessus du niveau du bassin; fondemens tout chargés de vétusté, et que l'œil n'apercevroit point au milieu des roseaux, s'ils n'étoient décelés par une colonne, peu élevée, d'un granit rouge, et la seule qui reste de cet édifice dont les débris étoient encore magnifiques du temps de Tournefort, qui en fait mention; mais, avant de parler de cet objet, revenons un moment à la question de Mélès.

A Bournabat, éloigné de deux lieues de Smyrne, il existe une mosquée dont l'intérieur est orné d'une douzaine de colonnes sur l'une desquelles on lit l'inscription suivante (1), dont les lignes sont rimées :

ΥΜΝΩ ΘΕΟΝ
ΜΕΛΗΤΑ ΠΟΤΑΜΟΝ
ΤΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΜΟΥ
ΕΚ ΠΑΝΤΟΣ ΛΟΙΜΟΥ
ΚΑΙ ΚΑΚΟΥ
ΠΕΠΑΥΜΕΝΟΥ

Elle signifie : « *Je célèbre le Dieu Mélès,* « *ce fleuve qui a été mon Sauveur, et qui*

(1) Cette inscription a déja été donnée par M. de Villoison dans la deuxième édition du Voyage dans la Troade de M. Le Chevalier, p. 113; mais avec quelque différence pourtant.

« m'a délivré de toute peste et d'autres « maux. »

Vous voyez que cette inscription a été consacrée au fleuve Mélès par un convalescent que les eaux salutaires de ce fleuve avoient délivré de ses maux. J'avois autrefois vu cette colonne, et sa situation à peu de distance de l'Achéloüs m'avoit confirmé dans l'opinion de M. Cousinéry; mais, d'après vos doutes, ayant de nouveau voulu l'examiner, il m'est venu l'idée de questionner à cet égard l'iman de la mosquée. Cet homme, vénérable par son âge et sa figure, me répondit en propres termes : « Nous avons, dans nos archives, un écrit qui prouve que, dans le temps, nous avons fait venir toutes ces colonnes des Bains de Diane, pour en orner ce temple à l'époque où on l'a bâti. »

Voilà, Monsieur, le trait de lumière que le hasard m'a procuré, et qui, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut, m'a paru frapper singulièrement M. Cousinéry, dans son dernier voyage à Smyrne.

Vous aviez donc raison de dire que cette colonne ou cette inscription avoit dû être portée à Bournabat. Laissons donc à ce village l'Achéloüs et la grotte des Nymphes, et revenons à la jolie rivière des Bains de Diane. C'est sur les bords de cette rivière que je suis porté à placer l'antique Smyrne, con-

formément à l'indication de Strabon : mais où sont les vestiges de cette ville? Il est vrai qu'on en trouve à peine; car, que peut-il rester après tant de siécles? S'il y avoit plus de débris, appartiendroient-ils à une ville dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont les habitans ont changé de demeure, et ont dû la dépouiller aisément par le peu de distance qu'ils ont mis entre l'ancienne et la nouvelle cité, indépendamment de la dégradation des siécles et de la nécessité qui nous porte à changer en culture un lieu abandonné à notre bienséance.

Le monument des Bains de Diane, c'est-à-dire, les restes antiques qui existent sur le bord de ces bains, et ensuite les fondations dont j'ai parlé qui sont un peu plus loin, et qui s'élèvent au dessus des eaux, parmi des roseaux qui les cachent, mais que l'on découvre à l'aide d'une colonne tronquée, laquelle aplatie d'un côté devoit servir de pilastre; le monument des Bains de Diane, dis-je, a dû être, selon moi, une dépendance de l'antique Smyrne : en descendant la rivière, on trouve à la droite quelques autres petits débris, dont le caractère annonce la plus haute antiquité. Si l'on pouvoit se permettre des fouilles vers la mer, dans ces lieux pleins de roseaux et un peu dangereux, je ne doute pas que l'on ne fît des découvertes intéressantes.

J'avoue que la communication que m'a faite l'iman de la mosquée de Bournabat, en m'apprenant ce que j'ignorois, et ce que l'on avoit constamment ignoré, a donné une nouvelle direction à mes idées : que signifie, me suis-je dit, cette colonne avec l'inscription dédiée au Mélès, apportée à Bournabat des Bains de Diane? Pourquoi auroit-elle, ou a-t-elle fait partie des Bains de Diane? Cette rivière, la seule qui ait continué jusqu'à nos jours d'être belle, seroit-elle le Mélès? Car l'Achéloüs n'est qu'un simple petit ruisseau, aussi bien que le fleuve du pont des Caravanes. L'on va, au contraire, dans toutes les saisons en bateau dans la rivière des Bains de Diane, depuis son embouchure jusqu'à sa source.

En général, les usages ou les préjugés se conservent dans un pays; et, quand il s'agit de la conservation de la santé, la tradition transmet de génération en génération le secret de telle ou telle pratique, et le temps, qui la consacre, en prouve l'efficacité. Or, il est un fait certain : c'est que depuis un temps immémorial des personnes malades de l'un ou l'autre sexe, le plus souvent des Turcs et quelquefois aussi des Grecs, viennent, durant l'été, se baigner dans les eaux presque thermales de cette rivière, et ils avouent

qu'ils éprouvent un effet salutaire de ces bains.

Jamais, que je sache, personne ne s'est avisé de se baigner, pour raison de santé, dans l'eau de l'Achéloüs, ou du ruisseau des Caravanes. Au sçu de tout le monde, l'eau de ces deux ruisseaux n'a absolument rien qui caractérise une eau thermale ou curative.

Ainsi, puisque cette colonne de Bournabat, dédiée au Dieu Mélès, a été tirée des Bains de Diane; et, en outre, puisque la rivière de Diane a, à l'exclusion des autres rivières, la propriété curative attribuée par l'inscription au Mélès, nous pouvons conclure doublement que la rivière de Diane et le Mélès ne sont qu'un seul et même fleuve.

Par une suite nécessaire de mon raisonnement, tout doit se tenir, tout doit être lié dans un système, me suis-je dit, et que manque-t-il donc au mien pour être complet? Une grotte à la source même de la rivière de Diane. Il étoit naturel que je dusse la chercher avec une inquiète sollicitude..... Mais je reviendrai tantôt à ce sujet. Passons à quelques nouvelles considérations.

M. Cousinéry, séduit sans doute par l'inscription de la colonne de Bournabat,

voyoit l'antique Smyrne dans un village, et prenoit l'Achéloüs pour le Mélès; mais, ainsi que je l'ai dit, et l'on peut sans doute vérifier aisément ce que j'avance, puisque j'indique les sources où j'ai puisé; d'après les archives de la mosquée de Bournabat, cette colonne y a été apportée; et alors l'inscription qu'elle porte, dédiée au Mélès, doit servir de base à une autre hypothèse. D'ailleurs, Smyrne à Bournabat eût été située à une lieue à peu près du rivage, ce qui seroit doublement en contradiction manifeste avec le texte de Strabon, puisque non-seulement elle n'eût pas été au fond d'une baie, mais encore elle eût été située, pour la distance, à 48 stades de la nouvelle Smyrne, au lieu de 20 stades; et, en outre, Bournabat est en deça de la rivière ou de l'Achéloüs, qui longe le pied de la colonne. Ainsi donc, Bournabat et tout le pays sans exception, jusqu'à la Smyrne d'Alexandre, étant en deça de cette rivière, il s'ensuit qu'en quelque endroit de la plaine que fussent répandus les Smyrnéens, l'oracle de Claros n'auroit jamais pu leur dire, si cette rivière eût été le Mélès, d'aller s'établir sur le mont Pagus *au delà du Mélès*. Lorsque les Lydiens, dit Strabon, eurent détruit Smyrne, tout ce quartier, pendant en-

viron 400 ans, ne fut peuplé que par bourgades ; mais Antigonus rétablit cette ville, et ensuite Lysimachus, etc., etc.

D'après Pausanias, ce seroit Alexandre lui-même, qui auroit fait rebâtir Smyrne, après le songe qu'il eut près du temple des Euménides, sur le mont Pagus. Il se peut, comme on l'a remarqué déja, qu'Alexandre ait formé le dessein de bâtir la nouvelle ville, et qu'il ait laissé à ses successeurs le soin de l'exécuter. Quoi qu'il en soit, nous pouvons, sans inconvénient, nous en tenir au texte de Pausanias.

Bien que les habitans de Smyrne, au dire de Strabon, fussent depuis très-longtemps dispersés par bourgades, il n'en est pas moins vrai qu'ils devoient se rattacher, par les charmes des souvenirs, à leur primitive ville détruite, et au fleuve voisin qui en faisoit l'ornement.

Alexandre, jaloux de laisser un monument nouveau, ne voulut point reconstruire la ville qui, à juste titre, s'énorgueillissoit d'avoir donné le jour à Homère, sur ses anciens fondemens, c'est-à-dire, d'après Strabon, à 20 stades de la nouvelle, au fond de la Baie Eolienne, et par conséquent au delà du Carénage, sur les bords de la rivière de Diane. Il invita les Smyrnéens à venir se fixer au

lieu où les Euménides, vouloit-il faire croire, l'avoient engagé à rebâtir la ville; et, dans la crainte que l'attrait des souvenirs de la patrie, si puissant pour des cœurs grecs, n'eût fait hésiter les Smyrnéens à se déterminer à ce parti, il eut soin de mettre dans sa confidence, ou l'intérêt de sa gloire, l'oracle de Claros, qui leur répondit, quand ils vinrent le consulter à ce sujet, « qu'ils se« roient infiniment heureux, s'ils alloient ha« biter le mont Pagus au delà du Mélès. »

Où donc les Smyrnéens se trouvoient-ils dispersés à cette époque? Il y a apparence que c'étoit vers la droite dans la plaine de Bournabat; car, sans cela, ils n'auroient pu ensuite passer le Mélès, comme le leur conseilloit l'oracle de Claros. Il est donc naturel de penser que les Smyrnéens, après la destruction de leur ville par les Lydiens, se retirèrent sur le côté du pays qui leur offroit de belles plaines où ils pouvoient, à leur gré, se choisir des demeures et des terres; plaines qui font le plus bel ornement, et composent la plus grande partie du territoire de Smyrne, dans lesquelles sont situés de nos jours plusieurs villages charmans, tels que Bournabat avec ses jardins d'orangers, Narliqueui avec ses bosquets touffus de grenadiers; Hadjilar avec ses

bois d'oliviers, Bournabachi avec ses sources et ses ombrages délicieux, etc., et où l'on trouve, ça et là, des débris de marbre, des pierres d'entablement, des tronçons de colonnes, des inscriptions grecques, et autres antiquités qui ornent aujourd'hui les cimetières turcs, et dont une portion a dû dans le temps faire partie des habitations des premiers Smyrnéens qui en auroient dépouillé leur ville.

Or, pour venir au pied du mont Pagus, les Smyrnéens durent quitter ces lieux que toutes les raisons de convenance les avoient engagés à se choisir, et se diriger sur la rivière des Bains de Diane, soit pour la traverser, soit pour la contourner à sa source, en rasant le pied de la colline qui la domine. C'est entre cette source et la colline qu'est le chemin ou la suite du chemin qu'on appeloit la Voie Militaire qui, du temps de Tournefort, étoit, comme il l'observe, encore pavée de grands quartiers de pierres, coupés presque en losanges. Cette voie subsiste encore en partie de nos jours; mais il est évident que sa construction a suivi la fondation de la nouvelle Smyrne au pied du mont Pagus, et qu'il en résulte premièrement que précédemment il n'existoit point là un chemin pareil tracé;

secondement que la colline où l'on construisit cette voie, dut éprouver des changemens sensibles par la main des hommes. Quoi qu'il en soit, en expliquant d'une manière naturelle le sens de l'oracle de Claros, il est clair que les Smyrnéens, répandus par peuplades dans les plaines dont nous avons parlé, étoient, par rapport au mont Pagus, en deçà du Mélès, en supposant que la rivière de Diane soit le Mélès, et que le chemin qu'ils avoient à suivre, pour venir au pied du mont Pagus, n'étoit pas certes celui des montagnes, mais le chemin le plus court, le chemin naturel, celui de la plaine; et, dans ce cas-là, il est certain que la rivière de Diane croisoit, pour ainsi dire, depuis sa source jusqu'à son embouchure, ce chemin naturel qu'ils avoient à faire, pour se transporter au lieu indiqué; et, pour s'y rendre, on peut donc dire que, géographiquement, il est vrai que les Smyrnéens ont dû aller au delà de la rivière de Diane.

Mais, dira-t-on, l'oracle de Claros a répondu aux Smyrnéens « qu'ils seroient heu« reux s'ils alloient habiter le Pagus au delà « du Mélès; » et pourquoi, au lieu de désigner, dans ce cas, le Mélès qui étoit la rivière des Bains de Diane, n'a-t-il pas désigné de

préférence cette autre rivière qu'ils avoient aussi à traverser, celle du pont des Caravanes, laquelle devoit aussi avoir un nom. Une fois prouvé, reprendrai-je, que le fleuve de Diane est le Mélès; il me semble tout naturel que l'oracle devoit le nommer à l'exclusion de tout autre; d'abord, parce que c'étoit le premier qui s'offroit à traverser; en second lieu, parce que c'étoit le fleuve des doux souvenirs, le fleuve de la patrie.

L'oracle, pour entrer dans les vues d'Alexandre, et disposer les Smyrnéens à un sacrifice, sembloit leur dire : renoncez à avoir, à côté de votre ville, ou dans votre ville, votre fleuve chéri ; c'est au delà que le bonheur vous invite à vous établir : et, n'ayant pu se dispenser de nommer ce fleuve, l'ayant une fois nommé, il étoit inutile de faire mention d'un autre fleuve qui, certes, en comparaison, ne devoit pas avoir de l'importance, qui, d'ailleurs, n'étoit pas éloigné, et dont l'idée naturellement devoit se confondre avec celle du mont Pagus qu'il contourne, mont, au pied duquel devoit s'élever la nouvelle ville.

Les Smyrnéens vinrent donc s'établir au pied du mont Pagus, et près d'un autre fleuve; et je suis porté à croire que, de même qu'ils donnèrent de nouveau le nom de Smyrne à la

ville qu'Alexandre avoit bâtie (ainsi qu'avoient fait leurs ancêtres, qui, en quittant Ephèse, donnèrent le nom du quartier qu'ils y habitoient à la ville qu'ils vinrent fonder en Eolide), de même aussi, vraisemblablement, ils donnèrent le nom de Mélès à la rivière du pont des Caravanes, soit qu'elle portât alors un nom, ou qu'elle n'en eût point, pour rapprocher ainsi les objets de leur amour, aider le prestige d'une douce illusion, et charmer leurs regrets, à la manière d'Andromaque en Epire. C'est par là que j'explique comment Strabon a pu donner le nom de Mélès au fleuve qui contournoit la nouvelle ville, ayant voulu peut-être se conformer à la dénomination reçue de son temps.

Quant à Pausanias, par la manière dont il s'exprime, il ne dit pas clairement où il place le Mélès; et si, en parlant de ce fleuve, il devoit être loin, comme je l'ai dit, de songer au petit Achéloüs, il ne m'est pas démontré, qu'il entendoit parler de la rivière des Caravanes plutôt que de celle de Diane; car, d'ailleurs, dans l'état actuel des choses, ce qu'il dit *d'une belle rivière* ne sauroit évidemment s'appliquer qu'à la seule rivière de Diane dans toute l'étendue du territoire de Smyrne.

D'après toutes les raisons qui militent en

faveur de mon hypothèse, il me semble qu'il ne me reste plus, pour compléter mes preuves et résoudre le problême, qu'à trouver à la source même de la rivière de Diane, la grotte indiquée par Pausanias, grotte dont il n'y a point de trace dans toute l'étendue du cours de la rivière des Caravanes, ni même à ses diverses sources, situées à plusieurs lieues au loin, dans des montagnes escarpées et sauvages.

M'étant donc transporté sur les lieux avec l'intention de chercher cette grotte, et, ne la trouvant pas, je m'adressai, tout près de là, au propriétaire du beau moulin dont parle Tournefort, lequel me dit qu'il existoit une grotte profonde précisément à quelques pas de la source, et qu'il alloit m'y conduire, attendu qu'il doutoit que par moi-même je pusse la découvrir; en effet, après quelques petits détours difficiles, par rapport aux eaux et aux joncs, il m'a montré un antre creusé au bas de cette même colline qui domine ces lieux. J'ai vû, j'avoue avec satisfaction, ce dont j'avois jusqu'alors ignoré l'existence, et qui donne une force entière à ma démonstration. La bouche de cet antre est encombrée en grande partie par des blocs de pierres qu'on y a jetés à dessein depuis assez longtemps, m'a-t-

on observé, par la raison que cette grotte étoit regardée comme dangereuse, à cause du chemin public qui passe à quelques pas au delà. A la faveur d'un intervalle que laissoient entre elles les pierres vers le haut, j'ai pu juger, en effet, que cette grotte se prolongeoit dans l'intérieur de la colline.

J'ai remarqué, tout autour, des restes confus de fondemens, et en général une espèce de désordre qui porte à croire que ces lieux ont été défigurés par le temps et la main des hommes. Quoi qu'il en soit, voilà certes une grotte bien caractérisée à la source même de la rivière de Diane. Livré à mes réflexions, je me suis dit d'abord : les vestiges des fondemens qu'on remarque autour de cet antre, qui, au siécle d'Homère, étoit probablement isolé, n'appartiendroient-ils pas à quelque *homerium* ou monument élevé par la reconnoissance, dans les temps postérieurs, pour consacrer ce lieu des sublimes inspirations poétiques?

Dans la vie d'Homère, attribuée improprement à Hérodote, mais qui est toujours d'un auteur très-ancien, on trouve sept vers d'Homère, où ce poète dit : « qu'il a sucé « le lait d'une mère respectable à Smyrne, « ville Eolienne, que les peuples du Phri« cium, etc., élevèrent près de la mer, etc.,

« et que *traversent les eaux limpides et sa-*
« *crées du Mélès.* » Or, d'après ces vers, la ville de Smyrne devoit être (ἀλιγείτονα) *près de la mer*, et l'eau *limpide* (ἀγλαὸν) du Mélès devoit couler dans la ville même, dit le texte.

J'avoue que lorsqu'on a la connoissance des localités, on ne peut se refuser d'être frappé de l'exactitude avec laquelle les points essentiels, renfermés dans ces vers, s'appliquent à mon hypothèse. Premièrement, Smyrne étoit près de la mer, et cela est d'accord avec ce que dit Strabon qui indique l'ancienne ville à 20 stades de la nouvelle, au fond de la Baie Eolienne. A 20 stades de distance de la nouvelle, on aboutit précisément à la rivière de Diane, la seule rivière qui pouvoit par conséquent baigner ou traverser cette ville ancienne : et tombe-t-il aucunement sous le sens que, lorsque d'après le texte de Strabon il faut absolument chercher la Smyrne d'Homère à trois quarts de lieue de la nouvelle, au fond de la Baie Eolienne; lorsqu'on ne peut, qu'on ne doit absolument chercher cette ville que dans la baie du Carénage, (car, comme nous l'avons dit, c'est de ce côté-là seul qu'il y a une baie; à la gauche de Smyrne, non-seulement il n'y en a point,

mais encore depuis à peu près Sainte-Vénérande, ayant visité scrupuleusement les environs et le rivage jusqu'à trois lieues de distance, je n'ai trouvé de traces d'antiquités nulle part; d'ailleurs, tous les fleuves et les ruisseaux étant à l'opposite); tombe-t-il, dis-je, aucunement sous le sens, que les premiers Smyrnéens ayent fait attention à une autre rivière qu'à la belle rivière qui étoit sous leurs yeux, la seule qui s'offrît à eux avec avantage; et quand le texte dit formellement que cette rivière couloit dans leur ville, et qu'elle étoit le Mélès, peut-on n'être pas convaincu jusqu'à l'évidence que la Smyrne d'Homère étoit traversée par la rivière de Diane, et que cette rivière étoit précisément le Mélès, et non point cet autre ruisseau des Caravanes, qui, relativement à la Smyrne d'Homère, étoit à une distance de trois quarts de lieues environ? En outre, puis-je passer sous silence l'épithète de *limpide* donnée dans le texte à l'eau sacrée du Mélès; sacrée, sans doute, pour les Smyrnéens, parce que c'étoit l'eau d'un Dieu bienfaisant, une eau curative, salutaire; et quoi de plus limpide constamment que les eaux de la rivière de Diane, tandis que celles de la rivière des Caravanes ne le sont pas.

Quand une erreur est une fois consacrée

par une autorité respectable ou par le temps, on sent tout ce qu'il faut apporter de preuves pour la renverser, et l'on ne doit pas, ce me semble, négliger les plus petites circonstances, si elles répandent le moindre jour dans le sujet que l'on traite, et si elles peuvent concourir à faire triompher la vérité. L'on me pardonnera donc, si j'entre quelquefois dans des détails minutieux en apparence. Par exemple, pendant plus de 15 années que j'ai habité Smyrne, j'ai toujours entendu appeler, dans toutes les saisons, les eaux de la rivière de Diane *eaux limpides*, et je ne l'ai pas entendu dire une seule fois des eaux du ruisseau des Caravanes; en outre, le ruisseau des Caravanes vient à la vérité de plusieurs lieues loin; mais tout ce qui est au delà des montagnes ne peut être regardé comme appartenant au territoire de Smyrne, et devoit être bien indifférent pour les premiers Smyrnéens: or, ce ruisseau, après avoir traversé des montagnes, et contourné dans un vallon assez profond le mont Coryphe qui se joint au Pagus, vient pour ainsi dire se mettre en évidence au pont des Caravanes. C'est de ce point proprement qu'il devoit commencer à compter pour les Smyrnéens; et, de ce point à la mer, son cours n'est pas d'une

demi-lieue; ainsi, sous le rapport de l'étendue apparente et profitable, il n'avoit pas l'avantage sur la rivière des Bains de Diane.

Quand une fois l'on découvre une vérité, des preuves, qu'on ne soupçonnoit même pas, semblent naître les unes des autres, et s'empresser de venir à l'appui. Je conçois parfaitement, me disais-je sur les lieux, qu'une fois que, conformément au texte de Strabon, fortifié par celui des vers d'Homère, nous plaçons l'antique Smyrne à 20 stades de la nouvelle, au fond de la Baie Eolienne, et que la rivière qui la traversoit est le Mélès, je conçois, disais-je, qu'Homère devoit, en se promenant le long des bords unis et charmans de ce fleuve, venir aisément jusqu'à sa source, et méditer, composer tranquillement dans la grotte qui y existe, où il devoit trouver tout-à-la-fois le charme de la fraicheur, de la solitude et de la sécurité; et combien, ajoutai-je, seroit-il de la dernière absurdité de supposer, dans l'hypothèse qui admettroit que le ruisseau des Caravanes est Mélès, de supposer, dis-je, qu'Homère, dans l'intention de se livrer aux élans de son génie poétique, se déterminoit à quitter les rives si douces d'un fleuve qui étoit tout près, la grotte qui est à sa source,

la colline romantique qui la domine, et d'où la vue embrasse avec délice la campagne et la mer, pour se rendre loin de là auprès d'un autre fleuve, le remonter ensuite pendant plusieurs lieues, aller chercher par delà des montagnes incultes, escarpées, au milieu des bêtes fauves, une grotte que d'ailleurs de nos jours l'on ne trouve nulle part aux environs des sources de ce fleuve. Je ne puis m'empêcher de rejeter ce qui me paroît évidemment invraisemblable, et ici encore la preuve morale vient fortifier les témoignages fournis par l'histoire et par les monumens existans.

Pausanias et Strabon, entre autres, en parlant de Smyrne bâtie par Alexandre, préviennent qu'il ne faut pas la confondre avec l'ancienne qui étoit ailleurs; or, Strabon indiquant précisément à quelle distance se trouvoit cette dernière, lorsque je lis les vers d'Homère que j'ai cités, je me dis naturellement, pour que Strabon ait raison en plaçant l'ancienne Smyrne à 20 stades de la nouvelle, il faut que précisément à cette distance indiquée se trouve un fleuve qui pouvoit baigner cette ancienne Smyrne; car, comment Homère ou l'auteur, quel qu'il soit de ces vers, eût-il pu, sans blesser étrangement la vérité, et se couvrir de ridicule, avancer, en parlant

de la Smyrne d'Homère, qu'elle étoit traversée par un fleuve, et que ce fleuve étoit le Mélès, si ces deux circonstances n'eussent été de notoriété publique, n'eussent été positives? Lors donc qu'à cette distance requise, je trouve la jolie rivière des Bains de Diane, comment ne pas conclure tout-à-la-fois, que l'endroit qu'elle traverse près de la mer étoit l'emplacement de l'ancienne Smyrne, que cette rivière est le Mélès, et que Strabon se seroit évidemment trompé s'il avoit cru que la rivière qu'il appelle Mélès, fût le Mélès d'Homère. La rivière des Caravanes qui couloit le long des murailles de la nouvelle ville ne pouvoit, certes, baigner et n'a jamais pu baigner, à 20 stades de là, la ville ancienne, ce qui est sans contredit, quand on jette un simple coup-d'œil sur la topographie du pays.

Ainsi donc les preuves morales, les inductions tirées des localités, la tradition, une opinion accréditée jusqu'à nos jours, les monumens et l'histoire concourent à démontrer que, malgré la dénomination de Mélès donnée par Strabon au fleuve ou plutôt au ruisseau qui contourne la nouvelle Smyrne, c'est incontestablement la rivière des Bains de Diane qui est le Mélès de la Smyrne d'Homère, et par conséquent le vrai Mélès.

Résumons.

Une Smyrne primitive a existé antérieurement à la Smyrne bâtie par Alexandre sur le mont Pagus.

Strabon, en indiquant l'emplacement de cette ville primitive au fond de la Baie Eolienne, à 20 stades de la nouvelle, nous oblige à la chercher au delà du Carénage, là où seulement il y a une baie, et où 20 stades correspondent; et nous avons observé que c'étoit la position la plus convenable que pouvoient choisir les Smyrnéens.

Nous avons parlé des débris de la plus haute antiquité que l'on trouve à la source de la rivière de Diane, et d'autres quoique infiniment moindres qu'on rencontre sur la droite de cette rivière en descendant vers la mer, débris rares, les seuls qui puissent appartenir à une ville aussi ancienne, et qu'on a eu tant de raisons, de temps, et de facilités à dépouiller.

Nous avons examiné les trois fleuves qui figurent dans le territoire de Smyrne, dont deux ne sont que de simples ruisseaux, celui des Bains de Diane méritant seul le nom de fleuve, et nous avons reconnu, d'après Homère et Pausanias, que le fleuve de Bournabat, qui

descend du Sipyle, est l'Achéloüs, et sa grotte celle des Nymphes.

Nous avons prouvé suffisamment, que l'ancienne Smyrne n'a pu être à Bournabat; et parce qu'elle eût été à trop grande distance de la nouvelle, tandis qu'elle n'en étoit qu'à 20 stades, et parce qu'elle eût été presque à une lieue de la mer, au lieu d'en être tout près, conformément aux témoignages fournis par l'histoire; que si le ruisseau de Bournabat eût été le Mélès, l'oracle de Claros n'auroit pu s'exprimer comme il la fait relativement à la translation des Smyrnéens au delà du Mélès:

Que la grotte des Nymphes ne peut, pour cette raison, être prise pour la grotte d'Homère, et pareillement pour une autre raison; c'est que, d'après Pausanias, il faut nécessairement cette condition, que la grotte soit située à la source du fleuve, ce qui n'est point du tout vrai pour la grotte des Nymphes, après vérification exacte des faits:

Que le fleuve des Caravanes n'a point de grotte à ses diverses sources, situées si loin dans des montagnes arides, escarpées, où d'ailleurs il seroit si absurde de supposer qu'ait pu exister le lieu propre aux inspirations du Chantre immortel des héros et des Dieux:

Que ce fleuve ne peut être le Mélès, attendu que, d'après les sept vers d'Homère cités et connus, le Mélès devoit traverser l'ancienne ville; que l'emplacement de cette dernière étant à 20 stades de la nouvelle, le fleuve des Caravanes, par la direction qu'il suit, et la seule qu'il ait pu suivre, à cause de la disposition du terrain, n'a jamais pu traverser l'ancienne ville, et que par conséquent il ne peut être absolument le Mélès.

Nous avons cherché à 20 stades de la nouvelle Smyrne, au fond de la Baie Eolienne, un fleuve qui pût baigner la Smyrne ancienne; et, y ayant trouvé précisément la jolie rivière des Bains de Diane, nous avons été portés à la reconnoître pour le Mélès.

Nous avons observé que les premiers Smyrnéens, étant restés longtemps dispersés par bourgades dans les plaines où l'on trouve, dans beaucoup d'endroits, des restes d'antiquités qui indiquent qu'ils y ont séjourné, ils se trouvoient, par rapport au mont Pagus, en deçà de cette rivière de Diane; et que, conformément au texte de l'oracle de Claros, ils ont dû aller au delà de cette rivière pour prendre possession de la nouvelle ville.

Comme il existe à Bournabat une colonne avec une inscription dédiée par un conva-

lescent au fleuve Mélès, dont les eaux l'ont guéri de ses maux, nous en avons conclu naturellement que les eaux de ce fleuve étoient salutaires, étoient curatives; et, lorsqu'il est constant que les eaux de l'Achéloüs et du fleuve des Caravanes n'ont point, et n'ont jamais passé pour avoir la propriété de guérir; et qu'au contraire, la rivière de Diane, l'unique rivière dans le territoire de Smyrne dont les eaux sont demi-thermales, a eu de tout temps cette réputation, nous sommes déja fondés à croire que la colonne de l'inscription n'a pu être dédiée qu'à la rivière de Diane qui seroit le Mélès; et lorsqu'en outre, nous trouvons, dans les archives de la mosquée de Bournabat, un témoignage authentique que cette colonne y a été transportée dans le temps, de la source de cette rivière de Diane, et qu'enfin à sa source même il existe une grotte, que nous avons été pour ainsi dire les premiers à découvrir, il en résulte alors, selon nous, un corps de preuves sans réplique en faveur de notre hypothèse, d'après laquelle la rivière des Bains de Diane est le Mélès, et l'emplacement de l'ancienne Smyrne est près de la mer, dans les lieux qu'arrose ou traverse cette rivière.

Mais, ici, je m'arrête, Monsieur, averti de ma foiblesse par les doutes plus sages de

ceux que je dois reconnoître pour mes maîtres dans l'archæologie. Je crains de caresser une illusion : le pays des antiquités est souvent celui des chimères. Après bien du chemin, je me persuade que je ne suis arrivé qu'à un doute, à une pensée, que j'ose, Monsieur, soumettre à votre jugement.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

Charles TRICON.

A Constantinople, au Palais de France, en 1812.

HISTOIRE.

Lettre *sur l'origine de la Maîtrise des Enfans-de-Chœur de la Basilique métropolitaine de Paris, et sur la nécessité de rétablir cette institution dans les Eglises cathédrales de l'Empire français.*

La Maîtrise des Enfans-de-Choeur de la Basilique métropolitaine de Paris vient d'être transférée du bâtiment connu sous la dénomination d'Eglise de Saint-Denis-du-Pas (1).

(1) Ce surnom de *Pas* fut donné à cette Eglise, parce qu'elle se trouvoit séparée de la Basilique métropolitaine, par un chemin étroit appelé *Pas*, et que dans l'ancien langage français *pas* et *passage* sont synonymes. Elle avoit été bâtie, en 1148, par les libéralités de Simon de *Poissy* ou de *Peçy*, chanoine de Notre-Dame, qui donna 30 livres de rentes pour la fondation d'une prébende. Osmond, son frère, en fonda aussi une semblable en 1164. Simon de Saint-Denis en ajouta deux autres en 1178. Quelque temps après, Barbedor, doyen de l'Eglise de Paris, donna 60 livres pour la fondation d'une cinquième prébende. Le revenu de ces prébendes étant considérable pour le temps, le Chapitre de

(Place Fénélon), dans la maison qu'elle occupoit autrefois (rue Massillon). Ce local, plus favorable que l'autre, sous le rapport de son étendue et de sa distribution, fut vendu à l'époque de la révolution et fut ensuite occupé par un teinturier. Les réparations nécessaires étant achevées, cet établissement vient de reprendre ses exercices dans le lieu qui vit autrefois sortir de son enceinte, un essaim de jeunes virtuoses dont les productions ont également fait honneur à la musique et à la religion qui les a inspirées.

Les Maîtrises ont été le berceau de la

l'Eglise de Paris ordonna, par sa délibération du mois de juillet 1282, qu'elles seroient divisées chacune en deux parts. Voilà l'origine des dix prébendes de Saint-Denis-du-*Pas*, qui, vers le milieu du quatorzième siécle, furent particulièrement affectées à ceux d'entre les basses-contres et les musiciens de l'Eglise de Notre-Dame, dont la conduite et les mœurs étoient irréprochables. En 1748, l'Eglise de Saint-Jean-le-Rond (qui étoit attenante au portail de Notre-Dame) ayant été démolie, son titre paroissial fut réuni à celle de Saint-Denis-du-Pas, qui devint alors la paroisse du Cloître, sous les noms de Saint-Denis et de Saint-Jean-Baptiste. Cette Eglise vient d'être démolie, et son emplacement va servir à agrandir le jardin de l'Archevêché.

musique ; c'est à ces établissemens, fondés et dotés par la piété, par les libéralités des Évêques ou des Chapitres, que l'on doit en partie les progrès de l'art musical en France. Un grand nombre d'artistes, qui ont rempli l'Europe de leur nom, sont sortis des Maîtrises, et leur talent fût peut-être resté sans culture, s'ils n'avoient trouvé, dans ces institutions locales, une occasion avantageuse et les moyens favorables de seconder leurs dispositions naturelles pour cet art. C'est dans le sein de ces Ecoles musicales que s'est développé le génie de ces grands maîtres, qui ont été appelés à régénérer cet art parmi nous. La France citera toujours avec orgueil les noms de Messieurs de Lalande, d'Haudimont, Flocquet, Lemoyne, Giroust, Gossec, Grétry, Lesueur, Méhul, Persuis, etc.

L'origine de ces institutions remonte à une époque fort ancienne, vers la fin du sixième siécle, Saint-Grégoire-le-Grand, pape, auteur du chant qui porte son nom, s'occupoit à former de jeunes enfans au chant des Pseaumes.

Dans l'Eglise de Paris, ainsi que dans toutes celles de France, la première Ecole étoit pour l'instruction des enfans destinés

au Service Divin, et auxquels on enseignoit le chant ecclésiastique. Ces jeunes enfans sont appelés par Fortunat, dans la Vie de Saint-Germain (Evêque de Paris, en 557), *Juvenes Pueri, Infantes.* Cet Evêque leur faisoit enseigner, par les Clercs de son Eglise, non-seulement à chanter, mais encore à lire, à écrire; ensuite on leur montroit les élémens de la langue latine. Il n'y a personne qui ne considère ce premier établissement comme l'origine de la Maîtrise des Enfans-de-Chœur de la Basilique métropolitaine.

Cette institution qui, par suite, prit le nom de *Maîtrise* dans plusieurs Eglises, et de *Psallette* dans quelques autres, fut successivement améliorée. Elle fixa particulièrement l'attention de Gerson, chancelier de l'Eglise de Paris, qui, vers 1408, composa un plan d'éducation en faveur des Enfans-de-Chœur de cette Eglise. Une donation, faite par Michel-de-Coulogne, grand-chantre de l'Eglise de Paris, indique, sous l'année 1511, que ces Enfans-de-Chœur étoient déja au nombre de douze. Cette donation consiste dans une châpe de drap d'or pour le *Spé* ou premier des Enfans-de-Chœur. L'étymologie de *Spé* ou *Inspé*, selon Dom Claude-de-

Vert (1) dérive du mot *Inspector* ou Inspecteur, parce que ce *Spé* ou *Inspé* a une sorte d'inspection sur les autres Enfans-de-Chœur.

Cette Ecole musicale a toujours été distinguée de toutes les autres, tant par l'excellente méthode qu'on y a toujours enseignée, que par le choix des maîtres. Parmi les maîtres de Chapelle qui ont successivement dirigé l'éducation des Enfans-de-Chœur de la Basilique métropolitaine, on doit distinguer : MM. Campra, Lallouette, Homet, Goulet, Du Gué, et Lesueur, actuellement directeur de la musique de la Chapelle de Sa Majesté l'Empereur et Roi. On se rappelle encore la révolution, qu'il opéra dans la musique religieuse, et les brillantes solennités exécutées à Notre-Dame, en 1786 et 1787. Ce fut à cette époque que M. Lesueur, cédant à son amour pour le perfectionnement de cet art, exécuta les nouveaux plans de musique qu'il méditoit depuis longtemps, et qui consistoient à appliquer, aux caractères distinctifs des solennités, une musique imitative et particulière à chaque fête. Il y réussit, et les applaudisse-

(1) *Explications des Cérémonies de l'Eglise.* Paris, 1713 et 1720; tom. 2, p. 305.

mens qu'il reçut alors de la part de Messieurs de Lacépède, de Champfort, de Marmontel, et de l'abbé Aubert, signalèrent ses premiers succès dans la carrière musicale. Les événemens survenus à la suite de 1789 occasionnèrent la suppression des Maîtrises.

Mais enfin un Héros pacificateur vint mettre un terme à nos dissensions civiles et religieuses. Le rétablissement de la Religion en France amena insensiblement celui des Maîtrises dans les Eglises cathédrales. Celle de Paris donna l'exemple. C'est au zèle et aux sollicitations du sous-maître actuel que l'on doit en partie le rétablissement de cette institution, qui est présentement entretenue aux frais du Gouvernement, sous la surveillance et la conduite de deux chanoines intendans, nommés à cet effet par le Chapitre. L'enséignement est le même qui avoit lieu autrefois dans les Maîtrises. Il se partage entre l'étude de la musique, du latin et de la langue française. M. Desvignes, élève de M. Lesueur, et Maître de chapelle de la Basilique métropolitaine, est chargé de l'enseignement de la composition.

Enfin, l'on peut dire, à la louange des Maîtrises, qu'elles ont toujours été fondées sur des bases excellentes. On y a constamment formé les mœurs pour conserver les voix; et, sous ce

rapport, elles l'emporteront toujours sur les autres établissemens de ce genre. Actuellement privées des revenus qui étoient autrefois affectés à leur entretien, il est à désirer que ces institutions, qui concourent si éminemment à la majesté des cérémonies du culte, et qui préparent à la musique de nombreux soutiens, fixent désormais l'attention du Gouvernement, dont la sollicitude s'étend également sur tout ce qui peut environner la Religion de l'éclat dont elle est susceptible, et duquel les arts et les sciences reçoivent chaque jour de nobles encouragemens.

A. P. M. GILBERT.

ANTIQUITÉS.

DISSERTATION *sur l'antiquité des Hôpitaux ; par* M. MONGEZ (1).

QUOIQUE l'opinion commune de ce siécle ne soit pas favorable aux hôpitaux, et qu'on les regarde comme une des causes les plus puissantes de la mendicité, je vais cependant m'occuper de ces louables établissemens. L'humanité qui les a inspirés, les secours abondans que le pauvre et l'infirme y ont si souvent trouvés, les avantages que la population en a retirés, tout enfin parle en leur faveur. Ce n'est point ici le lieu de peser leur utilité, et de combattre les objections et les sophismes des écrivains qui semblent avoir projeté leur ruine; mais j'en veux seulement tracer l'histoire, et montrer que leur origine est liée à celle du Christianisme. Heureux de trouver un nouveau motif d'attachement

(1) La Dissertation intéressante que M. Mongez a publiée, en 1780, sur l'antiquité des Hôpitaux, n'ayant été tirée qu'à un certain nombre d'exemplaires destinés pour les présens, nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs, en la recueillant dans ce dépôt littéraire.

pour la religion que les Français professent depuis seize siécles!

Les Grecs ignorèrent jusqu'au nom des hôpitaux. *Nosocomium* fut formé par les Latins de Νοσοκομειον, mot si nouveau qu'on ne le trouve chez aucun ancien auteur grec, et que S. Jérôme et S. Isidore sont les premiers qui l'aient employé. On avoit, il est vrai, établi à Athènes dans le Prytanée une nourriture assurée à ceux qui avoient souffert pour la Patrie, à leurs femmes et à leurs enfans, mais nous ne voyons point qu'ils y trouvassent un asyle dans les maladies. Combien étoient-ils donc éloignés d'en offrir aux citoyens pauvres et à la classe des mercenaires! En parcourant les établissemens de Lycurgue, et voyant la nourriture commune aux premiers et aux derniers de la République, on croiroit que ce sage législateur se seroit occupé du sort des malades et des infirmes. Cependant nous ne trouvons aucun vestige d'un établissement semblable à Lacédémone, et les Ilotes y étoient abandonnés dans leurs maux. Un pareil sort attendoit les Ephores mêmes, qu'une fortune bornée n'avoit pas mis à l'abri des rigueurs de la pauvreté. On retrouve cet oubli des législations attique et lacédémonienne, dans les autres villes de la Grèce.

N'oublions cependant pas que dans un serment solennel qui nous est parvenu tout entier, le Père de la médecine, Hippocrate jure entre autres articles de visiter toute sa vie les pauvres gratuitement. Dans l'enfance de la médecine, ses suppôts étoient médecins, chirurgiens et apothicaires; il est probable que par une conséquence naturelle de ce principe d'humanité, Hippocrate leur fournissoit également des remèdes sans espérer aucune rétribution : exemple que nous nous applaudissons d'offrir encore à nos concitoyens.

L'ancienne Rome, je veux dire celle dont les annales précèdent la venue du Messie, ne fut pas plus occupée que la Grèce, à soulager les maux de l'humanité. Le sage Numa oublia dans ses institutions religieuses celle qui est sans contredit la plus agréable à l'Être suprême, le soin des malades et des infirmes, Servius employa sa politique uniquement à les classer, et non à les soulager. Les temps de la République paroissoient leur devoir être plus favorables : les fréquentes distributions de terres, les répartitions abondantes des dépouilles enlevées aux ennemis, redonnèrent une nouvelle existence à cette partie de la nation qu'on appeloit *Capite censi*, parce qu'ils n'offroient au service de la patrie que

leurs bras et leurs vies. Mais ce fut toujours sur les citoyens dans l'état de santé qu'on répandit les largesses et les gratifications.

Les Empereurs ne furent pas plus humains; nous n'apprenons pas même de Galien qu'il ait imité le désintéressement d'Hippocrate, quoiqu'il se fît gloire d'ailleurs de le reconnoître pour son maître et son modèle. Peut-être s'est-il acquitté de ce devoir; mais il ne nous en reste aucun témoignage.

Certains bains ou *thermes* furent consacrés aux pauvres par les Empereurs, ainsi que des distributions de vivres et d'argent. Les riches, à leur exemple, affectoient de donner tous les jours à leurs cliens pauvres ou crus tels, ce qu'on appeloit la *sportula*, dont Juvénal nous entretient si souvent, et qui étoit à peu près de même nature que les distributions dont je viens de parler. Les deux vers suivans de sa première Satyre

. . . . sequiturque maritum
Languida vel prægnans uxor. . . . .

nous apprennent d'abord que ces cliens pauvres et malades n'avoient d'autres ressources que cette modique *sportula*, puisque les maladies les plus aiguës ne pouvoient les empêcher d'accourir à sa distribution. Nous

y voyons encore qu'aucun asyle public ne leur étoit ouvert, et qu'ils étoient réduits, quoiqu'aux portes de la mort, à leur malheureuse habitation placée immédiatement sous les tuiles;

. . . . quem tegula sola tuetur
A pluviâ. . . . .

séjour mortel pendant les chaleurs redoutables qu'éprouve Rome sous le signe du Lion, ou la constellation de *Procion.*

Il est donc constant que les Grecs et les Romains, ces peuples les mieux policés de toute l'antiquité, n'ont point élevé de retraite aux malheureux. Ne nous hâtons cependant pas de les accuser d'inhumanité, ou de barbarie : les reproches doivent porter sur la nature de leur constitution. Divisés constamment en libres et en esclaves, ces deux peuples ne paroissoient occupés que de la première classe, et négligeoient absolument la seconde, regardée comme la lie de l'espèce humaine. Un esclave dangereusement malade étoit abondonné aux soins de ses compagnons de servitude : son cadavre ne recevoit pas même la sépulture dans certaines occasions, et on se contentoit de le jeter dans un puits, où il devenoit la proie des

vautours. C'étoit ainsi que l'on en usoit à Rome; et la colline des *Esquilies*, blanchie, selon Horace, par le grand nombre d'ossemens qu'y amassoient ces oiseaux carnassiers, étoit encore un témoignage du peu de soin que prenoit cette Capitale du Monde de la sépulture des pauvres.

Le Paganisme n'inspiroit aucun établissement charitable : des Divinités qui se livroient des combats, se blessoient cruellement et s'abandonnoient dans cet état de foiblesse; une religion qui n'enseignoit point l'égalité entre ses prosélites, qui ne blâmoit pas l'inhumanité des maîtres envers leurs esclaves, qui enfin ne mettoit aucune borne au despotisme, ne pouvoit inspirer la pitié pour les esclaves malades. Les citoyens malheureux (car il en exista dans les plus beaux jours de Rome et d'Athènes) n'avoient d'autres ressources dans leurs maux que la force du tempérament, ou les crises de la nature.

La religion des peuples anciens n'éloignoit pas seule des malheureux, leur philosophie contribuoit aussi à cette barbarie. Le Stoïcisme, cette secte qui se donnoit pour la réformatrice du Paganisme, et l'école des Héros, étoit bien éloignée de rendre ses sectateurs favorables aux pauvres. La dou-

leur n'étant point un mal, selon elle, l'ame s'endurcissoit à sa vue, et tout chemin étoit fermé à la pitié. Occupés à s'étourdir eux-mêmes sur leurs maux, les disciples de Zénon devenoient également insensibles à ceux de leurs concitoyens. D'un autre côté, l'Epicurien plongé dans la mollesse, et travaillant sans cesse à repousser les impressions fâcheuses que les malheurs et la tristesse pouvoient communiquer à son ame, n'avoit garde de penser à soulager les malades : telles étoient cependant, à quelques légères différences près, les deux sectes qui partageoient les philosophes grecs et romains.

Le despotisme d'ailleurs anéantit toutes les facultés de l'ame, et ne laisse recevoir à son esclave d'autre impression que celle des maux, dont la volonté bizarre du tyran peut l'accabler. Ce malheureux réserve toute sa pitié pour lui seul, et n'envisage ses concitoyens qu'avec l'indifférence cruelle qu'on éprouve pour des compagnons d'esclavage. Aussi les vastes Etats du Mogol, les riches contrées de l'Inde, la Chine si policée et en apparence si heureuse, ignore l'usage des hôpitaux. Il est vrai que les peuples qui croient à la métempsycose en ont élevé pour les animaux, les chiens et les puces : l'homme seul a été oublié dans leurs établissemens. Partout où

le pouvoir arbitraire a étendu ses branches, il a étouffé la pitié et la générosité.

Il étoit réservé à cette religion sublime, qui regarde tous les hommes comme les membres d'une même famille, et qui tient compte du plus léger secours donné aux malheureux, d'apprendre aux législateurs ce qu'on doit à l'humanité souffrante. A peine son flambeau a-t-il dissipé les ténèbres du Paganisme, que ses disciples établissent des soulagemens réglés pour leurs frères infirmes et malades. La rigueur des persécutions ne peut être un obstacle à leur zèle; et en 258 nous voyons à Rome le chef des diacres, Laurent, assembler une grande quantité de malades et de pauvres que l'Eglise de cette ville faisoit subsister par ses aumônes. Ce n'étoit cependant pas encore un hôpital, selon l'idée que nous attachons à ce nom : car Saint Prudence, qui nous a laissé un poème très-étendu sur la vie du Saint Diacre, son compatriote et presque son contemporain, ne fait aucune mention de retraite commune pour les malades. Il dit au contraire positivement qu'il les rassembla des différens quartiers de Rome.

L'année 380 ou 381 au plus tard, vit en Occident le premier hôpital proprement dit; et Saint Jérôme nous apprend que *Fabiola*, dame romaine, illustre par sa piété, con-

struisit, pour la première fois, *primò omnium*, un hôpital, νοσοκομειον (1); c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, « une maison « de campagne destinée à rassembler les ma« lades et les infirmes, qui étoient aupara« vant étendus sur les places publiques, et « à leur fournir tous les secours et les ali« mens nécessaires. » Observons, avec ce Père, que cette illustre Pénitente commença l'emploi de ses grands biens par le service des pauvres, avant la construction des monastères. Nous pouvons remarquer encore que ce fut hors de la ville, et dans un air pur, qu'elle plaça cet établissement, *villam languentium*.

En 330 l'empereur Constantin choisit pour capitale de l'Empire Romain la ville de Byzance, et l'embellit d'édifices publics. Le prêtre Zotique, qui l'avoit suivi, établit sous sa protection un hospice pour les étrangers et les pélerins, qui commençoient dès-lors leurs pieux voyages. Cet édifice fut construit sur le modèle de l'hospice qu'Hircan avoit érigé le premier à Jérusalem, 150 ans avant J. C. Ce prince chercha, par cet établissement, à se laver aux yeux des Juifs du crime dont il s'étoit souillé, en ouvrant et expoliant le tombeau de David. Pour sanc-

(1) *Hieron. ad Oceanum de Fabiolâ.*

tifier les richesses qu'il en tira, il voulut les faire partager aux étrangers, que le zèle ou la curiosité amenoient en foule dans la capitale de la Judée. Peut-être n'étoit-il ouvert qu'au temps de Pâque, fête que les Juifs ne devoient célébrer qu'à Jérusalem. C'est de là, dit Saint Isidore dans ses Etymologies, que fut formé le nom de cet établissement, ξενοδοχειον, hospice pour les étrangers.

L'empereur Justinien construisit à Jérusalem, en 350, le fameux hôpital de Saint Jean, qui a servi de berceau à l'Ordre militaire des chevaliers de Malte. Cet exemple fut suivi par ses successeurs, avec tant d'émulation, qu'on voyoit à Constantinople, selon M. Ducange, dans son Commentaire sur l'Histoire Byzantine, jusqu'à trente-cinq établissemens de charité. Aucune espèce d'hospice ou d'hôpital n'avoit été oubliée (1): les malades,

(1) J'ai rassemblé ici sous leurs acceptions communes, les différens noms donnés aux hôpitaux dans l'Histoire Byzantine et les anciennes Chartes.

Nosocomium. Receptaculum Ægrotorum.

Xenodochium, *Xenon*, *Lobotrophium*. Peregrinorum et Exterorum receptaculum.

Ptochium, *Ptochodochium*, *Ptochotrophium*. Pauperum et mendicantium Hospitium.

Brephotrophium. Locus infantium pauperum educationi dicatus.

les pauvres, les vieillards sains ou infirmes, les étrangers, tout âge en un mot, tout sexe y trouvoient des soulagemens et des remèdes. Des hôtelleries gratuites y offroient une retraite sûre et commode aux voyageurs, et préparoient ces magnifiques caravanserais, qui sont l'objet de l'admiration des Européens, accoutumés à des hôtelleries mesquines et très-dispendieuses.

Ces établissemens admirables, qui tenoient à l'essence de la religion chrétienne, étendirent son empire avec la plus grande rapidité. Ils firent déserter les temples des Idoles pour courir aux églises, dont la principale étoit accompagnée dans chaque ville d'hospice ou d'hôpitaux. Une Lettre de l'empereur Julien confirme ce que j'avance. On l'y voit occupé à rétablir le Paganisme, et à prendre pour cet effet les moyens qu'il croyoit avoir été employés par les premiers Chrétiens. « Nous « ne faisons pas (écrit-il à Arsace, souverain « Pontife de Galatie) assez d'attention aux « moyens qui ont contribué le plus à étendre

Orphanotrophium. Locus Orphanis sacer.

Gerocomium, Gerontocomium. Locus in quo senes tùm valetudine, tùm senio confecti aluntur.

Pandochæum. Diversorium gratuitum, nunc *Caravanserais.*

Morotrophium. Amentium et Nepotum receptaculum.

« le Christianisme; je veux dire l'humanité,
« les secours envers les étrangers, et les soins
« empressés pour la sépulture des morts.......
« Etablissez donc dans les villes grand nombre
« d'hospices, pour y recevoir les étrangers;
« non-seulement ceux de notre religion,
« mais tous indistinctement : et, s'ils ont be-
« soin d'argent, que nos bienfaits leur en
« fournissent abondamment. » Nous apprenons la même vérité de Saint Augustin, qui dit que les hospices ont reçu des noms nouveaux........ mais qu'ils ont pour base la vérité même de la religion.

Les premiers rayons du Christianisme éclairèrent à Rome et dans l'Orient la fondation des premiers hôpitaux : ce fut aussi par ces religieux établissemens que la piété des Rois français commença à se signaler. L'antiquité de l'Eglise de Lyon fut-elle la cause de la préférence en ce genre que lui donna le roi Childebert sur Paris même, devenu par son séjour ordinaire la capitale du royaume? Le cinquième Concile d'Orléans, tenu vers le milieu du sixième siécle, parle fort au long de cet hôpital, qui surpasse tous les autres par la salubrité et l'étendue de ses bâtimens; j'avance même qu'il les a tous précédés.

Les villes, il est vrai, de Reims et d'Autun semblent revendiquer le même honneur. Mais la première ne fonde ses prétentions que

sur des présomptions frivoles; et la seconde sur des titres supposés. L'historien de l'Eglise de Reims, qui écrivoit en 1666, s'étayoit du testament de l'évêque Bennadius, mort en 449, pour prouver que Reims avoit un hôpital du vivant même de ce Pontife. Le flambeau de la critique fait évanouir ces prétentions. Les écrivains d'histoires particulières telles que celles des villes, des provinces ou des maisons illustres, ont un défaut qui leur est commun à tous. Ils voient toujours dans les titres ou preuves qu'ils allèguent, ce qu'ils ont envie d'y voir. Celui de Reims est principalement dans ce cas. Voici les paroles de Bennadius : il assigne entre autres legs, *tres solidos sanctimonialibus et viduis in matriculâ positis*. Donc il y avoit alors un hôpital? Conclusion vraie, si le mot *matricula* ne s'employoit que pour les maisons de charité. Mais le même historien rapporte ailleurs un acte, dans lequel les chapelains de la Métropole sont appelés *Matricularii*. J'inférai de là que ces veuves étoient de pieuses femmes qui se vouoient au service des églises, ou même, des diaconesses; lorsqu'ayant consulté le Glossaire latin de M. Ducange, j'y trouvai, entre autres acceptions du mot *matricula*, celle que j'ai donnée ci-dessus, et de plus cette acception appliquée au passage même du Testament de Bennadius.

Quant à ce qui regarde l'hôpital d'Autun, son antiquité et le privilége qui lui fut accordé par Grégoire-le-Grand, la discussion est plus délicate : avant de l'entreprendre, je dois avertir que le savant André Duchesne dit dans son Histoire des Papes, édition de 1653 : « Que ce privilége regardoit un hôpital bâti « dans la ville d'*Agaunum*, aujourd'hui « Saint-Maurice en Chablais. » Je n'ose voir dans ce passage une méprise de la part d'un homme aussi instruit et aussi éclairé; il est cependant le seul qui l'ait attribué à l'hôpital d'*Agaunum*. D'ailleurs la Martinière, qui s'étend assez au long sur une ville si peu considérable, ne dit pas un mot d'un hôpital, que cette antiquité et la singularité de ce privilége rendroient aussi recommandable.

Celui d'Autun fondé, à ce qu'on prétend, par la reine Brunehaut et l'évêque Siagrius, sur la fin du sixième siécle, reçut du pape Grégoire I, un privilége de confirmation très-ample et très-étendu. On y remarque entre autres choses extraordinaires, la clause insérée contre les rois, princes, ou pontifes qui troubléroient cet hôpital dans la possession de ses biens. La peine de déposition est encourue par eux *ipso facto*. De plus, l'abbé de cette maison ne pourra être jugé, en cas de

délit, que par six évêques, non-compris celui d'Autun, son ordinaire.

Les savans ont été fort partagés sur l'authenticité de cette charte, qui constate seule l'antiquité de l'hôpital d'Autun. Les uns l'ont admise comme un acte très-légitime; les autres n'ont pas hésité à la rejeter comme fausse et fabriquée deux ou trois siécles plus tard. Un troisième parti a voulu s'ériger en conciliateur; il s'est contenté de reconnoître l'interpolation, et d'avouer l'insertion postérieure des deux clauses révoltantes que je viens d'énoncer. M. de Goussainville, qui a donné la première édition des Œuvres de Grégoire-le-Grand avec de savantes notes, rejette absolument ce privilége, et combat victorieusement les raisons qui peuvent infirmer son sentiment. Le Père Mabillon, au contraire, s'est efforcé d'en assurer la validité; et les Bénédictins qui ont donné, en 1705, la grande édition de Grégoire I, ont renchéri sur leur docte confrère. Ils s'étayent principalement de l'autorité des manuscrits de Saint Grégoire, conservés au Vatican, et de celui qui étoit à Saint Remi de Reims, avant l'incendie qui a ravagé cette précieuse collection. Ils appuyent ensuite sur la nécessité où se trouvoit Grégoire d'employer des menaces nouvelles et une formule inusitée, pour

complaire à la reine Brunehaut, à laquelle il témoigne dans toutes ses lettres un grand attachement et une estime sincère. Mais l'abbé de Launoy, Maimbourg et M. de Goussainville, prouvent la supposition par l'éloignement que Saint Grégoire a toujours marqué pour les formules extraordinaires, ou contraires aux canons que cet acte viole en plusieurs endroits; par le silence du diacre Jean, historien exact qui n'omet aucun des plus légers faits de la vie de ce pape, et enfin par l'impossibilité où l'on a toujours été de montrer une seule copie de ce bref munie de sceau ou de signature. Après toutes ces considérations, je n'hésiterai pas à rejeter le privilége, et à nier conséquemment l'antiquité prétendue de l'hôpital d'Autun; en sorte que celui de Lyon sera toujours reconnu pour le plus ancien, et sa fondation précédera au moins d'un siécle celle des hôpitaux de Reims et d'Autun.

La supposition de cet acte et l'abus qu'on en a fait dans les siécles suivans, doivent nous faire sentir tout le prix de la critique. Lorsqu'en effet après quatre cents ans, Hildebrand excommunia, déposa de la souveraineté, Henri IV, empereur d'Allemagne, qu'il dispensa ses sujets du serment de fidélité, et interdit la victoire à ses armes; entre autres raisonnemens absurdes, il allégua pour

sa justification la clause du privilége d'Autun, ignorant que cet acte étoit supposé, et que dans le cas même où il eût été vrai, un abus n'en peut légitimer un autre.

Peu de temps après ces trois établissemens, Paris jouit du même avantage : car le Père Dubreuil, et les autres historiens de la capitale s'accordent à rapporter la fondation de son grand hôpital à l'an 638, ou peu après. On y conserve encore les statuts composés en 1220. Ils ne contiennent de remarquable, que la défense expresse faite aux soeurs et aux frères qui le desservoient, de coucher sans vêtemens, leur enjoignant de coucher revêtus de *chemises*. Etoit-ce donc l'usage des Français du treizième siécle de passer ainsi les nuits? Voici ce qui peut résoudre cette question pour l'affirmative. Le dominiquain *Jean de Fano*, qui vivoit dans le même temps, c'est-à-dire en 1279, dit dans sa glose sur le chapitre *Manifestum est ita*, du décret, qu'une femme ne peut accomplir que du consentement de son mari les voeux qui peuvent lui déplaire; tels sont ceux, dit-il, de garder la continence, de jeûner hors les temps prescrits, et *in camisiâ jacere*.

Les hôpitaux se multiplièrent depuis en France, et la protection spéciale de nos rois y contribua autant que leurs libéralités. Le

recueil de leurs capitulaires en contient un grand nombre qui les assujettisent à une administration uniforme. Dès le règne de Charle-le-Chauve, on voit fréquemment la distinction des hôpitaux royaux et non royaux : ce qui annonce leur grand nombre. Les siécles suivans ne rallentirent point la piété de nos rois, et la *grande conférence sur les ordonnances* en rapporte une de 1274, qui assure aux religieux Grammontains de l'hôpital de Saint-Maixent en Poitou, l'aumône ordinaire de nos princes. Elle consistoit à faire réserver tous les jours dans leurs voyages la dixième partie du pain servi dans toute leur cour, et à l'attribuer à l'hôpital le plus prochain. Saint Louis ne fit, par cette ordonnance, que confirmer l'usage immémorial de ses prédécesseurs.

Tel fut l'établissement des principaux hôpitaux : on ne trouve rien ensuite jusqu'à nos jours qui puisse satisfaire notre curiosité en ce genre. J'ajouterai cependant encore une réflexion avant de finir. J'ai dit que le despotisme étoit un obstacle à l'établissement des hôpitaux, et cependant, au rapport de M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothéque Orientale,* les Musulmans ne bâtissent aucune mosquée, sans y joindre un *medressech* ou collége, et un *timarkhaneh,* ou hôpital. Seuls entre tous les peuples de l'Orient, pliés sous

le joug du despotisme, ils ont admis ces charitables institutions. Mais on voit assez qu'ils doivent cet usage à la conformité des préceptes de l'Alcoran sur la charité et l'aumône, avec ceux de la religion divine que nous professons. Les autres nations de cette vaste partie du monde n'offrent, comme je l'ai dit, que des *caravanserais*, dans lesquels on trouve un gîte gratuit, mais aucune retraite pour les malades; je n'en excepte pas les Chinois, cette nation dont on ne cesse d'exalter la sage politique réelle ou prétendue.

HISTOIRE.

Lettre *inédite de Fénélon, relative à son Livre des* Maximes des Saints, *publiée, d'après le Manuscrit autographe, par* M. Champollion-Figeac, *membre correspondant de la Société royale de Goettingue,* etc.

« Il a été donné à quelques hommes de « génie, d'imprimer à leurs ouvrages un « caractère de force et de grandeur qui « subjugue l'esprit et commande l'admira- « tion; mais Fénélon seul a eu le singulier « bonheur de trouver des amis dans tous « ses lecteurs......

« En lisant ses Ecrits et surtout ses Lettres, « on croit vivre avec lui; il révèle, sans le « vouloir, le secret de toutes ses vertus : « on admire la supériorité de son génie; « mais on est encore plus touché des charmes « de son caractère. »

On trouve dans ce passage que j'emprunte à l'éloquent historien de Fénélon (1), des

(1) M. De Bausset, ancien évêque d'Alais, conseiller titulaire de l'Université impériale, à qui

motifs suffisans pour communiquer au Public les Ecrits encore inédits laissés par ce prélat illustre. Ses Lettres ont un charme tout particulier, parce qu'il pensoit, pour ainsi dire, avec son cœur. Chaque ligne y respire l'enthousiasme de la vertu.

La Lettre que je publie aujourd'hui, extraite des Recueils manuscrits de la Bibliothéque publique de Grenoble, est écrite toute entière de la main de Fénélon, et se rapporte à l'une des époques les plus mémorables de sa vie.

Vers la fin de janvier 1697, son ouvrage intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure* (1), fut rendu public (2). On sait avec quel empressement il fut reçu, avec quelle véhémence il fut attaqué; la cour et la ville prirent parti dans cette affaire avec une égale passion; l'illustre Bossuet accusa de fanatisme l'illustre Fénélon; Madame de Maintenon qui jusques-

j'ai eu l'honneur de communiquer ce Mémoire, et dont le suffrage m'a déterminé à le rendre public. Tous les passages qui y sont distingués par des guillemets, sont copiés de son *Histoire de Fénélon*. Paris, 1808, 3 vol. in-8.°.

(1) Paris, Aubouin, Emery, Clousier, 1697; un vol. in-12.

(2) *Histoire de Fénélon*, I, 358.

là lui avoit été fort attachée, le condamna publiquement; ses amis les plus dévoués parurent céder à la prévention générale, et rien ne le défendit dès-lors dans le cœur de Louis XIV (1).

Attaqué de toutes parts, Fénélon prit le parti de soumettre son Livre au jugement du Pape; et, avec l'agrément du Roi, il l'adressa au S. P. le 27 avril 1697 (2), en prenant l'engagement formel d'obéir au jugement de la Cour de Rome. Il ne s'en tint pas à cette première résolution; il voulut encore faire examiner son Livre par les Théologiens les plus éclairés, et consentit à conférer sur ce sujet avec celui des évêques de France qui étoit le plus prononcé contre ses *Maximes*. Mais on exigea de lui une rétractation; il s'y refusa, et, le 25 juillet, il demanda au Roi la permission d'aller à Rome. Quatre jours après, il pria Madame de Maintenon d'appuyer sa demande auprès du Roi, et le premier août, il reçut du Monarque l'ordre de quitter la Cour, de se

(1) *Histoire de Fénélon*; t. 1.

(2) La traduction de la Lettre latine, écrite par le Pape, en réponse à la Lettre d'envoi de Fénélon, donne pour date à celle-ci le 28 avril, dans les Œuvres de Bossuet, t. XIII, p. 311. [Paris, Lamy, 1788, in-4.°].

rendre dans son diocèse, et la défense d'en sortir.

Fénélon partit de Versailles le lendemain 2 août, ne s'arrêta dans Paris que vingt-quatre heures, quitta cette capitale le 3 du même mois; et, dès ce moment, on voit s'établir, entre deux grands évêques, « cette « trop mémorable controverse dont le chan-« celier d'Aguesseau nous donne une juste « idée, par un parallèle aussi ingénieux « qu'intéressant (1). »

Fénélon avoit obéi aux ordres de Louis XIV. « Aussitôt que le duc de « Bourgogne fut instruit de l'exil de son « précepteur, il courut se jeter aux pieds « du Roi son grand-père; et, dans la tendre « émotion d'un cœur jeune, sensible et « vertueux, il offrit, pour garant de la « doctrine du maître, la pureté des « maximes que le disciple avoit puisées à « son école. Louis XIV fut touché de ce « dévouement naïf et généreux; mais il in-« voqua l'autorité de Bossuet dans cette af-« faire.

« Tous les amis de Fénélon lui restèrent « attachés dans sa disgrace, et on vit alors

(1) *Histoire de Fénélon.* I, 404. — Œuvres du Chancelier d'Aguesseau; t. XIII, p. 176.

« à Versailles un spectacle dont les Cours « sont rarement témoins; la vertu proscrite « et malheureuse défendue jusqu'aux pieds « du trône par l'amitié fidèle et courageuse. « Nulle considération de crainte ou de fa- « veur ne put arracher au duc de Beauvilliers, « le désaveu des nobles sentimens qui l'u- « nissoient à Fénélon; en vain Louis XIV, « dans un éclaircissement particulier qu'il « eut avec lui, voulut lui faire pressentir « le sort qui le menaçoit lui-même;» le duc répondit à Louis XIV avec la respectueuse fermeté que lui commandoient la personne du Roi auquel il devoit tout, et les intérêts d'un ami qu'il ne vouloit pas abandonner.

En partant de Paris, Fénélon avoit écrit au duc une lettre datée du 3 août (1), dans laquelle « se peignoient la candeur de son « ame et le noble courage qu'il opposoit « au malheur. M. de Beauvilliers fit imprimer « sur le champ cette lettre, la présenta lui- « même au Roi, et la répandit à la Cour et « dans le Public. »

Plusieurs prélats se trouvoient alors à Paris; l'évêque de Blois, Nicolas de Ber-

(1) *Œuvres choisies de Fénélon*; Paris, an 7, t. 6, p. 360.

thier (1), né pour ainsi dire compatriote de Fénélon, étoit aussi son ami. Dans l'état où se trouvoient ses affaires, comment ne pas concevoir pour lui des inquiétudes qu'un véritable attachement rendoit encore plus vives? L'évêque de Blois ne cacha pas à Fénélon celles qu'il ressentoit; il ne lui déguisa pas non plus son sentiment sur l'Ecrit du 3 août. C'est à ce sujet qu'il lui adressa de Paris, le 15 du même mois, une Lettre où l'on remarque toute la tendresse et toute la franchise de la véritable amitié : je la transcris ici d'après la minute originale que j'ai sous les yeux, et qui sort aussi des cartons de la Bibliothéque de Grenoble (2).

« A Paris, le 15 aoust 1697. »

« *A Monsieur de Cambray.* «

« Vous jugez bien, Monseigneur, combien « je suis affligé sur votre sujet. Vous savez ce

(1) Il fut le premier évêque de Blois. Nommé par le Roi le 22 mars 1693, institué le 4 juin suivant, sacré par le cardinal de Noailles le 15 septembre 1697, il ne fit son entrée à Blois que le 26 juin 1698: il y mourut en 1719.

(2) Un Recueil manuscrit, n.° 4463 de la même

« que je pense de votre Livre; je n'ay pu
« vous le dissimuler, et vous n'ignorez pas

Bibliothéque, renferme un grand nombre de pièces relatives à la controverse dans laquelle Fénélon fut engagé. On y remarque des copies de diverses Lettres écrites de Rome par l'abbé Bossuet à son oncle, l'illustre évêque de Meaux; elles peuvent servir à rectifier plusieurs erreurs qui se sont glissées dans l'impression de ces mêmes Lettres insérées dans le Recueil des Œuvres de Bossuet; nous n'en citerons ici qu'un exemple: tome XIII de ces Œuvres, Extrait d'une Lettre de M. l'abbé Bossuet à son oncle, on lit, page 282: *Sa Sainteté. . . . . . . me répéta tout ce qu'elle avoit dit à M. le cardinal de Janson; que vous étiez le premier évêque de l'Eglise. . . . . . . Il* (le Pape) *me répéta cinq ou six fois : nous le portons dans notre cœur. C'est la même expression dont il se servit après avec moi*, EN ME PARLANT DE MOI. La copie manuscrite porte, au contraire: c'est la même expression dont il se servit avec moi, EN PARLANT DU ROY. Les convenances appeloient cette correction. Le même Recueil contient encore 1.°, une Lettre du P. Lacombe à M. l'évêque de Tarbes, dans laquelle il fait connoître les auteurs de plusieurs ouvrages qui lui étoient attribués; 2.° l'original de la Lettre de cachet qui exila Madame Guyon à Sueure (élection de Blois, aujourd'hui *Seure* et *Seur*). Cette Lettre est ainsi conçue: *De par le Roy. Il est ordonné à la Dame Guyon de se rendre dans la maison des Forges, près Sueure, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre, à peine de*

« la part que je prens dans ce qui vous « regarde personnellement. J'ay été bien « fâché de ne pouvoir avoir l'honneur et « la consolation de vous voir, lorsque vous « êtes passé ici, en vous en allant à Cam- « bray. On ne parle que de votre Lettre « du 3.ᵉ août, que vous avez laissée en « partant, dont on distribue des copies « avec beaucoup de soin et d'empresse- « ment à toutes les portes. Tout le monde « remarque que ceux que vous exhortez « si fort par cette Lettre à demeurer en « paix et à s'abstenir de toute industrie « humaine, suivent peu vos conseils, et « que pendant que vous recommandez si « expressément le silence, ils multiplient « prodigieusement vos paroles par la mul- « tiplication de ce dernier Ecrit duquel « d'ailleurs on n'est point content. Je ne « say ce que Messeigneurs de Paris (1),

désobéissance. Fait à Versailles, le 15 septembre 1706. Louis. *Phelipeaux.* Au revers de cette Lettre, on lit ce qui suit, écrit de la main de Madame Guyon. *Je reconnois que le présent ordre du Roy m'a été communiqué par Monseigneur l'esvesque de Blois auquel je promets d'obéir avec tout le respect qui luy est deu.*

De la Mothe.

(1) Le cardinal de Noailles.

« de Meaux (1) et de Chartres (2) en di-
« sent ou en pensent; je ne les ay point
« veus du tout depuis que la Lettre court;
« mais je say bien que le bruit le plus
« commun sur cela est que sous une appa-
« rance de soumission au Pape, vous vous
« réservez tous les faux fuyants nécessaires
« pour ne vous y soumettre jamais, en
« déclarant, comme vous le faites, qu'au
« cas que l'on condamne votre Livre, vous
« demanderez sur quelles propositions pré-
« cises, et encore sur quel sens de ces
« propositions tombera la condamnation,
« qui est un moyen seur de l'éluder. Tout
« cela fait, Monseigneur, un très-mauvais
« effet pour vous dans le monde, et me
« jette dans la dernière tristesse. Mais ma
« peine seroit encore plus grande si je ne
« vous le découvrois avec la même tendresse
« avec laquelle je vous ai parlé sur cette
« même matière dès le commencement.
« Pardonnez, Monseigneur, cette décharge
« de cœur à mon attachement tendre et
« sincère. Je vous ay toujours présent dans
« mes prières et surtout à l'autel. Je vous
« demande la même part dans les vôtres

(1) Bossuet.

(2) M. Godet Desmarais.

« et la justice de croire que homme au « monde ne s'intéresse plus vivement que « moi, et n'est plus cordialement et plus « respectueusement, etc. »

Cette Lettre de M. de Blois fait connoître exactement l'état où étoient les esprits à Paris et à la Cour, après le départ de Fénélon, et lorsque sa Lettre au duc de Beauvilliers fut rendue publique. En passant à Paris, lorsqu'il partit de Versailles pour se rendre à Cambray, Fénélon ne vit point l'évêque de Blois, qui s'en plaint dans la Lettre qu'on vient de lire; mais Fénélon ne vit pas non plus un autre ami non moins cher à son cœur, M. Tronson. « Je m'ab« stiens, écrivit-il à celui-ci le jour même « de son départ, je m'abstiens, Monsieur, « de vous aller embrasser pour ne vous « commettre en rien. » Le motif de cette résolution, fondée sur le sentiment d'une délicate circonspection, le justifie sans doute auprès de l'évêque de Blois, comme il le justifia auprès du supérieur de Saint-Sulpice; mais Fénélon ne put qu'être affligé, en lisant la Lettre de l'évêque de Blois, de l'entendre lui répéter l'accusation de n'avoir montré qu'une apparence de soumission aux sentimens de la cour de Rome, et d'avoir nourri dans son esprit le secret espoir d'en

éluder la décision par de subtiles interprétations, ou par de faux fuyans également condamnables. Cependant il avoit dit formellement dans cette célèbre Lettre du 3 août, adressée au duc de Beauvilliers, « que si le Pape condamnoit son Livre, « il seroit le premier à le condamner et « à faire un mandement pour en défendre « la lecture dans le diocèse de Cambray; « il ajoutoit qu'il demanderoit au Pape « qu'il eût la bonté de lui marquer pré- « cisément les endroits qu'il auroit con- « damnés, et les sens sur lesquels porteroit « sa condamnation, afin que sa souscrip- « tion fût sans réserve et qu'il ne cou- « rût aucun risque ni de défendre, ni « d'excuser, ni de tolérer le sens con- « damné (1).» Ce sont ces mêmes sentimens de soumission et cette même bonne foi, c'est ce même désir d'être éclairé dans sa conduite et dans ses opinions, que l'on trouve dans sa Réponse à M. l'évêque de Blois; c'est une douce mélancolie, une pieuse résignation, une aimable candeur, et toute l'humilité dont il faisoit profession; merveilleux assemblage qui, dans un homme comme Fénélon, pénètre d'une véritable ad-

(1) *Histoire de Fénélon*; t. I, p. 414.

miration pour son caractère, et d'un juste respect pour sa mémoire. Voici cette Lettre, transcrite fidèlement d'après l'original qui est tout entier de sa main.

Lettre de Fénélon à M. l'Evêque de Blois.

« A Cambray, 21 aoust. »

« Je ne suis pas surpris, mon cher Pré-
« lat, du tour qu'on donne à ma Lettre,
« car je suis accoutumé à l'injustice. Celle-
« là paroîtroit étrange, si on vouloit ou-
« vrir les yeux. Je dis absolument d'un
« côté que je condamnerai mon Livre, dès
« que le Pape le condamnera ; de l'autre,
« je dis que je ne me contente pas de la
« condamnation de mon Livre, s'il mérite
« d'être condamné, mais que je le supplierai
« encore de faire des décisions précises sur
« cette matière. Je crains de me trom-
« per, je veux savoir précisément ce qu'il
« faut croire et ce qu'il faut rejetter. Plus
« on est de bonne foi dans l'obéissance,
« plus on veut savoir précisément en quoi
« il faut obéir. Je ne demande point des
« raisons sur lesquelles je puisse chicaner.
« Je ne demande que des décisions préci-

« ses et absolues. Est-ce éluder l'obéissance « que de craindre de n'y être pas assez « assujetti? Est-ce être de mauvaise foi que « de demander une règle qui ne laisse « rien ni à la subtilité ni à la prévention? « N'est-il plus permis de vouloir savoir jus- « qu'où on doit obéir, pour obéir aveuglé- « ment dans toute l'étendue de l'obéissance? « On veut empoisonner toutes mes paroles; « quoi que je dise et quoi que je fasse, il « faut que j'aye tort. Ce qui m'en console « est que Dieu le permet, et qu'il faut « adorer tout ce qu'il fait pour nous hu- « milier. J'avoue que je ne m'embarrasse « guères de tous ces discours. J'attends en « paix la décision du Pape. S'il condamne « mon Livre, je le condamnerai très-sim- « plement, et il n'en sera plus question. « Je ne lui demanderai jamais des déci- « sions pour relever indirectement mon « Livre. Ce que je lui demanderai toujours « de bonne foi, c'est de m'apprendre ce « que je dois penser et enseigner. Les cri- « tiques envenimés ne m'empêcheront pas « de lui faire cette demande pour mon « besoin avec docilité et soumission. Par- « don, mon cher Prélat, d'une si longue « Lettre. Je vous remercie de vos prières, « dont j'ai grand besoin, et je puis vous

« assurer que je ne cesserai jamais de vous « être dévoué avec respect et attachement. »

Fr. Arch. duc de Cambray.

Au dos est écrit. *M.gr l'Ev. de Blois.*

De semblables protestations, publiquement connues par la Lettre du 3 août, et plusieurs fois renouvelées dans ses intimes communications avec ses amis, n'empêchoient pas les censeurs de Fénélon de répéter *qu'il avoit l'intention d'éluder une condamnation générale, et de préparer des défaites à son obéissance.*

Fénélon voulut les réduire au silence, en adressant à M. de Beauvilliers sa *seconde Lettre à un ami*, dans laquelle il répète presque textuellement la plupart des assurances qu'il avoit données à M. de Blois; et, lorsqu'après deux années d'hésitations et d'incertitudes; lorsqu'après l'examen approfondi du Livre *des Maximes*, fait par dix examinateurs qui ne retirèrent de soixante-quatre congrégations tenues dans l'espace de quinze mois, que le même partage d'opinion qu'ils avoient manifesté avant l'examen; lorsqu'enfin, après un grand nombre de délibérations des cardinaux du Saint-Office, et sous l'influence des mêmes intrigues qui, à Rome, suscitoient

des ennemis à Fénélon, à Versailles, faisoient éloigner de la Cour ses amis les plus fidèles et lui faisoient enlever à lui-même le titre et la pension de précepteur des enfans de France, le Pape Innocent XII, en même temps qu'il donnoit publiquement à Fénélon les témoignages les plus honorables de sa bienveillance et de sa satisfaction, eut prononcé la condamnation du Livre des *Maximes;* on vit le vertueux archevêque de Cambray fournir une preuve éclatante de sa bonne foi, de la vérité de ses sentimens, en s'empressant de déclarer, dès le lendemain du jour qu'il en eut reçu la permission du Roi, qu'il adhéroit *simplement, absolument* et *sans ombre de restriction* au bref qui condamnoit son Livre; il en défendit la lecture dans son diocèse. Le mandement qu'il publia sur ce sujet ne laissa dans l'esprit des personnes qui n'avoient pas cédé à d'injustes préventions, aucun doute sur la soumission entière et absolue de Fénélon; mémorable exemple qui, à Rome comme à la Cour de Versailles, excita la plus grande admiration, fit placer Fénélon condamné bien au dessus de l'archevêque et duc de Cambray, et montra l'homme religieux dans son humble résignation, bien supérieur à l'homme de génie qui avoit su élever jusqu'à la hauteur

de ses destinées un prince héritier présomptif de toutes les grandeurs de Louis XIV.

Ainsi se réalisèrent les promesses faites par Fénélon à l'évêque de Blois, dans la Lettre qu'on vient de lire: elle accroît le nombre de celles où Fénélon, dans les épanchemens de l'amitié, comme dans les écrits qu'il destinoit à l'instruction de son siécle, a su répandre un charme séduisant qui nous fait chérir sa personne, remplit le cœur des plus douces émotions, maîtrise, subjugue l'ame, et nous entraîne à la vertu.

PHILOLOGIE.

OBSERVATIONS *philologiques sur l'Hiéron* (1) *et le Déme de Colone et de ses environs* (2); *suivies de la traduction, avec notes, de l'intermède où le Chœur fait à OEdipe la description de Colone.*

LE nom et les malheurs de Sophocle qui, poursuivi par des fils ingrats, semble se

(1) Je donnerai un Mémoire où j'essayerai d'établir la nécessité de franciser le mot *Hiéron*, enceinte sacrée. Voy. le *Mercure*, avril 1811.

(2) Le Rapport fait au nom de l'Institut, sur ma *Géographie ancienne considérée par époques*, contient une analyse de ces observations, mais qui ne peut tenir lieu de la dissertation entière. J'aurai occasion, ailleurs, d'exposer mes idées sur ma *Géographie ancienne*, et sur le plan que j'ai suivi. Je ne parlerai ici que de tout ce que je dois à M. Barbié du Bocage qui, non content de m'encourager dans cette difficile entreprise, a eu la bonté de me dessiner lui-même huit à dix cartes, dont deux d'après mes Mémoires. Celles qu'il n'a pas dessinées ou fait dessiner sont réduites d'après ses cartes, que j'ai dû, pour bien des raisons, prendre pour base de mon travail, de préférence à celles de Danville. Les cartes que j'annonce offriront des différences très-considé-

mettre lui-même en scène, et se peindre (1) dans son Œdipe à Colone, ont rendu célèbres et l'Hiéron et le Dême de Colone qu'il habitoit, et où il place la scène d'Œdipe chassé de ses états, et réduit à porter dans l'Attique sa dépouille mortelle, laquelle rendroit vainqueur le peuple qui la posséderoit : circonstance d'un grand intérêt pour les Athéniens que la puissance des Thébains commençoit à inquiéter.

La description pittoresque (2) que fait Sophocle du Dême *Colone*, ce beau morceau, qu'Œdipe accusé d'imbécillité lut à ses juges, pour leur prouver la vigueur de son esprit, intéressera les amateurs du genre descriptif, mais principalement et les antiquaires et les géographes, à qui elle offrira des détails topographiques d'autant plus intéressans que celui qui les donne, habitoit le lieu même qu'il décrit. Guidés par le texte même de Sophocle, nous entrerons avec lui dans l'Hiéron de Colone (*Hiéron de Neptune*), et nous en considérerons quelques monumens et les diverses

rables, lesquelles proviennent de la différence des époques que j'envisage.

(1) Voy. le *Sophocle* de M. Bothe, de Berlin, t. 2, p. 11, 12.

(2) Elle se trouve à la fin de ces Observations.

localités. Sortant ensuite de l'Hiéron avec Sophocle, nous offrirons nos conjectures et sur la voie mystique d'Eleusis, et sur les deux chemins qui semblent conduire de Colone à Thèbes, et sur la route que suivirent et Créon et les complices de son enlèvement. Nous trouverons, soit dans le texte de Sophocle, soit hors de son texte, les matériaux nécessaires à nos recherches.

M. l'abbé Sallier, dans un Mémoire sur l'Œdipe à Colone de Sophocle, entreprend d'examiner, 1.° en quel temps Sophocle a composé sa tragédie; 2.° quel est le lieu de la scène; 3.° quel est le mérite de cette tragédie. Digne de sa réputation dans les première et troisième sections, M. Sallier néglige ce qui concerne la topographie de Colone. J'ai en conséquence jugé utile, ce travail absolument neuf, et d'ailleurs analogue à mes études sur la Géographie ancienne considérée par époques. J'entre en matière.

Il existoit, dit Meursius (p. 56, édit. de Leyde, in-8.°), d'après de nombreuses autorités, deux *Colone*; l'un dans Athènes, l'autre hors d'Athènes. Celui de la ville s'appeloit ἀγοραῖος; l'autre, surnommé ἱππεὺς, ἵππιος et ἱππότης, étoit, selon Harpocration, au mot Κολωνίτας, près de l'Hiéron de Neptune. Mais Thucydide (8, 67) appelle

Colone, même l'Hiéron de Neptune : c'est-à-dire, qu'il regarde les habitations et les habitans de Colone, comme un accessoire de l'Hiéron, antérieur soit aux habitations soit aux habitans. C'est ainsi que l'Hiéron de Pytho fut antérieur aux habitations des Delphiens.

Des dénominations Κολωνὸς, *ἱππεὺς*, *ἵππιος* ou *ἵππειος*, *ἱππότης*, je trouve la seconde dans Pausanias (*Attic.*, ch. 30); la troisième, dans les *Phœnissiennes* d'Euripide, v. 1701, où nous lisons, *ἱερὸς* Κολωνὸς, *δώμαθ' ἱππείου θεοῦ*, *sacer Colonus*, *domus equestris Dei;* la quatrième, dans ce vers 60 de Sophocle :

Τόνδ' ἱππότην Κολωνὸν εὔχονται σφίσιν ἀρχηγὸν εἶναι, etc.

Le savant M. Bothe voit, dans *ἱππότην Κολωνὸν*, un héros appelé *Colonus* (1). Mais *κολωνὸς*, *hauteur*, désigne, je crois, la position du lieu (2), et l'épithète *ἱππότης*, *le Dieu Equestre*, c'est-à-dire *Neptune.*

Colone étoit à dix stades environ (demi-

(1) *De hoc heroe Colono aliunde non magis scio quam de Halope suprà in vitâ;* t. 2, p. 99, édit. de son Sophocle.

(2) *Locus Atticæ editus.* Voy. la note sur le vers 1701 des *Phœn.* d'Eurip.

lieue et plus) de la ville d'Athènes. Au lieu de *δέκα σταδίους*, un manuscrit donne *σταδίους δ'*, ce qui signifieroit, *distant de quatre stades.* Mais, négligeant cette variante d'un seul manuscrit, nous adopterons, avec M. Barbié, la première distance appuyée sur des opérations trigonométriques faites par M. Foucherot, correspondant de l'Institut; lesquelles répondent aux doutes du savant M. Bothe, de Berlin (1).

Arrivé à Colone, Œdipe, qui ignore le nom du lieu où il s'est arrêté, interroge un Coloniate (v. 33, 37, 38) *τίς ὁ χῶρος*, *quel est ce lieu* (2)? Celui-ci lui répond: « Il n'est permis ni de l'habiter, ni d'en ap-« procher; il est au pouvoir des redou-« tables Déesses, filles de la Terre et de « l'Erèbe (v. 39, 40.).

Un Oracle lui avoit prédit que sa vie finiroit dans l'enceinte sacrée des Euménides (v. 85, *sq.*). A peine a-t-il entendu le mot du Coloniate, qu'il croit l'Oracle accompli,

(1) Selon M. Bothe, Colone touchoit presque à la ville. (Voyez sa note, dans Sophocle, *OEd. C.*, v. 14): en conséquence, il remplace, v. 307, *μακρὰ* par *μικρὰ*; mais voyez mes notes sur l'*OEd. C.*

(2) Les citations sont faites d'après l'édition de Duplan qui représente celle de MM. Capperonnier et Vauvilliers.

et adresse cette prière aux Euménides : « Puissent-elles accueillir un malheureux « suppliant d'un regard assez propice pour « que je ne quitte plus ce lieu (1)! »

A ce mot, le superstitieux Coloniate, ne persistant plus dans son ordre de sortir, déclare qu'il va consulter ses concitoyens.

Œdipe alors le voyant adouci, lui demande des détails sur le lieu où il est: *τίς δ' ἔσθ' ὁ χῶρος δῆτ' ἐν ᾧ βεβήκαμεν* (v. 53.):

Le Coloniate lui répond : « Tout ce lieu « est sacré : le vénerable Neptune y règne. « On y rend aussi des hommages au Dieu « du Feu et au Titan Prométhée. L'endroit « que vous foulez aux pieds, s'appelle « dans ce pays la Voie d'airain, le Rem- « part d'Athènes. Les campagnes voisines « se glorifient d'avoir pour Archegète (c'est-

(1) Ἀλλ' ἵλεῳ μὲν τόνδ' ἱκέτην δεξαίατο, ὡς οὐχ ἕδρας γῆς τῆσδ' ἂν ἐξέλθοιμ' ἔτι (v. 44, 45). MM. Brunck et Bothe traduisent, *utinam ergo propitiæ me accipiant! Quippe ex hoc loco non excessero unquam.* Mais certainement Œdipe ne dit pas : « Je ne sortirai « pas. Mais puissent les Déesses m'être assez pro- « pices pour que je ne sorte pas de ce lieu. » La preuve qu'il n'a pas pris ce ton hardi et tranchant, vis-à-vis des redoutables Déesses, c'est que (v. 87 et ailleurs), il leur adresse une humble prière. Voy. p. 92, n.° 1.

« à-dire, *fondateur*) Colone l'Equestre « dont ils portent tous le nom. »

Χῶρος μὲν ἱερὸς πᾶς ὅδ᾽ ἔστ᾽· ἔχει δέ νιν
Σεμνὸς Ποσειδῶν· ἐν δ᾽ ὁ Πυρφόρος Θεὸς
Τιτὰν Προμηθεύς· ὃν δ᾽ ἐπιστείβεις τόπον
Χθονὸς καλεῖται τῆσδε χαλκόπους ὀδὸς,
Ἔρεισμ᾽ Ἀθηνῶν· αἱ δὲ πλησίον γύαι
Τόνδ᾽ ἱππότην Κολωνὸν εὔχονται σφίσιν
Ἀρχηγὸν εἶναι, καὶ φέρουσι τοὔνομα
Τὸ τοῦδε κοινὸν πάντες ὠνομασμένοι.

Sophocle, v. 55—62.

Ces vers, ainsi que ceux qui les précèdent et les suivent, nous apprennent, 1.° que l'Hiéron (*enceinte sacrée*) où se trouve Œdipe, étoit l'Hiéron de Neptune; 2.° que l'Hiéron de Neptune contenoit plusieurs Hiérons consacrés, l'un aux Euménides, l'autre à Minerve, surnommée l'Hippienne (v. 1125). Mais je n'oserois affirmer l'existence de ce dernier Hiéron (1), quoique le Chœur (*Ib.*) place le nom de Minerve à côté de celui de Neptune.

Ma version dit, de Vulcain et de Prométhée, qu'ils étoient également honorés dans cet Hiéron, et qu'ils y avoient des statues (v. 56, 57). Elle diffère donc de celle de

(1) M. Bothe, t. 2, p. 98, l'adopte.

Brunck qui traduit, *tenet eum verendus Neptunus et ignifer Deus Titan Prometheus,* « Neptune règne dans cet Hiéron ainsi que « le Dieu Prométhée. » Dans cette version de Brunck, Vulcain est oublié. Mais ἐν δ' ὁ Πυρφόρος Θεὸς signifie, *le Dieu qui porte le feu*, c'est-à-dire, *Vulcain se voit aussi dans cet Hiéron* (ἐν, sous-entendu ἐστὶ *est*); mais il n'y est pas seul. A côté de lui et dans le même Hiéron est le Titan Prométhée.

Ce qui me porte à croire que Sophocle fait ici mention de Vulcain et de Prométhée, et non de Prométhée seul, c'est 1.° la scholie du v. 57, suivant laquelle l'épithète Πυρφόρος (*le porte-feu*) désigne Vulcain (Ἥφαιστος).

Cette scholie, annonçant un scholiaste érudit, seroit, toute seule, une grande probabilité. Mais elle recevra une grande force du témoignage d'Apollodore qui nous apprend que Vulcain et Prométhée avoient à l'Académie un autel commun (βωμὸς κοινός); et qu'ainsi très-vraisemblablement, ils se voyoient associés au même honneur dans l'Hiéron de Neptune: association bien naturelle, puisque tous deux ils avoient appris aux hommes sortis de l'état de sauvages, l'art de se procurer du feu pour les besoins de la vie.

L'épithète Θεὸς, du même vers 57, fournira

une seconde preuve de ce que j'avance. Cette épithète me semble mieux convenir au Dieu Vulcain qu'à Prométhée qui n'étoit point au rang des Dieux, et qui ne le devint que dans une circonstance racontée par Apollodore (1).

Prométhée que Sophocle et Juvénal après lui appellent Titan, quoiqu'il ne soit que fils du Titan Hypérion, n'est donc pas celui que Sophocle appelle Θεὸς, car, qu'est-ce qu'un Dieu Titan? L'épithète Θεὸς appartient sans doute à Vulcain, Πυρφόρος Θεός: celle de Titan, à Prométhée, Τιτὰν Προμηθεύς. Philostrate (2), dira-t-on, appelle Prométhée Πυρφόρος, Vulcain ne peut donc se qualifier de Πυρφόρος. Mais, en accordant l'antécédent de l'enthymême, je me croirai fondé à nier la conséquence. Et Prométhée et Vulcain avoient tous deux apporté le feu aux mortels. En considération de ce service, ils avoient tous deux un autel commun. On pouvoit donc très-légitimement leur donner en commun l'épithète Πυρφόρος (*porte-feu*), et même celle de Δαδοῦχος que donne Philostrate à Prométhée seul.

(1) Voy. la Traduction d'Apollodore, par M. Clavier; t. 1, p. 177.

(2) Vies des Sophistes, l. 2; *in Apollon. Athen.*

On voit habituellement dans Vulcain le patron et le Dieu des forgerons et de tous ceux qui travaillent le fer et les autres métaux. Mais pourquoi ne verroit-on pas en lui un Dieu digne de l'épithète Πυρφόρος, c'est-à-dire apportant le feu aux mortels, tantôt pour les rendre heureux et tantôt pour les châtier; et alors on le compare à Mars, armé non de glaives, mais de feux et de flammes. Tel Homère nous le dépeint (1), lorsqu'à la prière de Junon, il s'arme de feux contre le Xanthe. Tel Sophocle nous le représente, dans cette phrase de son Antigone (2): « Animées des fureurs « de Polynice, les légions argiennes avoient « inondé nos campagnes. Aigles avides, « elles sembloient prêtes à dévorer nos « sept portes : mais elles ont fui avant « que leurs entrailles se soyent abreuvées « de notre sang, et que Vulcain, de ses « flammes, eût enveloppé nos tours : » ἔβα πρίν ποθ' ἁμετέρων αἱμάτων γένυσι πλησθῆναί τε καὶ στεφάνωμα πύργων πευκάενθ' Ἥφαιστον ἑλεῖν. Remarquez cette épithète Πευκάενθ', *piceum*, donnée à Vulcain; n'appuye-t-elle pas celle de Πυρφόρος?

(1) *Il.*, 21, 331-367.

(2) V. 110.

De ces divers passages, on peut conclure que l'épithète Πυρφόρος convient à Vulcain.

On pourroit objecter le défaut de copule dans les vers 56, 57; mais on répondroit, avec Zeune et avec M. Sturz (1), que quelquefois cette copule se néglige.

Une plus grande difficulté c'est de connoître l'emplacement de la voie d'airain. Pour y parvenir, revenons à Œdipe et au lieu même où nous l'avons laissé.

On a dit à Œdipe, v. 57, que ses pieds fouloient la voie d'airain; et v. 16, qu'il étoit dans un Hiéron. Mais depuis qu'il y est entré, il n'a pas changé de lieu : la voie d'airain est donc dans l'Hiéron. M. l'abbé Barthélemy est donc probablement inexact, lorsqu'il place cette voie d'airain, uniquement hors de l'Hiéron.

M. l'abbé Sallier (*Mémoires de l'Académie*, t. 6, p. 395) se montre encore plus inexact, lorsqu'il place le *Témenos* (ou Hiéron) des Euménides entre la colline appelée Colone et l'Académie (2). En effet, ce Témenos étoit évidemment renfermé dans l'Hiéron de Neptune.

Ce qui a trompé l'abbé Sallier, c'est qu'il

(1) Voy. son article Καὶ, n.° 16.

(2) L'Académie existoit-elle du temps de Sophocle? Non.

a vu Œdipe sortir du bois (v. 84). Mais, en sortant du bois, et par piété (v. 84) et par déférence aux conseils de son Antigone (v. 166), en obéissant à l'ordre de sortir d'un lieu (v. 156, 175) d'où l'on ne pouvoit approcher sans impiété (v. 125, 162), il a changé de place, mais il n'a pas un seul moment quitté l'Hiéron de Neptune.

Qu'il ne l'ait pas quitté dès le moment où il y est entré, c'est un fait qui se fonde et sur des textes précis et sur le principe de l'unité de lieu, principe respecté des anciens, proclamé par Horace et defendu par Racine dans sa Bérénice.

C'est dans l'Hiéron de Neptune que se passe toute l'action de la tragédie ; c'est dans ce même lieu que se trouve le Chœur dès qu'il a pris possession de la scène. Là Œdipe, dès le moment où il est entré, a demandé aux Euménides, et a obtenu, et d'elles et des Coloniates, la permission d'y rester (1); là Œdipe a vu arriver le Chœur; là, il voit arriver Créon qui lui ravit ses deux filles; là, il voit revenir ses deux filles qui lui sont rendues par la protection de Thésée; là, enfin, Œdipe a trouvé son tombeau.

(1) Lorsqu'on lui ordonne de sortir, quelle crainte ne témoigne-t-il pas (v. 165)? Et lorsqu'il a changé de place et non de lieu, μὴ ἀδικηθῶ, dit-il, v. 170, et v. 268.

M. l'abbé Sallier (*ib.*, p. 396), allant contre le principe de l'unité de lieu que pourtant il défend, prétend que la mort d'Œdipe arrive à quelque distance de l'Hiéron, sans autre témoin que Thésée. Mais, pour démontrer que le tombeau d'Œdipe est dans l'Hiéron même, il suffit de se rappeler, d'une part, ce que nous avons dit, qu'Œdipe, enfermé qu'il est dans l'Hiéron des Euménides, et se rappelant l'Oracle en vertu duquel il y finiroit ses jours, n'a pas un seul moment quitté l'Hiéron; et, d'autre part, qu'averti des approches de la mort, il conduisit lui-même Thésée au lieu qui recevroit sa dépouille, χῶρον αὐτὸς ἐξηγήσομαι, οὗ με χρὴ θανεῖν (1591), *ad locum ipse præibo, ubi fatale est me mori,* « je conduirai moi-même au lieu où le « Destin ordonne que je meure. » Mais c'étoit dans l'Hiéron que sa dernière heure devoit arriver (v. 90-93). Le tombeau d'Œdipe étoit donc dans l'Hiéron même, et non à quelque distance de l'Hiéron, comme le veut M. Sallier.

Un argument tiré de l'usage fortifiera notre sentiment : c'étoit dans les Hiérons qu'on déposoit la cendre des héros. Œdipe venoit d'y porter la sienne. Est-il probable qu'Athènes ait rejeté hors de cet Hiéron une cendre

qui devoit leur procurer à eux tant de bonheur et de gloire, aux Thébains tant de maux?

Et les diverses interprétations du texte et l'usage et le principe d'unité de lieu, tout nous autorise à placer le tombeau d'Œdipe dans l'Hiéron de Neptune.

La description que Sophocle fait de ce tombeau achevera de nous convaincre : écoutons Sophocle (v. 1661 *sq.*).

« A peine arrivé au seuil du gouffre que « des fondemens d'airain attachent aux en- « trailles de la terre, il s'arrête où la voie « se partage en plusieurs branches, près « d'un profond cratère où reposent les « monumens de l'éternelle amitié que se « jurèrent Pirithoüs et Thésée. Il s'assied « à distance égale de ce cratère, de la « roche Thoricie, d'un tombeau de pierre, « et d'un poirier sauvage creusé par les « ans. Il dépouille ses lambeaux; puis, ap- « pelant ses filles, il leur ordonne d'appor- « ter d'un lieu quelconque une eau vive « pour se purifier et faire des libations. « Toutes deux aussitôt courent à la haute « colline de la féconde Cérès, et exécutent « promptement les ordres de leur père. »

Si je ne me trompe, ce passage, et ce qui le précède (1615 *sq.*) et ce qui le suit (1718 *sq.*) indiquent où Sophocle place la tombe d'Œdipe.

L'endroit où s'arrête Œdipe, s'appelle, selon Vauvilliers, et l'un des Scholiastes avant lui, la Voie d'airain, ὁδὸς χαλκόπους, celle dont il a été question, v. 58. On rejette cette explication, parce que, dit-on, ce seroit mal-à-propos changer le lieu de la scène. Et moi aussi, je rejetterois l'explication, non parce qu'elle amèneroit un changement de scène (car, tandis qu'Œdipe s'est éloigné de la scène avec Thésée, le Chœur des vieillards ne l'a pas quittée); mais parce que la glose de M. Vauvilliers indique d'une manière vague ce que Sophocle *précise* et dont il nous fait pour ainsi dire spectateurs. Ce n'est pas la voie d'airain en général qu'il nous rappelle; il nous montre un endroit où la terre s'est entr'ouverte. C'étoit probablement une prolongation de la voie et l'entrée des mines métalliques. En poète, il l'appelle *le seuil du gouffre*, καταῤῥάκτη ὁδὸς (*limen abruptæ roraginis*). Des fondemens d'airain l'attachoient aux entrailles de la terre. C'étoit par là, nous dit le Scholiaste, d'après Apollodore (v. 58, 1660) qu'avant lui étoit descendu, dans son ténébreux empire, Pluton enlevant Proserpine.

Œdipe s'arrête à une égale distance du cratère, de la roche Thoricie, du tombeau de pierre, et d'un poirier sauvage creusé par

les ans. Ce que j'appelle poirier sauvage, Sophocle le nomme ἄχερδος, (*Acherdos*) (1). J'étois d'abord tenté de voir un nom de lieu où d'autres voyent un nom d'arbre : ainsi dans Pausanias (1, 38, p. 92), ἐρινεός (*érinéos*), figuier sauvage, nom d'arbre et de lieu.

Le Scholiaste qui se tait sur l'Acherdos, nous donne sur la roche Thoricie une note qui dit trop peu, puisqu'elle se borne à dire que *cette roche étoit bien connue des habitans*, ταῦτα γνώριμα τοῖς ἐγχωρίοις; puis il ajoute : *Thoricus est un Dême de la tribu Acamantide*, Θόρικος, Δῆμος τῆς Ἀκαμαντίδος φυλῆς. Confondoit-il le Dême Thoricus avec la roche Thoricie? On ne peut raisonnablement le supposer. Le contexte, en effet, lui apprenoit à placer la roche Thoricie dans l'Hippeïon de Colone. Quant au Dême Thoricus, il ne pouvoit ignorer qu'il étoit situé sur la côte orientale de l'Attique, à peu de distance du cap Sunium, et par conséquent à dix à douze lieues de Colone : ou plutôt, je soupçonnerois, d'après sa manière de s'exprimer, qu'il

(1) Ἄχερδος (*Odyss.*, 14, 10), *épine*, et par extension, *arbuste épineux*. M. Barbié, n.° 15, considère l'Acherdos, comme nom de lieu cité probablement par Pausanias, et le met dans la plaine de Thria.

y avoit deux Dêmes de Thoricus, et que celui dont il parle tiroit son nom de la roche Thoricie. A l'occasion de cette roche, nommer aussitôt le Dême Thoricus, c'est donner à penser que près de cette roche il existoit un Dême de même nom et qui en dépendoit; et que, très-certainement, il ne s'agit pas de celui qui étoit à douze lieues de Colone.

Après avoir observé que la roche Thoricie, renfermée dans l'Hiéron, étoit probablement une branche des collines qui, partant des bords du Cephise, se dirigeoient vers les hauteurs de Marathon, sortons de l'Hiéron, et remarquons que le Dême de Colone est arrosé par plusieurs ruisseaux (717 *sq.*); que la terre blanche de son sol (*τὸν ἀργῆτα Κολωνὸν*, 702,) est, dit Théophraste, par là même, favorable à la culture des oliviers qui abondoient à Colone; note préférable sans doute à celle de l'ancien Scholiaste qui nous apprend dans sa glose que l'épithète *ἀργῆτα* s'entend de la couleur du sol; que le Céphise (955) arrosoit ses verdoyans vallons (705). Je dis le Céphise et non l'Ilissus, comme l'avoit d'abord entendu Brunck; faute qu'il a ensuite corrigée d'après les conseils de M. Barthélemy, anecdote que je tiens de M. Barbié.

Sophocle ne dit rien de la voie mystique

d'Eleusis. Néanmoins ma carte la donne d'après une note du Scholiaste, v. 1114. Sur la position d'Oia, que traversèrent (v. 1116) les ravisseurs d'Antigone et d'Ismène; sur les limites de Thoricus, je n'aurois que des conjectures à offrir, ainsi que sur la maison de Sophocle à Colone, et sur le logement des Hiérophantes dans le bois des Euménides. Quant au mont Egalée, que le Scholiaste (v. 1114) croit désigné dans Sophocle sous le nom *d'Occident de la roche neigeuse*, τὸν ἐφέσπερον πέτρας νιφάδος, il paroîtroit n'être autre chose que la chaîne de collines situées au nord d'Eleusis, et par conséquent à l'ouest de Colone. Si nous le plaçons au sud avec M. Barbié, alors il paroîtra convenable d'entendre par *roche neigeuse*, Icarius, qui joignoit le chemin de Thèbes aux environs de Phyle.

Je me vois également réduit à des conjectures dans la scène (1) où Œdipe témoigne à Thésée ses craintes relatives aux menaces d'enlèvement, et où il s'agit du chemin que tiendront les ravisseurs venant de Thèbes à Colone. Thésée lui répond (693 *sq.*):

Κείνοις δ' ἴσως καὶ δεῖν' ἐπεῤῥάσθη (s. νῦς) λέγειν

(1) Ici Sophocle donne peu pour la géographie; mais ce que nous savons de la topographie de Colone peut aider à expliquer le texte.

Τῆς σῆς ἀγωγῆς, οἶδ' ἐγὼ, φανήσεται
Μακρὸν τὸ δεῦρο πέλαγος, οὐδὲ πλώσιμον.

M. Brunck traduit, *sic illis, etiamsi fortè eo processerunt ferociæ, ut atrocissima quœque minarentur, circa tuam reductionem, longum videbitur, sat scio, nec navigabile quod huc venientibus emetiendum erit pelagus.*

Conformément à cette version, Rochefort et autres voyent ici un trajet de mer. Ainsi des troupes thébaines, partant de Thèbes, auroient fait environ huit lieues sur leur territoire; de là, s'embarquant sur un de leurs ports, ils auroient doublé le cap Sunium, abordé ensuite la rade de Phalère, puis fait environ deux lieues jusqu'à Colone. Dans cette hypothèse, Thésée omettant des idées intermédiaires auxquelles devoient suppléer des spectateurs qui avoient une parfaite connoissance du pays, Thésée seroit censé avoir dit : « Des troupes thébaines « ne viendront point par terre; quant au « trajet de mer, il seroit trop long, etc.; » mais que d'inconvéniens à ce trajet de mer. Débarqués à la rade de Phalère, comment arriver à Colone à travers les bourgades qui avoisinoient Athènes, quoiqu'alors sans ses longs murs et réduite à ses Dêmes? Comment de ce port pénétrer à Colone?

Venu à Colone, reviendroit-on par terre, laissant à la merci de l'ennemi, des vaisseaux dégarnis d'hoplites ?

N'est-il pas plus naturel d'admettre une expédition par terre ? Pour arriver à ce sens, considérant qu'Hesychius traduit πέλαγος par πλάτος θαλάσσης, et que Scheid et autres trouvent de l'analogie entre πέλαγος *pelagus* et le latin *planus*, j'avois bien envie d'abord de prendre πέλαγος métaphoriquement pour plaine de terre, comme l'*æquor* des Latins qui signifie tantôt *plaine de mer* et tantôt *plaine de terre ;* mais πλώϊμος *navigable*, qui suit, augmentant la difficulté, et le *vastum maris æquor arandum* de Virgile pouvant difficilement justifier πλώϊμον πέλαγος *terræ æquor navigandum*, une telle hardiesse d'expressions n'étant admissible que fondée sur des exemples pris dans les écrivains grecs, et ces exemples manquant absolument, je proposerois de prendre πέλαγος dans le sens de *mer*, qu'il faudroit regarder comme expression figurée ; et alors Thésée auroit dit à Œdipe, qu'il veut rassurer : « Les Thébains « en courroux vous ont menacé ; mais, reve« nus à eux-mêmes, ce courroux se dissi« pera en une vaine fumée. Se fussent-ils « abandonnés à de plus fortes menaces en-

« core, au sujet de votre retour, croyez-moi, « ils verront devant eux une mer orageuse « à parcourir. » Ainsi nous, dans notre langue, nous dirions figurément, en parlant d'une entreprise difficile, *c'est une mer à traverser*, et familièrement et proverbialement, *c'est la mer à boire*.

D'après cette explication, Créon seroit venu de Thèbes à Colone par terre. C'est encore par terre que Créon, ravisseur d'Ismène et d'Antigone, seroit revenu de Colone à Thèbes : et ici nul partage entre les commentateurs : « Qu'on vole, dit Thésée (954 *sq.*), qu'on « vole en diligence, soit à pied, soit à che- « val, au défilé qui réunit les deux chemins. » Ce défilé, où nécessairement les ravisseurs devoient passer, allant de Colone à Thèbes, étoit probablement Phyle, ce lieu où Thrasybule venant de Thèbes se réunit à ceux de son parti, et où étoit une forteresse dont il s'empara (1).

Au reste, cette explication, quoique probable, je ne la présente qu'à titre de conjecture. Mais ce qui ne l'est pas, c'est l'existence de deux chemins à Thèbes (955). Les vers 1103, 1104, nous les montrent se dirigeant, l'un vers les hauteurs de Marathon, l'autre vers celles d'Éleusis.

(1) Xénoph., E., 2, 4, 2; t. V de mon *Xénoph.*, p. 168.

Je ne dois pas dissimuler qu'en parlant des hauteurs de Marathon et d'Eleusis, je me trouve en opposition avec les commentateurs. Tous, sans en excepter Brunck, ils traduisent par *rivages (littora)*, le mot ἀκταῖς que je rends par *collines* ou *hauteurs.* Mais la logique, autant que le génie de la langue, appuyent mon interprétation. *Que ne suis-je,* s'écrie le Choeur des vieillards, *témoin du combat que vont se livrer Créon et Thésée?* Est-ce dans le fond des vallons qu'ils désirent se placer, comme spectateurs? N'est-ce pas évidemment sur des hauteurs ἀκταῖς?

Les deux chemins d'Athènes à Thèbes (1) se séparoient au nord de Colone; l'un, indiqué par M. Barbié, traverse le Céphise, gagne les montagnes ou plutôt les collines qui dominent Eleusis (λαμπάσιν ἀκταῖς (2), v. 1103), et aboutit, je pense, au détroit dominé par Phyle, cette forteresse dont s'emparèrent Thrasybule et autres émigrés athéniens venant de Thèbes; l'autre traverse la plaine nord-ouest des collines de

(1) Voyez, dans le Lucien de Reitzius, t. 1, p. 307 et 438, une note sur le chemin de Thèbes dans l'Attique; et sur le Cithéron, Strabon, l. 8, p. 582; et l. 9, p. 627, *b*, et M. Larcher.

(2) Voy. le Schol., v. 1103.

Marathon, désignées dans le Scholiaste, v. 1102, par Πυθίαις ἀκταῖς; là, tourne à l'ouest, et va rejoindre la première dans les gorges indiquées.

Pour justifier le sens que je donne à ἀκτὴ en le traduisant par *colline, hauteur*, et non pas *rivage*, je recourrai d'abord à cette analogie si précieuse, lorsqu'il s'agit d'expressions rares qui, au défaut de l'usage, s'expliquent par la raison (1). Je rappellerai ὄχθη et ὄχθος qui signifient *rivages*, ou *bords d'une rivière*, et par extension, *hauteur, élévation, tumeur, colline, lèvres d'une plaie, dures et relevées, berge*, etc.; et je demanderai si de même par analogie, ἀκτὴ ne pourroit pas signifier, *rivages, bords relevés qui encaissent une rivière*; et par extension, *colline, promontoire, pointe de terre élevée et avançant dans la mer.*

A l'appui des raisons tirées de l'analogie, je citerois ensuite le Scholiaste grec lui-même,

(1) *Analogia eam vim habet, ut sine ea interpretis officium extare nequeat, præsertim in poetis, Homero, Hesiodo, aliisque prosæ etiam scriptoribus iis, apud quos frequentes sunt voces, alibi aut rarò, aut nusquam obviæ; ut earum vis non ex usu, sed ex ratione, intelligenda sit* (M. Wyttenb. Bibl. crit., vol. 3, p. 124, 125.).

Au vers 1102, après avoir averti de sous-entendre ἀκταῖς au mot πυθίαις, il ajoute : λέγοι δ' ἂν πυθίας ἀκτὰς τὸν τοῦ Πυθίου Ἀπόλλωνος βωμὸν τὸν ἐν τῷ Μαραθῶνι. Dans cette scholie, son intention est de résoudre la difficulté; mais, pour y parvenir, il faut d'abord expliquer l'explication elle-même. Le mot difficile est βωμός. Si je le traduis par *autel*, acception usitée, je ne comprends rien : tout devient clair, si je le rends par *hauteur*.

Que βωμὸς soit susceptible de l'acception de *hauteur*, c'est ce que démontrent 1.° le passage où Homère (*Il.* 8, 438-441) dit de Neptune qu'il détèle lui-même les coursiers du char de Jupiter, et qu'il range son char ἀμβωμοῖσι (ou ἂμ βωμοῖσι, leçon de Messieurs Heyne (1) et Wolf) *sur une hauteur*, ou *sur une des croupes de l'Olympe*, et non *sur des autels ;* 2.° Estienne de Byzance. Ainsi que nous l'apprend ce géographe, βωμοὶ désignoit *des hauteurs* ou *collines étoliennes ;* βωμοὶ, λόφοι Αἰτωλίας, et Βώμιος un autre nom de lieu. 3.° L'annotateur d'Estienne qui, d'après Thucydide, 3, 96, cite les *Bomiens*, peuple qui rap-

(1) *In crepidine, seu loco à terra edito, ne humore currus corrumpatur.* Heyne.

pelle les collines de l'Etolie, τὺς Αἰτωλίας βωμὺς.

On me dira peut-être : ἀκτὴ et βωμὸς sont susceptibles du sens que vous leur donnez; mais le Scholiaste qui les employe nous semble peu heureux dans sa conjecture. Marathon se trouvant fort éloigné du chemin qui conduisoit de Thèbes à Colone, est-il bien probable que Créon et sa troupe eussent pu songer à prendre cette route, et que le Chœur des vieillards eût exprimé le désir d'être, sur les collines de Marathon, spectateurs du combat.

A l'objection je répondrai d'abord que Marathon désigne non le bourg ou la ville de Marathon, mais le territoire même de Marathon; et ensuite que ces collines, qui se trouvoient à l'occident de Marathon, d'après M. Barbié, étoient probablement voisines du chemin de Béotie que devoit prendre Créon.

Le géographe Riga connoissoit peut-être toutes ces autorités, lui qui employe si souvent le mot ἀκτὴ, lorsque, dans ses cartes, il veut indiquer un promontoire (1).

(1) Sur ἀκτὴ, voyez *Xén. A.*, 6, 2, 1; et sur ὄχθος et ὄχθη, *Il.* 3, 187; 15, 357; 21, 171 et 172; *Od.* 6, 97; 19, 132; et Hymne d'Apollon, v. 17; et la Dissertation du savant M. Codrika, dans le *Magasin Encycl.*

Si, d'après de telles autorités, le sens que je donne à Πυθίαις ἀκταῖς de Sophocle paroît admissible, je me croirois fondé à élever des doutes sur une correction de M. Larcher.

Xénophon (*A.* 6, 2, 1) donne Ἰασωνίαν ἀκτὴν, qui désigne le promontoire de Jason. M. Larcher, jugeant que les Grecs ont dû le remonter dans leur marche, ne pouvant d'ailleurs imputer une faute géographique à Xénophon, veut conserver l'idée de promontoire; mais, ne la trouvant pas dans Ἰασωνίαν ἀκτὴν, propose de le remplacer par Ἰασωνίαν ἄκραν. Mes Mss. des Helléniques, donnant tous unanimement Ἰασωνίαν ἀκτὴν, je propose de le conserver, et de traduire par *promontoire.*

A l'occasion d'ἀκτὴ signifiant *promontoire*, et mal-à-propos remplacé par ἄκρα, qu'il me soit permis de parler d'ἀκτὴ pris dans le sens de *rivage*, *plage*, et que Brunck a aussi mal-à-propos remplacé par αἶα. Théocrite (*Id.*, 22, v. 158; *Id.*, 21, édit. Br.) donne Σισυφὶς ἀκτή. Sisyphe ayant fondé Ephyre, connue depuis sous le nom de Corinthe, ἀκτὴ, qui exprime que Corinthe est voisine de la mer, n'est-il pas à préférer à αἶα, *terra*, mot vague qui convient plus à

un pays continental, qu'à une plage maritime? On sait que toute la partie de l'isthme étoit basse et unie; que, par cette raison, chez les anciens, plus d'une fois des vaisseaux avoient été transportés à travers l'isthme; que, chez les modernes, le général Lambro (1) (en 1776 ou 1777), pressé par l'armée ottomane, dans le golfe d'Athènes, échappa à l'ennemi, en faisant passer ses vaisseaux par dessus l'isthme de Corinthe.

Warton, le premier, a jugé nécessaire la correction d'ἀκτῇ; et c'est d'après cette seule conjecture (2), que Brunck donne αἶα, sans même en prévenir ses lecteurs, qui, en lisant ce texte évidemment altéré, croyent avoir le texte primitif.

D'après toutes les autorités citées en faveur d'ἀκτῇ, *colline;* considérant d'ailleurs que dans la fuite de Créon et des complices de son enlèvement, il n'est pas une seule fois question de trajet maritime, je traduirois l'ἀκταῖς de Sophocle par *hauteurs*, et non par *rivages*.

(1) Grec qui avoit combattu sous le pavillon russe.

(2) M. Harless, citant la conjecture de Brunck, dit: *Justam mutationis causam non video.* Pour moi, je dirois: *Justam retinendæ antiquæ lectionis video.*

Résumé.

En nous attachant rigoureusement au texte, en arrivant dans l'Hiéron de Neptune avec Œdipe, en le suivant pas à pas, en écoutant et ses questions et les réponses qu'on lui fait, on a pu se former une idée assez juste de la topographie de l'Hiéron de Colone, du Dême de Colone et de ses environs.

Le lieu où est entré Œdipe est l'Hiéron de Neptune. Assurés du nom du lieu, nous avons suivi Œdipe soit dans l'Hiéron, soit hors de cet Hiéron.

Dans l'Hiéron, nous avons vu des lieux distincts et séparés, consacrés l'un à Neptune, l'autre aux Euménides, un autre à Minerve; ce qui donne trois Hiérons dans un seul; puis l'autel commun de Prométhée et de Vulcain que la conformité de leurs bienfaits envers les hommes ne permettoit pas de séparer, et devoit associer au même honneur.

L'idée de cette association, que je ne propose qu'à titre de conjecture, est jugée par un savant contraire à l'opinion d'Eschyle. Mais on ne peut combattre une tradition de Sophocle par une tradition d'Eschyle. Qui ne sait en effet qu'en fait de mythologie, les tragiques sont rarement d'accord avec eux-mêmes; que souvent, conformément

au sujet qu'ils traitent, ils s'écartent, dans une tragédie, de la tradition qu'ils adoptent dans une autre; que même les prosateurs prennent quelquefois cette licence (1); que pour qu'une tradition ne soit pas rejetée, il suffit qu'elle repose sur des autorités connues: or, mes autorités, en faveur de mon opinion, sont, 1.° le Scholiaste de Sophocle; 2.° Apollodore; 3.° Lysimachide cité par l'Ancien Scholiaste; 4.° Æschyle lui-même.

A la suite de l'autel commun, avançant dans l'Hiéron, nous avons rencontré des endroits où tout le monde pouvoit pénétrer (ἵνα πᾶσι νόμος, v. 163), tandis que l'on ne pouvoit sans impiété approcher du bois des Euménides (v. 125, 162). Nous avons observé qu'Œdipe, une fois entré dans l'Hiéron, a changé de place, mais sans jamais vouloir sortir de l'Hiéron; ce qui nous a conduits à la preuve d'unité de lieu si respectée des anciens; unité deux fois méconnue par M. l'abbé Sallier qui place 1.° le tombeau d'Œdipe hors de l'Hiéron; 2.° le bois ou Téménos ou Alsos des Euménides entre Colone et l'Académie. Nous avons ensuite appelé l'attention sur la Voie

(1) Voy. t. VII de mon *Xénoph.*, p. 708; et p. 153 de mon *Examen du Philoctète de La Harpe*, etc., ouvrage qui paroît maintenant.

d'Airain, sur le monument de Thésée et de Pirithoüs, enfin sur le tombeau d'Œdipe, et sur le lieu où l'a placé Sophocle.

A la suite d'observations sur les monumens et sur les diverses localités de l'Hiéron, nous avons quitté cet Hiéron pour considérer les deux chemins qui sembloient conduire de Colone à Thèbes et la Voie Mystique d'Eleusis que nous indique une note du Scholiaste, et le chemin que prirent Créon et les complices de son enlèvement.

Il étoit impossible, ce semble, de présenter plus de facilités pour dessiner la topographie de Colone et de son Hiéron.

Cet Hiéron, tel que nous le décrit Sophocle, existoit-il de son temps, ou nous l'a-t-il décrit seulement d'après la tradition? C'est une question qui pourroit devenir la matière d'une autre dissertation (1).

Je terminerai cet article par la traduction de l'Intermède de l'Acte II, v. 700, où le Choeur fait à Œdipe la description de Colone, intermède suivi de notes.

(1) Dans le cas où Sophocle auroit décrit l'Hiéron tel qu'il existoit du temps d'Œdipe, j'aurois alors à supprimer l'Académie qui figure dans ma carte; car, du temps d'Œdipe, il n'y avoit pas d'Académie, ou du moins Académus n'existoit pas encore.

Intermède de l'Acte II.

Le Chœur, OEdipe, Antigone.

Le Chœur. Strophe I. — Etranger, vous êtes arrivé dans le plus beau lieu de l'Univers, dans une contrée fameuse par ses coursiers, la blanche Colone, ἀργῆτα Κολωνόν. Là, rend des sons agréablement filés, le mélodieux et tendre rossignol caché sous un lierre noirâtre au sein de vallons verdoyans, dans des bocages sacrés, fertiles, inaccessibles aux rayons du soleil, aux vents et aux hivers. Là, animé de la joie qu'il inspire, Dionysus se montre en souverain, entouré des Nymphes ses nourrices.

Antistrophe. — Là, sous la rosée du ciel, fleurissent chaque jour et le narcisse aux belles touffes et le *crocus (safran)* tout brillant d'or; fleurs qui composoient l'antique couronne des grandes Déesses. Les sources du Céphise roulent dans les prairies une onde vive et pure, qui, empressée de répandre la vie, s'épanche chaque jour sur le sein des campagnes fécondes : lieux enchanteurs que ne dédaignent ni les Chœurs des Muses, ni Vénus montée sur un char d'or.

Strophe II. — Mais ce que ni les con-

trées d'Asie, ni la grande Ile Dorique de Pélops, me semblent n'avoir jamais possédé, c'est cet arbre révéré, qui, né de lui-même, fleurit dans cette contrée surtout, et que distinguent ses feuilles d'un vert pâle, l'olivier, la terreur des lances ennemies, prix des jeunes vainqueurs, que nul mortel puissant, soit jeune, soit vieux, n'abattra d'une main dévastatrice : l'œil vigilant de Jupiter Morius le protège, ainsi que la prudente Minerve.

Antistrophe II. — Mais, en l'honneur de cette métropole, j'ai encore à proclamer un titre de puissance, le présent d'un grand Dieu qui énorgueillit Athènes, et auquel elle doit ses généreux coursiers, ses haras fameux, et l'empire des mers. Fils de Saturne, ô souverain Neptune, c'est toi qui l'as élevée à ce degré de gloire, en lui montrant à elle la première ce frein qui dirige les coursiers! Par toi, la rame agile, conduite d'une main savante, vole sur les pas des Néréides aux cent pieds.

Notes sur l'Intermède, v. 700 *sq.*

V. 701. — Τὰ κράτιστα]. Brunck et autres rendent κράτιστα ἔπαυλα par *optimam sedem*. Colone étant renommé par ses haras et ces généreux coursiers qui plus d'une fois rendirent les Athéniens vainqueurs de peuples inférieurs en cavalerie, κράτιστα me sembleroit exprimer ici *la force* et non *la bonté*. A la deuxième antistrophe, v. 740, où il célèbre le don de Neptune, c'est encore κράτιστον qu'il employe. Je proposerois donc de traduire τὰ κράτιστα γᾶς par *la plus riche partie de la terre entière*. Γᾶς ici dans le sens le plus étendu, comme v. 917 de l'*OEd.* T., où Brunck et autres traduisent γᾶς par *terre*.

V. 702. — Τὸν ἀργῆτα Κολωνόν]. *La blanche Colone*. Le Scholiaste donne λευκόγεων pour glose. N'auroit-il pas mieux fait de citer cette phrase de Théophraste, ἡ σπιλὰς (γῆ), καὶ ἔτι μᾶλλον ἡ λευκόγειος ἐλαιοφόρος, *le terrain abondant en gravier, et plus encore celui que la craie blanchit, est plus favorable à l'olivier* que célèbre Sophocle, v. 730 *sq.* Ainsi, il nous eût expliqué une épithète, qui sans l'explication, paroîtroit cheville.

V. 703. — Λίγεια μινύρεται]. Λιγεῖα, épithète de l'ἀηδὼν qui paroît être le *Philomela* des Latins, et le *rossignol* des Français, signifie 1.° *clair*, 2.° *aigu*, acceptions sinon opposées, du moins différentes. Λιγὺς étant à double entente, puisqu'il se dit et du rossignol comme ici, et du merle, comme dans Théocrite (4 *inscr.*, v. 9), Sophocle en détermine le sens par μινύρεται. Brunck rend ce verbe par *querulos fundit modos*. C'est s'attacher moins au texte

qu'à la tradition mythologique qui fait de Philomèle (*le rossignol*) un oiseau plaintif. En effet, à consulter l'étymologie, μινύρεται de μινυὸς, *exilis*, grêle, joint à λιγὺς, doit signifier non *querulos fundit modos canora*, mais *exiles et canoros fundit modos*; ce qui alors donnera l'idée de *sons clairs et agréablement filés*, et non celle de *sons plaintifs*. Dans Sophocle, μινύρεται explique ce que λιγὺς a de vague; comme dans Théocrite, ποικιλότραυλα μέλη (l. l. v. 10), corrige ce que λιγυφθόγγοισιν (1) a d'équivoque en parlant du merle, dont la voix est λιγεῖα, mais dont la modulation est tremblante.

Gessner a rassemblé les diverses épithètes données à l'Aédôn. Ses recherches me paroissant incomplètes, j'offrirai ici mes conjectures sur le sens de plusieurs vers d'Homère et de Sophocle qualifiant tous deux l'Aédôn.

Homère, parlant des chagrins de Pénélope, s'exprime ainsi (*Od.*, v. 519-524): ὡς δ' ὅτε, etc. Ernesti traduit: « *Sicut autem quando Pandarei filia, florida luscinia pulchrè canit, vere recens ineunte, arborum in foliis sedens densis, quæ frequenter versans* (ἥ τε θαμὰ τρωπῶσα) *fundit multisonam vocem, filium lugens...., sic et mihi bifariam animus movetur huc et illuc.* » M. Bitaubé traduit ainsi : « Telle aux pre-« miers jours du printemps, la fille de Pandarus, « la plaintive Philomèle, cachée entre des rameaux, « sous l'ombrage le plus sombre, entonne avec une « sublime harmonie ses accens douloureux, recom-« mence toujours à rouler les cadences longues, va-« riées qu'elle répand dans les airs, et dont retentit

(1) Epithète fréquemment employée par Homère, en parlant des héraults à forte voix. *Il.*, 2, 50 et 442; 9, 10; 23, 39; *Od.*, 2, 6.

« la forêt entière, regrettant toujours Ityle, ce fils « qu'elle donna au roi Zéthus, son cher Ityle, au- « quel l'insensé ravit le jour par un coup impru- « dent et funeste : telle mon ame incertaine, trou- « blée, passe sans relâche d'un sentiment à l'autre, « et reprend celui qui vient de l'agiter. Je suis « vivement combattue, etc. »

Une comparaison doit montrer une ressemblance entre deux objets. En existe-t-il dans ces versions, dans la première surtout ? Quels rapports entre la fille de Pandarus qui roule des cadences, longues, variées, et Pénélope qui incertaine et troublée, passe sans relâche d'un sentiment à l'autre ? Aucun. Homère fait-il donc une comparaison vicieuse? Non, mais une comparaison mal interprétée.

Ces rapports de comparaison, qui ont échappé à nos devanciers, existent dans les vers 521, 524. On traduit le vers 521, *quæ frequenter versans, fundit multisonam vocem.* Mais ces mots θαμὰ τρωπῶσα ont rapport, ce semble, aux continuels mouvemens du rossignol et non à sa voix. Je traduirois donc τρωπῶσα θαμὰ par *se vertens frequenter ;* version qui établit un rapport entre ces mouvemens physiques, suite de la douleur de Philomèle, et la perplexité de Pénélope allant sans relâche d'un sentiment à l'autre.

Cette continuelle agitation, Virgile ne la considère pas, puisque sa Philomèle est assise (*ramo que sedens*) : mais Sophocle (v. 704) ne la peint-il pas d'un seul trait, θαμίζουσα (μάλισ' ἀηδὼν) verbe qui rappelle le θαμὰ d'Homère ? n'est-ce pas encore cette agitation que Sophocle nous rappelle dans cette même tragédie, v. 17, par l'épithète πυκνόπτεροι qu'il donne aux Aédôn, et que Brunck rend par *frequentes*, tandis que πυκνόπτεροι exprime non le

grand nombre des Aédôn (à quoi, en effet, dans ce sens, serviroit le radical πτερ?) mais la fréquente agitation de leurs ailes; sens renfermé dans les radicaux πονν et πτερ.

Virgile, dans sa belle comparaison si connue, a négligé ce rapport physique. Il le devoit. L'abattement convenant aux grandes douleurs, il falloit qu'il représentât sa Philomèle non pas agitée, mais fixée sur un rameau (*ramo que sedens*), et pleurant la nuit (*flet noctem*). Homère, dans sa comparaison, avertissant du signe de douleur qui a passé de Philomèle à tous ceux de sa race, montre l'observateur de la nature physique. Mais Virgile, plus varié, plus riche d'expressions, a dit ce qu'il devoit dire. S'il est inexact dans sa comparaison (car quel rapport entre Orphée pleurant sa femme et un rossignol pleurant ses petits), il est du moins très-touchant. Ailleurs, lorsqu'il exprime l'indécision d'Enée, il montre plus d'exactitude, alors imitateur d'Apollonius à qui il emprunte si fréquemment.

Si l'on me demandoit des exemples de θαμίζω dans le sens de *aller souvent*, et non d'être en grand nombre que lui donnent Brunck et autres, je renverrois 1.° *au Lexicon Xen.*, 2.° à Homère, *Il.* 18, 386; 18, 425. *Odys.* 5, 88; 8, 161, etc.

Concluons de cette excursion, 1.° que le Scholiaste grec rend mal μινύρεται (Schol., édit. de Br., v. 668) par ἠχεῖ, ᾄδει θρηνοῦσα; 2.° que *frequens*, dans Brunck, ne rend nullement θαμίζουσα; 3.° que l'épithète πυκινόπτερος donnée au rossignol, v. 17, ne signifie pas *frequens*; 4.° que la comparaison de Pénélope avec Philomèle est vicieuse dans Homère, en adoptant le sens des commentateurs.

V. 708. — Φυλλάδα]. Φυλλὰς, άδος, *amas de feuilles*. Ici, *sylva*.

V. 710. — Βακχιώτας]. *Bacchus*, X. *Bacchans*, Br., mieux.

V. 714. — Μεγάλαιν θεαῖν]. *Les Euménides*, selon quelques uns, ou plutôt *Cérès et Proserpine*, avec l'un des Schol. et Vauv.

V. 728. — Δ. νάσῳ]. Cette grande île, c'est le Péloponnèse qui ne formoit qu'une presqu'île tenant au Continent par l'Isthme de Corinthe. Le Chœur appelle le Péloponnèse, Ile Dorique, parce que les Doriens s'y rendirent puissans.

V. 743. — Εὔιππον, εὔπωλον]. Brunck traduit, *quod equis præstat*. Mais εὔπωλον est-il donc redondant? Non. Il donne, je crois, l'idée de *haras*.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *biographique sur la Vie et les Ouvrages du* CORRÈGE.

ANTOINE ALLEGRI, *dit* le CORRÈGE, peintre, qui signoit aussi quelquefois du nom de *Lieto*, naquit, suivant beaucoup d'auteurs, en 1494, dans la ville de Correggio, dont le nom lui est resté. Il passe pour n'avoir jamais eu de maître, ce qui n'est pas vraisemblable. Il avoit un oncle peintre, nommé *Laurent*, qui probablement a dirigé ses premières études, et Vedriani assure qu'Allegri fréquenta à Modène l'école de François Bianchi, dit le *Frari*, mort en 1510. C'est-là qu'il apprit la plastique, qui étoit alors fort en honneur à Modène; car il fut aussi sculpteur, et fit à l'église de Sainte-Marguerite de cette ville, conjointement avec Begarelli, un groupe, dont les trois plus belles figures lui sont attribuées. Modène étoit en effet une des villes où le Corrège avoit pu recevoir les meilleures leçons. On a dit qu'Allegri étudia ensuite dans l'Académie d'André Mantegna; mais cette supposition ne peut plus s'admettre, depuis qu'il est reconnu que Mantegna est mort en 1506, époque à laquelle le Corrège n'avoit que douze ans. Le premier ouvrage

d'Allegri fut le *S. Antoine* de la galerie de Dresde, qu'il peignit en 1512, à Carpi. Il fit ensuite quelques fresques pour la marquise Gambara de Correggio, et acheva en peu de temps, pour les Conventuels de la même ville, un petit autel de bois orné de trois peintures. Il avoit alors vingt ans. Il reçut 100 sequins d'or pour ce dernier ouvrage. La peinture du milieu s'est retrouvée depuis quelques années. Elle représente un S. François et un Repos de la Sainte Famille en Egypte. François I, duc de Modène, avoit voulu avoir une copie de ce tableau; et avoit prié les religieux qui en étoient possesseurs de permettre que Jean Boulanger, élève du Guide fît cette copie; mais, par une supercherie assez fréquente, dans cette sorte de circonstances, Boulanger avoit substitué sa copie à l'original, et avoit emporté, par ordre du duc François, la vraie peinture du Corrège. Peu après, le tableau dérobé fut envoyé en présent, par la famille d'Este, à la maison de Médicis. Insensiblement, on le négligea dans la galerie de Florence. On l'attribua successivement au Baroccio, à Vanni; mais M. Armanno, connoisseur très-distingué, a prouvé que ce tableau étoit le même que celui que Barri, dans son *Voyage pittoresque en Toscane*, avoit décrit comme appartenant au Corrège, et aujourd'hui cette

composition, qui est à Florence, sert à montrer le passage de la première manière d'Allegri à sa seconde manière, qui est, en plusieurs parties, si grande et si noble, que jusqu'ici bien peu d'artistes ont pu l'égaler. On assure que le Corrège ne vit ni Rome ni Venise; cependant, il eut quelque connoissance de l'antique, et nous remarquerons plus bas qu'il travailla sur des dessins de peintures qui sont restées dans les catacombes de Rome. Ce peintre est aux grâces, dit Taillasson, ce que Michel-Ange est au terrible. Cet éloge n'est pas suffisant; Allegri ne fut pas seulement le peintre des grâces, il fut aussi le créateur de la belle entente du clair obscur, et de ces raccourcis admirables qui font un effet si sûr, quand on sait n'en pas abuser. Il a aussi inventé l'art de peindre les plafonds; ses productions en ce genre, quoique les couleurs en soient souvent à moitié effacées, laissent encore apercevoir tout le génie de ce grand homme, qui, en voyant un ouvrage de Raphaël, s'écrioit avec un noble dépit: *Anch'io, son' pittore;* « Et moi aussi, je suis peintre. » C'est au Corrège que nous avons l'obligation des chef-d'œuvres de l'Ecole des Carraches. Louis disoit à ses cousins Augustin et Annibal : « Étudiez le Corrège, c'est là que « tout est à la fois, grand et gracieux. » Nous considérerons donc le Corrège sous ces

deux rapports; il seroit cependant aisé de trouver en lui quelques avantages particuliers, qui, même isolés chez d'autres artistes, leur eussent assuré une haute réputation. Le même homme, qu'on peut citer comme le peintre des formes angéliques, a su développer, dans sa coupole de Saint-Jean de Parme, une énergie, une impatience de pinceau, une fierté, qui le placent au premier rang dans ce genre. Cette composition, que tant d'artistes ont étudiée, et que l'on retrouve, comme type original, dans les ouvrages des Carraches, du Dominiquin, de Lanfranc, du Guide et de Cignani, établiroit seule la gloire du Corrège, s'il ne s'étoit pas encore surpassé lui-même dans un autre chef-d'œuvre dont nous parlerons bientôt. La coupole de Saint-Jean représente *l'Ascension de Jésus-Christ;* les Apôtres sont frappés de respect et de stupeur. Si l'on considère la grandeur des figures, les nus hardis, les draperies, tout l'ensemble, cette coupole est un prodige de l'art, surtout à une époque où Michel-Ange n'avoit pas encore fait son *Jugement dernier.* Ratti est tombé, à ce sujet, dans une erreur qui n'est pas excusable; il prétend retrouver chez le Corrège, dans cette *Ascension,* plusieurs figures du *Jugement dernier.* L'ouvrage du Corrège est de 1524, et celui de Michel-Ange est de 1541;

lequel des deux maîtres a copié l'autre? Mais le chef-d'œuvre d'Allegri, que nous devons le plus louer, n'est pas cette coupole de Saint-Jean, c'est celle du dôme de Parme, qui représente l'*Assomption de la Vierge*, et qui a été finie en 1530; elle est beaucoup plus étendue que la première. Il introduit d'abord les Apôtres, comme c'est la coutume: ils sont placés dans une attitude de vénération et d'étonnement; mais ils ne ressemblent en rien à ceux de la coupole de Saint-Jean. Dans la partie supérieure est une immense quantité de bienheureux; une foule d'Anges de toute grandeur sont en mouvement près de la Vierge; les uns la soutiennent dans les airs, les autres dansent autour d'elle. Ceux-ci tiennent des torches, ceux-là brûlent des parfums, d'autres s'accompagnent de différens instrumens, tout respire la joie et le bonheur; un air de fête brille sur toutes les figures; en voyant cette peinture, il semble qu'on soit dans le ciel avec les Anges. Tant de succès ne suffisoient pas à la gloire du Corrège; il en voulut obtenir dans un genre qui présente mille nouvelles difficultés. Sa pureté, son moëlleux, ses teintes harmonieuses et brillantes, se font principalement admirer dans ses tableaux, qui représentent des femmes, des enfans, ou des scènes de volupté. Il sembloit alors peindre avec le souffle.

Comment n'auroit-il pas toujours réussi, surtout pour les enfans, puisqu'il étoit l'imitateur le plus fidèle de la nature? Ce peintre s'arrêtoit dans les promenades où il voyoit jouer des enfans, surtout ceux de trois à six ans; il dessinoit avec exactitude leurs formes arrondies; il étudioit leurs petits mouvemens, leur joie, leur colère, leurs larmes, cette sorte d'ivresse à laquelle ils se livrent dans leurs jeux, l'innocence des uns, la malice des autres, enfin tout ce que cet âge charmant offre de touchant et de gracieux. De telles études lui avoient donné sans doute l'idée de peindre sa belle fresque du couvent des Bénédictines à Parme. Les historiens n'ont pas parlé de cet ouvrage qui est resté inconnu pendant plus de deux cents ans; ce n'est que sur la fin du dernier siécle, qu'il a été visité par Ferdinand I, duc de Parme, et ensuite par une foule d'amateurs et d'étrangers que cette belle composition attira de toutes parts. Le Corrège avoit peint cette fresque dans ce couvent, à une époque où une abbesse très-riche en avoit le gouvernement, et où les statuts de l'ordre laissoient aux religieuses quelque liberté; depuis, des lois sévères de clôture leur avoient été imposées, et dès-lors aucun homme n'avoit pu pénétrer dans le couvent. L'auteur de cet article, qui a pu-

blié un ouvrage intitulé : *Voyage dans les catacombes de Rome*, Paris, 1810, s'est attaché à prouver que l'idée première de cette fresque provenoit d'une peinture qu'on voit encore dans les cryptes de la voie Appia, et que l'on croit avoir été faite, vers l'an 450, par des religieux grecs de l'ordre de S. Basile. Il fait voir comment le Corrège, en empruntant cette idée à ses prédécesseurs, l'a su agrandir, l'a perfectionnée, et lui a imprimé ce cachet original qu'il a mis à toutes ses productions. La fresque d'Allegri se trouve sur la voûte d'une salle carrée. Toute la partie voûtée présente une treille se détachant sur un ciel d'azur, et entourée, dans la partie inférieure, de seize petites lunettes semi-circulaires, qui ont un ornement de coquilles, et contiennent différens sujets en clair-obscur. La treille laisse à découvert, de chaque côté, quatre fenêtres ovales, sur lesquelles se voient des enfans occupés à divers jeux et montrant des symboles de Diane qui, plus bas, au dessus d'une cheminée, est représentée dans un char traîné par des biches. Les premiers artistes qui ont dessiné ces charmans enfans, dont le nombre est de trente-sept, sont MM. Martini, parmesan, et Vieira, portugais. L'architecte Camille Buti a cru devoir les ajouter à sa collection d'ouvrages *miniés*, qui jouit d'une grande répu-

tation; ils forment une livraison séparée. M. Bodoni a publié aussi un bel ouvrage, où ces enfans ont été gravés par M. Rosaspina. M. Locatelli a eu ordre de copier en pastel la chambre tout entière, pour le compte du Gouvernement français. On ne peut décrire la sensation agréable que fait éprouver l'ensemble de cette fresque. La variété des teintes, la vérité des attitudes, la gaieté des physionomies, font de cette composition un ouvrage en quelque sorte accompli; il y a bien cependant quelques répétitions dans les idées et quelques incorrections, comme en présentent presque tous les ouvrages d'Allegri. Nous avons à Paris les moyens de connoître tout ce que le Corrège mérite d'admiration. Le Musée a neuf tableaux de ce maître; celui qui est connu sous le nom du *S. Jérôme* est le plus beau de tous. L'artiste ne reçut pour ce tableau, auquel il travailla pendant six mois, que 47 séquins (à peu près 552 fr.) et la nourriture. Après son *S. Jérôme*, un des plus beaux tableaux de ce maître est celui qu'on a appelé *la Nuit du Corrège*, et qui lui fut payé 480 fr. C'est dans ce tableau que le Bassan et ensuite l'Ecole flamande ont appris les beaux effets de lumière qu'ils se sont plû à répéter tant de fois. Le Corrège ne fut jamais riche. Il avoit peint la coupole de Saint Jean pour 472 séquins, et celle du

dôme, qui est bien plus belle, pour 350; ce qui fait en tout 9864 fr. pour un travail de dix ans. Il vint un jour à Parme, en 1534, solliciter la fin d'un payement qui n'avoit pas été acquitté; on lui donna une somme de 200 francs en monnoie de cuivre; Allegri, impatient de porter cet argent à sa famille, se hâta de repartir à pied pour Correggio. Accablé sous ce poids énorme, il fut saisi à son arrivée d'une fièvre aiguë qui termina ses jours : il n'avoit encore que quarante ans. Il étoit de sa destinée et de celle de Raphaël, qui mourut à trente-sept ans, de ne pas parcourir une longue carrière. Mengs n'a pas toujours été assez juste en parlant du Corrège. Il a avancé que, pour les études de femmes, l'Albane a surpassé tous les peintres. Une semblable gloire est bien plutôt dûe au Corrège, quoiqu'il ait plus particulièrement excellé à peindre les enfans. Mengs a eu aussi tort de ne point parler, dans ses Réflexions sur Allegri, de la fresque des Bénédictines qu'il avoit vue plusieurs fois. On ne sait pourquoi il en a agi ainsi. Nous pensons que Mengs s'étoit alors déja formé une idée du talent du Corrège; il avoit publiquement manifesté son opinion dans un ouvrage imprimé, et quand cette fresque, qui venoit tout-à-coup détruire peut-être une partie de ses préventions, fut découverte inopinément, il aima

mieux n'en pas parler que de paroître s'être trompé sous plusieurs rapports. Combien d'hommes écrivent ainsi l'histoire de leur temps, et persistent dans leurs erreurs, même quand on met sous leurs yeux des renseignemens plus positifs et plus authentiques, mais qui détruisent une partie de leurs premières opinions! Mengs n'en a pas moins placé le Corrège immédiatement après Raphaël, en observant que si celui-ci *exprima mieux les effets des âmes*, l'autre *exprima mieux les effets des corps*. Dans cette dernière partie, le Corrège est arrivé jusqu'au prodige. Sa couleur et son clair-obscur donnent à la nature un beau idéal qu'elle n'a jamais réellement chez le même être avec une égale perfection. Annibal Carrache, à la vue du *S. Jérôme*, s'écria qu'il le préféroit même à la *Sainte Cécile* de Raphaël. La peinture, portée par Michel-Ange au plus point du grandiose, enrichie par le Titien de toute la magie des couleurs, embellie par Raphaël du dernier degré de l'expression et de la grâce naturelle, a reçu du Corrège un complément de perfection, et a réuni, sous son pinceau, à ces premiers avantages, une élégance exquise, qui a su accorder ensemble le grand, le vrai et le gracieux. Dans le dessin, Allegri ne parvint pas au point où s'éleva Michel-

Ange; mais il fut cependant assez fini et assez exact pour que les Carraches n'aient jamais voulu suivre d'autre modèle. Algarotti dit qu'Allegri est rarement juste dans ses contours; Mengs l'a défendu sur ce point. Jules Romain estimoit le coloris du Corrège; et, quand le duc de Mantoue voulut faire un présent de tableaux à Charles-Quint, Jules Romain lui conseilla de donner, de préférence aux siens propres, plusieurs tableaux de ce grand maître. On a reproché quelquefois au Corrège d'avoir manqué d'une sorte de délicatesse dans ses carnations; on avoue en même temps que personne ne sut mieux varier les teintes, suivant l'âge, l'état et le sexe du sujet qu'il représentoit. Le Corrège fut très-savant dans l'invention; mais il n'observa pas toujours l'unité d'action et l'unité de lieu. Il a fait une faute contre l'unité d'action dans son *Marsyas* qui est au palais Litta à Milan. Il a peint, dans des groupes séparés et à peu de distance l'un de l'autre, la dispute d'Apollon, Minerve qui condamne Marsyas, et le supplice de ce dernier. On loue l'expression du Corrège, et Lanzi prétend qu'on peut lui attribuer ce passage de Catulle :

Omnibus unà
Omnes surripuit veneres.

Il varioit l'expression de la douleur. Dans son *Christ mort* de Parme, la douleur de la Madeleine est tendre, celle de la Vierge est profonde, celle d'une femme étrangère est plus adoucie. Il y a en Italie beaucoup de copies du Corrège, faites par le Schidone, Lelio Orsi da Novellara, Jérôme da Carpi et les Carraches. Ce grand maître ne fut pas heureux père : il n'eut pas le temps de donner ses sages préceptes à son fils Pomponio Allegri, que nous trouvons dans la liste des peintres de ce temps, qui naquit vers 1520, et qui travailloit encore en 1593, suivant le Père Affò.

Il résulte des observations faites avec soin sur le style de l'Ecole de Parme que l'on appelle aussi l'Ecole Lombarde, qu'elle excella particulièrement dans le raccourci, comme l'Ecole Florentine excella dans l'expression des nerfs et des muscles. Il est en même temps à propos de dire que, dans la première Ecole, quelques artistes chargèrent le raccourci, comme dans la seconde quelques maîtres traitèrent le nu avec une sorte d'affectation ridicule : tant il est difficile dans tous les arts de bien imiter! L'Ecole Lombarde, sur les pas du Corrège, étudia aussi de préférence le clair-obscur et les draperies plus que les formes du

corps humain. Les contours des maîtres de cette Ecole sont larges, et les figures de leurs personnages se retrouvent chez le peuple de ce pays, où l'on voit souvent des visages rebondis et colorés qui rappellent la fraîcheur et l'enjouement de ceux des tableaux d'Allegri, parce que ces artistes furent fidèles aux leçons du maître qui leur avoit toujours recommandé d'étudier la nature.

Il n'est pas mal d'avertir les amateurs qu'il existe très-peu de compositions du Corrège peintes sur toile. Alors on ne travailloit généralement que sur bois. Un professeur, qui eut occasion de restaurer plusieurs tableaux d'Allegri, analysa ainsi *la méthode de son coloris*. Sur le *gesso* (le plâtre qui couvre le bois destiné à recevoir la peinture), le Corrège passoit d'abord un peu d'huile cuite, et plaçoit sur le premier enduit la pâte forte de ses couleurs, en mêlant deux tiers d'huile dans un tiers de vernis. Elles étoient soigneusement purgées de tous ces sels pernicieux qui, en moins d'un siécle, corrodent les peintures; et la première couche d'huile cuite devoit absorber encore ce qui auroit pu rester des parties salines. Ce professeur croyoit, en outre, que le Corrège expo-

soit ses tableaux ou au feu ou au soleil, pour que les couleurs se mêlassent bien ensemble, et s'étendissent avec cette harmonie et cet accord qui les fait paroître fondues plutôt que posées. Quant à la lucidité des tableaux d'Allegri, qui cependant ne réfléchit pas les objets, et à la solidité de la superficie qui égale celle des compositions grecques du douzième siécle, et particulièrement des tableaux d'André Rico de Candie, le même professeur pensoit que le Corrège possédoit le secret d'un vernis très-actif que n'ont pas connu même les anciens Flamands, et que nous ne connoissons pas aujourd'hui.

Les historiens donnent peu de détails sur le caractère du Corrège; on s'accorde seulement à dire qu'il étoit modeste et timide. Les Thébains avoient rendu une loi qui prescrivoit aux peintres et aux statuaires, sous des peines pécuniaires assez fortes, de donner à leurs figures la plus grande beauté possible. Le Corrège n'a jamais travaillé que dans l'esprit de la loi des Thébains; toutes ses figures de femmes ont quelque chose de divin; tous ses enfans sont autant de portraits de l'Amour; et, jusques dans les scènes de volupté que son pinceau enchanteur nous a laissées, il y a une grâce cé-

leste qui avertit les sens de ne pas se méprendre, et qui nous inspire ce respect que nous éprouvons pour des jouissances d'un ordre supérieur que notre nature ne peut pas espérer.

M.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

RAPPORT *sur les travaux de la Classe d'histoire et de littérature ancienne, fait par M. le Chevalier* GINGUENÉ, *l'un de ses Membres, dans sa Séance publique, le vendredi 2 Juillet* 1813 (1).

(Suite de l'article.)

M. GAIL s'est ouvert dans l'antiquité grecque une nouvelle source de recherches, en considérant par époques la géographie ancienne (2). Ce point de vue lui paroît propre à dissiper beaucoup d'obscurités, à corriger beaucoup d'erreurs; il s'en est même servi pour tirer de l'obscurité un royaume entier que les géographes ont négligé, et un roi puissant que les historiens modernes ont à peine daigné apercevoir.

Thucydide parle, dans son second Livre, d'une expédition de Sytalcès, roi des Odryses, à la tête d'une puissante armée, la quatrième année de la quatre-vingt-septième Olympiade, 429 ans avant Jésus-Christ : il décrit l'étendue

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1813, tom. IV, pag. 334.

(2) Voyez le Rapport de l'année 1812, p. 19, etc.

de son empire, placé le long des côtes du Pont-Euxin jusqu'à l'embouchure de l'Ister, nomme les peuples nombreux qui lui étoient soumis, fait connoître les tributs qui lui étoient payés, les présens qu'il recevoit, en un mot ses revenus, sa richesse. Mais ce royaume si florissant dura peu; l'époque qu'il remplit a pour ainsi dire échappé à l'attention des savans. Sa géographie, son histoire, celle du roi Sytalcès, offrent un sujet absolument neuf, que M. Gail a entrepris de traiter dans un Mémoire divisé en trois sections. L'histoire de Sytalcès est l'objet de la première; la géographie de la Thrace Odrysienne est celui de la deuxième; l'auteur traite, dans la troisième, des princes qui y figurèrent, soit comme rois, soit comme simples gouverneurs.

I. Il paroît que Sytalcès n'étoit monté sur le trône que deux ans avant cette expédition; il succédoit à son père Térès, dont on ne sait rien, sinon, qu'il vécut et régna jusqu'à sa quatre-vingt-douzième année, et qu'il se montra belliqueux et puissant (1). Diodore et Thucydide ont peint son fils sous les traits les plus honorables : modéré dans l'exercice du pouvoir suprême, vaillant capitaine, administrateur habile et sans cesse occupé

(1) Lucien, *in Longævis.*

de l'amélioration de ses finances : il avoit hérité d'un empire de médiocre étendue; bientôt il en recula les limites. Il ne régna que huit ans, et, de tous les empires d'Europe, entre le golfe d'Ionie et le Pont-Euxin, le sien devint le plus riche, et, selon l'expression de Thucydide, le mieux pourvu de tout ce qui contribue au bonheur.

Athènes invoqua sa médiation, lorsqu'elle avoit à redouter Perdiccas, roi de Macédoine; rechercha son alliance, lorsqu'elle convoitoit le littoral de la Thrace, et qu'il pouvoit mettre obstacle à cette ambition, et donna le titre de citoyen à son fils Sadocus. Corinthe, Argos et Lacédémone veulent humilier Athènes; ils décrètent une ambassade au roi des Odryses, en même temps qu'au grand roi; ils sollicitent Sytalcès de renoncer à l'alliance d'Athènes; il y reste fidèle, se met à la tête d'une armée de 150,000 hommes, et marche contre les Chalcidéens, peuple voisin de la Macédoine. A cet armement formidable, les Thraces, les Thessaliens, les Grecs eux-mêmes sont consternés; Athènes tremble à l'aspect d'une puissance qu'elle a invoquée comme amie. Elle devoit fournir à Sytalcès des vaisseaux et une armée; elle se borne à une députation et à des présens. Sytalcès manquant de vivres, souffrant beaucoup des rigueurs de l'hiver,

vivement sollicité par Seuthès son neveu, qui étoit après lui le plus puissant des Odryses, regagna précipitamment ses états, sans qu'une expédition si imposante eût produit aucun résultat.

Thucydide, partial dans ce seul récit, dit M. Gail, cherche en vain à disculper les Athéniens. Notre confrère ne craint pas de prononcer qu'en cette occasion ils sont évidemment coupables d'une lâche et astucieuse politique. Quelques années après, et la huitième année de la guerre du Péloponnèse, Sytalcès fut tué dans une bataille contre les Triballes. Seuthès fut soupçonné du meurtre de son oncle; et M. Gail rappelle que dès le temps de la grande expédition, ce Seuthès avoit eu des intelligences avec le roi de Macédoine Perdiccas, qui lui avoit promis la main de sa sœur avec une riche dot, et qui avoit depuis acquitté sa promesse.

II. La description du royaume des Odryses, considéré à l'époque où régnoit Sytalcès, étant fondée sur le texte de Thucydide, M. Gail donne d'abord une version littérale des chapitres 96, 97 et 98, du second Livre de cet historien, qui contiennent l'énumération des peuples que Sytalcès tenoit sous son obéissance, la situation et l'étendue de ses états; la route qu'il suivit en marchant

contre la Macédoine, et les nations que ses troupes avoient à droite et à gauche dans cette marche. Ensuite, dans des observations très-détaillées sur le texte de ces trois chapitres, il fait remarquer les difficultés que ce texte présente, les choses qui ont échappé aux interprètes, les inexactitudes et les erreurs qu'ils ont commises. Enfin, il tire du texte, et des observations qu'il y a faites, une description positive et géographique du royaume des Odryses et de ses limites à l'orient; c'est-à-dire, le long des côtes de la Propontide et du Pont-Euxin jusqu'à l'Ister; et dans l'intérieur des terres, à l'occident, au nord-ouest, et au sud : dans cette description, il diffère sur plusieurs points avec l'illustre Danville et le savant M. Gatterer, et il donne, avec les égards dûs à des noms si imposans, les raisons de cette différence. Une carte dessinée avec soin met sous les yeux tout cet empire créé par un grand homme, et dont la puissance disparut en quelque sorte avec lui.

III. Un passage de Xénophon, dans sa Retraite des Dix Mille, fait voir l'état où étoit l'Odrysie peu de temps après le règne de Sytalcès. Xénophon venoit de passer d'Asie en Europe, lorsqu'un Thrace nommé Seuthès, différent de celui dont parle Thucydide, vint le prier de lui amener

son armée, pour le seconder dans une importante expédition. Il fait raconter par ce Seuthès lui-même les événemens qui l'avoient réduit à avoir besoin de ce secours. Cary, dans son Histoire des rois de Thrace, et d'autres savans après lui, ont vu, dans le texte de ce passage, des autorités pour diviser la Thrace en supérieure et inférieure, et pour établir la généalogie des rois de Thrace. M. Gail, dans sa troisième section divisée en deux paragraphes, s'attache à démontrer 1.° que ce qu'on a pris dans ce texte pour une division de la Thrace en est une de l'Odrysie seulement, en Odrysie supérieure ou située dans l'intérieur des terres, et Odrysie maritime; 2.° Que Mésade, père du Seuthès dont parle Xénophon, n'étoit point roi, mais simplement gouverneur d'une partie du pays des Odryses, sous les ordres de Médocus, seul roi de l'Odrysie au temps dont il s'agit; qu'ainsi l'on a doublement mal établi la généalogie de ces rois, et en donnant comme rois de Thrace des princes qui ne le furent que de la Thrace odrysienne, et en mettant au rang des rois de l'Odrysie Mésade et son fils Seuthès, qui ne furent que gouverneurs ou commandans de l'Odrysie maritime, pour le roi Médocus.

M. Gail ne suit pas seulement dans les

historiens le cours de ses recherches géographiques et topographiques, il les suit aussi dans les poëtes. Le Dême ou bourg de Colone, près d'Athènes, et l'Hiéron ou lieu sacré de Neptune, et le Téménos, ou bois des Euménides, qui étoient dans son enceinte, sont devenus célèbres par la belle tragédie de Sophocle, qui place les derniers malheurs et la mort d'OEdipe dans ce lieu qu'il habitoit lui-même. Voulant fixer la topographie de Colone avec plus d'exactitude qu'on ne l'a fait encore, que ne l'a fait même l'abbé Sallier, dans un Mémoire dont cette tragédie est l'objet (1), notre confrère a principalement pris pour guide la description pittoresque que Sophocle en a tracée.

Il existoit deux Colone, l'une dans Athènes, l'autre hors d'Athènes. Le nom de celui de la ville (*αγοραίος*) indiquoit un lieu d'assemblées; ceux de l'autre (*ἱππεὺς*, *ἵππιος*, etc.), qui appartiennent au cheval et à l'équitation, désignoient un endroit consacré au Dieu à qui le cheval même l'étoit, c'est-à-dire à Neptune. Il paroît en effet que l'Hiéron de Neptune exista le premier, que les habitations et les habitans de Colone s'établirent

(1) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. VI.

ensuite auprès, de même que l'Hiéron de Delphes fut antérieur aux habitations des Delphiens. Colone, d'après les opérations trigonométriques les plus exactes, n'étoit qu'à dix stades, ou un peu plus d'une demi-lieue d'Athènes.

C'est là que le malheureux Œdipe arrive : il est aveugle, il interroge un Coloniate sur le lieu où il s'est arrêté, il apprend de lui que ce lieu est au pouvoir des terribles Euménides, et plus loin que tout ce lieu est sacré : « Le vénérable Neptune y règne, poursuit « le Coloniate; on y rend aussi des hom« mages au Dieu du feu, le Titan Prométhée, « selon la version de Brunck, au Dieu du feu « (Vulcain), et au Titan Prométhée, selon « M. Gail. L'endroit que vous foulez aux pieds « s'appelle dans ce pays *la voie d'airain*, « le rempart d'Athènes, etc. » Il résulte déja de cette description que l'enceinte sacrée, l'Hiéron où se trouve Œdipe étoit l'Hiéron de Neptune, qui en contenoit plusieurs autres, et principalement celui des Euménides; qu'on y honoroit aussi le Dieu du feu Vulcain, et le Titan Prométhée. M. Gail sépare ici ce que Brunck et d'autres interprètes réunissent, et ce que le texte paroît en effet réunir; il est autorisé par le Scholiaste de Sophocle à voir, dans le Dieu porte-feu, Vulcain; et à faire deux êtres

distincts de ce Dieu porte-feu et du Titan Prométhée. D'ailleurs Apollodore nous apprend que Vulcain et Prométhée avoient un autel commun à l'Académie, dont l'enceinte étoit voisine de Colone; il paroît vraisemblable qu'ils fussent associés au même honneur dans l'Hiéron de Neptune; ils avoient tous deux apporté le feu aux mortels, il étoit juste qu'ils eussent un autel et des honneurs communs, quoique Vulcain fût Dieu, et que le Titan, ou fils de Titan, Prométhée ne le fût pas; et cette dernière circonstance ajoute encore une probabilité en faveur de l'interprétation de M. Gail. Si on lui objecte le défaut de particule copulative entre les deux noms, il répond d'après de bonnes autorités (1), qu'on la néglige quelquefois.

Une plus grande difficulté est de connoître l'emplacement de la voie d'airain, où le Coloniate dit que marchoit Œdipe. Puisque Œdipe se trouvoit dans le lieu où régnoit Neptune, ou dans l'Hiéron de ce Dieu, et qu'il n'en est pas sorti, la voie d'airain, que l'abbé Barthélemy place uniquement hors de l'Hiéron, étoit donc évidemment dans l'Hiéron même. C'est dans cette enceinte sacrée que se passe toute

(1) Voyez M. Sturz, article Καὶ, n.° 16.

l'action de la tragédie. La règle de l'unité de lieu, si impérieuse chez les anciens, et les expressions du texte, ne laissent là-dessus aucun doute. Le *Téménos* ou Hiéron des Euménides, y étoit donc aussi renfermé, et il n'étoit pas, comme le veut l'abbé Sallier, placé entre Colone et l'Académie. Le même savant se trompe donc encore, quand il fait arriver la mort d'Œdipe à quelque distance de l'Hiéron, sans autre témoin que Thésée, et qu'il y place son tombeau. M. Gail prouve par l'interprétation exacte du texte, par les anciens usages qui plaçoient dans des lieux sacrés les cendres des héros, et par la description que Sophocle fait du tombeau d'Œdipe, que c'est dans l'enceinte de l'Hiéron qu'il faut placer et cette mort et ce tombeau.

Dans le récit de la mort d'Œdipe, Sophocle décrit poétiquement et avec un soin particulier le lieu de la scène. « A peine « arrivé, dit-il, au seuil du gouffre que des « fondemens d'airain attachent aux entrailles « de la terre, il s'arrête où la voie se par-« tage en plusieurs branches. » Ceci indique un endroit ou une prolongation de la voie d'airain, où la terre s'étoit entr'ouverte; c'étoit probablement l'entrée des mines métalliques, par laquelle le Scholiaste nous

dit, d'après Apollodore, que Pluton, enlevant Proserpine, étoit descendu dans son empire.

La suite du récit fait voir Œdipe s'asseyant à égale distance du cratère, de la roche Thoricie, d'un tombeau de pierre, et d'un poirier sauvage creusé par les ans. M. Gail conjecture, d'après une expression du Scholiaste, que près de la roche Thoricie, qui étoit dans l'intérieur de l'Hippeïon de Colone, il y avoit un bourg ou Dême qui en avoit pris le nom de Thoricus, et différent d'un Dême du même nom, situé à dix ou douze lieues de Colone, sur la côte orientale de l'Attique, à peu de distance du cap Sunium. Il nomme poirier sauvage ce que Sophocle appelle ἄχερδος (*acherdos*, épine, et par extension arbuste épineux), et ce qu'il avoit d'abord été tenté de prendre, comme d'autres l'ont fait, pour un nom de lieu.

De l'enceinte de l'Hiéron passant à ce qui l'environne, M. Gail en décrit plusieurs circonstances; il avoue que Sophole ne dit rien de la voie mystique d'Eleusis, qu'il a cependant marquée sur la carte qui accompagne son Mémoire; mais il l'a fait d'après une note du Scholiaste. Il s'abstient de décider à l'égard de plusieurs autres points sur lesquels il ne pourroit offrir que des con-

jectures, et il indique quelques endroits où d'autres interprètes qui n'ont pas eu la même réserve se sont trompés. Il donne, au contraire, comme certaine l'existence de deux chemins de Colone à Thèbes, se séparant au nord de Colone, et se dirigeant, l'un vers les hauteurs de Marathon, l'autre vers celles d'Eleusis. Il ne dissimule pas qu'en parlant des hauteurs de Marathon et d'Eleusis, il se trouve en opposition avec tous les commentateurs; tous, sans en excepter Brunck, traduisent par rivages le mot *ἀκταῖς*, qu'il rend, lui, par hauteurs ou collines. Après avoir soutenu cette interprétation par la logique, par l'analogie et par un passage du Scholiaste, il s'en sert pour attaquer deux corrections faites, l'une par M. Larcher dans le texte de Xénophon (*Retraite des Dix Mille*), l'autre par Brunck dans celui de Théocrite, et qui deviennent aussi inutiles qu'elles sont arbitraires et hardies, si l'on donne au mot *ἀκτὴ*, tantôt le sens de hauteur, colline, promontoire, et tantôt celui de rivage. On peut ajouter aux raisons analogiques que donne notre confrère, que le mot *côte* a aussi, dans notre langue, cette double acception.

Enfin, de toutes ses observations sur les monumens et sur les localités, tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'Hiéron de Neptune,

et sur le Dême entier de Colone, M. Gail se flatte qu'il résulte plus de facilités qu'on n'en a eu jusqu'ici pour dessiner la topographie de ce Dême et de son Hiéron; et il joint à son Mémoire ce dessin topographique, en observant que, dans le cas où Sophocle auroit décrit l'Hiéron tel qu'il existoit du temps d'Œdipe, il auroit à supprimer l'Académie qui figure dans sa carte, et qui n'exista que longtemps après.

Revenant ensuite aux historiens, et particulièrement à Thucydide, notre confrère a examiné dans un troisième Mémoire la topographie d'Olpes, dans l'Amphilochie, et le plan de la bataille qui s'y donna la sixième année de la guerre du Péloponnèse, troisième année de la quatre-vingt-huitième Olympiade.

Ce Mémoire est partagé en deux sections, l'une historique et philologique, l'autre purement géographique. La première contient d'abord un résumé du récit que Thucydide (l. III, p. 105 et suiv.) fait de cette bataille gagnée sur l'armée péloponnésienne, par les Athéniens et leurs alliés, sous les ordres de Démosthènes. Passant ensuite aux observations philologiques, M. Gail avoue que dans la traduction de ce récit, il s'est écarté en plusieurs endroits du sens adopté par tous les autres interprètes, et qu'il y a

donné au texte des interprétations nouvelles. 1.° Dans un passage qui se trouve plus haut (Thucyd., liv. II, 102), et qui fait partie des préliminaires de cette action, tous les interprètes ont vu une attaque ou une expédition des Athéniens contre la ville d'Astacos, en Acarnanie; M. Gail, qui l'avoit d'abord entendu de même, n'y voit, après un plus mûr examen, qu'une descente auprès de cette ville maritime; et il prouve grammaticalement et logiquement que tel est en effet le sens de ce passage. 2.° Dans le récit même de la bataille (l. III, 105), au lieu de mettre les Ambraciotes aux environs d'Olpes, comme il l'avoit fait sur l'autorité de ses devanciers, il les remet à Olpes même, éclairé sur cette méprise par un idiotisme très-commun dans la langue grecque. 3.° Il explique, en conservant le texte tel qu'il est, un passage (106) qui avoit embarrassé tous les commentateurs, et avoit engagé les plus hardis à proposer des corrections que d'autres avoient adoptées. 4.° Plus loin, et dans la seconde section de son Mémoire, en s'appuyant de Strabon, pour comprendre les Cassopæens, parmi les peuples auxquels Thucydide (l. II, 80) donne le titre de barbares, il ajoute qu'ils faisoient partie de la Thesprotide, et qu'ils habitoient, le long de la mer, dans une position *qui faisoit le bonheur de leur pays*, version que

M. Gail substitue à celle des interprètes, qui ont placé ces peuples *sur un terrain fertile.* Pour motiver son interprétation, qui rend littéralement le texte (1), il observe qu'une nation peut être florissante, même sur un sol infertile, et il cite en exemple Athènes, Tyr, et Alexandrie d'Egypte.

Cette seconde section est consacrée à l'examen géographique d'Olpes et de ses environs, où se donna la bataille, et des pays des deux peuples, les Ambraciotes et les Amphiloques, qui se la livrèrent, et dont les Athéniens d'un côté, les Péloponnésiens de l'autre, n'étoient que les auxiliaires. L'auteur du Mémoire fait ici une excursion sur le mot *Epire* (ἤπειρος), qu'il considère en quelque sorte chronologiquement. Il prouve que dans Homère, Hérodote, Thucydide, et d'autres anciens, ce mot signifie *continent, terre ferme,* et jamais *Epire;* c'est donc une erreur de dire, comme l'ont fait quelques savans, que les Ambraciotes, au temps de cette guerre, habitoient Ambracie, ville d'Epire; l'Epire n'étoit pas connue alors comme division géographique, et ne le fut que longtemps après. Si elle ne l'étoit pas lors de la guerre du Péloponnèse, elle l'étoit encore moins au temps de la guerre de Troie. Virgile lui-

(1) Χώραν εὐδαίμονα ἔχοντες.

même s'est donc trompé (*AEn., l. II, v.* 292) lorsqu'il a fait dire à Enée : *Littoraque Epiri legimus*, nous côtoyons l'Epire. M. Gail observe encore que l'Epire ne faisoit point partie de la Grèce, au moins du temps de Thucydide, puisqu'il appelle barbares, c'est-à-dire non Grecs, les habitans de ce pays. Pausanias (*Eleaq., l.* 1, *c.* 14) dit d'Hercule qu'il apporta le peuplier blanc de la Thesprotie en Grèce; la Thesprotie étoit dans cette partie du continent qu'on a depuis nommée Epire; l'Epire ne faisoit donc pas partie de la Grèce.

Deux cartes sont jointes à ce Mémoire, l'une particulière qui offre la topographie d'Olpes; l'autre générale qui donne l'Argie, l'Etolie, l'Acarnanie, pour la plus parfaite intelligence de la bataille d'Olpes. Le texte s'explique ainsi par la géographie, et la géographie se fonde sur le texte.

Un lieu plus célèbre dans l'antiquité grecque avoit précédemment occupé notre même confrère. Dans un Mémoire dont j'ai rendu compte en 1811 (1), M. Gail avoit examiné sous divers points de vue la topographie d'Olympie; un nouvel examen l'a confirmé dans une idée qu'il avoit eue d'abord; c'est qu'il ne manquoit à cette ville, dont les historiens, les

(1) Rapport imprimé, p. 25.

orateurs, et les philologues ont tant parlé, que les poètes ont si souvent chantée, que les géographes et les voyageurs ont si soigneusement décrite, que d'avoir été réellement une ville, en un mot, que d'avoir existé. Il lui a donc paru important de fixer le sens d'un mot qui revient à tout moment dans les écrits des anciens Grecs, et dont l'interprétation exacte a été un écueil pour tous les commentateurs. Son travail sur cet objet est divisé en trois sections : dans la première, il établit par des preuves d'abord négatives, et ensuite grammaticales, qu'*Olympie* ne fut jamais nom de ville, que jamais il n'a existé de peuple olympien.

I. Jamais dans les auteurs grecs, en parlant d'Olympie, on ne lui donne le nom de πόλις, ville; jamais il n'y est question de ses murs, de ses fortifications, de ses édifices publics, de ses places, de ses finances, de ses lois, de son sénat, de ses magistrats, de rien enfin de ce qui constitue une ville et des citoyens. Quand on nomme la ville voisine de l'Hiéron d'Olympie, ce n'est jamais Olympie, c'est Elis ou Pise. Pausanias, en vingt endroits, nomme les habitans de Pise ou les Pisates, et ne nomme pas une seule fois les Olympiens, soit collectivement, soit individuellement. Dans les débats dont l'Hiéron d'Olympie fut le pré-

texte, on voit figurer tour-à-tour les Achéens, les Arcadiens, les Eléens, les Pisates, et jamais les Olympiens. Se seroient-ils tenus étrangers à une cause dont le succès importoit à leur prospérité; et, s'ils étoient restés dans cette lâche inertie, aucun écrivain ne le leur eût-il reproché? Ils étoient donc ou sujets et dépendans, sans qu'aucun monument l'atteste, ou comptés pour rien dans la balance des petites républiques de la Grèce, malgré leur célébrité, tandis que l'on y cite les peuplades les plus obscures. Enfin, lorsqu'il s'agit des usages, des intérêts, des droits, des malheurs des peuples, voisins des Hiérons ou lieux sacrés, et chargés de leur surintendance, les historiens entrent à ce sujet dans les plus grands détails sur les Eléens, les Déliens, les Delphiens, etc., et ne disent pas un seul mot des Olympiens.

II. La désinence du mot ὀλυμπία, *olympia*, annonce un adjectif dont le substantif sous-entendu seroit πόλις ville, ou plutôt γῆ ou χώρα, terre, territoire. M. Gail préfère cette dernière ellipse, d'après plusieurs passages de Strabon et de Pausanias. Si on lui objecte que dans de bons auteurs latins, dans Tite-Live et dans Pline, *Olimpiæ* mis au génitif, comme désignation de lieu, annonce le nom d'une ville, il répond

avec Périzonius, sur la Minerve de Sanctius, que l'on met aussi le génitif avec les noms de lieux, de provinces, et il en rapporte des exemples. Cette objection ne prouve donc rien contre sa théorie : ceux qui ont mieux aimé sous-entendre πόλις, ville, ont jugé par analogie, en considérant que les Hiérons, soit communs à toute la Grèce, soit particuliers à tel ou tel peuple, étoient situés sur des territoires habités ; que Colone avoit un Hiéron et un Dême ; Amyclée un Hiéron et une ville ; l'Hiéron de Délos, l'île et ses habitans ; l'Hiéron de Delphes, le territoire environnant, et les Delphiens qui l'habitoient ; car M. Gail croit avoir acquis la presque certitude que dans les temps anciens, il n'existoit pas plus de ville de Delphes, que de ville d'Olympie.

On insiste : on dit que Pise et Olympie sont à tout moment nommées comme synonymes ; que Pise étant incontestablement une ville, Olympie en est donc une aussi, ou plutôt qu'Olympie eut aussi le nom de Pise. M. Gail répond, dans la seconde section de son Mémoire, en s'efforçant de prouver qu'Olympie et Pise sont deux lieux très-distincts ; que l'une des deux Pise a été mal-à-propos imaginée pour la solution des difficultés ; qu'enfin l'ancienne Pise, qui est la seule, doit être rapprochée, sur

les cartes, de l'Hiéron et du territoire d'Olympie, dont elle n'étoit séparée que par l'Alphée.

Une lecture attentive de Strabon et de Pausanias, suffit, suivant M. Gail, pour prouver que Pise et Olympie sont deux lieux très-distincts. Selon leurs textes, l'Olympie est soumise tantôt à la Pisatide et à Pise, et tantôt à l'Elide, deux puissances souvent rivales; elle n'étoit donc point elle-même une puissance, mais simplement un territoire, qui, peuplé pendant la célébration des jeux, redevenoit ensuite un désert. Pise et Olympie ne sont donc pas synonymes; et Olympie-Pise, dénomination adoptée par de savans géographes, est inadmissible, du moins comme exprimant identité de lieu.

Notre confrère répond ensuite à des objections tirées de trois passages, d'Ælien, d'Hérodote et de Lucien. Après s'être tiré facilement de la première difficulté, il avoue que le passage d'Hérodote est plus embarrassant. Cet historien, faisant la description de la Basse-Egypte, dit, selon la traduction de M. Larcher, que « de la mer à Hélio-
« polis, il y a à peu près aussi loin que
« d'Athènes, en partant de l'autel des douze
« Dieux, au temple de Jupiter Olympien
« à Pise. » Mais M. Gail croit qu'au lieu de présenter ce sens, et de faire de Pise

et du temple de Jupiter un même lieu, la phrase d'Hérodote indique un chemin venant d'Athènes, qui se sépare en deux près d'arriver à Pise, et conduit d'un côté à Pise, et de l'autre, en passant l'Alphée, au temple de Jupiter dans l'Olympie, ce qui fait de Pise et d'Olympie deux lieux distincts; et, pour rendre cette explication plus claire, il trace ce chemin sur la carte qui accompagne son Mémoire.

Ici une discussion s'est engagée entre lui et un autre de nos confrères, M. Caussin, qui a soutenu, par un Mémoire lu dans une séance suivante, le sens donné au passage d'Hérodote par M. Larcher. Il avoue que la traduction littérale de ce passage seroit : « De la mer en remontant vers Hé- « liopolis, il y a à peu près aussi loin que « d'Athènes, en partant de l'autel des douze « Dieux, à Pise et jusqu'au temple de Ju- « piter Olympien.» M. Larcher, il est vrai, supprime dans ce dernier membre de la phrase, la particule copulative *καὶ*, *et*, et il met après le temple de Jupiter la ville de Pise, qu'Hérodote met avant; mais, dit M. Caussin, les deux traductions ne présentent pas pour cela un sens différent. *Pise et le temple de Jupiter Olympien*, à la fin de la phrase, répondent à *Athènes et l'autel des douze Dieux* du commence-

ment; et, puisque l'autel des douze Dieux n'est point un lieu situé hors d'Athènes, mais l'endroit de cette ville d'où part le chemin, il est naturel d'en conclure que le temple de Jupiter Olympien ne doit point être distingué de Pise et placé hors de son enceinte, mais que c'est l'endroit de cette ville où le chemin aboutit; de manière que l'autel et le temple sont aux deux extrémités d'une ligne qui, partant du premier point dans Athènes, aboutit au second dans Pise.

M. Caussin discute ensuite grammaticalement la phrase d'Hérodote; il l'examine d'abord en elle-même, ensuite sous différens rapports qui le conduisent tous également à conclure que la traduction de M. Larcher n'a rien de répréhensible; que c'est bien au temple de Jupiter Olympien dans Pise que l'historien grec place l'extrémité du chemin qui part de l'autel des douze Dieux dans Athènes; que la conjonction *καὶ*, *et*, supprimée par le traducteur, n'indique point ici deux objets distincts, mais que, par une figure très-commune, elle désigne dans le mot qui la suit un objet déja compris dans le mot qui la précède, et sur lequel l'auteur a voulu insister particulièrement. Les grammairiens et les commentateurs appellent cette figure *endiadys*, (ou plus régulière-

ment, comme l'observe M. Caussin, ἓν διὰ δυοῖν ;) elle consiste, selon Servius, à séparer en deux un seul objet par la particule *et*, comme dans Virgile : *Pateris libamus et auro*, pour *pateris aureis*, et *molemque et montes*, pour *molem montium*, etc. Les Latins employèrent cette figure à l'imitation des Grecs. M. Caussin en cite un exemple frappant dans un passage d'Homère, allégué par Strabon : ce qui rend naturel de penser qu'Hérodote, grand imitateur d'Homère, a pu employer cette même figure en cet endroit de son histoire.

M. Gail, à la seconde lecture de son Mémoire, est convenu que la particule copulative avoit souvent cette signification ; il la lui a donnée lui-même dans plusieurs passages de Thucydide, entre autres, dans un qui jusqu'à lui n'avoit été compris par aucun commentateur, et dans lequel, au lieu de rendre le texte par *les Cariens et les Phéniciens*, ce qui donne deux peuples, il a mis *les Cariens qui sont aussi Phéniciens* (1), ce qui n'en donne qu'un, et de plus rappelle avec Athénée l'origine phénicienne des Cariens. Mais, dans le passage d'Hérodote, il a considéré que si la particule καὶ est souvent copulative, elle n'est

(1) Κᾶρες τε καὶ Φοίνικες.

pas moins souvent distributive et séparative; que de deux sens également conformes au génie de la langue, il devoit choisir, non le sens possible de deux mots considérés isolément, mais le sens réel et logique, celui qui se fondoit sur des textes comparés, et qui s'accordoit avec l'enchaînement des preuves historiques et géographiques établies dans son Mémoire. Au reste, c'est dans l'hypothèse d'un chemin partagé en deux, qui conduisoit, à une égale distance d'Athènes, soit à Pise, soit à l'Olympie, qu'il a pris cette particule dans le sens distributif et séparatif: mais, en supposant même que l'hypothèse de ce chemin fourchu qu'il propose ne fût pas admise, il refuseroit encore de voir dans la phrase d'Hérodote la figure *endiadys*, figure qu'il nomme barbare, et dont on a trop souvent abusé; il diroit encore que cette phrase ne la contient pas, ne représente pas une même chose sous deux formes différentes, et qu'enfin on ne peut s'en appuyer pour prouver que Pise et Olympie soient un seul et même lieu.

Il s'est replacé de nouveau dans la position où étoit Hérodote en écrivant, dans celle où il a supposé le voyageur, dans le temps où les noms de Pise et d'Olympie rappeloient des idées distinctes, et qui ne pouvoient avoir rien d'obscur; et il a persisté dans l'opinion

qu'il croît avoir établie sur les preuves les plus fortes; mais, en terminant cette discussion, il n'en a pas moins formé le vœu « de « voir naître plus souvent les occasions de « discuter les textes des anciens, et de dis« siper les nuages qui, malgré tant de re« cherches déja faites, environnent encore « la vénérable antiquité. » Et en effet ces discussions de bonne foi, pleines d'égards, et qu'on peut nommer amicales, entre des confrères également pénétrés de l'amour des lettres et de l'amour de la vérité, ne peuvent qu'honorer les uns et servir l'autre : sans aucun des inconvéniens qu'elles pouvoient avoir dans des siécles où l'orgueil littéraire tenoit souvent lieu de ces deux nobles passions, et n'étoit pas tempérée, comme aujourd'hui, par l'esprit philosophique et par la politesse.

Un troisième passage, celui de Lucien, offroit encore à M. Gail une objection plus difficile à résoudre. Dans un Discours intitulé *Hérodote ou Aëtion*, que cet ingénieux écrivain prononça sans doute dans une ville de Macédoine, au milieu de quelque grande solennité, il se compare à Hérodote, lorsqu'il se montra tout-à-coup aux Grecs assemblés aux jeux Olympiques, pour lire devant eux son histoire. De même, dit-il, je vous trouve tous rassemblés : « J'ai « sous les yeux l'élite de chaque ville de

« la Macédoine. Nous sommes dans l'enceinte « d'une ville du premier ordre, mais non « à la manière de Pise, non dans ces val« lons étroits, dans ces tentes, dans ces ca« banes sombres, dans ces insupportables « chaleurs. » M. Gail expose dans toute leur force les argumens qu'on en tire contre lui; il cite les différentes manières dont ce passage a été traduit en français et en latin : il revient ensuite au texte même; et y voit, au lieu d'une identité entre Pise et Olympie; une opposition bien marquée entre l'un et l'autre de ces deux endroits; il soupçonne cependant qu'une partie de ce que Lucien semble dire de Pise, il le dit réellement d'Olympie; et qu'avec sa causticité ordinaire, après avoir nommé Pise, il décrit toutes les incommodités qui se faisoient sentir alors dans le territoire d'Olympie. C'est une interprétation nouvelle, que notre confrère appuye sur un passage d'Ælien, du moins quant à l'excès des chaleurs, et à l'égard des étroites vallées, sur le témoignage de Pausanias et de notre correspondant M. Fauvel.

Estienne de Byzance a dit, il est vrai, qu'Olympie s'appeloit auparavant Pise; mais, si l'on en tire une objection contre le système de M. Gail, il répond qu'Estienne indique ainsi l'époque où, l'Hiéron d'Olympie

ayant été conquis par les Pisates, on dit, l'*Hiéron de la Pisatide* ou *des Pisates*, au lieu de l'*Hiéron d'Olympie;* et, pour justifier cette réponse, il trace l'histoire abrégée de l'Hiéron d'Olympie, divisée en trois époques, la première, où cet Hiéron n'étoit connu que par un oracle de Jupiter Olympien, et où l'Hiéron et le territoire prirent le nom d'Olympie; la deuxième, lorsque Pélops ayant conquis et la Pisatide et le territoire d'Olympie, dut par orgueil appeler l'Hiéron, *Hiéron de Pise*, ce qui fit tomber en désuétude le nom d'Hiéron d'Olympie; enfin, la troisième époque, lorsque les Eléens, vers la quatrième année de la soixante-dix-huitième Olympiade, s'emparèrent de la Pisatide et de l'Olympie. Trop éloignés de l'Hiéron pour lui donner leur nom, et les jeux Olympiques n'ayant jamais été célébrés dans l'Elide, ils remirent en honneur l'ancienne dénomination d'Hiéron d'Olympie, qui dut être, et qui fut en effet, la seule employée par les écrivains qui ont parlé de temps postérieurs à cette troisième époque.

La conclusion générale de ces deux sections, est que Pise et Olympie étoient deux lieux très-distincts; que l'expression Olympie-Pise, employée même par Ptolémée, ne prouve que voisinage de lieux, et non identité, et qu'ainsi l'une des deux Pise est à effacer de

nos cartes. Mais celle qui doit y rester, l'ancienne et unique Pise, quelle est la position où l'on doit l'y placer? C'est l'objet de la troisième section du Mémoire de M. Gail, qui démontre, par différens textes, et surtout par un passage de Pausanias, que Pise étoit très-voisine de l'Olympie, et n'en étoit séparée que par l'Alphée. Ce voisinage explique à la fois, et pourquoi il n'y eut point de ville sur le territoire d'Olympie, occupé tout entier par l'Hiéron, et pourquoi l'Olympie et Pise ont été si souvent confondues.

(La suite au Numéro prochain.)

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

INDES ORIENTALES.

On ne recevoit autrefois des nouvelles du royaume de Nepal dans les Indes, que par l'intermédiaire d'un Missionnaire catholique. L'Empereur de la Chine ayant pris sous sa protection, ou plutôt ayant rendu tributaire le Lama du Thibet, envoya, pour venger une injure que celui-ci prétendoit avoir reçue du gouvernement de Nepal, une armée qui, après avoir traversé les montagnes du Thibet, parvint jusqu'à Khatmandu, capitale du royaume de Nepal. La régence établie pendant la minorité du Rajah pria le gouvernement britannique d'intervenir comme médiateur; celui-ci envoya à cet effet un ambassadeur dans ce pays. Mais la régence de Nepal en étoit déja venue à un accommodement désavantageux. Le député, qui ne resta que quelques semaines dans ce pays, en a publié une relation sous ce titre: *An account of the Kingdom, of Nepaal, being the substance of observations made during a Mission to that country in the year 1793 by Colonel Kirkpatrik; London*, 1811, in-4.°. Cet ouvrage est orné de gravures, et accompagné d'une carte. Le royaume de Nepal est situé au nord du Bengale, et séparé du

Thibet par une chaîne de montagnes. La capitale Khatmandu est située sur la rive orientale du Bischmutty. Ce pays ne possède pas de mines d'or, mais presque de tous les autres métaux. Les Hindous et les Njnahrs forment les deux classes principales des habitans; ils descendent des Tartares ou des Chinois. Le pays est depuis nombre de siécles sous le gouvernement despotique des princes Rajponts. Les Pandits, ou les lettrés, ne le cèdent en rien aux savans de l'Hindoustan, et on trouve dans ce pays beaucoup d'anciens manuscrits samskrits très-importans.

— Depuis quelques années l'Académie de Calcutta a publié plusieurs ouvrages accompagnés de traduction et de notes, à l'usage de ses élèves d'Asie et d'Europe. Parmi ces ouvrages, on remarque une traduction du Koran dans la langue de l'Hindoustan, un ouvrage en langue samskrite sous ce titre: *Hitopadesa de Vishnu Sakman*, avec la traduction persanne, intitulée: *Anvari Scheili*, par *Hussein Vaiz el Kashifi*.

Il a de même paru, dans le dialecte du Bengale, deux traductions des poésies indiennes de Ramaya et de Nahabharat. Les Missionnaires catholiques de Siram se sont occupés avec zèle de la traduction de la Bible dans tous les dialectes indiens. Un d'eux a publié une Grammaire complète de la langue samskrite, et la traduction d'une grande partie des œuvres de Ramaya. Pour ce qui concerne la littérature persanne et arabe, on a publié le *Mirback Awalin*, trois autres Mémoires sur la Grammaire arabe; on a imprimé également une Grammaire persanne, et plusieurs Vocabulaires, un Dictionnaire

portatif persan et arabe, et le Gulistan, avec une traduction et des observations grammaticales.

Les élèves asiatiques et Européens de cette Académie ont aussi traduit en plusieurs langues les Fables d'Esope, d'après le texte anglois. Ces traductions ont été rassemblées dans un seul volume qui contient les Fables d'Esope, en langues angloise, persanne, arabe et indienne, de l'Hindoustan, Samskrit, du Bengale et de Bri-b'hacha (qui est un dialecte de Vrajadosa).

— On s'occupe beaucoup en Angleterre de la littérature orientale; depuis quelques années il a paru plusieurs ouvrages de ce genre, tels que les suivans: *Tour in the Mysore*, par Buchanan. — *Tour in Persia*, par Scott Waring. — *History of the Marhattahs*, par le même. — *Tour in Persia*, par James Morier. — Le Hindou Panthéon, publié par Moor. — *Tour in Turkey*, par Thornston. — *L'Egyptiaca* de Hamilton. — *Leu-Lei-Tsing*, ou le Code penal des Chinois, traduit par Sir Georges Straunton. — *The Life of Abdallatif d'Ibn Osaibek*, avec une traduction latine de Ousely. Cet ouvrage est rédigé dans le même format que l'édition de l'Abdallatif publiée par White. — M. Stephen Warton continue à donner, de temps à autre, des Mémoires sur les langues persanne, arabe, chinoise et autres; et M. Clarke donne des Notices intéressantes sur les différentes parties de l'Empire Ottoman.

— Pour faire suite aux diverses traductions qu'ils ont déja données des Saintes Ecritures, les Missionnaires indiens en ont commencé une nouvelle dans la langue du Cachemire; et, pour mettre à fin cette entreprise, MM. Chamberlown et Peacoke sont partis

depuis deux ans avec des passe-ports pour Agra. Il paroît que le nombre des personnes baptisées et réunies aux différentes églises dans les Indes s'élevoit, en 1810, à cent cinq; outre six Indiens baptisés à Calcutta, depuis janvier 1811, et six autres également baptisées à Jessore par M. Corapeit, qui travaille avec un zèle infatigable à la conversion des naturels du pays, dans un rayon d'environ cent milles. A soixante milles de Cutwa, un marchand a renoncé à l'idolâtrie; il a jeté son Dieu au feu, et changé son temple en un comptoir de commerce; il s'assemble chaque jour avec plusieurs de ses voisins, lit les Saintes Ecritures, et recevra bientôt le baptême des mains du Révérend William Carey.

Etats-Unis d'Amérique.

M. le professeur Wood, de l'Académie de Richmond, en Virginie, a publié dans cette ville, en 1811, un ouvrage intitulé : *Nouvelle Théorie de la rotation de la Terre*, démontrée d'après les principes mathématiques, et fondée sur les propriétés de la cycloïde et de l'épicycloïde, avec une application de cette Théorie aux phénomènes des vents, des marées et des concrétions pierreuses et métalliques qui tombent du ciel. Voici la circonstance qui a mis l'auteur sur la voie de cette Théorie, telle qu'il la rapporte dans une lettre imprimée dans le Journal anglois de Nicolson : « Au commence« ment de l'été dernier, on fit à Richmond une « gageure considérable sur cette question : « Lors« qu'une roue de carrosse ou de char est en mou« vement, la partie supérieure et la partie inférieure « de cette roue se meuvent-elles avec des vitesses

« égales ou inégales? » Lorsqu'on me proposa cette question, dit l'auteur, je ne hésitai point, au premier moment, à croire qu'il ne pouvoit pas y avoir de différence dans la vîtesse d'un point appartenant à la circonférence d'une roue en mouvement; mais, en réfléchissant que chaque point d'une roue qui se meut, le long d'une ligne droite, dans un plan horizontal, décrit une cycloïde courbe, dont la propriété caractéristique est que son point générateur décrit des arcs inégaux en temps égaux, je fus convaincu de mon erreur, et je vis qu'un point donné dans la moitié supérieure de la roue devoit se mouvoir avec une vîtesse plus grande que le point correspondant et opposé dans la demi-circonférence inférieure. Cette vérité me suggéra immédiatement l'application du même principe au mouvement de la terre; car, il est évident que le mouvement d'un point quelconque à la surface du globe, à l'exception des deux pôles, étant composé de deux mouvemens, savoir celui de rotation autour de l'axe et celui de la translation autour du soleil, dans le plan de l'écliptique, ce point décrira une épicycloïde courbe, qui a sa propriété caractéristique commune avec le cycloïde. Ce mouvement épicycloïdal des points de la surface du globe étant établi, il s'ensuit plusieurs conséquences évidentes; car il est manifeste que si chaque point d'un parallèle donné se meut avec des vîtesses différentes autour de l'axe de la terre, la force centrifuge de ce point doit aussi varier. C'est-à-dire que là où est la vîtesse du point la plus grande, là aussi la force centrifuge s'accroîtra, et *vice versa*. Or, cette variation dans la force centrifuge de chaque point de la surface de la terre, pendant une révolution diurne, affectant nécessairement les

fluides dont elle est entourée, il me parut que les phénomènes des marées, ceux des vents alisés et d'autres faits analogues, pourroient s'expliquer d'après cette inégalité de vîtesse.

Russie.

On trouve dans les environs d'Astracan, et particulièrement dans les Stepes tatares beaucoup d'antiquités. Elles consistent la plupart en des élévations de terre, sur lesquelles on voit par fois des statues de pierre grossièrement sculptées. Elles paroissent avoir été exécutées par une nation mongole, à en juger d'après le costume et le travail. Un monument de ce genre, qui peut être mis au nombre des plus remarquables, se trouve près du village de Prischibinskoi dans le voisinage d'Actuba; il a à peu près cent cinquante pieds de tour, et trois toises de haut. Le mortier dont on s'est servi pour la construction des murs, est un composé de chaux, de charbons pilés, et de sable, aussi dur que la pierre. Il paroît que ce monument couvroit la sépulture de quelque prince, car on y a trouvé, ainsi que dans d'autres tombeaux de ces contrées, des joyaux, des ornemens, des harnois et des vases. Les ruines de la grande ville de Madschari sont fort bien conservées; elles forment trois groupes. Celui qui se trouve au milieu est le plus considérable; il consiste en un carré élevé d'une demi-lieue de long. On distingue encore facilement les fondemens des anciennes maisons; on aperçoit même encore des bâtimens en pierre assez bien conservés; la plupart ont été construits avec des briques; ils ont quatre à neuf toises de haut, et sont en forme

pyramidale. Il se trouve, dans plusieurs de ces édifices, des tombeaux et des mausolées; la muraille est si bien travaillée, et la construction si artistement faite, qu'on a peine à croire que ce soit l'ouvrage d'un peuple nomade. On en conclut avec raison que des peuples cultivés ont autrefois habité ces contrées. Ces restes d'antiquités disparoîtront sans doute bientôt, entre les mains des habitans des Colonies qui les détruisent peu-à-peu, et se servent des pierres pour la construction de leurs maisons.

— En vertu d'un rescrit impérial adressé au gouvernement général de la Finlande, en date du 18 juillet 1812, il a été institué, dans toutes les Académies de la Finlande, des chaires de langue russe. L'intention du gouvernement est, que l'étude en soit propagée dans cette province. Le rescrit porte en outre : que les jeunes Finnois, qui désireront embrasser l'état ecclésiastique, ou entrer au service militaire ou civil, seront examinés publiquement à l'expiration des cinq premières années de leurs études, sur la langue russe.

Suède.

L'installation solennelle de l'Académie suédoise d'agriculture, établie par le Roi, en 1812, a eu lieu le 28 janvier 1813 dans la grande salle de la Bourse. M. Edelcrantz, premier intendant de la Cour, a été nommé directeur, et M. Butstrom secrétaire de ce nouvel établissement.

— On a mis en vente à Greisswald, dans la Poméranie suédoise, le premier volume d'un ou-

vrage de M. Mohnike, intitulé : *Histoire de la Littérature des Grecs et des Romains.* L'auteur divise cette histoire en six périodes, depuis l'origine de la Grèce jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Le premier volume qui vient d'être publié, contient les deux premières périodes, et la littérature poétique de la troisième, qui commencera à Solon, et finira à Alexandre.

— On a distribué, le 26 décembre 1812, jour anniversaire de l'Académie suédoise, les prix suivans : à M. Granberg le grand prix de poésie, pour une tragedie intitulée *Jorand ;* à M. Morner, conseiller d'état, le grand prix d'éloquence, pour un discours sur le patriotisme.

Angleterre.

On a terminé, à Londres, l'impression de l'ouvrage suivant : *The History*, etc. : Histoire et Description de l'ancien Wiltshire, par Sir Richard Caldhoare; deux vol. in-4.°, avec un grand nombre de planches représentant des sujets d'antiquité.

Le premier volume est consacré à la description des districts de Stourton, Warminster et Heytesbury, ainsi que de leurs antiquités; dans le second, l'auteur s'occupe de ceux de Wily et d'Amsburg, et notamment du fameux temple de Stonehenge.

— Le libraire *Dutton*, de Londres, a publié, en 1812, l'ouvrage suivant, formant douze volumes in-8.° : *Harleian Miscellany*, etc. : Mélanges Harleïens, ou Recueil de plusieurs pièces et traités curieux et rares, tant imprimés que manuscrits,

trouvés dans la bibliothéque du feu comte d'Oxford, et classés par ordre chronologique.

— Le docteur Aïkin a sous presse à Londres, et doit publier incessamment, en un volume in-8.°, les Vies de John Selden et de l'Archevêque Usher, avec une notice sur les qualités littéraires de ces grands hommes.

— Les Journaux anglois annoncent avec éloge l'ouvrage suivant, qui a été mis en vente, il y a deux mois, à Londres, chez le libraire *Murray* : Mémoires géographiques sur le Royaume de Perse, accompagnés d'une carte, par M. John Macdonald Kinueir, écuyer : un volume in-8.°.

— La Société d'architecture de Londres a publié la deuxième partie de ses Mémoires; elle contient un Mémoire sur l'art de construire les ponts, par M. Savage; un autre sur les nouvelles théories du goût, par M. Woods; et des Observations générales sur l'art de bâtir, par M. Elmes.

— Il a paru à Londres, à la fin de 1811, une Traduction du Voyage en Laponie de Linné, par M. Smith. C'est la première traduction angloise qu'on ait faite de cet ouvrage, d'après l'original.

— M. Lamprière a publié à Londres, en 1808, un Dictionnaire biographique très-estimé sous ce titre : *Universal Biography containing a copious account critical, and historical, of the life and character, labours and actions of eminent persons*, etc. : *arranged in alphabetical order*. Le *General-Biography* d'Aïkin, de Morgan, et de Johstone, continue néanmoins à paroître.

— M. Black a publié à Londres, à la fin de 1810, une Biographie du Tasse, accompagnée de notes historiques et critiques sur ses ouvrages. L'auteur a profité de plusieurs renseignemens nouveaux qui lui ont été fournis.

— On a mis en vente l'année dernière à Londres, chez le libraire *Harding*, un ouvrage singulier, intitulé : *Account of a made of roofing with paper*, etc. : Rapport sur une manière de couvrir les maisons avec du carton, exécutée à Towlodge dans l'Oxfordshire et autres lieux, par J. C. London; un volume in-8.° avec une planche. Cette méthode, dont la découverte toute récente, peut devenir d'une grande utilité par la suite, a été employée avec succès, d'après le témoignage de l'auteur, pour les constructions rurales, les églises, les magasins, et offre autant d'économie que de solidité et d'élégance. Il seroit à désirer que l'on donnât promptement une traduction française de cet ouvrage.

— Le docteur *Tilford* est sur le point de publier à Londres, en six livraisons et par souscriptions, un ouvrage intitulé : Excursions dans un Jardin botanique américain, ou Planches coloriées des plantes de l'ouest, du nord et du sud de l'Amérique, avec une description abrégée et un appendice contenant aussi un grand nombre de plantes de l'Afrique et des Indes Orientales, qui pourroient être cultivées avec avantages dans les Colonies américaines.

— M. Kert a publié à Londres, au commencement de l'année dernière, en deux volumes in-8.°, des Mémoires sur la Vie et les Ecrits de feu William Smellie, secrétaire de la Société des antiquaires

d'Ecosse. M. Smellie est connu avantageusement par sa Philosophie de l'Histoire naturelle et par sa Traduction des *Œuvres de Buffon.* L'ouvrage que nous annonçons est orné de son portrait et de ceux de Buffon, de lord Kames et de lord Hayles.

— M. *Richard Millar* a publié à Londres un ouvrage fort savant intitulé : *Disquisitions in the History of Medecine:* c'est-à-dire, Recherches sur l'Histoire de la Médecine; le premier volume a paru. Il renferme un aperçu de l'histoire de la médecine dans l'Orient et dans l'Europe, pendant les premiers siécles de l'ère chrétienne.

— Les derniers cahiers du Bulletin des séances de la Société de Londres contiennent une lettre fort curieuse de M. Hamilton de Nevis, lue dans la séance du 11 février 1813. Elle renferme un détail très-circonstancié de l'éruption de la soufrière dans l'île de Saint-Vincent en mai 1812. Ce volcan n'avoit pas éprouvé d'éruption depuis l'an 1718. La dernière fut précédée d'environ deux cents secousses de tremblement de terre dans les douze mois qui s'écoulèrent depuis le mois de mai 1811, jusqu'à l'époque de l'éruption. Le phénomène le plus remarquable dont M. Hamilton fait mention, est le bruit des éruptions, qui ressembloit tellement à des décharges alternatives de gros canon de mousqueterie, que le capitaine d'un vaisseau de guerre, qui convoyoit une flotte de bâtimens marchands, croyant qu'un corsaire avoit attaqué quelques-uns de ceux de l'arrière, fit signal à sa flotte de se serrer, et gouverna vers le lieu d'où le bruit paroissoit venir. On remarqua aussi, que le son étoit beaucoup plus fort à une grande distance de l'île, que dans la

ville même, particularité que M. Hamilton n'a pu expliquer. Deux rivières furent desséchées, et il sortit des volumes énormes de fumée épaisse, avant qu'on vît paroître aucune flamme à la bouche du cratère; l'apparition de la flamme étoit accompagnée de secousses successives de tremblement de terre, de roulemens semblables au tonnerre, et de jets de gros fragmens de pierre-ponce, pendant huit heures sans interruption. Le tremblement de terre renversa plusieurs édifices à Kingston, et plusieurs nègres furent blessés dans les plantations par la chûte des pierres-ponces. La soufrière appartient à une grande chaîne de montagnes qui passent par Nevis et par d'autres iles de cet archipel. Le cratère a un mille de diamètre et environ neuf cents pieds de profondeur.

— Le libraire *Cadell*, de Londres, a mis en vente un volume in-8.° : *Natural and political Observations*, etc. : c'est-à-dire : Observations et conclusions sur l'état naturel et politique de l'Angleterre, en 1696; par Grégoire King, accompagnées d'une préface et de la vie de l'auteur, par Georges Chalmers.

— M. Etienne Warton continue à publier, à Londres, différens Mémoires sur la littérature persanne, arabe, chinoise, et autres langues de l'Asie.

— On a achevé, à Londres, l'impression commencée en 1811 de l'ouvrage suivant : *Chronological Retrospect*, etc.: c'est-à-dire, Aperçu chronologique, ou Mémoire sur les principaux événemens de l'Histoire mahométane, depuis la mort du prophète, jusqu'à l'avénement de l'Empereur Akbar, et l'éta-

blissement de l'Empire du Mogol dans l'Hindoustan : ouvrage rédigé d'après des manuscrits persans, par le Major David Price; trois volumes.

— Le Révérend H. Baber, du Muséum britannique, annonce qu'il va publier par souscription *le Pentateuque* en grec, d'après le manuscrit d'Alexandrie. Cet ouvrage sera imprimé grand in-folio, dans le même format et avec les mêmes caractères que les Pseaumes et le Nouveau-Testament qui ont déja été publiés par le même éditeur, en trois volumes.

— Il a paru à Edimbourg, à la fin de 1811, une nouvelle édition des Mémoires sur le règne d'Élisabeth d'Angleterre, par François Osborne. Les Mémoires écrits dans le dix-septième siécle étoient devenus fort rares.

— Il a paru, à Londres, un ouvrage très-intéressant, accompagné de vingt-quatre planches grand in-folio, intitulé : *The fine Arts of the english school*, etc., *by John Briton.* Les gravures sont des maîtres les plus distingués de Londres, et représentent les chef-d'œuvres des artistes anglois qui ont acquis le plus de célébrité dans la peinture, la sculpture et l'architecture.

— On publie, à Londres, une nouvelle édition du Recueil de Mémoires et de Traités de Lord Somers. L'éditeur est M. *Walter Scott.* Cette nouvelle édition sera composée de quatorze volumes, dont deux des Mémoires sur la vie de l'auteur. On sait que le Lord Somers avoit publié, pendant sa vie, un grand nombre de Mémoires, d'Observations, et de pièces de circonstances relatives à l'histoire

ecclésiastique, civile et politique, et qui formoient dans la première édition une suite de seize volumes in-4.°. Dans la nouvelle qu'il publie aujourd'hui, M. Scott a classé ces différens écrits par ordre chronologique et méthodique, et il a fait précéder chaque pièce d'une préface qui indique le temps et les circonstances qui l'ont vu naître. Il a de plus joint au texte une foule de notes explicatives et historiques. Il paroît de cette nouvelle édition un volume tous les trois mois; il y en a déja plus de la moitié imprimés.

POLOGNE.

M. Bredetzky a publié, en 1812, un ouvrage intitulé : *Historisch-statistischen Beytrag*, etc. : Notices historiques et statistiques sur le commerce des Colonies allemandes en Europe, avec une courte Description, par ordre alphabétique, des établissemens coloniaux des Allemands en Gallicie.

M. Bredetzky apprit à connoître très-particulièrement les Colons allemands qui habitent la Gallicie, dans les voyages fréquens qu'il entreprit dans ce pays pour ses affaires; il a rassemblé avec soin les nouvelles historiques, topographiques et statistiques qui concernent leurs établissemens. Il les dépeint sans partialité; il ne cache ni leurs défauts, ni les avantages que l'Etat en retire. Les jugemens que l'auteur en porte sont fondés sur des faits et un grand nombre d'observations exactes.

Dans une courte Introduction, M. Bredetzky donne les raisons qui l'ont déterminé à publier cet ouvrage; il cite quelques exemples pour prouver que

les Colons ont contribué d'une manière efficace à répandre les lumières en Gallicie, et à avancer la civilisation du peuple. Il traite ensuite des différentes Colonies que l'Allemagne a fournies à la Hongrie, à la Russie et à la Gallicie; il prétend que depuis 1780, cent cinquante mille Allemands se réfugièrent dans ces différentes contrées; que la constitution de la Pologne, mettant une entrave à la prospérité des citoyens, elle contribua à attirer dans ce pays un grand nombre de Juifs, qui s'y propagèrent tellement, que dans la seule Gallicie le nombre des familles juives se monte à soixante-douze mille.

La première Colonie allemande, qui s'établit en en Gallicie, fut, selon M. Bredetzky, une Colonie privée du comte Poniatowsky, père de Stanislas, roi de Pologne; il fit diriger leur établissement sur les frontières de la Turquie, par un protestant nommé Œttykier qui géroit ses biens. Mais, comme on ne voulut pas permettre aux Colons protestans de construire une église, ceux qui étoient à la tête de cette entreprise, prièrent Théodore Kallimachi, prince de la Moldavie, de leur accorder la permission d'établir une Colonie protestante sur le territoire turc, vis-à-vis de la nouvelle ville de Zaleszcziky, d'y établir une église, et de se choisir un ministre et un maître d'école. Ce prince fit part de cette demande à la Porte, qui accorda ce privilége à la Colonie. L'auteur a traduit le rescrit important que la Porte adressa à la nouvelle Colonie. Elle s'établit à Philippe, sur le territoire turc. Son histoire est très-intéressante. Le Roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, protégea et fit prospérer ce nouvel établissement; il lui fit don de la ville de

Zaleszcziky, où on lui permit de construire un temple. Un nombre considérable de marchands et d'ouvriers furent attirés par ce nouvel établissement, et se fixèrent à Lemberg, Brody, Zambor, Zamose, Jaroslaw et Christianople. Un de ces Colons nommé Preschell fut le plus entreprenant de tous; il mourut le 27 septembre 1809. L'auteur parle des services importans qu'il rendit à la Colonie. Ce fut sous Joseph II que le nombre le plus considérable d'Allemands se réfugia en Gallicie. Ce Prince, guidé par une sage politique, les invita à s'établir dans ce pays, pour le peupler, le cultiver, et civiliser les indigènes. M. Bredetzky fait connoître les motifs qui engagèrent une si grande quantité d'Allemands à se rendre à cette invitation. Il fait mention des engagemens pris par les Colons dans la Gallicie; et, pour mieux faire connoître les rapports qui existent entre eux et le gouvernement, il cite une convention particulière de l'an 1786, et une adresse en langue allemande du Roi Charles de Hongrie, dans laquelle ce Prince rappelle et confirme plusieurs conventions faites antérieurement avec des Colons allemands, et qui datent de l'année 1312. M. Bredetzky termine cet ouvrage par le tableau des Allemands établis en Gallicie, et répond affirmativement à cette question : « l'Etat a-t-il atteint le but qu'il s'étoit proposé, en envoyant à tant de frais des Allemands en Gallicie? »

— Il a paru à Cracovie une nouvelle traduction de l'Enéide de Virgile, en langue polonoise. La littérature polonoise en possède déja plusieurs. La plus ancienne est celle de Kochanowski; la première édition en parut en 1390 à Cracovie; et la

seconde, accompagnée de la traduction dès Bucoliques par Nagurczewski, et des Géorgiques par Otwinowski, fut publiée à Varsovie en 1754. Dmochowski travailloit à une nouvelle traduction de l'Enéide, lorsqu'il mourut en 1809, n'ayant encore achevé que les neuf premiers livres; M. Jakubowski, qui publia cet ouvrage en 1809, y ajouta la traduction des trois derniers. M. Przybylskiego, professeur émérite à Cracovie, vient de publier une troisième traduction de l'Enéide; elle renferme beaucoup de notes intéressantes, et ajoute un nouveau titre à la réputation que cet auteur s'est déja acquise par la publication de plusieurs ouvrages.

— Le 27 janvier 1813, la Société royale des amis des sciences de Varsovie a tenu sa séance publique. M. Stasic, conseiller d'état, président de la Société, l'a ouverte par un discours, dans lequel il a fait connoître les travaux qui avoient occupé la Société depuis sa dernière séance; il fait particulièrement mention des progrès des arts, et des manufactures; il parle ensuite d'une machine propre à faciliter les quatre premières opérations arithmétiques, inventée par un juif nommé Abraham Stern de Rubieszow, dans le district de Lublin; des essais en ce genre avoient déja été faits par Neper, Prall, Grüzon, et spécialement par Pascal, Grillet, Schott, et par l'immortel Leibnitz. La machine de M. Stern surpasse en simplicité et en justesse toutes celles de ses prédécesseurs. L'auteur étoit présent à la séance, et a fait plusieurs expériences en présence des spectateurs. M. le baron Woronicz, conseiller d'état, lut ensuite une Biographie de M. Kosakowski, décédé,

évêque de Wilna, et membre de la Société. Le comte Stanislas Potocki, président du conseil d'état, lut un Mémoire sur le style. M. Stasic, une traduction en vers d'un chant de l'Iliade.

Prusse.

L'Université de Berlin a célébré, le 3 octobre 1812, l'anniversaire du Roi. M. Boeckh, professeur d'éloquence, a prononcé à cette occasion un discours sur la constitution de Sparte et d'Athènes.

— Le 16 janvier 1813, la Société philanthropique de Berlin célébra sa dix-septième fête anniversaire. M. Poselger, vice-directeur, et conseiller d'état, ouvrit la séance par un discours, et lut ensuite des Aphorismes sur les signes parlés et écrits. Le professeur Levezow lut un discours sur la réunion de la peinture à la plastique, pour servir à l'explication du dessin d'un bas-relief, lequel représente Adam et Eve après la chûte, par M. Schadow, directeur, et architecte de la Cour. Le secrétaire Klein termina la séance par un aperçu des travaux de la Société pendant l'année précédente.

— La Société royale allemande de Kœnigsberg a célébré, le 18 janvier 1812, par une séance publique, le jour anniversaire du couronnement. M. Delbrück, conseiller d'état, ouvrit la cérémonie par un discours dans lequel il développa cette idée : « Les arts et les sciences deviennent floris« sans, lorsqu'ils ont un but important à atteindre. » Le professeur Erfurdt lut ensuite un Mémoire sur

une Divinité romaine appelée Angerona. Le professeur Rhosa termina la séance par un Poème à la Patrie.

SAXE.

M. Grohmann, professeur de philosophie au Gymnase de Hambourg, a publié, en 1812, un ouvrage intitulé : Psychologie de l'Enfance, à l'usage des parens et des précepteurs. L'auteur, après une introduction générale, divise ses observations en cinq courtes sections rédigées en forme de lettres; elles sont adressées à une amie. Ces Lettres, ou plutôt ces petits Mémoires sont eux-mêmes divisés en trois parties sous les titres de : *Faculté intuitive, sensitive, et pensante.*

— Il a paru à Leipsick, en 1811, un ouvrage intitulé : Manuel de Géographie et de Statistique, rédigé d'après les données les plus récentes; à l'usage des gens de lettres et des écoles, par M. Stein, professeur au Gymnase de Berlin. Dans l'Introduction, l'auteur trace la division de la géographie. Il indique les sources où il a puisé, et les auteurs qu'il a consultés. Cet ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, on trouve la description de l'Europe, à l'exception de la Russie et de la Turquie, qui sont rangées dans la seconde, avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Le plan de l'ouvrage et le style dans lequel il est écrit en rendent la lecture facile à toutes les classes, quoiqu'il soit particulièrement destiné aux gens de lettres.

— MM. Reil et Autenrieth ont publié à Halle, en 1811, le treizième cahier de leurs Archives

physiologiques. Ce cahier est accompagné de trois planches. Les auteurs s'y sont particulièrement occupés de la Zootomie. L'indication des Mémoires suivans, contenus dans ce cahier, fera juger de son importance : Considérations sur quelques propriétés anatomiques des oiseaux, par M. Emmert; Analyse de l'œil du poisson, par M. Rosenthal; sur l'œil, par M. Ebendems; ce Mémoire contient des notices très-intéressantes sur les parties qui environnent et qui couvrent l'œil chez les hommes et les animaux; sur l'Odorat des insectes, par M. Ebendems; sur la Respiration des hydrophiles, par M. Nitszch; Considérations microscopiques sur le cerveau et les nerfs, par M. Borbas; ce Mémoire est extrait de l'ouvrage italien de Reich, et sert à confirmer l'opinion de M. Kaufel sur la structure intérieure de la moëlle épinière.

— Il se publie à Leipsick, depuis la fin de 1812, sous le titre d'*Astrée*, un nouvel ouvrage périodique destiné à la philosophie du droit, à la police législative et à la politique. Le rédacteur est M. Gerstocker. Il en paroît quatre cahiers par an. Parmi ceux qui sont déja publiés, on remarque des Observations critiques sur l'Esprit des Lois de Montesquieu, et un Mémoire sur l'établissement, dans chaque Etat, d'une maison de refuge pour les pauvres.

— M. Büsching a publié, à Leipsick, un Recueil de traditions populaires, contes et légendes, en un volume in-8.°. La plupart de ces historiettes ont été recueillies par l'auteur dans ses voyages en Sibérie; quelques-unes sont extraites des Chroniques de Bohême et de Hongrie, et sont imprimées pour

la première fois. L'auteur les a accompagnées de commentaires, et y a ajouté des analyses critiques des Contes populaires, publiés par plusieurs écrivains allemands, célèbres en ce genre.

— On vient d'achever, à Leipsick, l'impression du deuxième et dernier volume de l'Histoire des Croisades, publiée par Fr. Wilken, d'après les auteurs orientaux et occidentaux. Ce tome II embrasse l'histoire des royaumes de Jérusalem et celle des guerres des Chrétiens et des Sarrazins jusqu'à la peste d'Edessa, et les Croisades des Rois Conrad III et Louis VII en 1146. Il est accompagné de plusieurs documens relatifs aux principaux personnages ou événemens des Croisades. Les sources où l'auteur a puisé sont les manuscrits de Dom Berthereau, ceux de la Bibliothéque du Roi, et la Traduction française de l'Histoire d'Alep de Kemaladdin, par M. de Sacy.

— L'ouvrage suivant a été mis en vente, à la fin de l'année dernière, chez le libraire *Schwikert*, de Leipsick : *Phaenodenis, Demonis, Clitodemi, atque Istri* ΑΤΘΙΔΙΩΝ *et reliquorum librorum fragmenta. Colligere instituit C. G. Lentzius, ab illo pretermissa addidit, omnia digessit et notulas adspersit C. G. Siebelis. Accedit prolusio scholastica de* ΑΤΘΙΔΩΝ *Scriptoribus, et additamentum ad Philocri fragmenta.*

— Il a paru un livre élémentaire de chimie à l'usage des colléges, par M. Doebereiner, professeur de chimie, etc., à Iéna. L'auteur suit, dans cet ouvrage, le système de Lavoisier, avec les modifications faites par Gren, d'après Richter et Leonhardi.

— Le tome vingtième de la compilation qui s'imprime à Leipsick, sous le titre de *Portraits historiques*, ou traits de la vie des personnages célèbres, vient de sortir de presse. Parmi les biographes, qu'il renferme, on distingue celle de Marie Thérèse, du maréchal Catinat, du cardinal de Belloy, de Moïse Mendelson, du Camoens et de Jean Hanway, riche marchand de Londres. On voit que le rédacteur ne s'est assujetti à aucune règle pour le choix de ses sujets, et qu'il place ses personnages pêle-mêle sans distinction de pays ou d'époques. Ce volume est terminé par un fragment sur la guerre de trente ans, et quelques mélanges historiques.

— Le libraire *Hinrichs*, de Leipsick, a publié une édition grecque et allemande de l'*Expédition de Xénophon* dans la Haute Asie, accompagnée d'un Vocabulaire grec et allemand, par M. Bothe : un volume.

— M. Beck a publié cet hiver, à Leipsick, une brochure intéressante intitulée : Considérations sur l'Histoire du moyen âge, dans laquelle il réfute les objections qu'on a faites contre l'Histoire du moyen âge, en prouvant qu'elle a été défigurée par les Romanciers, le Mysticisme, la Philosophie scholastique et les Poètes.

— On a publié à Leipsick et à Harlem, à la fin de l'année dernière, l'ouvrage suivant, formant un volume in-8.° : *Henrici Vardenbourg opuscula oratoria, poetica et critica.* Ce volume est un recueil d'observations et d'analyses critiques sur plusieurs passages des auteurs classiques anciens, dont on avoit déja imprimé une partie dans les *Nouvelles littéraires* de Goettingue. Parmi les morceaux les

plus importans, on remarque les suivans : Dissertations sur Properce; Observations critiques sur Homère, Cicéron, Virgile et Tibulle; un Essai sur la nature et la forme de l'Elégie; un Discours sur la meilleure manière de lire les auteurs grecs et latins, etc. On trouve à la fin du volume une table des matières et les passages des auteurs anciens cités dans l'ouvrage.

Royaume de Westphalie.

M. A. C. Wedekind a publié, en un grand volume in-4.°, un Manuel chronologique de l'Histoire du Monde et des Peuples. Cet ouvrage n'est autre chose que des tablettes historiques et chronologiques rédigées à l'instar de celles que nous possédons déja en France; elles sont divisées pour les quatre parties du monde, de manière que chaque page offre une époque commune de l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. L'histoire de l'Europe est présentée en cinq colonnes, dont la première offre les événemens généraux; la seconde, les époques des différentes dynasties et des règnes; la troisième, celle des constitutions et des révolutions des pays; la quatrième est consacrée à l'exposé des progrès de la civilisation, des sciences, des arts, des mœurs, de la religion, de la législation, etc.; enfin, dans la cinquième, on trouve les noms des hommes illustres de chaque âge, dans la politique, les sciences et les arts. L'ouvrage est terminé par un tableau général de l'Histoire ancienne, depuis Noë jusqu'à la naissance de J. C.

— M. Hausmann a publié, à Goettingue, un voyage qu'il a fait dans la Scandinavie, pendant les

années 1806 et 1807. La première partie de son ouvrage a paru en 1811, la seconde en 1812. Il est accompagné de cartes et de planches; il mérite d'être mis au nombre des meilleures relations qu'on ait des contrées septentrionales; il est surtout important pour ce qui concerne l'histoire naturelle et la technologie de ces pays. L'auteur a parcouru, dans ce voyage, une partie du Danemarck, de la Norwège et de la Suède. Il se rendit en Norwège par Hambourg, Kiel, Copenhague; il passa de Norwège en Suède, visita tout ce qu'il y a de remarquable dans la Sudermanie, en Laponie, dans la Westrogothie et la Dalécarlie, puis effectua son retour par le Danemarck.

La première partie de cet ouvrage contient la relation du voyage que l'auteur fit en Danemarck, dans la Skanie, le Smoland, la Westrogothie jusqu'à Kongsberg. Elle est remplie d'observations très-intéressantes sur des objets d'histoire naturelle et de géologie. M. Hausmann donne la description des cabinets d'histoire naturelle de Copenhague, et fait mention des objets précieux qui se trouvent dans la belle collection de tableaux du château de Rosembourg, etc.

La seconde partie contient la description de la partie méridionale de la Suède; l'auteur y a ajouté un supplément dans lequel il donne un aperçu des usines de la Norwège, l'indication d'une route de Christiana à Stockholm, et l'explication des planches.

— M. le professeur Blumenbach vient d'être nommé secrétaire perpétuel de la Classe physique et mathématique de la Société royale des sciences de Goettingue; et M. le professeur Eichorn, secrétaire per-

pétuel de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de la même Société. On a aussi confié à ce dernier la rédaction des Annales savantes de Goettingue.

— On a publié à Marpurg, en Westphalie, un ouvrage en langue allemande, intitulé : Description de Selters et de ses eaux minérales, par J. F. Westrumb ; un volume in-8.°. L'auteur commence par l'histoire des eaux minérales de Setters, et par une description géographique de cette ville ; il traite ensuite des propriétés physiques de ses eaux, de leur analyse chimique, de leurs vertus médicinales, et de la manière de les transporter à l'Etranger.

— Il a paru à Giessen, en 1810, un ouvrage intitulé : *Animadversiones quædam chirurgicæ, experimentis in animalibus factis illustratæ, auctore* Merrem, *med. doct.* Dans le premier chapitre, l'auteur propose une nouvelle méthode pour l'opération du trépan ; il rapporte plusieurs expériences faites sur des animaux, et il indique la manière dont il y a procédé. Il prétend, dans le second chapitre, qu'on peut encore entreprendre l'incision de la trachée artère, afin de retirer des corps étrangers qui seroient déja parvenus jusqu'aux poumons. L'auteur parle, dans le troisième chapitre, de la possibilité d'une extirpation du pylore, dans le cas d'obstruction de cet organe. Le quatrième chapitre contient plusieurs expériences qui constatent la vertu des remèdes narcotiques employés pour la guérison des yeux.

Cet ouvrage est d'autant plus intéressant que l'auteur y donne la description de toutes les expériences qu'il a faites.

Bohême.

M. Pohl, professeur suppléant à la Faculté d'histoire naturelle et de technologie de l'Université de Prague, vient de publier une Flore de Bohême.

Autriche.

M. Hromádko, professeur de langue et de littérature bohémienne, à l'Université de Vienne, publie une Gazette politique et littéraire en langue bohémienne.

— Le Journal intitulé: Annales de la littérature, et des Arts en Autriche, ne paroît plus; cette feuille a été remplacée par la Gazette littéraire générale de Vienne, à laquelle plusieurs écrivains distingués travaillent.

— La Flore d'Allemagne, qui se publie à Vienne, continue à paroître. La première livraison, publiée de 1798 à 1812, comprenoit trente-quatre cahiers; la seconde, de 1798 à 1812, en contient treize. L'auteur fait imprimer cet ouvrage à ses frais; depuis quinze ans qu'il paroît, il a obtenu beaucoup de succès. Il contient jusqu'à présent sept cent cinquante-trois planches. L'auteur fait connoître des plantes très-rares, et même plusieurs espèces nouvelles. Des savans distingués, tels que MM. Schreber, Panzer, Voit, Blaudon, le comte Sternberg, se sont quelquefois réunis à l'auteur, pour publier leurs nouvelles découvertes. Presque toutes les familles des plantes sont décrites dans cet ouvrage;

mais on y remarque encore quelques lacunes, et il seroit important qu'on y ajoutât des détails sur les algues, les champignons, et les cucurbitacées, dont on n'a donné, pour ainsi dire, que l'indication.

HONGRIE.

Un savant hongrois s'occupe de la traduction, en langue hongroise, de l'histoire générale que M. Miller a publiée en vingt-quatre volumes.

— M. Colomann Pronay, de Tot-Prona, publie un Magasin économique en langue hongroise.

— M. Szep, professeur d'éloquence à l'archigymnase royal de Jazbereng, vient de donner, en cette même langue, une traduction de Jules-Cæsar; un autre savant hongrois s'occupe de la traduction des Lettres de Cicéron.

— M. Jonasz, de Chemnitz, promet un ouvrage sous ce titre: Notices pour servir à la connoissance des Fossiles minéralogiques simples de Hongrie, considérées sous leurs rapports géognostiques et leur emploi technique.

— Les chaires élémentaires de grammaire et de philologie du Gymnase royal de Presbourg ont été confiées à l'ordre des Bénédictins. Le directeur et supérieur de cet établissement est M. Zoërardus Szarnyai.

— On a publié à Ofen, dans la librairie de l'Université, la seconde édition de la Statistique du Royaume de Hongrie, par M. Schwartner. Cette

édition, considérablement augmentée, forme trois volumes grand in-8.°.

— M. Batsany, savant hongrois, traducteur de plusieurs morceaux d'Ossian, s'occupe en ce moment à refondre entièrement sa traduction publiée il y a environ vingt ans. Il a pris pour base de son nouveau travail, l'ouvrage publié à Londres en 1807, sous le titre de *The Poems of Ossian, in the Original Gaelic, with a litteral translation into latin, published under the sanction of the highland Society of London.* Trois volumes in-8.°. Il se propose de consulter également l'ouvrage de Macpherson, mais plus particulièrement la traduction allemande donnée à Leipsick, en 1811, par M. Ahlwarth, et qui est faite aussi sur le même mètre que l'original. Cette nouvelle édition devra paroître à la fin de l'année 1813.

Bavière.

M. Dorner, inspecteur de la galerie des tableaux, à Munich, vient de terminer un paysage, qui représente la cataracte de Golling. On voit l'eau se précipiter avec force à travers un rocher, y briser ses ondes écumantes sur la cime d'énormes rocs, et arroser des pins, des bouleaux et des hêtres qui y ont pris racine. Sur le devant du tableau est un berger endormi sous un pin : il tient encore sa flûte, tandis que ses chèvres paissent dans les environs. Cet intéressant tableau doit servir à décorer la salle à manger du château de Nymphenbourg. Il a onze pieds de haut, sur cinq pieds huit pouces de large.

Le même artiste vient aussi de terminer un tableau qui représente le lac Bartholomé. Les figures et les troupeaux qu'on voit dans ce paysage sont de M. Wagenbauer.

— M. Dillis a donné le pendant du paysage de M. Dorner, en exécutant la partie inférieure de la cataracte. Toute cette partie est resserrée étroitement par la pente des rochers; l'eau tombe en tourbillons de poussière sur des pierres garnies de mousse, et dans un bassin que le courant a nettoyé, puis circule plus lentement à travers de petites éminences de pierre, et se jette enfin dans la vallée. Un chasseur, accompagné de son chien, monte rapidement la montagne, portant sur son dos un chamois qu'il a tué. M. Dillis a fait preuve d'un grand talent dans l'exécution de ce tableau, qui est de la même grandeur que le précédent.

Wurtemberg.

M. Lips, professeur extraordinaire de philosophie, à l'Université d'Erlangen, a publié à Nuremberg, en 1811, un ouvrage intitulé : Principes de Législation, pour servir de base à un code rural, à l'usage des Souverains, et de ceux qui s'occupent de l'économie rurale. L'introduction contient en peu de mots l'histoire de l'Institut d'agriculture de Marlofstein. Le projet que M. Lips avoit conçu, mais qu'il ne put exécuter, d'établir un Institut d'agriculture dans ce même lieu, l'engagea à publier son ouvrage. Dans le Discours préliminaire, l'auteur émet ses idées sur l'agriculture et l'agronomie; il parle en général des avantages qu'on retireroit d'un

code rural; il indique la manière d'après laquelle il devroit être rédigé, et le mode de législation qu'on devroit adopter. Cet ouvrage est divisé en deux parties; dans la première, l'auteur fait mention des mesures à prendre pour faire prospérer l'agriculture; il parle des entraves politiques qui en ralentissent les progrès, et indique les moyens d'y remédier. Dans la seconde partie, M. Lips s'étend sur les défauts des procédés suivis jusqu'à présent dans l'économie rurale, et il développe les moyens de l'améliorer.

— La collection nombreuse des Bibles de Stuttgard vient d'être augmentée d'une traduction de l'Evangile de S. Jean dans la langue des Moxos, petite peuplade qui habite près du fleuve Madera; et d'une traduction des Hagiographes, qui sont les Livres de Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, et le Cantique des Cantiques, dans la langue d'Oryssa, portion de terre qui se trouve entre Golconde et le Bengale. La première traduction a été imprimée à Londres par la Société Biblique; la seconde à Serampour.

— M. Voss a publié, à Tubingue, en 1810, une traduction de Tibulle dont il a donné, à Heildelberg, en 1811, une édition corrigée d'après les manuscrits. Dans le Discours préliminaire, l'auteur parle du temps où vécut Tibulle; il prétend qu'il étoit à peu près contemporain d'Horace et de Messala. Il appuye cette opinion de plusieurs passages d'Horace, qui parle de Tibulle, comme d'un homme doué d'une grande connoissance du monde, et de beaucoup de talent; ce qui, d'après M. Voss, doit faire présumer qu'il pouvoit alors avoir atteint sa trentième

année; il ajoute que Tibulle naquit de 689 à 695, qui sont les années dans lesquelles Horace et Messala vinrent au monde; que Tibulle mourut âgé de quarante et quelques années, quoique Domitius Marsus l'appelle, d'après une façon de parler latine (*juvenis*), un jeune homme. D'après cela, M. Voss prétend que les six élégies, que l'on regarde comme le troisième Livre de Tibulle, ne sont pas de lui, et que Lygdamus en est l'auteur. Il cite à l'appui de cette assertion plusieurs passages d'Ovide auxquels il ajoute ses propres observations.

M. Kerner a publié, à Stuttgard, en 1811, un ouvrage intitulé : *Genera plantarum selectarum specierum, iconibus illustrata*. Il contient vingt planches; le texte est de vingt feuilles sur vélin, et le prix est de 20 louis. Cet ouvrage précieux est d'un prix très-modique, en raison de la beauté des planches qui sont d'une exécution parfaite.

Duché de Bade.

M. Kunst, peintre de la Cour, a exécuté quatre paysages qui représentent les environs du Bodensée, ou de la mer de Souabe, près de Radolphzell, sous quatre aspects différens. Ces tableaux annoncent un grand talent, et M. Kunst obtiendra un rang distingué parmi les peintres en paysage.

Espagne.

Il a paru à Valladolid, en un volume in-4.°, un ouvrage ayant pour titre : *Del Commercio de las*

Romanos, etc. : c'est-à-dire : Du Commerce des Romains, depuis la première guerre de Carthage jusqu'à Constantin-le-Grand, par M. Antoine Zacharie de Malcorta y Azanza, secrétaire de la Classe des arts et métiers de la Société royale et économique de Valladolid. Cet ouvrage, plein de recherches savantes, et qui fait connoître amplement les usages, les principes et les lois qui influèrent sur le commerce des Romains, est divisé en trois époques principales et fameuses dans l'histoire. La première, depuis la fondation de Rome jusqu'à la première guerre de Carthage; la deuxième, depuis la première guerre de Carthage jusqu'à la bataille d'Actium; et la troisième, depuis cette bataille jusqu'à Constantin, qui, ayant vaincu Maxence et Licinius, vit réunir à lui seul l'Empire d'Orient et celui d'Occident. Du reste, l'auteur annonce dans sa préface, qu'il n'a pas eu l'intention de parler de ce petit trafic, qui se faisoit chez toutes les nations, même les plus pauvres et les moins fréquentées; qu'il a été animé par des vues plus élevées, plus étendues, plus générales; qu'en conséquence, il n'est question, dans son ouvrage, que de ce commerce en grand, qui pénètre de son esprit toute une nation, qui anime l'industrie, les arts et la navigation, en un mot, d'un commerce propre à enrichir un empire et à le rendre florissant.

Royaume d'Italie.

Le chevalier Mabil a publié une nouvelle traduction de Tite-Live; elle est intitulée : *La Storia*

Romana di Tito-Livio coi supplementi del Freinsemio tradotta dal cav. Luigi Mabil, *col testo a fronte.*

— Le chevalier Leonardo a laissé un Commentaire savant et complet sur la Poétique d'Aristote, ainsi que plusieurs autres manuscrits.

— On a trouvé, parmi les papiers du comte Firmian, qui ont été transférés dans les archives de Milan, plusieurs Mémoires scientifiques. On y remarque entre autres le Mémoire suivant : *Osservazioni sull' antica distrutta citta di Baleso* (dans la terre d'Otrante) *e sulla via Trajana.* On voit, par une inscription de la colonia Lupia, qu'une partie de la voie Trajane s'étendoit de Brindes à Otrante.

EMPIRE FRANÇAIS.

— On vient de publier à Rome, chez *Pirelli*, une suite de gravures, représentant différens costumes civils et militaires des anciens peuples. En voici la liste : costumes des premiers hommes; soldats grecs des temps héroïques; soldat et centurion romain du temps de Trajan; guerriers d'Arragon en 1400; lévite, et grand-prêtre des Hébreux; consul romain, et Dame romaine; guerrier français, guerrier germain, guerriers italiens en 1550; prêtresse d'Isis, prêtre d'Orus; costume des anciens princes Daces.

Un autre graveur de la même ville, M. *Giuntolardi*, a publié deux fort belles gravures représentant des paysages d'après le Poussin, n.° 10 et 11.

Parmi les autres gravures nouvellement publiées à Rome, on remarque : la Vierge au moineau, d'après le Guerchin; le consul Bazilius dans l'amphithéâtre Flavien; et un portrait du Pape Pie VII de profil.

— M. de Rossi, ex-professeur à Parme, a fait imprimer, sur une simple feuille in-8.° : *Prospetto del gabinetto di manoscritti e libri stampati del dottore Giambernardo de Rossi.* Il veut mettre en vente la collection précieuse des manuscrits et des ouvrages hébraïques qu'il a amassée, et qui ne se trouve aussi complète dans aucune partie de l'Europe, pas même dans les bibliothéques publiques. Son âge, ses infirmités, et la foiblesse de sa vue, le mettant hors d'état de répondre aux lettres qu'on lui adresseroit, il invite les personnes qui désireroient faire l'acquisition de quelques-uns des ouvrages indiqués sur le catalogue, de voir eux-mêmes la collection, ou de donner procuration à un homme de confiance pour traiter avec lui.

— Dans un manuscrit de la bibliothéque de Pesaro, que le célèbre antiquaire *Annibale degli Abati Olivieri* a consacrée à l'usage public, on trouve des poésies inédites du Tasse, que M. Borghesi a fait imprimer, en 1812, chez *Bodoni*, et qu'il a données pour présent de noces à M. Jules Petricari de Pesaro. Elles ont pour titre : *Versi inediti di Torquato Tasso.* Une églogue érotique occupe la première place, puis suivent trois sonnets, dont les deux derniers, selon M. Borghesi, sont du père du Tasse.

— On vient de publier, à Francfort, un programme qui contient le plan d'instruction qui

sera suivi dans le Gymnase, et le Lycée de cette ville. Ces deux établissemens ont commencé l'hiver dernier; chacun d'eux est sous l'inspection d'un directeur particulier.

— L'Academie de Turin avoit conçu le projet de placer, dans la salle de ses séances, le buste de ses fondateurs. Des offres avoient été faites à un artiste, membre de l'Institut, pour avoir celui de M. Lagrange. Faute de pouvoir obtenir l'agrément de son collégue, le sculpteur avoit dû renoncer à son entreprise. C'est alors que M. Paroletti, connoissant les succès que M. Lavy avoit obtenus dans l'exécution du buste du comte de Saluces, s'avisa de tirer parti du talent facile, que cet artiste avoit montré dans l'art de saisir les physionomies, pour se procurer par adresse ce que l'on ne pouvoit obtenir de plein gré, et opérer un larcin que les égards dûs à la vertu modeste sembloient condamner, mais que l'amitié, la vénération et la reconnoissance justifioient. M. Lavy, introduit dans la salle de l'Institut, au moment de l'une des séances de la première Classe, eut la commodité de crayonner un dessin; ce dessin, retouché et corrigé d'après les conseils de personnes intelligentes, fut le tracé d'après lequel il exécuta son modèle : l'habitude du travail, les moyens acquis à l'école du célèbre Canova, et plus encore le zèle et la volonté de réussir, le favorisèrent au point que le buste, sorti de ses mains, surpassa son attente et celle des personnes intéressées à son entreprise.

— La Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres du Département de Tarn et Garonne, séante

à Montauban, tiendra une séance publique le 15 mai 1814. Elle y distribuera trois prix.

Le premier, proposé par la Classe des sciences, est destiné au meilleur ouvrage sur la question suivante :

« Depuis les grands progrès de la science médi-
« cale et de toutes les connoissances dont elle sup-
« pose l'acquisition, les hommes vivent-ils plus
« longtemps ou se portent-ils mieux?

« S'il vivent en effet plus longtemps, ou s'ils
« jouissent en général d'une meilleure santé, le
« doit-on à ces progrès?

« S'il en est autrement, s'ils n'ont rien gagné
« du côté de la longévité ou de la santé, s'ils ont
« au contraire perdu, comment concilier ce fait
« avec les progrès de la science? »

N. B. Il est évident qu'il ne peut être ici question que des peuples chez lesquels se sont fait ces progrès, ou de ceux qui ont pu en profiter.

Le second prix, proposé par la Classe d'agriculture, sera accordé au meilleur Mémoire sur la question suivante :

« Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'en-
« tière suppression des jachères dans le départe-
« ment de Tarn et Garonne, et quels sont les
« moyens de les surmonter? »

Le troisième prix, proposé par la Classe des belles-lettres, est destiné au meilleur éloge en vers de Jacques Delille.

Le dithyrambe, l'ode ou le poème, sont les seuls genres admis au concours.

La Classe des belles-lettres est fière d'être la première à proposer l'éloge d'un poète qui manque

au siécle de Louis XIV, et dont le nôtre s'énorgueillit. Racine et Boileau eussent, à l'exemple de Voltaire, applaudi ses beaux vers, s'ils avoient pu les entendre comme lui. M. de Boufflers a dit qu'*une bonne traduction est une résurrection.* Celles de Virgile et de Milton, données par Delille, ont pleinement justifié pour nous ce mot heureux. Les poèmes de ce brillant auteur ne l'honorent pas moins que ses traductions : *les Jardins*, *l'Homme des Champs*, *les Trois Règnes de la Nature*, et *l'Imagination*, lui auroient mérité le nom de *Virgile français*, quand bien même il n'eût pas fait revivre dans notre langue les chants harmonieux du Cygne de Mantoue. Ses mœurs douces et pures, sa conversation, qu'il semble avoir caractérisée lui-même dans ce vers, tiré du joli poème qui porte son nom,

Ses moindres mots ont un charme qui touche,

tout se réunissoit dans Delille, pour prouver la vérité de l'éloge que le Patriarche de Ferney renferma dans le quatrain suivant :

Vous n'êtes point savant en *us*,
D'un Français vous avez la grâce;
Vos vers sont de *Virgilius*,
Et vos épîtres sont d'Horace.

Sa dépouille mortelle exposée pendant trois jours au Collége de France, qu'il avoit illustré par ses leçons, les discours éloquens prononcés sur sa tombe par le président de l'Institut et par son respectable ami M. Delambre, les regrets amers de ses confrères, les pleurs enfin de tous les favoris des

Muses, qui voueront désormais un culte à son tombeau, attestent la douleur profonde qu'une si grande perte inspire. Honorer ainsi les grands hommes, c'est enflammer le génie de leurs imitateurs, et les forcer à s'immortaliser comme eux.

La Classe des belles-lettres ne doute pas qu'une foule de concurrens ne s'empressent d'entrer dans la carrière, pour célébrer celui qui compte parmi ses nombreux admirateurs tous les véritables poètes.

Prix proposé pour l'an 1816.

La Classe des sciences avoit proposé, en 1810, pour sujet du prix qui devoit être décerné en 1812, la question suivante :

« Donner l'histoire détaillée des insectes qui gâtent « les arbres propres à fournir les bois de construc- « tion ; et indiquer, s'il est possible, des moyens « simples d'éviter leurs dégâts. »

Elle ne reçut en 1812 qu'un Mémoire. La Commission nommée pour l'examiner y remarqua plusieurs réflexions judicieuses, et autant qu'il lui fut permis d'en juger, une connoissance approfondie des entomologistes dont les observations méritent le plus de confiance.

Cependant la Classe ne jugea pas convenable de couronner ce Mémoire.

Elle remit cette question au concours dans le programme de 1812, où elle exposa sommairement les motifs de son refus, et de sa persévérance dans l'espoir d'une solution.

L'auteur du premier Mémoire en a envoyé un second cette année, sous la même devise : *Non mole, sed numero.* Il y soutient, comme dans le

premier, que la question est insoluble, dans l'état actuel de la science entomologique, et qu'une description détaillée de ces insectes ne conduiroit pas au but que s'est proposé la Société. Il termine par des réflexions sur les causes finales, qui n'ont pas paru également applicables au sujet qui les a suggérées.

Enfin, quoique la Classe ne puisse s'empêcher de reconnoître un naturaliste distingué dans l'auteur de ces deux Mémoires, elle ne croit pas lui devoir un prix destiné uniquement à la solution de la question proposée.

La Classe a reçu, cette année, un autre Mémoire sur la même question. Il a pour devise ces vers de Delille :

O scène variée et toujours plus frappante!
Ici d'arbres nouveaux quel amas se présente!
Ils diffèrent en forme, en feuillage, en beauté.
Mais quoi? nul fruit exquis par eux n'est enfanté.

Merveilles de la Nature, chant IV.

L'auteur aborde directement la question; il l'embrasse même sous un point de vue très-général. Malgré cet avantage apparent, il n'y a aucune comparaison à faire entre le mérite de ce Mémoire et celui des deux autres.

Les détails dans lesquels entre l'auteur, tant sur l'histoire des insectes, que sur leurs dégâts, sont pour la plupart tirés presque mot à mot d'ouvrages très-connus, et publiés depuis longtemps, et cela sans critique, sans réflexions, observations ou expériences nouvelles.

La Classe déclara dans son dernier programme qu'elle remettoit la question au concours pour la dernière fois; mais cette déclaration ne lui interdit pas toute autre question qui peut avoir quelque rapport avec la première. Elle couronnera, dans sa séance publique de 1816, le meilleur ouvrage sur cette question :

« Donner une histoire détaillée inédite d'un ou « de quelques-uns des insectes qui attaquent sur « pied le tronc ou les branches principales des « arbres de haute futaie, et qui leur font le plus « de mal, et, s'il est possible, quelques moyens « de se préserver, en tout ou en partie, des dé- « gâts qu'ils occasionnent. »

La Classe désire qu'on ait principalement en vue les plus gros de ces insectes, ceux dont un seul suffit quelquefois pour mettre le tronc des plus beaux arbres hors de service.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, à M. Saint-Cyr Poncet-Delpech le fils, secrétaire perpétuel, avant le 15 mars de l'année où les prix devront être délivrés.

Les auteurs écriront leur nom dans un billet cacheté, qu'ils joindront au manuscrit; ils mettront en tête de leur ouvrage une épigraphe ou une sentence, qui sera répétée à l'extérieur de ce billet. On n'ouvrira que le billet attaché au manuscrit jugé digne du prix.

Chaque prix sera, suivant l'usage, une médaille d'or portant d'un côté le type de la Société, et de l'autre le nom de l'auteur couronné.

— La Société de médecine-pratique de Montpellier a tenu sa séance publique le mardi, 25 mai 1813.

1.° La Société de médecine-pratique de Montpellier avoit proposé, dans sa séance publique du 20 mai 1812, deux sujets de prix, appartenant à la série des questions sur les maladies chroniques, devenues un objet de ses méditations. De ces deux sujets de prix, l'un, remis au concours dans sa dernière séance publique, étoit conçu en ces termes :

« Quelles sont les maladies chroniques qui passent « pour dépendre particulièrement de l'état du cer- « veau; peut-on tirer des ouvertures des cadavres « de ceux qui ont succombé à quelques-unes de « ces maladies, des inductions propres à en constater « l'étiologie; et, dans tous les cas, quelles sont les « règles générales ou particulières de traitement, « dont ces maladies peuvent être susceptibles? »

Cette question d'une haute importance, ne pouvoit pas être résolue par quelques exemples de détail, puisque c'étoit une théorie générale basée toutefois sur les faits, et offrant les grands principes de l'art, spécialement applicables à l'influence que les lésions du cerveau peuvent avoir sur le dérangement chronique du corps, que la Société pouvoit désirer. Parmi les Mémoires envoyés au concours, un seul a paru présenter ces grandes vues, et il a fixé l'attention; mais, en le lisant, on s'est bientôt convaincu que son auteur étoit resté inférieur à lui-même dans la partie pratique; aussi la Société, en le couronnant, n'a cru devoir lui adjuger que la moitié du prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 fr. A l'ouverture du billet cacheté, on a trouvé que cet auteur est M. *Albert*, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, et correspondant de la So-

ciété de médecine-pratique à Saint-Chinian, département de l'Hérault, sous-préfecture de Saint-Pons; le même, qui, dans la Séance publique du 20 mai 1812, avoit reçu un prix d'encouragement sur la même question, et qui, profitant des conseils donnés dans cette circonstance, a produit un ouvrage, auquel le prix entier eût été justement décerné, si des faits plus nombreux fussent venus à l'appui de ses inductions et de ses lumineux raisonnemens.

2.° Le second sujet de prix avoit pour objet la question suivante :

« Quelles sont, parmi les maladies chroniques, « celles qui dépendent spécialement de l'état des or- « ganes contenus dans la capacité de la poitrine ; « les ouvertures des cadavres de ceux qui ont suc- « combé à quelques-unes de ces maladies, peuvent- « elles influer sur la connoissance des causes qui les « produisent : et, dans les divers cas, quelles sont les « règles générales ou particulières de traitement qui « peuvent leur être appliquées. »

Les Mémoires qui sont parvenus à la Société, au nombre de trois, sont bien loin d'avoir saisi l'objet de la question, qui supposoit moins l'énumération plus ou moins détaillée des maladies qui ont leur siége dans les organes thoraciques, que la détermination de l'influence qu'exerçoient ces mêmes lésions sur l'économie animale. Malgré ce défaut incontestable, la Société a distingué un Mémoire écrit en latin, portant pour épigraphe un passage tiré de Celse, *lib.* 1, *præ.*; et, voulant donner à son auteur une preuve de sa satisfaction pour quelques vues médicales clairement énoncées, elle lui a adjugé, à titre de prix d'encouragement, une

médaille de la valeur de 50 fr. L'auteur de ce Mémoire est M. *Ozanam*, médecin, rue *San Pietro*, *all' orto*, n.° 893, à Milan, royaume d'Italie.

La Société avoit annoncé qu'elle distribueroit des prix d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires qui lui parviendroient sur la topographie médicale des villes ou cantons habités par leurs auteurs; ainsi que sur les maladies populaires ou épidémiques. Ayant reçu des Mémoires très-bien faits sur ces différens objets, la Société a décerné à leurs auteurs des prix, dans l'ordre suivant :

La première médaille a été décernée à M. *Robert*, docteur en médecine et correspondant de la Société à Langres, département de la Haute-Marne, auteur d'une topographie très-étendue de cette ville et des environs.

La seconde médaille a été accordée à M. *Charles*, doyen des médecins, et membre associé de la Société de médecine-pratique à Besançon, département du Doubs, auteur d'une Topographie de cette ville, accompagnée de tableaux qui annoncent la plus grande précision.

La troisième médaille a été donnée à M. *Barrey*, docteur en médecine à Besançon, département du Doubs, médecin pour les épidémies, etc., auteur d'un Mémoire très-étendu sur les maladies épidémiques qu'il a observées, et dont la Société a d'ailleurs délibéré l'impression.

Enfin la quatrième médaille a été adjugée à M. *Babad*, docteur en médecine à Roanne, département de la Loire, auteur de divers Mémoires et Observations intéressans sur les maladies épidémiques et particulièrement sur une Histoire des fièvres bi-

lieuses, dont l'impression a été aussi déterminée par la Société.

Ces diverses médailles, toutes de la même valeur, sont celles des grands prix d'encouragement que la Société a coutume de décerner dans ses séances publiques.

Des mentions honorables ont été faites, et la Sociéte a cru devoir les décerner dans l'ordre qui suit.

1.° A M. *Laudun*, docteur en médecine, l'un des médecins du grand Hôtel-Dieu de Lyon, etc., auteur de plusieurs Mémoires de constitutions médicales, suivis d'observations cliniques.

2.° A M. *Py*, docteur en médecine et correspondant de la Société à Narbonne, département de l'Aude, pour divers Mémoires sur la vaccine, sur les épidémies et sur la médecine-pratique.

3.° A M. *Rigal*, docteur en chirurgie et correspondant de la Société à Gaillac, département du Tarn, auteur de Rapports très-bien faits sur la vaccine, et de Mémoires enrichis d'observations précieuses, dont quelques-unes ont déja eu les honneurs de l'impression.

La Société, voulant donner à ces trois membres correspondans une preuve plus spéciale d'estime et de considération, les a nommés membres associés.

4.° A M. *Malgouyré*, docteur en médecine, correspondant de la Société, pour un Essai topographique de Najac, département de l'Aveyron.

Au reste, si la Société devoit donner ici des preuves d'intérêt à tous ceux qui lui ont communiqué des observations intéressantes, il faudroit qu'elle pu-

bliât, une liste nombreuse; et elle doit toutefois savoir s'arrêter.

La Société, renonçant aux questions générales sur les maladies chroniques, et s'empressant de choisir des sujets particuliers sur ces affections morbides, si difficiles quelquefois à connoître, et souvent d'un traitement si épineux, propose pour un prix, consistant en une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., la question suivante :

« Les connoissances acquises sur les fonctions du « système nerveux en général et du cerveau en « particulier, peuvent-elles influer sur la nature, « le caractère et le traitement de l'épilepsie. Quels « sont les résultats de ces connoissances, et com- « ment peuvent-ils être appliqués aux méthodes « curatives, employées pour guérir cette mala- « die? »

Les Mémoires qui seront destinés à concourir, doivent être parvenus, francs de port et avec toutes les conditions connues, avant le premier avril 1814, ou remis directement à M. *Baumes*, docteur et professeur en médecine, secrétaire perpétuel de la Société de médecine-pratique, rue et maison de la vieille Intendance.

1.° Ouverture de la séance; par M. *Chauvet*, docteur en médecine, vice-directeur annuel.

2.° Lecture du programme des prix distribués et proposés.

3.° Recherches physico-médicales sur la cause de la mort des noyés, et sur la meilleure méthode de traitement à employer pour les rappeler à la vie; par M. *Bernard-de-Nattes*, médecin à Beziers, et membre associé de la Société de médecie-pratique.

4.° Aperçu sur la sensibilité des plantes; par M. *Roubieu*, médecin et prosecteur à la Faculté de médecine de Montpellier.

5.° Observations pratiques sur l'utilité du séton appliqué à l'œil même, affecté de maladies graves ou réputées incurables; par M. *Pellier*, docteur en médecine.

6.° Mémoires sur la tonte des solipèdes et des autres animaux domestiques; par M. *Noyez*, médecin vétérinaire.

7.° Notices historiques sur la vie et les ouvrages de quelques membres associés de la Société de médecine-pratique; par M. *Baumes*, secrétaire perpétuel.

8.° Observations sur la guérison du tic douloureux, ou névralgie faciale, au moyen de l'usage externe du gaz oximuriatique; par M. *Bonnet*, médecin.

9.° Tableau historique des progrès de la médecine militaire, chez les anciens et chez les modernes; par M. *Murat*, médecin.

La Société croit devoir rappeler à ses membres associés et correspondans, qu'elle accueillera très-favorablement les Mémoires qui lui seront envoyés: 1.° sur la vaccination; 2.° sur la topographie physique et médicale des cantons ou des villes qu'ils habitent; enfin, sur les maladies populaires et épidémiques régnantes, et qu'elle distribuera des prix d'encouragement aux auteurs des travaux qui auront le mieux rempli ses vues.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon vient de donner le procès-verbal de sa séance publique du 8 avril 1813. Cet ouvrage, ré-

digé par son secrétaire perpétuel, M. *Morland*, fait le plus grand honneur à ce savant. Cet écrit se distingue surtout par un ton noble, une méthode excellente et une grande clarté dans l'exposition des sujets dont l'Académie s'est occupée. L'unique but de l'institution des Sociétés savantes, dit M. Morland, n'est pas seulement de maintenir l'éclat des lettres et des beaux-arts; il est aussi de leur devoir de protéger les arts industriels auxquels nous devons les aisances et les commodités de la vie. M. Morland part de ce principe pour faire un tableau brillant de la gloire et des avantages qui entourent ceux qui cultivent les beaux-arts, tandis que l'utile ouvrier est souvent négligé et oublié.

C'est, ajoute l'auteur, pour réparer cette injustice, que les Sociétés savantes doivent s'élever entre l'artiste et le public, qu'elles doivent constater les découvertes utiles, et porter même, s'il le faut, jusqu'aux pieds du trône, les justes réclamations du modeste artisan, dont la voix ne pourroit parvenir jusqu'au Souverain; et c'est pour remplir le premier de ces devoirs que l'Académie met sous les yeux du public le résultat des travaux qu'elle a en quelque sorte dirigés.

Les premiers sont, en suivant l'ordre des dates, d'abord la voiture inventée par M. *Joanne*, et ensuite l'invention de M. *Leistenschneider*, pour la fabrication du papier; d'autres mécaniciens ont établi de nouveaux procédés, ont essayé des mélanges inusités de fil et de coton, de coton et de laine, et ont plus ou moins réussi dans leurs essais.

L'Académie s'est non-seulement occupée d'aider et de diriger l'industrie, elle a encore secondé les

vues du gouvernement dans le remplacement de ces végétaux exotiques, destinés jusqu'ici à satisfaire les besoins, les goûts et le luxe d'une grande nation; mais il falloit apprendre à ceux qui vouloient tenter des essais de ce genre, ce qu'ils avoient à espérer, ce qu'ils avoient à redouter, et c'est ce que l'Académie a fait. Elle a démontré qu'il falloit laisser aux plaines de la Provence et du Languedoc à nous fournir le sirop de raisin et l'indigo, et que notre département, dont le climat est moins propre à fournir d'aussi bonne matière première pour cette branche d'industrie, leur fourniroit en échange des vins et des blés. Cependant ce département n'étant pas resté étranger à la fabrication du sucre par le moyen des betteraves; M. Morland en profite pour entrer dans de grands et utiles détails sur la fabrication et sur l'essence du sucre, que l'expérience et l'analyse ont prouvé se rapprocher beaucoup de l'amidon par sa nature et sa composition chimique. L'auteur entre à cette occasion dans le détail des opérations de *Kirchof* et de *Lampadius*, qui ont répandu tant de lumières sur cet important objet.

Pendant que l'Académie s'occupoit de l'examen de découvertes importantes et utiles, ses membres donnoient leurs soins aux sciences d'un autre ordre. L'auteur cite à cette occasion MM. *Fremyet*, *Guichard*, *Antoine*, *Calignon*, *Protat*, *Masson-Four*, *Thartelin*, *Girault*, *Baudot*, *Amanton*, *Mathieu*, *Mermet*, *Saissy*, *Martin*, *Leschevin*, *Couturier*, *Poucet et Suremain de Missery*, tous membres de l'Académie et dont nous sommes fâchés de ne pouvoir faire connoître d'une manière plus détaillée les utiles travaux. M. Morland fait connoître en-

suite au public le nom des différentes personnes que l'Académie a reçu dans son sein, et l'entretient de la douleur qu'elle a éprouvée par la perte de deux de ses membres distingués, MM. Devosges et Morelot, qui tous les deux ont joui de l'estime et de la considération publiques.

M. le secrétaire-perpétuel ayant terminé l'exposé des travaux de l'Académie, M. le comte *de Brissac*, préfet du département, a pris la parole, et a exprimé ses sentimens pour la compagnie au milieu de laquelle il siégeoit pour la première fois.

M. *Baudot*, après le discours de M. le président, a fait lecture d'une anecdote peu connue relative à Jacques Laverne, maire de Dijon, décapité sur la place du Morimont, le 29 octobre 1594; et la séance a été terminée par le discours prononcé par M. le président, en remettant à M. *Joanne* la médaille d'or de 150 francs décernée par l'Académie.

A la suite du procès-verbal de cette séance, on a ajouté le rapport fait à l'Académie sur la voiture présentée par M. Joanne, et le savant Mémoire de M. *Fremyet*, sur les monumens trouvés dans la démolition d'une partie de la tour du petit Saint-Benigne.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon a tenu sa séance publique le 26 août 1813. Cette séance a été remplie de la manière suivante :

M. *Béraud*, président, a rendu compte des travaux académiques pendant le premier semestre de cette année.

M. *Revoil* a fait l'éloge de M. Mayeuvre Champvieux, académicien décédé. L'émotion dont l'orateur n'a pu se défendre, a ajouté encore à l'effet de son discours.

M. *Cochard* a fait connoître dans un court rapport les motifs qui n'ont pas permis à l'Académie d'adjuger le prix proposé pour l'éloge de Philibert Delhorme. Ce sujet de prix a été remis au concours pour 1814.

M. *Dugas Montbel* a lu la traduction du dix-huitième chant de l'Iliade d'Homère.

M. *Delandine* a terminé la séance par une pièce de vers intitulée : *le Ruisseau.*

L'Académie présente pour sujet du prix qui sera décerné en 1814, le programme suivant :

« La belle expérience de Lyon a appris que l'air
« atmosphérique subitement et fortement comprimé,
« laissoit échapper une lumière vive facilement
« visible dans l'obscurité. D'autres expériences faites
« dans la même ville ont donné lieu de penser
« que cette propriété d'être lumineux par la com-
« pression appartient exclusivement au gaz oxigène,
« et qu'elle ne se manifeste dans quelques autres
« gaz qu'autant qu'il est mêlé avec eux en plus
« ou moins grande proportion. Enfin, on sait encore
« qu'un éclair instantané a été quelquefois aperçu
« au moment où l'on tiroit dans l'obscurité un fu-
« sil à vent fortement chargé. L'Académie, pour
« compléter les connoissances acquises sur ce sujet,
« demande : 1.° que l'on détermine quelle est
« l'altération qu'éprouvent le gaz oxigène et l'air
« atmosphérique par le dégagement de la lumière :
« 2.° qu'on fasse connoître ce qui arrive dans les
« gaz azote, hydrogène et acide carbonique purs et

« sans aucun mélange d'air atmosphérique, lorsqu'ils « sont vivement comprimés; 3.° enfin, qu'on re- « cherche de même ce qui se passe dans tous les gaz, « lorsqu'ils éprouvent subitement une grande dila- « tation. »

— L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen avoit proposé, pour sujet du prix de poésie de 1813, *la Mort héroïque d'Alain Blanchard*, capitaine des bourgeois de la ville de Rouen, à l'époque du siége de cette ville par Henri V, roi d'Angleterre. Aucun des poèmes envoyés au concours n'a mérité le prix; cependant l'Académie a cru devoir en distinguer deux par une mention honorable : le premier ayant pour épigraphe : *A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère!* le deuxième : *Vestigia græca ausi deserere et celebrare domestica facta.*

Ce sujet, vraiment national, est remis de nouveau au concours, pour le prix de 1814. L'Académie engage tous ceux qui désireroient concourir, à retracer dans un exposé rapide l'état déplorable où se trouvoit la France à cette époque; ils rappelleront que Charles VI étoit alors en démence; que le duc de Bourgogne avoit, par un traité secret, reconnu Henri V roi des Français; que Blanchard attendit vainement les secours que ce duc avoit promis à la ville assiégée par le roi d'Angleterre. Ils peindront cette malheureuse cité en proie aux horreurs de la famine; ils voueront à la haine de tous les Français *Guy le Bouteiller*, gouverneur de Rouen, trahissant sa patrie, et faisant scier un pont sur lequel devoit passer Blanchard à la tête de ses guerriers, dont la moitié périt victime de cette trahison; et, lorsqu'ils auront conduit le brave

Blanchard dans le camp de Henri, qui devoit être son tombeau; quand la hache des bourreaux sera prête à frapper la victime, ils n'oublieront pas de consacrer les dernières paroles du héros.

Trois citoyens devoient être immolés à la fureur de Henri : deux ont trouvé dans l'avarice du prince les moyens de se conserver la vie.

« Je suis pauvre, dit Blanchard, mais si j'avois
« de la fortune, je ne l'employerois pas à empê-
« cher un Anglois de se déshonorer. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr.; les Mémoires seront écrits en français ou en latin.

Les poèmes, lisiblement écrits, doivent être envoyés francs de port, pour le premier juin 1814, terme de rigueur, à M. *Pinard de Boishébert*, secrétaire de la Classe des belles-lettres. Les membres résidans sont seuls exclus du concours.

Les auteurs mettront en tête de leur ouvrage une devise répétée sur un billet cacheté, qui contiendra leur nom et leur demeure.

La question proposée par la Classe des Sciences de l'Académie, pour le concours de 1814, est la suivante :

« Trouver un vert simple ou composé, suscep-
« tible de toutes les nuances de cette couleur, ap-
« plicable sur fil et sur coton filé, aussi vif et aussi
« solide que le rouge des Indes. »

L'Académie n'accordera le prix, qui sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr., que sur des échantillons du poids de 3 ou 4 hectogrammes au moins, et qui devront être joints aux Mémoires. Ces Mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés, francs de port à M. *Vitalis*, secrétaire

perpétuel de l'Académie pour la Classe des sciences, avant le premier juin 1814. Les académiciens résidans sont seuls exclus du concours.

Les auteurs mettront en tête de leur Mémoire une devise ou épigraphe, qui sera répétée sur un billet cacheté contenant l'indication de leurs nom et demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire auroit remporté le prix.

Paris.

M. *Landon*, peintre, qui s'est distingué par de charmans tableaux (*le Pardon*, *Paul et Virginie*, etc.), et par des ouvrages estimés sur les arts, vient d'être nommé, par l'Institut impérial de France, correspondant de la quatrième Classe.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Début de Madame Lebreton, dans le rôle d'Agrippine.

Madame *Lebreton* a reçu de la nature une taille imposante; elle a une démarche noble, mais sa voix est sourde et monotone; sa figure manque de physionomie. Elle n'a saisi aucun des traits de cette ironie amère par lesquels l'impérieuse Agrippine

exprime le dépit de voir l'autorité échapper de ses mains.

On attendoit la débutante à la scène sublime entre Agrippine et Néron : elle y a échoué. Et l'infortunée Agrippine a été traitée par le parterre aussi cruellement que par son fils.

Débuts de Mademoiselle Louise Thénard, dans Tartufe et les Jeux de l'Amour et du Hasard, le 19 septembre.

Cette représentation a été des plus brillantes. Les premiers sujets de la comédie s'empressoient de se grouper autour de la jeune débutante qui se présentoit sur ce théâtre, où son nom seul est un titre de faveur. Chaque acteur sembloit s'intéresser à son succès aussi vivement que sa mère et son frère. Cette soirée étoit une fête de famille. Le Public, qu'on y avoit invité, s'y étoit porté en foule, et tout le monde s'est retiré satisfait.

Mademoiselle *Louise Thénard* a dix-huit ans; elle a de la finesse, de l'enjouement et de l'expression dans la physionomie. Sa voix a besoin d'être travaillée. Son jeu annonce beaucoup d'intelligence; son débit et son geste sont justes et fermes; elle a de la gaieté de la verve; enfin, c'est un sujet de la plus haute espérance.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Valentin, ou le Paysan romanesque, opéra comique en trois actes, joué le 13 septembre.

Au lever de la toile, le théâtre offre le spectacle d'une foire flamande : un mât de Cocagne, des marionnettes, le charlatan arménien et Paillasse son prôneur ; des groupes de buveurs, des rondes de danseurs, rien n'est oublié ; c'est un vrai tableau de Téniers. Aussi répète-t-on plusieurs fois que ce grand peintre est venu souvent dans le pays chercher des sujets et des modèles.

Les jeux cessent à l'aspect de M. *Valentin*, laboureur du canton, qui est devenu à peu près fou depuis la mort de sa femme : sa cervelle est troublée par la lecture des contes de Fées et des livres de chevalerie ; il néglige sa charrue pour aller à la chasse, porte un manteau, charge son feutre d'une plume verte ; c'est la contre-partie du nouveau Don Quichotte. Ce n'est pas sur son épée que compte notre chevalier pour s'élever aux honneurs, mais sur une cicatrice qu'il a sous l'œil droit. Des Bohémiennes, qui viennent dire la bonne aventure à la foire, lui prédisent qu'il jouera un grand rôle.

On se figure l'accueil que doit faire le grand seigneur futur au jeune *Charles*, sergent d'infanterie, et fils du bourgmestre du village, qui lui demande la main de sa fille *Marie*, qu'il aime et dont il est aimé.

Valentin, resté seul, rêve tout éveillé. Rang à la cour, châteaux, valets, équipages : mais comment aura-t-il tout cela ? Il rencontrera un prince, non.... ; une princesse égarée à la chasse.... A cet instant même, le son des cors frappe son oreille. Sa fille, suivie de tout le village, vient lui annoncer qu'une grande Dame, fatiguée de la chasse, va venir se reposer chez lui. Il accueille de son mieux la grande Dame ; qui est l'archiduchesse d'Autriche. *Isabelle*, enchantée des grâces de la jeune villageoise, veut la faire connoître à l'archiduc son frère, et l'invite à venir avec son père au pavillon des Cerfs, rendez-vous général de la chasse.

C'est là que se passe le second acte : l'archiduc arrive ; il est accompagné de *Van-Dyk*, qu'il presse de faire de mémoire le portrait du prince *Maurice*, ami et compagnon d'armes de l'archiduc, et qu'il a vu périr sous ses yeux. Le peintre s'excuse sur ce qu'il n'a pas bien présens à la mémoire les traits du prince. On présente à l'archiduc l'intéressante Marie et l'extravagant Valentin. A l'aspect de notre fou, le prince est frappé d'étonnement. — « C'est « lui, s'écrie-t-il, ce sont ses traits ; Valentin, « vous viendrez à Bruxelles : » et l'on part pour la Cour. On arrive au palais. Chaque courtisan établit ses projets sur la faveur dont va jouir le seigneur Valentin. L'archiduc a ordonné qu'on le revêtît de l'armure, du casque et du manteau du prince Maurice. Il arrive dans cet équipage brillant, que sa tournure gauche et empruntée parvient à rendre grotesque. Toute la Cour s'assemble, et à l'instant où le paysan romanesque croit toucher au faîte des honneurs, Van-Dyk se

présente. — Voyez, lui dit l'archiduc, n'est-ce pas là Maurice? — C'est lui-même, s'écrie le peintre avec enthousiasme; il court à Valentin. — « Tour-« nez la tête, portez une main sur la garde de « votre épée, de l'autre saisissez votre casque; ani-« mez l'expression de votre physionomie.... C'est « cela; Monseigneur, vous aurez le portrait de « votre ami. »

Valentin apprend alors qu'il ne doit son séjour à la Cour, et son éclat passager, qu'au hasard, qui lui a donné une ressemblance frappante avec le feu prince Maurice. Ce n'est que pour le faire peindre qu'on l'a conduit à Bruxelles. Le jeune Charles est fait officier; l'archiduchesse dote Marie; ces deux amans s'unissent, et il ne reste au père que sa folie.

Un air plein de verve et d'originalité; le *finale* qui suit, et un canon à deux voix, dont l'intention comique est une leçon de politesse et de beau maintien donnée par Valentin à sa fille, sont les morceaux les plus remarquables de cet opéra, où l'on reconnoît la touche d'un maître, mais qui laisse à désirer souvent plus de chant et de simplicité.

Le poème se distingue par un dialogue toujours naturel et quelquefois piquant.

L'élite de l'Opéra-Comique s'étoit réunie pour faire valoir cette production.

Martin, chargé du rôle de Valentin, l'a fait valoir, autant qu'il étoit possible.

Les paroles sont de MM. PICARD et LOREAUX. La musique est de M. BERTON.

ODÉON, THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

L'Avare, de Molière, mis en vers.

Les comédiens de l'Odéon se plaignoient depuis longtemps de manquer de répertoire; grâces à M. MAILHOL, voilà leurs chagrins prêts à finir.

On sent qu'il n'est guères possible, sur une représentation, de rendre compte du genre de travail que l'Odéon nous a présenté; il faut nécessairement comparer la phrase de prose écrite par Molière aux vers qui ont cherché à la rendre, pour juger du mérite de ces vers. Il suffira donc d'annoncer que les traits du grand-maître ont paru en général assez bien conservés; que si la franchise et la vivacité de quelques-uns ont été altérées par le besoin de la rime, quelques autres ont acquis par la tournure du vers une sorte de physionomie proverbiale qui ne sauroit déplaire. Les scènes de caractère n'ont presque rien perdu de leur mouvement comique, et les scènes d'amour ont gagné quelque élégance; enfin cette poésie n'est pas un outrage trop vif à la prose la plus parfaite que le théâtre nous ait jamais offerte.

L'Avare a été habilement joué par *Perroud*. Il y a longtemps que la finesse, le talent comique et la chaleur de cet acteur l'ont rendu digne d'un plus grand théâtre; il a été fort bien secondé par *Armand*, dans le rôle de Maître Jacques.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Le Sansonnet, ou *la Petite Honorine*, *vaudeville en un acte, joué le 30 août.*

Mademoiselle *Florine* a reçu son éducation dans un pensionnat, où il paroît qu'on s'est peu appliqué à former son caractère. C'est un petit démon qui fait enrager, et qui bat même tout le monde.

La jolie capricieuse veut à tout prix avoir le sansonnet du savetier *Jacques*; elle mourra, si elle ne voit en sa possession cet oiseau babillard qui fait la nique à toutes les commères du quartier.

Le papa, qui veut donner à sa fille une bonne leçon, lui choisit pour précepteur le savetier; et, comme la morale est à sa place partout, même dans le bec d'un sansonnet, Jacques apprend à son oiseau à répéter : *Florine est méchante.* « Oh ciel! s'écrie « la Demoiselle, je vais être la fable de tout le « quartier. » — « Ne crains rien, lui répond son « père, ta réputation est faite. »

Les leçons réunies du savetier et de l'oiseau opèrent un miracle. Florine devient bonne; elle répare ses torts envers sa nourrice, à qui elle avoit fait l'accueil le plus froid et le plus humiliant : et, comme elle promet d'être bien sage, on lui donne un mari, qu'elle avoit choisi elle-même lorsqu'elle étoit encore dans son pensionnat.

La pièce est le premier ouvrage d'un jeune homme. Il y a de l'esprit, quelques jolis mots; mais pas la moindre entente de la scène.

L'auteur est M. Auguste.

Le Portrait de Dominique, ou *le Mannequin parlant, parade en un acte, jouée le 7 septembre.*

Colombine Mannequin attendoit un pendant; on lui a donné le *Mannequin parlant;* ce mannequin est son ami le gentil *Bergamasque*. Mais il s'en faut beaucoup que l'idée et l'exécution du nouveau tableau soient aussi ingénieuses que celles de l'ancien.

Voici le sujet de cette parade. Un amateur de peinture propose au concours le portrait de Dominique. M. *Cassandre* se met sur les rangs; il a besoin d'un mannequin; c'est *Arlequin* qui s'introduit chez lui sous cette forme. On se figure les lazzis, les postures bouffonnes du mannequin, pendant que Cassandre s'escrime à le peindre. Il faut voir le joli tableau que fait M. Cassandre. Mais Arlequin supplée au talent qui manque au père de sa *Colombine*. Il a apporté un beau portrait de Dominique, qu'il échange avec Cassandre contre la main de sa fille.

Cette bagatelle, dont les scènes ne sont pas cousues avec assez d'adresse, avoit besoin, pour se soutenir, du secours de quelques jolis couplets; plusieurs ont été répétés; enfin, malgré l'opposition d'une petite minorité mécontente, la pièce a été jusqu'à la fin.

Elle est de M. Rochefort et d'un Anonyme.

Les Maris ont tort, comédie-vaudeville en un acte, jouée le 16 septembre.

Une jeune épouse et sa soubrette, mariées le même jour, sont délaisées par leurs maris, qui, toutes les nuits, vont courir *ensemble* le bal de l'Opéra; le maître et le valet font chacun une conquête; une correspondance s'établit; Monsieur donne son portrait, *Frontin* une cornette, et aucun d'eux ne se doute qu'il est le galant de sa propre femme, déguisée par un *domino.* Cette mystification ne suffit pas à la vengeance féminine. Ces Dames prennent le parti de *faire donner leurs époux à tous les Diables, pour les ramener à elles. Lisette* écrit une lettre d'amour à sa maîtresse; on la laisse traîner exprès; le mari la trouve. Grande colère du maître et du valet; elle est à son comble, quand un jeune homme est surpris aux genoux de Madame : c'est Lisette en frac. Monsieur bien berné, Frontin bien souffleté, sont obligés de demander pardon, et de convenir que les *Maris ont tort.*

M. Dartois a mis beaucoup d'esprit dans un fonds très-usé; il a cependant réussi.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Le Dîner de Magdelon, vaudeville en un acte, joué le 6 septembre.

Un vieux fabliau avoit déja fourni au théâtre dés Variétés, un petit vaudeville : *Jean de Nivelle*, ou *les Oreilles et les Perdrix.*

M. DÉSAUGIERS, empruntant beaucoup à lui et un peu aux autres, a donné le *Dîner de Magdelon.* Le dialogue de la pièce est gai, et les couplets sont d'un chansonnier exercé.

Cette folie, qui n'exige que trois acteurs, a été jouée avec la perfection du lieu et du genre par *Bosquier*, *Tiercelin* et Mademoiselle *Elomire.* Le succès a été complet.

Pire qu'un Diable, vaudeville en un acte, joué le 17 septembre.

La scène est dans un village aux portes de Leipsick. Un nommé *Schlimmer*, tailleur, veut devenir le gendre du fermier *Gouttmann*, et lui escroquer une somme. C'est par la terreur qu'il essaye de rendre le bonhomme docile : il se déguise en Diable; mais *Victor*, jeune garde-chasse français, qui aime *Charlotte*, fille de Gouttmann, fait peur au Diable avec un petit feu d'artifice.

Il falloit avoir le diable au corps pour entreprendre d'établir une pièce sur une pareille idée. Le public en a fait justice. Ce n'est qu'à travers les sifflets que *Melcourt* est parvenu à nommer M. VICTORIN.

LIVRES DIVERS.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Ueber einige Italiaenische Gelehrte und Künstler, welche Matthias Corvinus, Kœnig von Ungarn, beschaeftigte, ein Versuch, etc. : Sur quelques Savans et Artistes italiens, employés par *Matthias -Corvin*, Roi de Hongrie. Essai par M. Fiorillo, peintre d'histoire à l'Université royale de Goettingue.

Matthias Corvin, roi de Hongrie, étoit fils du fameux Jean Huniade, vainqueur des Turcs, auquel les Hongrois, qu'il sauva de leur domination, appliquèrent ces paroles de l'Ecriture : « Fuit Homo, « missus à Deo, cui nomen erat Joannes. » Corvin, héritier de la bravoure de son père, ajouta encore à cette brillante qualité celle de l'amour des lettres et des arts, qu'il cultiva avec succès. Sa Cour fut le rendez-vous des savans et des artistes; les meilleurs peintres de son temps enrichirent ses galeries. Il fonda la magnifique bibliothéque de Bude, qui, sous son règne, offrit une collection précieuse des meilleurs ouvrages de la Grèce et de l'Italie. A l'époque où il régnoit, c'est-à-dire dans le milieu du quinzième siécle, l'Italie brilloit de tout l'éclat que lui imprimoient les règnes des Médicis. C'est là que Corvin chercha surtout à puiser les lumières qu'il vouloit répandre dans le pays qu'il gouvernoit, et qui se ressentoit encore de la barbarie

des siécles obscurs. M. Fiorillo a voulu dans cette Dissertation rappeler les noms des principaux savans et artistes de l'Italie, que ce Prince attira dans ses états, ou dont il employa les talens. Taddeo Ugoletti fut un de ceux que Matthias envoya à Florence, pour y faire exécuter les copies des manuscrits les plus importans que les Médicis avoient rassemblés. Antoine Bonfinus d'Ascoli, professeur de belles-lettres à Recanati, fut en 1484 appelé à la Cour du Roi de Hongrie, et nommé instituteur de Béatrice d'Arragon. On a de lui une Histoire de la Hongrie qui fut imprimée en 1543. Cet ouvrage, divisé en quatre décades, qui s'étendent jusqu'à l'année 1495, se distingue surtout par une diction élégante. Ugolino Varmi se rendit à la Cour de Corvin en 1488; il y publia plusieurs ouvrages, entre autres une Biographie très-estimée du Roi lui-même. Galeotto da Nardi passa deux fois en Hongrie, il célébra la mémoire de son protecteur dans un ouvrage intitulé : *De dictis, et factis Matthiæ regis.* Pendant son séjour à Padoue, où il faisoit ses études, il apprit à connoître un Hongrois nommé Jean Vetez, qui, plus tard, devint évêque de Cinq-Eglises, et acquit une grande réputation par ses poésies, qu'il publia sous le nom de *Janus Pannonius.* Le fameux peintre Andrea Mantegna, qui, dans ce temps-là, se trouvoit aussi à Padoue, traça sur un même tableau le portrait des deux amis. Pour lui en témoigner sa reconnoissance, Janus Pannonius fit à sa louange les vers suivans :

Qualem Pallæs fidum, cum rege sodalem,
Pinxit Apelleæ gratia mira manus;
Talis cum Jano tabula Galeottus in una

Spirat, inabruptæ, nodus amicitiæ.
Quas, Mantegna, igitur tanto pro munere grates,
Quasve canet laudes, nostra Thalia tibi.

Gianalessandro Brassicano rapporte que Matthias Corvin entretenoit constamment à ses frais, à Florence, quatre écrivains chargés de copier les ouvrages qu'il désiroit avoir dans sa bibliothéque. Nicolas Olahus va plus loin; il prétend avoir appris de ses ancêtres que Matthias Corvin entretenoit trente de ces copistes. Le sort de la magnifique collection de manuscrits de Bude est assez connu. Après avoir fait une invasion en Hongrie, sous le règne du Roi Louis, et s'être emparé de ce royaume, les Turcs mirent le feu à cette belle bibliothéque dont on ne put sauver que trois à quatre cents manuscrits. Lambecius les rassembla, et les apporta à Vienne, par ordre de l'Empereur, après que les Chrétiens se furent rendus maîtres de Bude en 1686. On doit d'autant plus regretter cette perte, dit M. Fiorillo, que ce sont précisément les manuscrits les plus précieux qui sont devenus la proie des flammes, et que ceux qui restent ne sont pas de grande importance.

Matthias ne se borna pas à protéger les sciences, il fit aussi fleurir les arts. Parmi les artistes italiens les plus distingués qui travaillèrent pour lui, on remarque Antoine Filarète, architecte et sculpteur célèbre, dont on a un ouvrage sur l'architecture en vingt-quatre volumes, orné d'un grand nombre de figures, qu'il exécuta lui-même. M. Fiorillo prétend que ce Filarète est le même qu'Antonio Averulino, dont on cite souvent un ouvrage sur l'ar-

chitecture, qui n'a pas encore été imprimé. Averulino le dédia à François Sforce IV, en 1460, puis quatre années après à Pierre de Médicis, avec une nouvelle dédicace. Bandini apporta de Florence en Hongrie une copie de ce manuscrit, dont Matthias fit faire une traduction latine par Antonio Bonfino, pour en faciliter la lecture à ses sujets. Ce fut ce même Filarète qui, par ordre du pape Eugène IV, exécuta les portes métalliques du Vatican. Chimenti fut dans le même temps appelé en Hongrie. Vassari rapporte que le Roi l'employa pour les plans de plusieurs constructions, qui furent dirigées, après la mort de cet architecte, par Baccio Cellini.

Le célèbre peintre en miniature Gherardo fut aussi appelé à la Cour de Corvin. Vassari l'a confondu avec Attavante, parce qu'on donne souvent à ce premier le nom de Vante, qui pourroit n'être qu'une abréviation d'Attavante; mais il existe à la bibliothéque de Bruxelles un manuscrit, enrichi de plusieurs miniatures d'Attavante, sur lequel on voit les armes du royaume de Hongrie, et au bas d'un autel cette inscription :

Actavantes de Actavantibus de Florentia

Hoc opus illuminavit.

A. D. MCCCCLXXXV.

ce qui prouve évidemment qu'Attavante n'étoit pas le même que Gherardo. M. Fiorillo pense que ce manuscrit fut transporté de Hongrie à Bruxelles par Marie, reine d'Autriche, veuve de Louis II, roi de Hongrie, qui gouvernoit les Pays-

Bas, sous le nom de son frère Charles V, et qui mourut en 1558. La bibliothéque de la maison d'Este est la plus riche en miniatures d'Attavante. Tiraboschi en cite plusieurs sur lesquelles on lit le nom de cet artiste, et il assure que les autres leur sont tellement semblables, qu'un connoisseur ne peut manquer d'y reconnoître les productions d'un même maître. Presque tous ces manuscrits sont décorés des armes du Roi de Hongrie, ce qui fait présumer avec vraisemblance que Corvin qui, comme on l'a dit plus haut, entretenoit toujours quatre écrivains à Florence, eut aussi Attavante à son service.

Il est à désirer que cette petite Dissertation engage quelque savant à augmenter le nombre des notices intéressantes de M. Fiorillo, en faisant de plus amples recherches dans les ouvrages hongrois. C'est aussi une des récompenses que l'auteur attend de son travail. L.

LITTÉRATURE.

Choix de Lettres inédites de Voltaire, au Marquis de Vauvenargues. A Aix, chez Augustin *Pontier*, imprimeur-libraire.

Ces Lettres étoient jointes au Recueil des Manuscrits autographes de Vauvenargues qui furent donnés, il y a plus de dix ans, à M. Roux-Alpheran, par Madame de Clapiers, après la mort du dernier marquis de Vauvenargues, dont elle étoit la nièce. Ces Manuscrits forment les œuvres complètes de

Vauvenargues, et seront publiés sous peu par le propriétaire actuel. On y remarquera plusieurs morceaux qui n'avoient point encore paru, entre autres trois Dialogues que M. Jay a insérés dans son *Glaneur.* Cette publication a engagé M. Roux à faire, dans l'Avertissement qui précède les Lettres que nous annonçons, une sorte de réclamation qui pourra intéresser les Bibliographes. M. Jay assure avoir vu deux Manuscrits autographes des Dialogues de Vauvenargues qu'il a publiés, l'un chez M. de Castellet à Aix, l'autre à Paris, appartenant à M. de V., ancien ami de Voltaire. C'est de ce dernier que doivent avoir été extraits les Dialogues en question. Quant au Manuscrit qui étoit entre les mains de M. de Castellet, M. Roux nous apprend que c'étoit celui dont il est possesseur, et qu'il avoit communiqué à cet ami. Il ne prétend point contester l'authenticité de l'autre; mais il déclare n'avoir donné à personne la permission d'extraire ou de copier du sien la moindre partie. Le Public ne tiendra peut-être pas beaucoup de compte de cette déclaration; il lui importe peu que M. Roux soit jaloux de sa propriété. Dans ces occasions, l'éditeur le plus actif est toujours le mieux reçu; et, à mérite égal d'exactitude, M. Jay aura le premier titre à la reconnoissance des lecteurs.

Les Lettres de Voltaire, qui font partie de ce petit Recueil, sont au nombre de douze. Nous ne voulons pas plus en contester l'authenticité que celle du Manuscrit de M. V. Au reste, elles ne sont pas d'un très-grand intérêt. Ce sont des bouffées d'éloges trop exagérés pour être sincères. On en pourra juger par la première.

« Aimable créature, beau génie, j'ai lu votre « premier manuscrit, et j'y ai admiré cette hau« teur d'une grande ame qui s'élève si fort au dessus « des petits brillans des Isocrates. Si vous étiez né « quelques années plus tôt, mes ouvrages en vau« droient mieux; mais, au moins, sur la fin de « ma carrière, vous m'affermissez dans la route « que vous suivez. Le grand, le pathétique, le « sentiment, voilà mes premiers maîtres; vous êtes « le dernier. Je vais vous lire encore. Je vous « remercie tendrement. Vous êtes la plus douce « de mes consolations dans les maux qui m'ac« cablent. »

La cinquième offre un peu plus d'intérêt.

« Le dernier ouvrage (1) que vous avez bien voulu « m'envoyer, Monsieur, est une nouvelle preuve « de votre grand goût dans un siècle où tout me « semble un peu petit, et où le faux bel esprit « s'est mis à la place du génie.

« Je crois que si on s'est servi du terme d'*instinct* « pour caractériser La Fontaine (2), ce mot *instinct* « signifioit génie. Le caractère de ce bonhomme « étoit si simple, que dans la conversation il n'é« toit guères au dessus des animaux qu'il faisoit « parler; mais, comme poète, il avoit un instinct « divin, et d'autant plus *instinct* qu'il n'avoit que « ce talent. L'abeille est admirable, mais c'est dans

(1) *Réflexions critiques sur quelques Poëtes.* Elles se trouvent dans les diverses éditions des œuvres de Vauvenargues.

(2) Voyez la première édition, et celle de M. de Fortia, pag. 207.

« sa ruche ; hors de là l'abeille n'est qu'une « mouche.

« J'aurois bien des choses à vous dire sur Boileau « et sur Molière. Je conviendrois sans doute que « Molière est inégal dans ses vers, mais je ne « conviendrois pas qu'il ait choisi des personnages « et des sujets trop bas. Les ridicules fins et déliés « dont vous parlez ne sont agréables que pour un « petit nombre d'esprits déliés. Il faut au Public « des traits plus marqués. De plus, ces ridicules « si délicats ne peuvent guères fournir des person- « nages de théâtre. Un défaut presque impercep- « tible n'est guères plaisant. Il faut des ridicules « forts, des impertinences dans lesquelles il entre « de la passion, qui soient propres à l'intrigue. « Il faut un joueur, un avare, un jaloux, etc. Je « suis d'autant plus frappé de cette vérité que je « suis occupé actuellement d'une fête pour le ma- « riage de M. le Dauphin, dans laquelle il entre « une comédie, et je m'aperçois plus que jamais « que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le « charme de la conversation, ne conviennent guères « au théâtre, etc. »

Le Public saura gré à M. Roux Alpheran, de la promesse qu'il fait de donner une édition nouvelle des œuvres de Vauvenargues, et nous ne pouvons que l'engager à hâter l'exécution de cette entreprise.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Merveilles et Beautés de la Nature en France, ou Description de tout ce que la France offre de curieux et d'intéressant, sous le rapport de l'Histoire naturelle, comme Grottes, Cascades, Sources, Montagnes, Rochers, Torrens, Vues pittoresques, etc. Avec quatre gravures et une carte. Par G. B. Depping. Seconde édition, revue et corrigée. A Paris, à la Librairie d'Education et de Jurisprudence d'Alexis *Eymery*.

Nous annonçons un peu tard la seconde édition de cet ouvrage, qui est déja bien connu du Public; mais peut-être nos lecteurs nous sauront gré de ne l'avoir pas oublié. On aime à revenir sur un livre tel que celui de M. Depping, qui a le double mérite d'être agréable et instructif.

L'auteur n'a pas prétendu nous faire connoître des choses neuves. On ne manque point de Géographies détaillées de la France. Il n'y a guères de province que des écrivains indigènes n'ayent tâché d'illustrer. Chaque département a eu, pour ainsi dire, son Pausanias. Mais il faut avouer que souvent le zèle de ces auteurs descriptifs les a emportés trop loin; et il est de la prudence de se défier un peu de cet amour très-louable qu'ils ont pour la gloire de leurs pays.

On pense bien que M. Depping, obligé de recueillir dans toutes les descriptions particulières les matériaux de son ouvrage, a su apporter dans

la lecture de ces documens la critique convenable. Des entretiens, des correspondances, des voyages qu'il a entrepris lui-même, ont contribué à lui fournir des renseignemens exacts, et il a mieux aimé laisser son ouvrage incomplet que de s'exposer à donner des descriptions fausses ou exagérées. Chaque édition, et il est à croire que cet ouvrage en aura plusieurs, offrira de nouvelles richesses. Il n'en sera point du livre de M. Depping comme de beaucoup d'autres; la quantité ajoutera encore à la qualité.

L'auteur a suivi la marche la plus propre à répandre dans son ouvrage de l'intérêt et de la variété. Il n'a point réuni sous une seule rubrique tous les objets de même espèce. C'est une sorte de voyage pittoresque qui offre presque à chaque pas de nouvelles beautés. La première section, qui sert d'introduction, traite en général du sol de la France, de ses productions, des animaux qui lui sont propres, de ses richesses minérales, des fleuves qui l'arrosent, des mers qui l'environnent, et des modifications de l'atmosphère dans les différentes contrées. L'auteur a moins en vue de fournir, par ces détails, un Traité de Géographie physique, que de signaler quelques particularités dans les matières générales qu'il passe en revue. Dans cette partie très-intéressante de son ouvrage, Monsieur Depping ne se montre pas seulement historien élégant; il fait aussi preuve de connoissances positives, et discute souvent d'une manière très-judicieuse ce qui fait l'objet de ses descriptions. De petites anecdotes, quelques traits historiques, contribuent à rendre piquantes des matières

où l'on ne s'attend guères à trouver que de la science.

Après cette introduction générale, l'auteur entreprend, dans une seconde section, sa tournée de la France; il en parcourt successivement les différentes provinces, en partant de la Belgique, en se dirigeant à l'Ouest et au Midi, et en venant terminer sa course dans les vignobles de la Bourgogne et de la Champagne. On voit successivement figurer, dans ses tableaux, les carrières de la montagne de Saint-Pierre, les rochers noirâtres de Pennemark où viennent se briser les flots de l'Océan, les sites agréables qu'offre le cours de la Loire, les phénomènes curieux du Mascaret qu'on observe au confluent de la Dordogne et de la Garonne, les merveilles des Pyrénées et des Alpes, Vaucluse, le Mont d'Or, la Chartreuse, et une foule de sites et de phénomènes naturels également remarquables. A la suite de la description physique qu'il donne de chaque objet, d'après les naturalistes et les physiciens les plus éclairés, M. Depping en retrace l'aspect pittoresque. Il satisfait à la fois la curiosité et l'imagination; il emprunte quelquefois à nos vieilles chroniques des événemens qui se lient à ses descriptions, et qui ont consacré les monumens qu'elles retracent. Nous ne devons point laisser nos lecteurs en doute sur la sincérité des éloges que nous croyons devoir donner à l'ouvrage de M. Depping; quelques citations prises, pour ainsi dire, au hasard, les justifieront, et donneront en même temps un échantillon de l'élégance et de la vivacité de son style. Voici comment il décrit la perte du Rhône.

« Suivons le cours du fleuve que nous venons « de voir sortir du lac de Genève dans le bassin « qui sépare le mont Jura d'avec celui du Vouache. « Au dessus de Seissel, ses bords commencent à se « resserrer, et à présenter des escarpemens consi- « dérables et fort irréguliers. Près du pont de « Grésin, les deux parois du roc vif, à travers « lesquelles passe le fleuve, s'avancent des deux « côtés, et forment sur le fleuve deux arcades « naturelles, séparées par un rocher que les eaux « ont laissé au milieu d'elles, et vers lequel les « parois s'inclinent. Les habitans, profitant du peu « d'intervalle qui les sépare, ont achevé de les « réunir, en y jetant un pont rustique, dont les « piles, la culée, et presque tous les cintres sont « l'ouvrage de la nature. Au dessous de ce passage « étroit, le cours du fleuve est souvent interrom- « pu; les rochers des bords prennent plus de « hauteur et d'escarpement; les eaux tombent « deux fois par des espèces de cataractes très-pro- « longées et très-fougueuses. La rive droire du « fleuve est, dans cet endroit, coupée et déchirée « par de fréquens éboulemens qui forment des « précipices affreux, et entraînent d'énormes blocs « de roche qui vont encombrer le lit du Rhône, « et y former de nouveaux écueils. C'est au mi- « lieu de tous ces obstacles qu'il arrive, couvert « d'écume, au gouffre qui doit l'engloutir. Un « pas au dessous des cataractes, le Rhône coule « au fond d'un canal large d'environ trente « pieds dans le haut, et il conserve cette largeur « jusqu'à la profondeur de trente ou trente-deux « pieds, mais là il se resserre considérablement.

« Il s'est trouvé à cette profondeur un banc de « rocher plus dur que les autres, et épais d'un ou « deux pieds. Ce banc n'a pas été rongé dans toute « la largeur du canal; le Rhône a creusé par- « dessous presque autant que par-dessus. Plus dur « que les autres roches, ce banc forme dans le « canal une corniche, qui, de chaque côté, s'a- « vance de huit ou dix pieds, mais qui est pour- « tant ouverte au milieu, et laisse apercevoir l'eau « qui coule tranquillement au fond du canal. Cette « corniche divise ainsi le canal en deux parties; « celle de dessus est un peu plus large que celle « de dessous. Le Rhône, renfermé en hiver dans « le canal inférieur, paroît couler avec beaucoup « de lenteur, sans doute parce qu'il n'a pas une « pente bien considérable.

« Jusqu'ici le Rhône n'est point encore perdu; « puisque l'on voit partout la surface de ses eaux; « mais, à environ deux cents pas plus bas, « de grandes masses de rochers qui se sont dé- « tachées du haut des parois du canal supérieur, « ont été soutenues dans leur chûte au dessus du « canal, par les bords saillans de la corniche; ils « cachent le fleuve pendant l'espace d'environ « soixante pas. C'est donc là que le Rhône se perd « réellement.

« C'est en descendant sur la corniche qu'on peut « à son gré examiner de près toutes les particula- « rités de la perte du Rhône; on observe la nature « des rochers dans lesquels le canal a été creusé: on « voit clairement que le banc qui forme la cor- « niche est d'une pierre plus dure et plus compacte « que les autres rochers; on reconnoît que c'est

« cette corniche saillante qui a été la cause de la « disparition du Rhône, puisque sans elle les blocs « de rocher qui cachent ce fleuve, seroient tombés « jusqu'au fond du canal, et auroient laissé le « Rhône à découvert.

« Pour voir le Rhône reparoître, il faut traver- « ser le pont du torrent de la Valserine, et des- « cendre vers le moulin de Mussel. De nouveaux « sujets d'étonnement attendent le voyageur dans « cet endroit. Ce fleuve, qui, à la sortie du lac de « Genève, avoit deux cent vingt pieds de largeur, « reparoît au jour dans une espèce de gouffre « profond, dont les côtés opposés ne sont éloignés « l'un de l'autre que de quarante-huit pieds. On « l'a vu se jeter dans la terre en écumant et en « bouillonnant. Dans son nouveau lit, il est calme « et ressemble à un ruisseau. Les bords du canal, « dans lequel il coule, s'élèvent à une hauteur « prodigieuse : loin de s'écarter, pour rendre au « fleuve sa première grandeur, ils se rapprochent « encore davantage; et, à un quart de lieue du « moulin, il n'y a plus, d'une rive à l'autre, que « quinze pieds de distance : on voit même les « branches des arbres qui croissent sur les deux « bords, s'entrelacer et former des berceaux au « dessus du canal. Le Rhône, comme indigné des « nouvelles barrières posées à son impétuosité, « change en fureur le calme qu'il a adopté au « sortir de sa prison, et redevient bientôt un fleuve « rapide et majestueux.

« L'endroit où il reparoît est un théâtre digne « de le recevoir; la nature semble avoir fait quel- « que frais pour le décorer. Le torrent de la

« Valserine se jette avec fracas dans le canal pro-
« fond où coule le Rhône. Auprès du moulin s'é-
« lève un rocher de cent cinquante pieds de haut;
« sa forme arrondie feroit presque croire que c'est
« une tour élevée par les mains de l'art, comme
« un monument en l'honneur du Rhône. »

On connoît tant de descriptions de la fontaine de Vaucluse, que nous ne citerons point celle de M. Depping, quoiqu'elle puisse paroître, avec avantage parmi les plus intéressantes qu'on en ait données. Nous placerons ici ce qu'il rapporte de la fête annuelle qui se célèbre près du Saut du Doubs. « Plus
« de six mille personnes s'y rendent (à la cascade)
« de la France et de la Suisse. Morteau se remplit
« d'étrangers, et les rochers qui bordent la cascade
« sont couverts de monde. Une foule de barques
« glissent sur le Doubs : on voit arriver aussi de
« larges bateaux plats qui contiennent trente à qua-
« rante personnes; la plus grande gaieté règne dans
« ces embarcations; quelques-unes font retentir
« les rochers du son des instrumens. Des tentes,
« disséminées dans la vallée, offrent des tables cou-
« vertes de rafraîchissemens et de mets variés.
« La parure des hommes et des femmes fait un
« contraste piquant avec le vert sombre des sa-
« pins et la couleur grisâtre des rochers. Tout-à-
« coup le bruit des fanfares annonce une céré-
« monie particulière. Tout le monde accourt sur
« la rive : les barques se rassemblent et for-
« ment deux flottes, à la tête desquelles sont deux
« barques montées par les magistrats du département
« du Doubs et de la Suisse. Les deux flottes vo-
« guent au devant l'une de l'autre, au bruit de la

« mousqueterie; mais leur rencontre, loin d'avoir « une intention hostile, a pour but l'entretien de « la paix et de l'amitié. Quand elles se sont appro-« chées, les magistrats des deux pays se compli-« mentent et se réunissent; l'équipage imite l'exemple « des chefs. Aussitôt les Français et les Suisses se « mêlent, et ne font qu'un peuple, qu'une famille : « on se réjouit en commun, et la joie prend une « teinte plus pure, plus innocente dans ces beaux « lieux décorés par la nature. Les rochers et les bois « semblent prendre part à la fête, en répétant mille « fois les cris joyeux de la multitude, et le son de « la musique, auxquels se mêle le bruit sourd de « la cascade. Si Anacharsis voyageoit en France, « il croiroit retrouver dans la vallée de Morteau la « fête des Thessaliens sur les bords du Pénée; il « y verroit, comme dans la vallée de Tempé, un « fleuve couvert de bateaux qui descendent et « montent sans interruption ; des tables dressées « dans les bosquets, sur le gazon, sur les bords « du fleuve, auprès des sources qui sortent des « montagnes; les plaisirs de la danse et de la « musique mêlés à ceux de la table, et plusieurs « autres exercices qui se prolongent bien avant « dans la nuit. Quelle fête de nos grandes villes « peut être comparée à cette charmante réunion au « Saut du Doubs! »

En multipliant les citations, nous ne craindrions pas de fatiguer nos lecteurs; mais les bornes de ce Journal ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs détails; ils donnent une idée assez avantageuse du talent de M. Depping. Cet écrivain est d'ailleurs connu par tant d'importantes productions, que tout

ce que nous pourrions dire à son éloge seroit au dessous des titres réels qu'il a à la reconnoissance du Public.

GRAVURE.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts. Recueil de gravures au trait, contenant la collection des peintures et sculptures du Musée Napoléon; les objets les plus curieux du Musée des Monumens français, et de celui de Versailles; la Galerie du Sénat; les principales productions des artistes vivans; un choix de paysages et de tableaux de genre du Musée Napoléon et d'artistes modernes, ombrés en taille-douce, etc.; avec des notices historiques et critiques.

Salon de 1812. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre le premier novembre 1812, et autres productions nouvelles et inédites de l'Ecole française, gravées au trait, avec l'explication des sujets, et un Examen général du Salon. Par C. P. Landon, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, adjoint au Secrétaire perpétuel de l'Ecole spéciale de peinture et de sculpture. Tome II. Huitième Livraison.

Cette livraison contient les tableaux suivans:

Pl. 27. Un Chevalier croisé, voulant convertir une jeune Sarrazine; tableau de M. *Laurent*.

Pl. 28. La Mort d'Adonis; tableau de M. *Boisselier.*

Pl. 29. Amours funestes de Françoise de Rimini; tableau de M. *Coupin de la Couperie.*

Pl. 30. Une Femme couchée; statue en marbre de M. *Lemot.*

Pl. 31. Portrait de S. M. l'Impératrice Marie Louise; tableau de M. *Gérard.*

Pl. 32. S. M. le Roi de Rome; figure en marbre, par M. *Bosio.*

Pl. 33. Une Danseuse; statue de M. *Canova.*

Pl. 34. Le Malheureux secouru par l'Amitié; tableau de M. *Schnetz.*

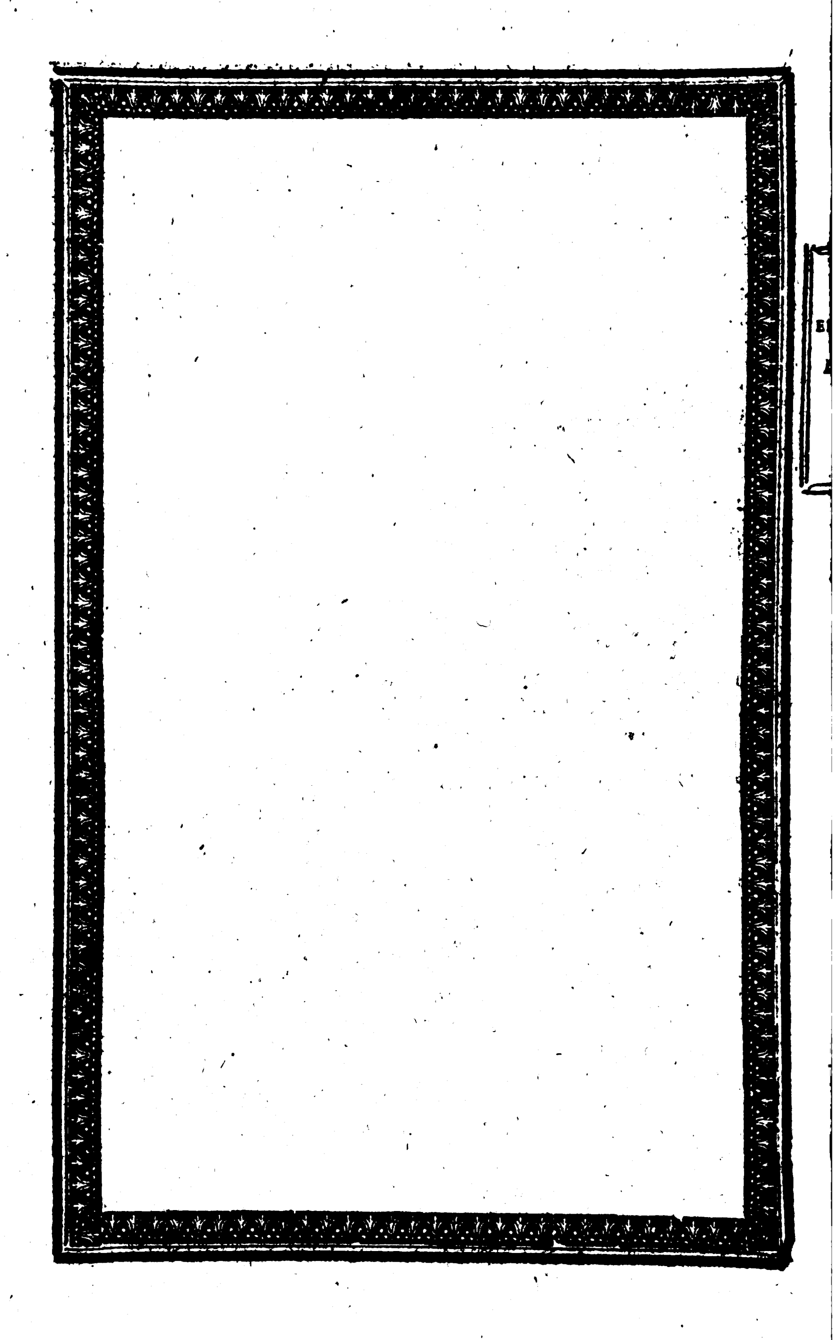
Pl. 35. Narcisse; statue, par M. *Caldelari.*

Pl. 36. Statue du général Lacour; par M. *Moutony.*

Pl. 37. Entrevue de LL. MM. l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche en Moravie; tableau de M. *Gros.*

Pl. 38. Une Muse; statue en marbre, par M. *Canova.*

Suite de la Table du Numéro.



(Octobre 1813.)

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre des Académies de Gœttingue, de Naples, de l'Institut de Hollande, etc., etc.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU,
Rue de la Harpe, n.° 11.

M. DCCC. XIII.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

GÉOLOGIE.

COUP-D'OEIL *sur l'ancienneté du Globe de la Terre : lu dans la séance publique de la Société Philotechnique, au mois de novembre* 1810; *par* M. PAGANEL, *de la Société Philotechnique, de celle d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, et de l'Académie Celtique.*

LES systèmes divers qui consacrent la création de la terre comme une œuvre récente de la Puissance divine, éprouvent le sort de tous les systèmes enfantés par l'imagination, ou même par le génie, si l'expérience et l'observation ne l'ont pas guidé dans ses recherches, et dans l'étude des agens visibles et mystérieux dont se sert la nature.

La raison se montre plus exigeante, à mesure que les lois de la physique sont mieux connues. Il a fallu longtemps plaire à l'esprit par de brillantes hypothèses. D'ingénieux romans ont préludé à nos plus savantes théories. Ce temps d'épreuves est passé ; l'examen précède le raisonnement ;

le doute, la certitude; et l'esprit humain que, naguères, il étoit si facile de satisfaire, soumet à la critique et au calcul les sciences physiques et naturelles. Moyse et Buffon passent par le même creuset; et nul admirateur de ces deux grands hommes n'oseroit sérieusement affirmer que la terre est formée d'un bloc détaché du soleil par la queue d'une comète; et, moins encore, que l'époque de la création de l'univers ne remonte qu'à 5,000 années, quand toutes choses, sur la surface comme dans le sein de notre planète, attestent que la végétation, la vitalité, et les espèces animales y ont éprouvé d'innombrables révolutions, avant qu'elle fût le domaine et le séjour de familles humaines, et surtout avant qu'elle fût embellie par les arts de la civilisation, par les talens et par le génie.

Quand nous pénétrons dans le sein de ce globe sur lequel tant de siécles sont profondément empreints, quand nous considérons sa surface que tant de catastrophes ont frappée et sillonnée dans tous les sens, quelle idée nous formons-nous du tableau qui s'offre à nos regards? Celle d'un incommensurable atelier de productions, de destructions et de reproductions. Nous voyons partout la matière pénétrée et

comme saturée de principes de vie et de dissolution, jusques dans ses moindres parties. La vie et la mort, qui sont une même chose dans la nature, ne représentent deux idées distinctes que pour l'homme civilisé et mécontent de sa destinée.

On s'accorde assez généralement aujourd'hui à ranger tous les anciens systèmes de cosmogonie parmi les allégories plus ou moins ingénieuses qui, transmises d'âge en âge, de nation à nation, nous retracent encore le caractère des peuples qui les ont inventées ou corrompues. Les plus anciennes allégories remontent aux premiers temps poétiques; l'imagination erra longtemps seule et sans guide, avant d'apprendre de la raison, qu'elle ne doit créer et peindre que d'après les modèles, qu'avec les couleurs de la nature. Ce qui nous reste d'anciennes allégories, ne sont que des débris des premiers cultes que les hommes rendirent aux Dieux, dans l'enfance des sociétés. Le tableau des temps, des lieux, des progrès de l'intelligence, et des passions diverses, sous des climats divers, s'est assez conservé sur ces monumens primitifs, pour qu'ils servent en quelque sorte d'interprètes, et comme de langue numismatique, aux savans laborieux, qui, depuis un siécle, combattent

avec quelque succès contre les ténèbres des premiers âges.

Plus nous interrogeons la matière, plus nous scrutons les phénomènes du mouvement, et plus nous sommes forcés de reconnoître que dans ce mouvement réside le principe de toute composition organique, et que de lui seul procède cette constante et féconde vitalité dont la graduation ne peut être ni conçue ni classée. Le mouvement et l'attraction qu'on pourroit nommer l'harmonie du mouvement, l'organisation et la dissolution, la vie et la mort même, ne présentent donc à l'esprit qu'une seule et même idée, absolument étrangère au principe de la spiritualité ; principe immatériel, émané de l'essence divine, qui satisfait la raison et se refuse au raisonnement, qui remplit l'ame, et que l'esprit ne peut saisir, qui agrandit la pensée et l'humilie. Nos genres, nos espèces, nos règnes, conceptions utiles et savantes, ne sont que des témoignages de notre impuissance à embrasser les opérations de la nature, des points d'appui pour l'esprit humain dont les facultés sont si bornées, et la curiosité si avide.

Dans chacune des couches qui recouvrent le noyau du globe, s'agitent des amas infinis de germes, et se succèdent sans interruption

des générations vivantes. Sa surface présente les mêmes phénomènes. La vie, la mort, la reproduction s'y renouvellent avec une admirable constance, et néanmoins elles éprouvent toutes les modifications qui résultent des accidens et des vicissitudes dont la terre est le théâtre. L'idée de repos détruit à jamais cette universelle harmonie.

Mais ces vicissitudes et ces accidens ne durent-ils pas être plus fréquens et plus généraux, aux âges où les premières races animales et végétales purent naître, se multiplier, animer le sein et la superficie du globe? La terre dut être d'abord inerte, inanimée, se revêtir ensuite de végétaux, à mesure que la couche primitive se couvroit elle-même des détrimens de ces mêmes végétaux. Elle dut enfin nourrir des êtres vivans. Les premiers furent sans doute les insectes et les reptiles. Les animaux de petite, de moyenne et de grande stature se multiplièrent ensuite successivement dans la proportion de la fécondité spontanée des plantes. Les plus foibles parmi les quadrupèdes et les oiseaux ne purent recevoir, conserver, produire l'existence, que long-temps après que les animaux prodigieux furent devenus plus rares; et ceux-ci émigrèrent ou périrent, soit parce que la terre cessa de fournir à leur nourriture, soit par

des causes fréquentes de destruction, telles que les invasions de la mer, les affaissemens des montagnes, etc., etc. En effet, ces grandes races, absorbant une plus grande somme de vie, durent enfin n'occuper que les vastes plateaux, et les occupèrent longtemps seules.

La vitalité fut plus active, plus féconde, à mesure que les élémens acquirent plus d'accord entre eux et plus d'harmonie.

Les plages qu'abandonnoit la mer, réchauffées par un soleil ardent, se couvrirent rapidement d'animaux; la diversité de leurs formes, de leur instinct, de leur caractère, marqua la différence des températures, et le travail plus ou moins productif de la nature, soit sur la surface de la terre, soit dans ses profondeurs.

Combien d'espèces ont disparu par l'effet de grandes catastrophes ou par celui des révolutions atmosphériques? A des époques différentes, les mêmes animaux et les mêmes plantes n'ont pu naître et se reproduire sous le même ciel. D'utiles quadrupèdes sont aujourd'hui les compagnons, les serviteurs, les nourriciers de l'espèce humaine, dans les mêmes lieux qu'ont exclusivement habités des monstres énormes et *dévorateurs*.

Cette sorte de vicissitude semble indiquer

que la faculté d'animaliser la matière naît, croît, décroît et s'éteint dans les planètes; et qu'elles-mêmes éprouvent ou peuvent éprouver des vicissitudes semblables. Les planètes sont moins encore dans l'infinité des mondes, de l'espace, et de la durée, que ne sont, à nos yeux, les races éphémères dont notre terre est le séjour.

C'est pourquoi, parmi les fossiles du règne animal que la terre recèle, à de grandes profondeurs, on en trouve dont les dimensions et la forme n'ont aucune analogie avec les animaux, qui vivent aujourd'hui sur la superficie de ces vastes tombeaux; mais tous ces monumens de la puissance primitive de la nature attestent que la chaleur la plus vivifiante a fécondé sur les plages polaires où chaque jour la vie décroît et s'éteint sous des monts de glace, des animaux d'immense stature, et semblables, sous ce rapport, aux espèces colossales qui aspirent l'air embrasé de la Zône Torride; espèces en qui la surabondance de la vie se prononce par la force et la grandeur, par l'agilité ou la soif du sang.

Qui maintenant oseroit affirmer que dans la Sibérie et sous les pôles, l'instinct de ces races éteintes, n'embrasoit pas leur sein des mêmes passions, dont le tigre et la pan-

thère sont dévorées sous le ciel brûlant de l'Afrique?

L'Océan a couvert les montagnes que des neiges éternelles couvrent aujourd'hui. Qui peut dire s'il n'a pas plus d'une fois franchi, ou absorbé dans son sein ces immenses barrières? Les preuves de son passage et de son séjour sont écrites sur leurs sommets, où l'on trouve déposés des bancs de coquillages mêlés à de prodigieux détrimens de poissons inconnus. Que de siécles, que de changemens dans les régions du ciel et de la terre ont concouru à la formation de ces immenses dépôts!

Les environs de Paris offrent, dans une assez grande étendue, à la curiosité des savans, les témoignages non équivoques d'une organisation animale et d'une habitation antérieures à tout ce que nous connoissons par l'histoire. Sous la couche végétale, et sous des couches plus profondes encore, gissent des débris d'animaux de grande stature, lesquels ont cessé de se reproduire, lorsque le climat a, lui-même, cessé d'être propre à attirer, unir et féconder les principes de leur vitalité. L'intelligence de l'homme civilisé peut suppléer aux convenances locales; mais l'instinct des bêtes ne le peut pas, quelle que soit leur force.

Partout où l'homme vit, il engendre. Il n'en est pas de même de l'éléphant, du renne, du castor.

On observe qu'il n'y a pas de vestige de race humaine parmi tous ces fossiles de races animales. On observe aussi que la même dégradation des grandes aux petites espèces a successivement frappé les races végétales, leurs formes et leurs propriétés.

Après être ainsi remontés aux temps où la nature exerçoit sa plus grande puissance, à ces temps où elle prodiguoit la force, la grandeur, et sans doute la longévité, recherchons quelle a pu être, dans ces mêmes temps, l'existence de l'homme : examinons, si, entouré d'animaux innombrables et consommateurs, les uns, prodigieux par la force, d'autres par la férocité, tous par une facile reproduction, l'homme a pu vivre autrement qu'isolé et tapi dans des grottes profondes, loin des combats que se livroient les premiers dominateurs de la terre. Seroit-il même téméraire d'avancer que, durant une immensité d'âges, l'espèce humaine a dû, souvent, et sous toutes les Zônes, commencer, finir, recommencer son existence sociale?

La nature a compensé, en faveur des animaux de toute espèce, avec une libérale bienveillance, les avantages de la raison sur

l'instinct. Si cette dernière faculté est bornée, dépourvue de prévoyance, et souvent très-voisine de la simple végétation, rien du moins ne trouble son développement. Elle atteint nécessairement sa perfection dans chaque espèce; et la nature se montre aussi prévoyante que libérale pour toutes. Toutes naissent comblées de ses dons; les unes armées pour l'attaque, les autres pour la défense. Ici l'agilité supplée à la force; là, une implacable férocité se passe de la force et de la grandeur. Ailleurs la force et la grandeur ne sont qu'imposantes et majestueuses. Mais, soit qu'ils vivent dans l'air, soit qu'ils habitent dans le sein ou sur la surface du globe, tous ces enfans de la nature sortent de ses mains, vêtus de chaudes enveloppes; tous sont d'avance défendus, et contre les intempéries, et contre les ennemis de leur race. L'homme seul arrive sur la terre foible, nu, exposé à tous les hasards. Appelé à l'intelligence, il faut qu'il la crée, et, pour cette création, l'association, le concours de la fortune et du temps sont des conditions nécessaires. La raison de l'homme est donc l'œuvre de l'homme; œuvre lente, traversée par toutes les contradictions, par tous les accidens auxquels sa foiblesse le livre. La domination de cet être, si supérieur aux animaux, son empire sur la nature sont de tardives conquêtes de

son intelligence, comme son intelligence est, de siécle en siécle, par le développement plus ou moins rapide de ses diverses facultés, un témoignage authentique de sa perfectibilité. Mesurons maintenant l'espace que la nature a parcouru pour former l'homme physique, pour l'instruire à la défense et à l'attaque, au milieu de tant d'ennemis, d'obstacles et de dangers, pour le préparer, l'introduire, l'établir irrévocablement dans la condition sociale! Mesurons aussi la durée que l'homme a traversée avant de soumettre la force des grands animaux à son intelligence, avant d'avoir créé l'empire de la terre, et de s'en être proclamé le souverain! Ou plutôt, renonçant à des calculs téméraires, contemplons avec une religieuse admiration la prévoyance de la nature en faveur de l'homme, et les efforts qu'a faits l'esprit humain pour s'élever au rang que lui destinoit la nature.

Mon hypothèse est singulièremement appuyée par l'analogie que présentent l'état supposé de la terre dans les temps primitifs, et celui dans lequel nous la voyons aujourd'hui. Cette analogie résulte de l'état de stagnation et d'immobilité physique et morale dont l'espèce humaine semble frappée dans les climats où la nature prodigue encore à

grands frais, la force et la grandeur à quelques espèces d'animaux.

Une observation constante prouve que dans ces climats brûlans, l'homme ne jouit que d'une vie précaire qui, sans cesse, lui est disputée par ses maîtres. Pour lui les dangers sont toujours présens, et la peur absorbe, dès leur premier essor, toutes ses facultés. Sa langue a peu de signes, comme son ame peu d'idées. Il n'y atteint jamais ce degré de civilisation qui imprime à l'individu le caractère d'un être libre et moral, tandis que, sous le même ciel, l'éléphant, le lion, le tigre, la panthère règnent sans obstacle et sans autre rivalité que celle qu'établit entre ces fiers tyrans la différence de leur force, de leur vélocité, de leur instinct. Pourquoi cette observation ne seroit-elle pas applicable aux premiers âges, puisqu'elle nous conduit à reconnoître des temps pendant lesquels tous les grands plateaux ressembloient plus ou moins aux vastes Continens de l'Afrique et de l'Asie, qu'habitent en despotes des animaux prodigieux par leur stature, ou redoutables par la soif du sang qui les dévore? Pourquoi ne nous seroit-il pas permis de remonter à des époques plus reculées, et d'en assigner une où ces animaux occupoient, seuls, ou presque seuls, la surface de la terre? La durée

de leur domination fut celle de l'enfance et de la servitude du genre humain.

La nature a dû procéder du simple au composé dans la formation des êtres propres à notre planète. Les combinaisons dans lesquelles on voit davantage la matière ont dû précéder celles où l'intelligence se montre avec plus d'éclat. Dans cette supposition, l'homme physique est un dernier résultat des puissances naturelles.

Si nous supposons un premier et universel mouvement des germes, les plus grossiers n'ont-ils pas dû s'attirer, se combiner, agir l'un sur l'autre, avant d'autres germes plus subtils, et moins disposés à s'unir, à s'allier, à former des être vivans, plus parfaitement organisés?

N'admirons-nous pas encore, dans ces régions sauvages de l'Amérique, où l'homme n'a jamais pénétré, une végétation si fougueuse, que l'industrie de l'Européen s'en étonne, et qu'il s'arrête longtemps, la hache immobile et suspendue, en présence de ses profondes et ténébreuses forêts? Rapportons donc à cette première puissance de la nature, toutes ces grandes espèces, soit végétales soit animales, dont les unes ont déserté leurs demeures originaires; et dont les autres ont totalement disparu; celles-là poursuivant une température convenable à leur organisation,

celles ci ayant cessé de trouver, sur une terre dégénérée, la nourriture nécessaire à leur masse et à l'énergie de leur instinct. De là les émigrations ou le dépérissement des espèces, de là ces ossemens enfouis, entassés sous les pôles qu'un hiver éternel enveloppe; ossemens de races dont les unes sont perdues, dont les autres ne sont aujourd'hui reproduisibles que sous les Zônes embrasées par les feux du soleil.

De là ces races marines d'énorme grandeur, éteintes, même avant toute étude de la nature, et déposées sur des hauteurs presqu'inaccessibles, comme d'irrécusables témoins de l'ancienneté de la terre; de là tant d'autres débris d'animaux de forme inconnue, qui se trouvent dans les terrains élevés comme dans les vallées profondes, tantôt amoncelés confusément comme des résultats de convulsions subites, tantôt rangés en couches horizontales avec un ordre qui décèle l'œuvre lente du temps.

Voilà ce qui s'est offert aux recherches des savans, depuis que les sciences naturelles fondent leur progrès sur l'observation. Voilà sous quelles images le globe se dévoile à nos regards! Enfin, voilà comment l'état passé de la vie animale et végétale est en quelque sorte démontré par l'état présent des règnes que la nature embrasse.

Que de réflexions naissent en foule; que de conséquences dérivent de cette espèce d'interrogatoire que l'homme fait subir à la nature! La lumière s'étend et se nivelle depuis que la science a renversé ces barrières qu'on appeloit des systèmes, depuis que l'appareil d'une subtile argumentation a disparu devant le flambeau de la saine critique, depuis qu'on a pu soumettre à l'observation et à l'analyse les agens dont la nature se sert pour changer et varier les formes, pour reproduire et conserver l'ensemble de ses créations.

Mon dessein n'est pas de combattre des opinions, reçues sur la foi de nos maîtres, ni de citer au tribunal de la philosophie des préjugés qui empruntent de leur *ancienneté* une sorte d'autorité dogmatique; mais qu'il me soit permis, après être remonté à ces temps qui ne sont ni la fable ni l'histoire, à ces temps dont il ne reste dans la mémoire des hommes que de vagues traditions, mais dont la terre prend soin de conserver d'authentiques monumens; qu'il me soit permis, dis-je, de proposer ici un problême dont la solution donneroit lieu aux plus savantes recherches, et répandroit un tel jour sur les sciences naturelles, que leurs progrès ne seroient plus retardés par la crainte de blesser le respect et les égards qu'obtiennent encore

de puériles erreurs, et d'absurdes préjugés. Je pose ce problême en ces termes :

« Déterminer les âges qui se sont écoulés, « depuis la première réunion des hommes « en familles, en peuplades, en nations, « jusqu'au temps où l'histoire nous fait con- « noître ces mêmes nations; et, par la durée « présumable de ces âges, supputer la durée « des temps pendant lesquels la nature au- « roit préparé le globe à devenir le sejour des « animaux, ensuite le séjour et le domaine de « l'homme. »

GÉOGRAPHIE.

NOTICE *sur Térouane, ancienne capitale de la Morinie, ci-devant comprise dans la province d'Artois, et actuellement dans le département du Pas-de-Calais; par* L. A. D., *ancien capitaine d'infanterie.*

TÉROUANE, canton d'Aire, arrondissement de Saint-Omer, appelée en latin *Teruana*, ou *Civitas Morinorum*, est située sur la Lys, dans un pays très-fertile. C'étoit une des douze cités de la seconde Belgique. *Lucius Taruanus* ou *Tarvacinus* y fut constitué prêteur provincial à vie, et chargé d'y publier les lois et les coutumes de l'Empire romain. Elle n'avoit été jusqu'alors qu'un bourg; ce prêteur eut soin de l'agrandir, de le fermer de murs, et de le fortifier. Malbrancq, qui rapporte ce fait historique, prétend, contre l'opinion commune, que l'on trouvera ci-après, que Térouane doit reconnoître pour son fondateur ce Lucius Taruanus, et il s'appuye sur le distique suivant, qu'on lisoit sur le fron-

tispice du grand portail de l'église cathédrale :

Ex Morinis Taruana vocor prætore volente,
Quos Cæsar vicit, homine prætore, habe.

Le prêteur Lucius mit encore cette ville à l'abri des insultes des ennemis, en la couvrant d'un bon rempart, et en la flanquant de deux tours à ses extrémités; aucune ville n'étoit dans ce temps-là mieux fortifiée.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que Térouane occupe une place distinguée dans l'histoire, qu'elle fut la capitale des Morins, qu'elle devint une des plus importantes villes des Pays-Bas, et fut regardée comme le boulevart des Flamands contre la France. Les fossés, qui ne sont pas encore remplis, indiquent par leur circonvallation une ville de la grandeur de Saint-Omer. On y entroit autrefois par trois portes, aujourd'hui entièrement détruites, et il ne reste plus, du beau pont qui étoit sur la Lys, qu'une seule arche construite en pierres de grès. Dans cette enceinte, où il n'y a plus aucune maison, l'herbe croît et forme des prairies; on y voit aussi des champs consacrés à la culture. Chaque année, en labourant, on y découvre de nouveaux souterrains, des amas

de vieilles armes, et des vases remplis de petites pièces d'argent.

De nos jours, Térouane n'est plus qu'une bourgade, pour ne point dire un simple village, qui occupe le terrain où étoient les faubourgs de la capitale de la Morinie. On aura une idée de ce que devoit être cette ville, en disant qu'elle eut dans les temps les plus reculés, et jusqu'en 1559, un évêché si étendu, qu'il étoit divisé en vingt-cinq doyennés, et qu'il comprenoit huit cents paroisses, tant en Flandres qu'en Artois et en Boulonnais. L'Eglise, dédiée à Notre-Dame, étoit d'une très-belle architecture, ainsi qu'on peut en juger par une vue qui en a été gravée. L'intérieur étoit également d'une grande magnificence, selon les écrivains de ce temps-là.

Térouane avoit, outre cela, deux églises paroissiales nommées Saint-Martin-au-Mont, et Saint-Nicolas, ainsi que deux couvents, l'un de Sœurs-Grises, l'autre de Dominicains qui furent transférés à Saint-Omer.

Jules-César, disent les auteurs du moyen âge, dont elle entravoit les fameuses et vastes opérations militaires, la fit impitoyablement raser, ce qui lui valut le nom de Térouane, c'est-à-dire *terre vaine*. Un vieux Poète termine une pièce de vers sur cette

ville, en apostrophant ainsi le Général romain.

« Tu lui fis forte guerre
« Tes tours et tes murs mis par terre
« Par lui fut rasés et pillés
« Et Terre Vaine appelés. »

Cette ville, rétablie dans la suite, devint d'une si grande importance, qu'elle fut l'objet de la guerre entre l'Empereur Charles-Quint et les Rois de France, François I et Henri II. Les troupes de ce dernier s'en rendirent maîtresses en 1544. Dès ce moment, quoiqu'elle fût enclavée dans les terres des comtes de Flandres et d'Artois, elle ne dépendit plus d'eux en aucune manière, et ne reconnut d'autre souverain que le Roi de France. Le petit pays qui en faisoit partie, fut, par cette raison, nommé la *Régale de Térouane*.

Depuis cette époque, cette ville a été prise plusieurs fois; néanmoins elle a toujours été rendue à la France, jusqu'en 1553 que Charles-Quint envoya pour s'en emparer une nombreuse armée, sous les ordres de Ponthus-Delalain, qu'il fit partir immédiatement après avoir été contraint de lever d'une manière humiliante le siége de

Metz. Comme les Français avoient un grand intérêt à ce que les ennemis ne fussent point maîtres de Térouane, ils ne négligèrent rien pour la rendre une des plus fortes places du pays. Ceux qui la défendoient insultèrent ironiquement Charles-Quint, en imitant du haut des remparts le cri des moutons, *Metz, Metz, Metz*; ce qui irrita excessivement ce prince, naturellement violent. Le siége fut commencé le 13 avril de cette même année 1553, et la ville prise d'assaut le 20 juin, après que les remparts en eurent été mis en poudre par cent quarante-deux mille coups de canons; André de Montalembert, qui y commandoit, ayant voulu attendre les dernières extrémités, fut tué sur le brèche, et sa garnison passée au fil de l'épée.

Charles-Quint, ayant le dessein d'abdiquer la couronne, et de se confiner dans un cloître, donna les dernières marques de son pouvoir absolu, en détruisant de fond en comble Térouane qui avoit osé lui résister. Pour empêcher qu'on ne la rebâtît, il y fit passer la charrue, et semer du sel. Il existoit encore alors un ancien préjugé qui faisoit du sel le symbole de la stérilité; tandis qu'au contraire étant répandu sur les terres glaiseuses, il les fertilise; ainsi qu'on

l'a prouvé par les satisfaisantes expériences chimiques appliquées à l'agriculture dans ces derniers temps. L'année de la destruction de Térouane fut exprimée par ces deux mots *DeLetI MorInI.*

Il seroit à desirer qu'on fît effacer d'un si beau sol les traces des ravages que Charles-Quint y a exercés. Le terrain de cette fameuse ville existant en son entier, il s'agiroit seulement d'envoyer des ingénieurs pour tracer le plan des rues et des places publiques, et de permettre à toute personne d'y bâtir, en suivant l'alignement prescrit; la reédification de cette ville ne coûteroit rien au Gouvernement, et seroit d'un grand avantage pour les cultivateurs qui sont obligés de transporter à de grandes distances, leurs produits agricoles; l'état déplorable de Térouane, depuis bien des années, a sans doute empêché d'y établir des marchés, de sorte qu'une infinité de villages sont à trente kilomètres et plus, des lieux où l'on en tient. On a déja un plan et une vue de Térouane qui ont été donnés par le chevalier de Beaurain.

Cette ancienne ville a encore plusieurs grandes routes qui rappellent de grandes expéditions militaires et des travaux admirables. Voilà encore de puissantes considé-

rations en faveur du rétablissement de Térouane. Il y existe une Voie romaine, dite *Chaussée Brunehault*, qui va en ligne directe d'Arras à Boulogne. Une autre venant d'Aire à Hesdin, et une troisième qui conduit de Térouane à Ypres. Il y avoit non loin de son enceinte une abbaye d'hommes de l'ordre des Prémontrés, nommée Saint-Augustin, qui avoit été fondée par Millon, onzième évêque de Térouane, mort en 1169. Une fabrique considérable d'eau de vie de genièvre, ainsi que plusieurs amidoneries, et moulins à huile et à farine, ont été établis depuis la révolution dans cette ci-devant abbaye.

Le 9 ventôse de l'an III, plusieurs maisons de Térouane furent détruites par une crue subite des eaux de la Lys; et, le 25 germinal an VI, un incendie considérable s'y est manifesté, au point que soixante maisons devinrent la proie des flammes.

Dans les environs, il y a beaucoup d'osiers que les vanniers, même les plus éloignés, recherchent d'une manière particulière, à cause de leur dureté et de leur flexibilité.

Sa population est de 580 ames.

Elle est à 13 kilomètres, ouest, d'Aire, et à 17, sud, de Saint-Omer.

L'auteur de cet article s'occupe depuis plusieurs années d'un Dictionnaire historique, géographique et littéraire du Département du Pas-de-Calais, dans lequel on trouvera la description de toutes les villes du département, des villages, et même des plus petits hameaux. Toutes ces descriptions seront très-étendues, et on y trouvera des notices sur tous les hommes nés dans ce département qui se sont distingués d'une manière quelconque. Pour donner une idée de l'ouvrage qu'il a entrepris, il fera insérer plusieurs articles de ce Dictionnaire inédit, dans le *Magasin Encyclopédique*, lorsque M. le Redacteur de ce Journal, intéressant pour la littérature, les sciences et les arts, aura quelques pages à lui consacrer.

L. A. D. auroit la plus grande obligation aux personnes qui voudroient bien lui procurer quelques matériaux ou renseignemens topographiques, relatifs au Département du Pas-de-Calais, et il prie ces personnes de vouloir bien les lui faire passer, francs de port, à l'une des adresses ci-après :

A M. *Barbié du Bocage*, Membre de l'Institut, rue de Grenelle Saint-Germain, n.° 35, à Paris.

A M. *de Buissart*, fils, à Arras.

A M. *de Cormette*, ex-garde du corps, à Boulogne.

A M. *de Bergues*, capitaine de la garde nationale, à Saint-Omer.

A M. *Guéroult Bois-Robert*, botaniste, à Montreuil.

A M. *Tellier*, juge de paix, à Saint-Pol.

A M. *Haudouart*, maire de Bapaume.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

RAPPORT *sur les travaux de la Classe d'histoire et de littérature ancienne, fait par M. le Chevalier* GINGUENÉ, *l'un de ses Membres, dans sa Séance publique, le vendredi 2 Juillet* 1813 (1).

(Fin de l'article.)

NOUS devons à une autre de ces paisibles contestations qui s'élèvent quelquefois dans le sein de la Classe, un double travail de M. Quatremère de Quincy sur l'entrée principale du Parthenon ou du temple de Minerve à Athènes, et sur la restitution du fronton occidental de ce temple, selon la méthode qu'il a déja suivie à l'égard de plusieurs autres monumens, et dont j'ai rendu compte dans mes précédens rapports (2). Il a réuni, dans cette occasion comme dans les autres, deux genres d'argumens et de démonstrations, l'un pour l'esprit, l'autre pour les yeux, qu'il seroit à souhaiter qu'on pût faire souvent concourir ensemble, lorsqu'il s'agit de la cri-

(1) Voyez le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1813, tom. IV, pag. 334; tom. V, pag. 133.

(2) Années 1808, 1809 et 1811.

tique des monumens de l'art. Mais il faudroit pour cela, ce qui est très-rare, joindre, comme notre confrère, le talent de l'artiste au savoir de l'académicien.

Un des points principaux de cette discussion tient à l'historique même du temple de Minerve à Athènes. Il nous seroit impossible d'y suivre l'auteur. Il faut seulement savoir que ce temple célèbre devint église sous l'invocation de Sainte-Sophie, lorsque le Christianisme arbora la croix sur l'acropole d'Athènes. L'intérieur du monument se trouvoit assez conforme à celui de la basilique. Pour l'approprier complètement à sa nouvelle destination, il ne fallut que pratiquer à l'extrémité du *Naos* intérieur un hémicycle à l'instar du *Presbyterium* des basiliques. C'est ce qui fut fait. On détruisit le mur et le rang de colonnes du front oriental de l'édifice, et l'on construisit en place une grande niche ou demi-voûte, par laquelle on tira aussi de la lumière. Le temple, dès-lors, n'eut plus qu'une seule entrée; et ce fut du côté occidental. M. Quatremère donne les raisons de ce choix : ce côté offroit une assez grande pièce jadis appelée *Opisthodome* ou *derrière du temple*, laquelle avoit servi de trésor. Ainsi, par le fait de la nouvelle destination, cette pièce devint antérieure, de postérieure qu'elle avoit été. Les Chrétiens

avoient besoin d'un semblable local à l'entrée de leurs églises pour les cathécumènes; ce fut sans doute ce qui les détermina à prendre pour leur côté d'entrée le côté occidental. On oublia insensiblement que le temple avoit eu autrefois deux entrées. Lorsque les Turcs s'en emparèrent (en 1455), ils ne changèrent rien à la disposition des Chrétiens : c'est dans cet état que plusieurs voyageurs du dix-septième siécle virent ce temple avant le siége que les Vénitiens firent d'Athènes en 1687, et qui détruisit une grande partie du monument. Tous ces voyageurs y entrèrent donc par le côté occidental; tous firent mention de la pièce dont on a parlé, et tous l'appelèrent le *Pronaos*.

Elle étoit bien effectivement pour eux le *Pronaos* ou *l'avant-temple;* mais l'avoit-elle été originairement, ou bien n'avoit-elle pas été plutôt l'*Opisthodome,* ainsi que l'a depuis prétendu M. Stuart?

Ici M. Quatremère se propose de prouver d'une part que cette pièce ne peut pas avoir été le *Pronaos*, et de l'autre, que rien ne s'oppose à ce qu'elle ait été *l'Opisthodome* (ou le trésor). Si le premier point est prouvé, le second devient au moins bien probable; si l'on montre que ce qu'on a pris pour le *Pronaos* ne le fut pas, on enlève aux partisans de l'entrée principale

par le le côté de l'occident, leur plus forte raison.

Sur cet objet, M. Quatremère développe les notions que Vitruve, d'accord avec les restes très-nombreux des temples antiques, nous a laissées relativement à cette partie des édifices sacrés appelée *Pronaos;* et il démontre que cette partie, l'une de celles qui sont les mieux connues, ne fut jamais une division intérieure de la *Cella*, comme l'est la pièce qui est ici en question; que le *Pronaos* est incontestablement cet espace limité à l'entrée du *Naos*, et circonscrit par le mur où est la porte, par le prolongement des *antes* de chaque côté, et en face du mur de la porte, par les colonnes qui vont d'une *ante* à l'autre. A l'égard de l'Opisthodome, il en reconnoît deux espèces : la première est, dans les temples amphiprostyles, cet espace du *Posticum* tout-à-fait semblable et correspondant au *Pronaos;* l'autre est une pièce fermée qui, placée aussi derrière le *Naos*, a pris le même nom d'*Opisthodòme*, et qui servit de trésor soit au temple, soit à l'état. C'est par l'effet de sa position que le trésor s'étoit appelé *Opisthodome*, et c'est par l'effet de l'usage de cette pièce que le mot *Opisthodome* étoit devenu synonyme de *trésor*.

Le temple de Minerve eut un trésor qui

fut nommé *Opisthodome* : l'un et l'autre faits sont confirmés par les passages de plus d'un auteur. D'après cette circonstance, et fondé encore sur quelques particularités découvertes dans les ruines du temple, M. Stuart dénonça comme une erreur l'opinion des voyageurs qui l'avoient précédé, sur ce qu'ils appeloient l'entrée principale du temple de Minerve. Cependant M. Stuart a été réfuté dans une des notes de l'Atlas d'Anacharsis, et on lui a opposé une pièce dont il n'avoit pu avoir connoissance.

Au nombre des voyageurs qui, dans le dix-septième siécle, avoient visité Athènes, avant le siége qu'en firent les Vénitiens, il faut placer avec une distinction particulière M. Ollier de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, qui fit dessiner en 1674 tout ce qui restoit alors des bas-reliefs du temple de Minerve, et particulièrement le fronton occidental presque entier à cette époque, moins quelques mutilations dans les figures, mais qu'il étoit facile de réparer, du moins en idée. Le volume des dessins de M. de Nointel fut égaré pendant près d'un siécle, et il y a à peine trente ans qu'on l'a retrouvé. M. Stuart n'avoit pu le connoître, ni par conséquent tirer du sujet représenté dans ce fronton, aucun argument pour ou contre l'opinion dont il s'agit.

Pausanias, dans les quatre lignes qu'il nous a laissées sur le temple de Minerve, s'est contenté de dire que le fronton de devant représentoit ce qui a rapport à la naissance de Minerve, et le fronton de derrière, ce qui concerne sa dispute avec Neptune, au sujet de la possession de l'Attique, et il n'a désigné ni l'un ni l'autre des frontispices du temple par leur aspect, soit du côté de l'orient, soit du côté de l'occident. Si les deux frontons eussent existé au temps des voyageurs du dix-septième siécle, ils auroient pu, par le parallèle des deux sujets, vérifier de quel côté avoit été l'entrée principale ou la face antérieure du monument; mais il ne subsistoit plus dans son entier qu'un seul fronton, celui du côté de l'occident; côté qui, comme on l'a vu, donnoit seul alors entrée dans le temple, et que ces voyageurs avoient naturellement pris pour le côté d'entrée ou la face antérieure d'autrefois.

Prévenus de cette opinion, ils conclurent que puisque, selon Pausanias, le côté antérieur représentoit la naissance de Minerve, ils devoient retrouver ce sujet exprimé dans le fronton occidental, devenu pour eux le fronton antérieur. Ils le crurent, et l'ont tous répété les uns après les autres.

Ce que les voyageurs du dix-septième siécle, et M. de Nointel lui-même, ont

avancé d'après la vue des sculptures du fronton, il pouvoit donc être permis de le répéter et de le prétendre d'après la vue du dessin de ces sculptures, et c'est ce dessin qu'on a fait valoir contre l'opinion de Stuart. Puisque nous connoissons, a-t-on dit, par ce dessin, le motif et la composition entière du fronton occidental que vous n'avez pu connoître, composition qui représente ce qui a rapport à la naissance de Minerve, il est clair, dès que Pausanias place ce sujet sur le côté d'entrée du temple, que ce côté antérieur fut jadis le côté occidental (comme l'ont pensé tous les voyageurs).

La chose seroit effectivement sans réplique; mais ici M. Quatremère nie que le sujet pris par les voyageurs et les critiques pour être celui de la naissance de Minerve, le soit effectivement; et il prétend prouver, d'après le dessin même de M. de Nointel, que ce sujet est au contraire celui de la dispute de Minerve avec Neptune.

Comment se peut il, dira-t-on, que d'une part on se soit mépris à ce point sur le sujet en question, soit d'après la vue du fronton original, soit en voyant le dessin qui en est la copie? Comment se peut-il ensuite qu'une composition entière, moins ses accessoires et quelques détails, ait donné

lieu à une semblable méprise? M. Quatremère répond : rien ne fut plus facile que cette méprise. Elle tient d'abord à la préoccupation dont on a parlé. Elle provint ensuite du genre habituel de la sculpture antique, qui généralement fut assez peu dramatique; mais surtout elle est due à la nature de l'espace occupé par une composition de 100 pieds de long, où les figures, assujetties à des positions obligées, ne pouvoient guères présenter entre elles de ces rapports qui les ramènent à un point commun d'action ou d'expression. L'action principale ne pouvoit être rendue sensible que par les figures du milieu du triangle; toutes les autres sont plus ou moins inutiles à l'explication. Enfin, quoique cette composition fût entière, nombre d'accessoires qui l'auroient caractérisée avoient disparu; et les figures, privées de membres et de symboles divers, étoient devenues assez insignifiantes. Il faut dire en outre que les voyageurs même, en interprétant comme ils l'ont fait le sujet de ce fronton d'après le texte de Pausanias, n'ont pas dissimulé que leur explication étoit un *commentaire* : « Car, disent-ils, si ce fronton « ne représente pas la naissance de Minerve, « il représente le moment qui a dû la suivre, « c'est-à-dire, *sa présentation par Jupiter* « *aux Dieux de l'Olympe.* » Mais quel

rapport y a-t-il entre ces deux actions? Comment la seconde peut-elle passer pour une suite ou un équivalent de la première?

C'est ici qu'il faudroit pouvoir produire le second genre d'argumentations et de preuves que M. Quatremère a développées en faveur de son opinion : pour rendre l'objet en discussion plus sensible, il a entrepris de faire ressortir du léger croquis au crayon de M. de Nointel, le modèle en relief du fronton dont il s'agit. Il lui a donné huit pieds de long, et les figures, restituées d'après le dessin, restaurées selon les indications de chacune, réintégrées dans leurs rapports et leurs accessoires, ont retrouvé cette vertu significative que les mutilations de l'original et la petitesse du dessin leur avoient enlevée.

M. Quatremère prétend donc que ce qu'on a pris pour être le sujet de la naissance de Minerve, est celui de sa dispute avec Neptune. Selon lui, le mot du sujet est uniquement dans les figures qui occupent le milieu du fronton : cette grande figure entièrement nue, les jambes très-écartées, et dans l'action de marcher à très-grands pas, qu'on a prise pour Jupiter introduisant Minerve, il la prend pour Neptune vaincu fuyant à grands pas devant le char de sa rivale. Il demande ce que pourroit signifier, dans le sujet de la naissance de Minerve, ou de sa présentation

après sa naissance, la figure de femme qui vient ensuite, qui précède les chevaux de la Déesse, et que tous les voyageurs ont reconnue pour être la Victoire, Dans le sujet qu'il adopte, il trouve au contraire que cette figure est l'indication toute naturelle du triomphe de Minerve. Ayant rétabli la Déesse dans le char de métal qu'on avoit enlevé de cette composition, M. Quatremère montre dans son bas-relief Minerve victorieuse habillée de la simple tunique, sans armes et sans casque, portant d'une main l'olivier, sujet et symbole de sa contestation, et se tenant de l'autre au devant du char dont les chevaux sont conduits par la Victoire. Quant aux autres personnages qui, placés dans des positions variées, selon les pentes du fronton, en remplissent de chaque côté l'espace, notre confrère, en leur redónnant la réalité du relief, leur a aussi prétendu rendre leur nom. La dispute de Minerve avec Neptune donna lieu, selon la Mythologie, à un jugement dont les Dieux et les Déesses furent les arbitres Minerve gagna d'une voix, et M. Quatremère pense, sans trop s'appesantir sur cet objet, que les Divinités représentées sur le fronton furent celles qui favorisèrent de leur suffrage la Déesse de l'Attique.

Je dois d'autant plus abréger le compte des argumens produits dans cette discussion,

que, comme je l'ai dit, et comme j'avois à peine besoin de le dire, les paroles reproduisent imparfaitement ce genre de preuves qui est fait pour parler aux yeux.

Du reste, en redonnant ainsi une véritable réalité à ce fronton du temple de Minerve détruit depuis longtemps, et dont une foible idée n'existoit plus que dans un léger dessin presque inconnu, M. Quatremère s'est encore proposé quelque chose de plus que le redressement de deux erreurs sur la disposition du temple de Minerve. La décoration des frontons est une des parties de l'architecture antique sur lesquelles nous avons le moins de notions certaines. M. Quatremère a cru que sous plus d'un rapport il seroit curieux et même utile de faire revivre l'idée d'une de ces grandes compositions dont le style et le système n'ont pu être transmis par aucun reste d'antiquité. « Une semblable restitution, dit l'auteur en finissant, est toujours une sorte de reprise exercée sur le temps et sur la destruction. »

La destruction, plus encore que le temps, sembloit avoir effacé jusqu'aux derniers vestiges des monumens d'un temple non antique, mais célèbre dans l'histoire des Antiquités du moyen âge. Il paroissoit difficile de retrouver et de reconnoître à Saint-Denis le tombeau d'un de nos plus anciens rois. Cependant, le

24 juillet 1812, en fouillant les fondations du massif d'un nouveau perron, au dehors du portail de cette église, à un peu plus de trois pieds en avant de la principale porte d'entrée, et à un pied environ de profondeur, on a trouvé un cercueil de pierre long de six pieds, sur à peu près deux pieds de hauteur : la pierre n'est creusée que jusqu'à la moitié de cette hauteur, et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on a fait dans la partie supérieure une entaille juste pour y placer la tête du cadavre. La tablette qui le recouvroit, brisée par les coups de pioche des travailleurs, ne contient aucune inscription ni aucun symbole qui indique à qui ce tombeau appartenoit : on n'a trouvé en dedans que quelques ossemens qu'il eût été important d'examiner pour des raisons que l'on va voir.

M. Brial, l'un des derniers restes de cet ordre savant qui a tant éclairé les Antiquités du moyen âge, s'est transporté à Saint-Denis dès qu'il a su cette découverte. Il a examiné le cercueil ; plusieurs circonstances de sa position et de sa structure, rapprochées d'un passage de l'abbé Suger, ont fait penser à notre confrère que ce tombeau est celui de Pepin-le-Bref, et il a communiqué à la Classe, le 21 août suivant, les raisons qui l'ont conduit à cette opinion.

Suger, dans la description des ouvrages qu'il avoit fait exécuter à Saint-Denis, dit, en parlant de la partie antérieure de l'église, que pour refaire le portail et élever les deux tours, il avoit fait abattre une certaine addition ou une espèce de porche, que l'on disoit avoir été bâti par Charlemagne pour un motif respectable (1); « parce que Pepin, son père, s'étoit fait « enterrer en dehors, devant la porte, « couché sur le ventre, et non sur le dos, « à cause des péchés de son père Charles « Martel. » Il résulte de ce passage, que du temps de l'abbé Suger la tradition étoit que Pepin-le-Bref avoit eu sa sépulture devant la porte de l'église, et non dans l'église même, et qu'il avoit demandé à être placé dans la posture indiquée. C'est pourquoi, selon l'observation de M. Brial, il eût été important de vérifier la position respective des ossemens avant de les remuer. « Car si, par leur gisement, il eût été dé-« montré que le cadavre avoit été couché « sur le ventre, il ne resteroit plus aucun « doute que ce tombeau est celui de Pe-« pin-le-Bref. »

(1) *Quia pater suus Pipinus imperator extrà in introitu valvarum, pro peccatis patris sui Karoli Martelli prostratum se sepeliri, non supinum fecerat.* Félib., *Histoire de Saint-Denis*, pr. page 181.

Le motif que Suger donne à cette singulière dévotion de Pepin de vouloir être enterré ainsi, mérite d'être examiné. C'étoit pour expier, dit-il, non ses péchés, mais ceux de Charles Martel, son père. M. Brial demande : quels étoient donc ces grands péchés de Charles Martel, pour lesquels son fils Pepin se croyoit dans l'obligation de satisfaire par quelque dévouement expiatoire; et parmi tous ceux que Charles pouvoit avoir commis, il croit que c'est pour s'être emparé des biens des églises, et avoir donné par là un exemple qui a eu depuis tant d'imitateurs. C'est effectivement le grand tort que lui reprochèrent longtemps les écrivains ecclésiastiques, et que Pepin s'étudia à réparer de toutes les manières possibles, surtout par l'établissement des dîmes et des *précaires*. On sait, continue notre confrère, jusqu'où se porta, dans ces temps-là, le ressentiment du clergé pour rendre odieuse la mémoire de Charles Martel. On feignit des visions et des révélations qui accréditèrent l'opinion qu'il étoit damné. On alléguoit pour preuve que son tombeau ayant été visité par des prélats au dessus de tout soupçon, on n'y avoit trouvé qu'un dragon épouvantable, dont le souffle impur avoit enfumé tout le cercueil. « Et ce n'é-« toient pas seulement des écrivains obscurs,

« des faiseurs de légendes qui débitoient
« ces sornettes : cent ans après la mort de
« Martel, les évêques des provinces de
« Reims et de Rouen, assemblés à Quier-
« ci-sur-Oise, à la tête desquels étoit le fa-
« meux Hincmar, écrivant l'an 858 à Louis-
« le-Germanique, rapportoient cette vision
« de Saint Eucher, évêque d'Orléans, comme
« une chose incontestable... La postérité,
« plus équitable envers Martel, l'a absous
« à cause du bon usage qu'il fit de ces ri-
« chesses, et surtout par cette considération
« que, sans ce secours, il lui eût été dif-
« ficile de repousser les Sarrasins, déja
« maîtres d'une partie de la France, et qui
« menaçoient d'envahir toute la Chrétienté,
« après avoir soumis à leur domination
« presque toute l'Asie, l'Afrique entière, et
« une grande partie de l'Europe. »

M. Brial reconnoît, avec la même justesse, que rien dans le passage de Suger ne prouve qu'il ajoutât foi à la damnation de Charles Martel et aux prétendues révélations. Il rapporte un fait, c'est qu'on croyoit de son temps que Pepin étoit enterré devant la porte de l'église; que Charlemagne, voyant le lieu de la sépulture de son père exposé aux injures de l'air, avoit fait construire, pour le mettre à couvert, une espèce de porche qui subsistoit encore du temps de l'abbé Suger; que, vou-

lant refaire le portail de l'église, et bâtir les deux tours, Suger fit abattre cette construction parasite; mais il ne dit pas qu'alors on ait touché au cercueil, ou qu'on l'ait changé de place: il est donc permis de croire qu'il est resté au même endroit jusqu'à présent.

La Chronique de Saint-Denis rapporte, il est vrai, que l'an 1264, les corps des Rois et Reines de la seconde race, parmi lesquels on nomme celui de Pepin, furent transportés au côté droit du chœur, où l'on voyoit leurs mausolées; mais l'historien de Saint-Denis, Félibien, reconnoît que quelques-uns de ces tombeaux, refaits du temps de Saint Louis, ne sont que des cénotaphes. Il est probable qu'à cette époque, on avoit perdu de vue le vrai lieu de la sépulture de Pepin, parce que rien, comme du temps de Suger, n'en retraçoit le souvenir. C'est par la même raison, dit M. Brial, en terminant ses observations, que lorsqu'en 1793 on a dissipé la cendre des Rois, et violé leurs tombeaux, on n'a pas même soupçonné l'existence de celui-ci.

S. E. le Ministre de l'intérieur, attentif à tout ce qui intéresse les arts et les monumens de notre histoire, ayant reçu de l'architecte préposé aux travaux de l'église de Saint-Denis une notice, rédigée le 22 septembre 1812, sur la découverte de ce cercueil, avec un plan du tombeau, ses dimensions, et le dessin

du lieu où il a été trouvé, a bien voulu transmettre ces pièces à la Classe, pensant qu'elles pouvoient, selon l'expression de S. E., dans sa lettre du 3 octobre, fournir à M. Brial, qui s'étoit déja occupé de ce tombeau, le sujet de nouvelles observations. M. Brial, après avoir attentivement examiné les détails soignés que contiennent cette notice et ce dessin, y a vu seulement des motifs de se confirmer dans l'opinion qu'il avoit d'abord énoncée.

L'antiquité, le moyen âge ne sont plus les seuls objets dont on ait à s'instruire avant d'en venir aux notions et aux monumens de l'histoire moderne : un monde, ignoré des Anciens, et des pays orientaux, qui en furent mal connus, appellent aujourd'hui l'attention de l'homme studieux et du philosophe. Les voyageurs, ceux du moins qui ne voyagent pas comme de grands enfans, ceux qui partent avec beaucoup de connoissances et de lumières, pour y ajouter par leurs observations et augmenter les nôtres à leur retour, nous révèlent les monumens de cette autre antiquité, et nous apprennent à y lire. M. le baron de Humboldt, associé étranger de la première Classe de l'Institut, nous communiqua l'année dernière un beau travail sur un Calendrier mexicain (1). Il a lu cette

(1) Voyez mon Rapport de l'année 1812, page 45.

année, dans une de nos séances, des *Considérations générales sur les peuples indigènes de l'Amérique, leurs langues, et leur marche vers la civilisation*, morceau qui doit servir d'introduction à l'une des parties du grand monument qu'il continue d'élever aux sciences.

L'hémisphère que l'on découvrit vers la fin du quinzième siécle, quoique appelé nouveau, parce qu'il l'étoit en effet pour le nôtre, offroit des preuves de son ancienneté dans les institutions, les idées religieuses, les grands travaux d'utilité publique, et les formes d'édifices qui semblent remonter, en Asie, à l'aurore de la civilisation. Dans le siécle qui suivit la conquête de l'Amérique, l'attention de l'Europe fut singulièrement fixée sur ces objets, et les premiers voyageurs espagnols en donnèrent des descriptions exactes et naïves. Ce mouvement fut rallenti par différentes causes dans le dix-septième siécle : l'Amérique, moins bien connue, fut infidèlement et idéalement représentée; et quand l'esprit d'examen, qui régnoit au commencement du dix-huitième, voulut s'exercer sur le Nouveau Monde, « il parut du devoir d'un « philosophe de nier tout ce qui avoit été « observé par des Missionnaires. » Mais, depuis la fin de ce même siécle, une révolution heureuse s'est opérée dans la manière

d'envisager la civilisation des peuples et les causes qui en arrêtent ou en favorisent les progrès. On s'est habitué à juger autrement des mœurs, des institutions et des arts des peuples de l'Asie et de l'Egypte, en les comparant avec ceux des Grecs et des Romains; et l'attention publique est, en quelque sorte, préparée par ce qui a été publié sur ces contrées, aux recherches de notre savant voyageur, sur les peuples indigènes de l'Amérique.

En étudiant les monumens américains, il s'est proposé de tenir un juste milieu entre les écrivains qui, se livrant à des hypothèses plus brillantes que solides, ont vu en Amérique des colonies chinoises et égyptiennes, des dialectes celtiques et l'alphabet phénicien; et ceux qui, se bornant à observer les faits isolés, ont accumulé des matériaux sans s'élever à aucune idée générale; « méthode stérile dans « l'histoire des peuples comme dans les dif- « férentes branches des sciences physiques. » Il s'est attaché à indiquer les analogies qui existent entre les édifices, la religion, les divisions du temps, les cycles de régénération, les idées mystiques de ces peuples, et ce qu'ont été ces mêmes objets chez les Etrusques, les Egyptiens et les Tibétains. Mais, en généralisant ainsi ses idées, il s'est garanti de tout excès, et s'est sagement arrêté au point où manquent les données exactes.

Après des observations curieuses sur les différentes races d'hommes dont l'Amérique est peuplée, lesquelles paroissent être originaires de la même race, et se rapporter à un type commun, l'auteur en fait de non moins intéressantes sur les diverses langues de tous ces peuples. D'après des recherches récentes, dit-il, il y a en Afrique plus de cent quarante langues : le nombre en est encore plus grand en Amérique. Les circonstances locales qui isolent la plupart des différentes peuplades, sont les causes de cette prodigieuse variété, qui est moins grande partout où les communications ont été plus faciles. Parmi cette multiplicité de langues, plusieurs ont des rapports entre elles, et peuvent être groupées par familles, d'autres restent isolées, mais leur isolement n'est peut-être qu'apparent; peut-être ont-elles des rapports, soit avec d'autres langues étreintes depuis longtemps, soit avec les idiômes de peuples que les voyageurs n'ont pas encore visités. Ce que quelques savans, d'après des théories abstraites, ont avancé sur la prétendue pauvreté de toutes les langues américaines, et sur l'extrême imperfection du système numérique de ces peuples, est aussi hasardé que les assertions sur la foiblesse et la stupidité de l'espèce humaine dans le nouveau Continent, sur le rapetisse-

ment de la nature vivante, et sur la dégénération des animaux qui ont été portés d'un hémisphère à l'autre. D'une autre part, le peu que nous savons de l'histoire des américains tend à prouver que les tribus dont les migrations ont été dirigées du nord au sud, offroient déja, dans les contrées les plus septentrionales, cette variété d'idiômes que nous trouvons sous la Zône Torride: on en peut conclure par analogie, que la ramification, ou si l'on veut la multiplicité des langues, est un phénomène très-ancien; et peut-être celles que nous appelons américaines n'appartiennent-elles pas plus à l'Amérique, que le madjare ou hongrois, et le tschoude ou finnois n'appartiennent à l'Europe.

Les cosmogonies, les monumens, les hiéroglyphes et les institutions des peuples de l'Amérique et de l'Asie, attestent plus fortement que les langues l'ancienne communication entre les deux mondes; mais on ne pourroit sans témérité marquer l'époque de ces communications. Lors de la première invasion des Espagnols dans le Nouveau Monde, les peuples les plus avancés dans la culture étoient des peuples montagnards, établis au sein des Cordilières; leurs premiers progrès dans les arts y étoient aussi anciens que la forme bizarre de leurs gou-

vernemens, peu favorables à la liberté individuelle. Tant il est vrai que « les facul« tés se développent plus facilement partout « où l'homme, fixé sur un sol moins fer« tile, et forcé de lutter contre les obstacles « que lui oppose la nature, ne succombe « pas à cette lutte prolongée. »

Aucun fait historique, aucune tradition ne lient en Amérique les nations du midi à celles du nord ; mais leur histoire n'en offre pas moins des rapports frappans dans les révolutions politiques et religieuses, desquelles date la civilisation de ces différens peuples. On y voit figurer et pour ainsi dire apparoître des personnages mystérieux, dont la barbe et la couleur indiquent une race étrangère; amis de la paix et des arts, ils apportent la civilisation et obtiennent une espèce de culte. Quelques savans ont cru reconnoître en eux des Européens naufragés ou les descendans des anciens Scandinaves; mais l'époque des premières migrations des peuples américains, leurs institutions monastiques, les symboles de leur culte, leur calendrier, la forme de leurs monumens, tout paroît prouver que ce n'est pas dans le nord de l'Europe que ces anciens réformateurs, le plus connu parmi nous est *Manco-Capac*, ont puisé leurs codes de lois; tout semble nous porter vers l'Asie orientale,

vers des peuples qui ont été en contact avec les Tibétains, les Tatars Shamanistes, et les races barbues de quelques îles de ces contrées.

La civilisation qu'ils apportèrent étoit d'une nature toute différente de celle des Grecs et des Romains, et qui se rapproche de celle des Tibétains et des Etrusques. M. de Humboldt termine son Mémoire en traçant ainsi à grands traits le caractère différent de ces deux sortes de progrès, et le caractère particulier de ceux que les fondateurs des empires du Mexique et du Pérou firent faire à leurs sujets par les lois et les institutions qu'ils établirent. « Chez les Péruviens, un « gouvernement théocratique, tout en fa« vorisant les progrès de l'industrie, les « travaux publics et tout ce qui indique, « pour ainsi dire, une civilisation en masse, « entravoit le développement des facultés « individuelles. Chez les Grecs au contraire, « avant le temps de Périclès, ce developpe« ment si libre et si rapide ne répondoit pas « aux progrès lents de la civilisation en « masse. L'empire des Incas ressembloit à « un grand établissement monastique, dans « lequel étoit prescrit à chaque membre de la « congrégation ce qu'il devoit faire pour le « bien commun.... Il y avoit une aisance « générale et peu de bonheur privé; plus « de résignation aux décrets du souverain

« que d'amour pour la patrie; une obéissance « passive sans courage pour les entreprises « hardies; un esprit d'ordre qui régloit mi- « nutieusement les actions les plus indiffé- « rentes de la vie, et point d'étendue dans « les idées, point d'élévation dans le carac- « tère. Les institutions les plus compliquées « que présente l'histoire de la société hu- « maine, avoient étouffé le germe de la « liberté individuelle; et le fondateur de « l'empire de Couzco, en se flattant de pou- « voir forcer les hommes à être heureux, les « avoit réduits à l'état de simples machines. « La théocratie péruvienne étoit moins op- « pressive sans doute que le gouvernement « des Rois Mexicains; mais l'un et l'autre « ont contribué à donner aux monumens, « au culte, et à la Mythologie de deux « peuples montagnards, cet aspect morne et « sombre qui contraste avec les arts et les « douces fictions des peuples de la Grèce. »

Nous avons vu en Orient des effets plus tristes encore d'anciennes institutions, dans un Mémoire de M. le chevalier Silvestre de Sacy, sur les Samaritains, « nation qui, « sans avoir joué un rôle bien important « sur le théâtre du monde, s'est cependant « conservée jusqu'aujourd'hui, séparée de « toutes les autres, pendant près de vingt- « huit siécles, et dont l'histoire est néces-

« sairement liée à celle du peuple juif, de « la religion chrétienne et des livres qui « sont le fondement de cette religion. » Réduits maintenant, dans la ville de Naplouse en Palestine, à douze ou quinze familles et à soixante ou quatre-vingts individus habitant un quartier séparé, pauvres, sans considération, vivant d'une chétive industrie ou d'un petit commerce, ils conservent leur religion, leur langue, leurs livres sacrés, et le lieu principal de leur culte. « Peut-« être, dit notre confrère, avant deux ou « trois générations, disparoîtront-ils totale-« ment du seul lieu où quelques-unes de « leurs familles existent encore. Cette consi-« dération les rend dignes de fixer nos re-« gards; et il est utile de recueillir, pour « ainsi dire, leurs derniers soupirs, et de « conserver aux siécles pour lesquels ils « auront cessé d'être, les derniers vestiges « de leur existence. »

Pour se procurer les détails contenus dans ce Mémoire, il a fallu écrire à trois de nos consuls dans le Levant; il a fallu que l'un d'entre eux, M. Corancez, correspondant de la Classe, écrivît lui-même et fît passer une série de questions aux Samaritains de Naplouse; qu'il transmît à notre confrère la réponse à ces questions écrite en arabe, et rédigée par un prêtre de leur religion;

et qu'enfin M. Silvestre de Sacy pût faire, aussi en arabe, de nouvelles questions, et recevoir de nouvelles réponses, pour suppléer à ce qui manquoit aux premières. Ce sont là les démarches et les travaux que l'amour de la science fait entreprendre, tandis que des esprits futiles et des hommes futiles sans esprit, affectent de mépriser l'érudition et ceux qui la cultivent. Ce Mémoire a été imprimé depuis, et cette raison m'empêche de m'y étendre davantage.

Notre même confrère se proposoit depuis longtemps d'examiner l'histoire des fables de Bidpai ou Pidpai, livre qui, sous une multitude de titres différens, n'est pas moins répandu en Europe que dans l'Orient, et que toutes les nations cultivées ont fait passer dans leurs langues. Pour lever les doutes et éclaircir les obscurités dont l'histoire de ce livre est encore enveloppée, il a pensé qu'il falloit d'abord en faire connoître les plus anciennes versions. Parmi ces versions, celle qui est écrite en hébreu, et qu'on attribue à un rabbin nommé Joël, d'ailleurs inconnu, est d'une grande importance; parce qu'elle est la source de laquelle sont dérivées la plupart des traductions en langues modernes. Cette version hébraïque n'étoit connue jusqu'à présent que par la traduction latine qu'en fit dans le treizième

siécle un juif converti au christianisme, connu sous le nom de *Jean de Capoue.* M. Silvestre de Sacy ayant trouvé dans la Bibliothéque impériale un manuscrit incomplet de cette version hébraïque, en a rédigé une notice remplie de détails curieux tant sur cette version elle-même, que sur la traduction latine qui en a été faite, et sur les traductions italienne, allemande, espagnole et française dérivées de cette traduction latine. Il se propose de faire un semblable travail sur la traduction arabe et les diverses traductions persannes du même livre. Ces notices réunies jetteront un grand jour sur un sujet qui a été traité plusieurs fois, mais toujours avec peu d'exactitude. Elles sont sous presse, et feront partie du volume de Notices des manuscrits qui doit paroître incessamment.

Les peuples du Nord ont encore plus occupé la Classe que les Américains et les Orientaux; ils ont excité parmi nous une de ces petites guerres d'érudition, dont nos travaux de cette année offrent déja deux autres exemples.

Dans les Fastes de S. M., composés pour la ville de Paris, M. Petit-Radel avoit adopté le mot *Roxolani* pour désigner les Russes. Cette dénomination, reproduite dans le sein de la Classe, a trouvé des contradicteurs.

Les discussions particulières qui ont eu lieu, ont engagé M. Daunou à traiter la question sous un point de vue général, dans un Mémoire sur les Roxolans et les Russes, où il examine, 1.° ce qu'étoit l'ancien peuple appelé *Roxolani;* 2.° si c'est de ce nom que celui des Russes dérive; 3.° si, depuis le neuvième siécle jusqu'au dix-neuvième, les auteurs qui ont écrit en grec, en latin ou en langues modernes, ont employé le mot de Roxolans pour désigner les Russes.

La première partie de ce Mémoire expose tout ce qu'ont dit sur les Roxolans les anciens géographes et historiens grecs et latins, ainsi que les conséquences tirées de ces textes par les auteurs modernes qui se sont occupés de la géographie ancienne.

Entre les Grecs, Strabon, Ptolémée et Dion Cassius; entre les Latins, Pline, Tacite, Spartien, Jules Capitolin, Trebellius Pollion, Vopisque, Ammien Marcellin, et Jornandès, ont parlé des Roxolans. Ce peuple n'est nommé par aucun autre ancien écrivain. Il est à remarquer surtout que Pomponius Mela, Solin, Etienne de Byzance n'en disent rien, quoique Solin donne une longue nomenclature des peuplades soit européennes, soit asiatiques, comprises sous les noms génériques ou de Scythes ou de Sarmates. On peut noter aussi que Virgile, Ovide, Martial, Claudien,

qui nomment les Gélons, les Agathyrses, les Iazyges, les Alains, ne font aucune mention des Roxolans; chez les auteurs même qui les nomment, l'expression abstraite de *la Roxolanie* n'est jamais employée. Ces auteurs donnent un nom à la peuplade, ils n'en donnent point au pays qu'elle habite : ils disent bien la Sarmatie, la Scythie, la Dacie; ils ne disent jamais la Roxolanie, ni la Roxanie, pas plus que la Peucinie ou la Budinie.

Si Strabon ne connoît aucun peuple au nord du pays habité par les Roxolans, il ne faut pas se hâter d'en conclure qu'il les juge fort septentrionaux. Il pensoit, au contraire, selon M. Gossellin, qu'ils n'atteignoient pas la hauteur de l'Irlande. Si Ptolémée compte les Roxolans parmi les principaux Sarmates, il fait le même honneur aux Vénèdes, et aux Peucins, et aux Bastarnes, et aux Hamaxobiens, et aux Alaunes. Chacun de ces peuples ne peut paroître grand à Ptolémée que par comparaison à de plus petits, tels que les Rhacalans et les Osyles.

Dans les manuscrits et dans les premières éditions de Pline, les Roxolans sont nommés Trosolans ou Toxolans, et placés au midi des régions occupées par les Auchètes, les Neures, les Agathyrses et autres. Ce qu'on apprend sur les Roxolans, dans Tacite, dans

les auteurs de l'Histoire Auguste, dans Ammien Marcellin, dans Dion Cassius, dans Jornandès, c'est qu'ils n'étoient séparés du *Palus-Mæotis* que par les Mæotes et les Iazyges; c'est que, bornés au sud-ouest par les Bastarnes, ils ne s'étendoient point à l'est au delà du Tanaïs; c'est enfin qu'ils faisoient des irruptions dans la Mœsie, et que les Romains traversoient la Mœsie pour aller chez eux.

Dans la Carte de Peutinger, les Roxolans sont limités par les Vénèdes, par les Manirates et par deux fleuves qui se jettent, selon cette carte, dans le *Sinus Auxinus*, à l'ouest du *Lacus-Mæotis*. Quant à l'anonyme de Ravenne, qui tantôt place les Roxolans à l'extrémité de l'Europe, tantôt les établit sur les bords de la Vistule, tantôt les rapproche du *Palus-Mæotis* : on voit assez qu'il parle d'eux comme de presque tous les autres peuples, sans avoir aucune idée précise de leur position géographique. Vesseling et Tiraboschi ont trop bien apprécié cet anonyme, pour qu'il y ait jamais lieu de s'arrêter à ce qu'il écrit, transcrit ou défigure.

Maintenant, si l'on consulte les géographes modernes, Nicolas et Guillaume Samson établissent les Roxolans entre les deux Tanaïs, non loin du *Palus-Mæotis* : Cellarius les

resserre entre le cinquante-unième et le cinquante-troisième degré de latitude; leur donnant pour limite à l'orient le Tanaïs, à l'occident les Gélons : Danville les fait descendre au midi jusqu'au quarante-huitième degré, et M. Gossellin pense qu'ils habitoient le pays qu'aujourd'hui nous nommons l'Ukraine. Après avoir adopté cette opinion de M. Gossellin, comme la plus conciliable avec les anciens textes qui concernent les Roxolans, M. Daunou conclut aussi de ces mêmes textes que les Roxolans n'étoient que l'un des vingt ou trente peuples, tous assez peu considérables, jadis compris sous le nom de Sarmates ou de Scythes.

L'histoire du septième siécle et du huitième ne nomme plus les Roxolans, et ne parle pas encore des Russes : ceux-ci ne paroissent, du moins sous ce nom de Russes ou de Ross, qu'au neuvième siécle; et M. Daunou, dans la seconde partie de son Mémoire, examine s'ils tiennent leur nom des Roxolans.

Entre Roxolan d'une part, et Rouss, Ross ou Russe de l'autre, la ressemblance n'est pas si parfaite qu'il faille absolument voir l'origine de ces derniers mots dans le premier. Que le nom des Russes leur vienne de la couleur rousse de leur cheveux, il est fort permis

et de le prétendre et de le contester. Mais, pour que cette opinion pût servir à établir l'étymologie dont il s'agit, il faudroit d'abord prouver que les Roxolans étoient roux, ce que n'a dit aucun des auteurs grecs et latins qui les ont nommés, et démontrer ensuite que la syllabe grecque ῥωξ est susceptible du même sens que le mot ῥούσιος, ce qui ne paroît aucunement soutenable, puisque l'initiale ϱ est le seul élément commun à ce mot et à cette syllabe.

C'est, comme l'ont observé Gibbon et Strube de Pyrmont, c'est dans les Annales de Saint-Bertin qu'on découvre pour la première fois les Russes; ils y paroissent sous l'année 839 et sous le nom de Ross; leur pays est la Suède ou la Germanie septentrionale, *gentis Sueonum*. Ce même nom de Ross leur est donné par quatorze historiens byzantins, dont Stritter (1) a recueilli et rangé les textes dans l'ordre chronologique des faits qu'ils énoncent depuis l'an 862, époque de l'irruption et des premières conquêtes des Russes sous leur chef Rouric: ῥώς est, dans l'Histoire Byzantine, un mot indéclinable, οἱ ῥὼς, τοὺς ῥὼς, etc.; nom tout nouveau, terme étranger qui n'appartient pas à l'ancien Vocabulaire. Pour mieux lui

(1) *Memoriæ Populorum*, etc.; t. 2, part. 2.

conserver son caractère exotique, on s'abstient de l'assujettir aux lois communes de la syntaxe, et jamais surtout on ne songe à le rapprocher du nom des Roxolans; cet ancien peuple est oublié, aucun des quatorze auteurs ne daigne une seule fois s'en souvenir. L'un d'eux, Constantin Porphyrogénète, place les Patzinaces dans l'Ukraine, dans ce pays jadis habité par les Roxolans, et distingue de ces Patzinaces les Russes qu'il établit sur les bords septentrionaux du Niéper. Ce résultat des textes de Constantin a été parfaitement exposé par Bayer, dans un Mémoire lu en 1737 à l'Académie de Pétersbourg.

Parmi les historiens latins du moyen âge, Luitprand, presque contemporain de Rouric, dit que la nation nommée Russe par les Grecs, est appelée Normande chez les Latins, à cause de sa position septentrionale, *à positione loci vocemus Nordmannos* (1). Ces mêmes Russes sont nommés *Ruzeni* par Lambert Schafnab (2), *Russi* par Sigebert (3), *Ruzi* et *Rutheni* par l'Annaliste saxon (4), *Rucheni, Truzeni, Rugii, Moschi* en d'autres Chroniques, sans qu'il

(1) Liv. I, c. 3; liv. V, c. 6; Murat., *Rer. ital. script.*, t. 2.

(2) *Rer. germ. script. Pistor.*, t. 1.

(3) *Ad ann.* 936 *et* 1073. *Rer. germ. script. Pistor. Ibid.*

(4) *Corp. histor. med. ævi. Eccard.*, t. 1.

y soit jamais fait la mention la plus fugitive des Roxolans. Et comment, en effet, ces Annalistes concevoient-ils le moindre rapport entre d'anciens habitans d'une contrée voisine du *Palus-Mæotis*, et une nation moderne qu'ils font arriver des bords de la mer Baltique ?

Nestor, auteur de la plus ancienne Chronique russe, s'exprime en ces termes sur les fondateurs ou les premiers conquérans de cet empire : « Ces Waraignes (1), dit-il, « s'appeloient Russes, comme d'autres se nom« moient Suédois, Normands, Goths..... « C'est de ces Waraignes nouvellement ar« rivés, et depuis ce temps-là, que la Russie « a reçu le nom qu'elle porte. » Il résulte aussi des récits de Nestor, comme des textes des autres chroniqueurs, tant russes que grecs et latins, qu'en 862 Rouric ne pénétra point jusqu'à l'Ukraine. M. Tooke (2), M. Scherer (3), beaucoup d'autres ont fait cette observation, et l'on distingue encore aujourd'hui les grands et les petits Russes; les petits réunis plus tard, et dont le pays

(1) Le mot *Waraignes* ou *Warangiens* signifie pirates, corsaires, et n'est point un nom de peuple.

(2) Histoire de l'Empire de Russie, etc., trad. fr., liv. II, t. 2.

(3) Annales de la petite Russie; Paris, 1788, 2 vol. in-8.°.

plus méridional correspond à l'Ukraine même; les grands plus septentrionaux, plus anciens, et dont le dialecte prédomine. Comment donc la nation russe, qui portoit ce nom dès 839, le tiendroit-elle des antiques habitans d'une province qu'elle n'occupa que longtemps après, et que les Patzinaces habitoient en 948?

Quelques auteurs modernes, par exemple MM. Tounmann (1), Tooke (2) et Storsh (3) pensent qu'au neuvième siécle, avant les conquêtes de Rouric, une ancienne province appelée Roussland ou Ryssaland, et composée des territoires actuels de Revel, d'Archangel et de Pétersbourg, étoit possédée par les Russes : Gibbon lui-même n'est pas très-éloigné de cette opinion; en sorte qu'on peut mettre encore en problême, si Rouric et ses soldats étoient Russes, ou s'ils furent seulement les vainqueurs des Russes, quoique les témoignages positifs de Luitprand, leur contemporain, et de Nestor, leur plus ancien historien, rendent le premier sentiment beaucoup plus probable. Mais, dans tous les cas, pour que les Russes viennent des Roxolans, il faut que ceux-ci, entre le sixième siécle

(1) Essai sur l'histoire de quelques pays du nord (en allemand).

(2) *Ubi suprà.*

(3) Tableau de la Russie, Bâle, 1801; 2 vol. in-8.°, t. 1.

et le neuvième, se soient transportés de l'Ukraine jusques vers les bords de la mer Baltique ou de la mer Blanche. Or, M. Daunou ne reconnoît aucun vestige, aucun indice d'une telle transmigration; il n'admet pas surtout les inductions que Strahlenberg veut tirer de quelques mots de la langue finnoise : il ne pense point qu'on soit autorisé à contredire les textes formels de tous les historiens du moyen âge, lorsqu'on ne peut y opposer que la rencontre fortuite de quelques syllabes plus ou moins défigurées, que les débris mutilés et souvent mal reconnus de quelques anciens idiômes. « Sans doute, « dit notre confrère, lorsqu'une origine est « indiquée par des textes historiques, on peut « trouver quelquefois, dans le rapproche- « ment de certains Vocabulaires, le complé- « ment d'une preuve que les textes ont « commencée; mais, voiler les monumens et « fermer les annales pour ne consulter que « des fragmens de Dictionnaires, déplacer les « notions, les époques et les peuples au gré « de toute conjecture étymologique : c'est « bien moins remplir les lacunes de l'histoire, « que l'encombrer d'hypothèses, altérer ses le- « çons, et dénaturer son caractère. Si l'histoire « ne dit point assez complètement com- « ment les Russes ont commencé, si elle dai- « gne encore moins nous apprendre comment

« les Roxolans ont fini, elle met entre les uns « et les autres des intervalles de temps et de « lieu qui ne permettent aucun rapprochement « plausible de cet ancien peuple et de ce mo- « derne empire. »

L'auteur du Mémoire combat aussi l'étymologie *Russi à Roxolanis*, en traçant l'histoire de cette étymologie elle-même. On ne l'aperçoit point encore au treizième siécle, chez Vincent de Beauvais, qui en présente plusieurs du même genre (1). Aeneas Silvius, depuis Pie II, qui écrivoit au milieu du quinzième siécle, est le plus ancien auteur chez qui M. Daunou ait pu la découvrir (2). Mais il la voit ensuite reproduite par un grand nombre d'écrivains tels que Hartman-Schedel (3), Paul Jove (4), Mathias de Michou (5), Paul Odelborn (6), Cromer (7), de Thou (8).... et même Voltaire (9).

(1) *Specul. naturale*, l. 32, c. 9, 13; *de Europâ.*

(2) *De Europâ*, c. 2 et 27.

(3) Gr. Chron. dite de Nuremberg; Norimb., 1493, in-fol.

(4) *Descriptiones regionum*, etc.; t. *ult. operum*, in-fol.

(5) *Polonic. rer. script.*, *Basil.*; in-fol., t. 1.

(6) *Vita magni ducis Basilid.*, l. 1.

(7) *De Orig. et Reb. Gest. Polonor.*, l. 1, c. 10 et 12.

(8) Annal., l. 21, c. 8.

(9) Histoire de Russie, c. 1.

M. Daunou observe 1.° que les plus anciens de ces auteurs, comme Aeneas Silvius et Paul Jove, et les plus judicieux, comme de Thou, ne donnent cette étymologie que pour une hypothèse purement conjecturale; 2.° que les littérateurs du quinzième siécle ne l'ont imaginée qu'à l'aide des mauvaises leçons que leur offroient les versions latines de Strabon. Ils y lisoient (ainsi qu'ils nous l'apprennent eux-mêmes), non *Roxolanos*, mais *Roxanos* ou *Rosanos*, et la ressemblance entre Rossans et Russes leur sembloit assez sensible. Pour la rendre plus frappante encore, les écrivains du seizième siécle transformèrent le mot *Russi* en *Russani* ou *Russiani*, et, à force d'accourcir les noms des Roxolans, et d'alonger celui des Russes, ils parvinrent à n'y plus trouver de différence. Ce fut alors que, même en français, les Russes reçurent le nom de Russiens ou Russians.

Cromer et Bochart (1), après eux Pluche (2), de Guignes (3) et Le Clerc (4), ont cherché dans la Bible l'origine antique et commune des Russes et des Roxolans, et n'ont point douté

(1) *Geogr. sacra*, 1712; in-fol., l. 3, c. 13.

(2) Concordance de la Géographie des différens âges.

(3) Histoire des Huns, etc., t. 1, part. 2.

(4) Histoire de Russie, t. 1.

qu'il ne fût question de leur premier fondateur dans Ezéchiel. Quand nous lisons dans la Vulgate, *Gog terram Magog, principem capitis Mosoch et Thubal*, il n'y a point là de Ross ou de Russes; mais le mot hébreu (Rasch ou Ross) qui, dans le texte d'Ezéchiel, correspond à *capitis*, est, selon Cromer et Bochart, le nom de celui des fils de Japhet, duquel les Russes et les Roxolans sont issus. M. Daunou puise dans l'histoire des objections contre ce système, auquel il oppose d'ailleurs le sentiment de plusieurs commentateurs d'Ezéchiel, mais surtout les témoignages de Saint Jérôme et d'Eusèbe, et plus encore l'autorité de la Genèse, qui donne à Japhet sept fils, dont aucun ne s'appelle Ross.

Une fois produite, il ne faut pas demander comment s'est accréditée l'étymologie dont il s'agit. On sait trop combien il est facile de transformer des opinions en *témoignages*, et d'appeler *traditions* des doctrines tout-à-fait modernes par rapport à leur objet, mais répétées depuis trois cents ans de livre en livre. Moins une étymologie est palpable ou immédiate, plus elle prend on ne sait quel faux air de science, qui suffit pour la recommander. En vain donc les textes de Strabon et de Pline ont été rétablis, il n'étoit plus temps, on n'a point voulu perdre l'étymologie acquise à l'aide des leçons défectueuses.

Ce qu'il y a d'étonnant, au contraire, c'est qu'elle n'ait point été universellement adoptée, et que plusieurs écrivains aient osé la contester. C'est ce qu'ont fait au dix-huitième siécle Bayer (1) et quelques autres, et, dès le seizième, le baron de Herberstain (2), qui aimoit mieux faire dériver le nom des Russes d'un vieux mot de leur langue signifiant *dispersion* et *mélange*.

En combattant l'étymologie *Russi à Roxolanis*, comme dénuée de toute espèce de vraisemblance, M. Daunou ne se croit point engagé à soutenir une opinion positive sur l'origine du nom des Russes, et bien moins encore sur l'origine de cette nation elle-même : questions que M. Lévesque trouvoit extrêmement difficiles, après les avoir beaucoup étudiées. Les Russ se disent Slaves, et ne sont, suivant les Allemands, que des Goths. Le système qui sembleroit le plus plausible à M. Daunou, est celui que M. Schlozer, dans ses notes sur la Chronique de Nestor, réduit aux deux propositions suivantes : 1.° parmi les Waraignes, nom commun à tous les peuples de race germanique, alors situés sur les bords de la mer Baltique et de

(1) Mémoire sur les orig. russes, dans la collect. de l'Acad. de Pétersbourg; t. 8, 1741.

(2) *Rer. Moscovit. auctor. varii*, part. 1.

la mer du Nord, étoit une nation particulièrement appelée Russe; 2.° par ce mot Russe, il faut entendre Suédois, ou le même peuple qui est nommé *Suiones* dans Tacite, *Sueones* dans les Annales de Saint-Bertin. Mais, quelque probable que puisse paroître cette opinion, et fût-elle en effet la plus conciliable avec tous les monumens historiques, rien n'oblige assurément à l'adopter, quand on ne prétend affirmer autre chose, sinon que les Russes ne descendent point des Roxolans. « Une « hypothèse purement gratuite auroit trop « d'avantages, si l'on ne pouvoit la réfuter « qu'en établissant et en démontrant un vé- « ritable système. »

Dans la troisième et dernière partie de son Mémoire, M. Daunou examine si le mot de Roxolans a jamais servi à désigner les Russes. Mais les auteurs même qui ont supposé que ce dernier mot dérivoit du premier, se sont bien gardés de les employer l'un pour l'autre. Le Mémoire indique un grand nombre de livres, de chartes, d'inscriptions, d'actes publics, où les Russes ne sont désignés que par les termes de *Russi*, *Ettheni*, *Moscovitæ;* et M. Daunou n'a pu même découvrir qu'un seul exemple du mot *Roxolani*, substitué à ceux-là. En 1719, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, consultée par le Czar Pierre, s'occupa du-

raut deux séances de l'examen d'une inscription latine relative à la Russie, et ne songea point du tout à remplacer par le mot *Roxolani* les noms usités pour désigner cette nation. M. Daunou conclut qu'un tel usage de cet ancien mot seroit une innovation dangereuse, en ce qu'elle accréditeroit une fausse étymologie et une erreur grave en histoire.

M. Louis Petit-Radel s'est proposé de répondre, et aux objections qui résultent de ce Mémoire contre l'emploi qu'il avoit fait du mot *Roxolani*, et à quelques autres objections qui n'y sont pas comprises. Traitant à son tour le sujet d'une manière générale, il y a consacré six Mémoires. Dans le préambule qui les précède, il fait une analyse critique des travaux que beaucoup de savans ont entrepris pour éclaircir les origines russes. Ne trouvant pas que la question ait été traitée avec assez de détail sous les divers points de vue qu'il a développés dans cette suite de Mémoires, il s'y est appliqué à tracer les rapports historiques et géographiques des peuples connus successivement en Europe sous les noms de Russes, de Rhos, d'Alains, de Rhoxalains ou Roxolans, et en Asie, sous les noms *d'Alanorsi*, de *Norossi* et de *Norosbes;* et il l'a fait dans l'espérance que ces matières, traitées avec quelque éten-

due, pourront jeter un jour nouveau, non-seulement sur l'origine asiatique des Russes, mais encore sur les rapports asiatiques du grand nombre de peuples dont les Tables de Ptolémée offrent les noms semblables, dans les deux contrées septentrionales du monde ancien.

M. Petit-Radel considère d'abord le nom des *Rhoxalani* comme épithétique et composé d'un surnom. Les manuscrits grecs et latins citent ce peuple sous les noms dissemblables de *Roxolani*, de *Rhoxalani* et de *Roxani*: différences causées, dit-il, soit par les flexions des dialectes, soit par l'ellipse naturelle, qui a pu faire désigner deux peuples confondus ensemble, tantôt par le nom de l'un ou par celui de l'autre, tantôt par le nom et le surnom réunis. Notre confrère fait ensuite observer qu'Ammien Marcellin éclaircit bien cette question grammaticale, lorsqu'il dit que *les Alains surnommés par l'appellation de leurs montagnes, ont, comme les Perses, réuni par la force des armes, sous cette dénomination générale, les peuples qu'ils ont domptés*. Selon les idées analytiques de la grammaire, tout surnom présuppose un nom, dans l'ordre de la pensée comme dans celui de l'expression. D'où il résulte que la dénomination *Rhoxalani*, que l'auteur préfère entre les diverses leçons des

manuscrits de Pline, doit présenter l'expression *Rhox* ou *Rhoss*, selon les différens dialectes, comme nom simple, et *Alani* comme surnom. Aussi quelques manuscrits de Strabon présentent-ils, dans l'expression ῥωξανοὶ, un mot simple et dégagé du surnom. C'est donc le nom seul, conclut M. Petit-Radel, qui, nécessairement le plus ancien, doit être ici considéré dans ses rapports avec les peuples des divers temps que l'on compare.

Pour prouver ensuite que ce nom est épithétique, il cite le témoignage et l'interprétation de Luitprand, suivant lequel la nation des Rhos, de son temps, tiroit son nom de la couleur rousse qui lui étoit particulière. Elle l'est encore aujourd'hui aux paysans de la Russie, et la couleur rouge est tellement en estime à la cour même, qu'elle y est devenue le synonyme de beauté. Ainsi, pour dire une belle ville, on dit une ville rouge. Dans le Glossaire swiogothique et dans la langue esclavone, on ne trouve que des mots analogues au nom des Rhos pour signifier les diverses nuances de la couleur rousse, et dans la langue même des Russes, le mot *rouçi* signifie blond. On observe encore que les Grecs modernes, quand ils veulent parler sans être compris des Turcs, traduisent le nom des Russes par celui de

ξανθοὶ, qui veut dire blonds ou roux. Strahlenberg prétend que le mot Sauromate a dû signifier des Mèdes à cheveux roux, parce que *sari* chez les peuples tartares, *sor* ou *saur* dans l'ancien gothique, et *sarga* en hongrois, signifient la couleur rousse ou rouge. Les savans du Nord ont observé aussi que les Finnois nomment *Rousalain* les Suédois, et *Rysaland* la région suédoise que les Waraignes Rhos ont occupée; ce qui perpétue jusqu'à nos jours mêmes le nom Rhoxalains, composé comme le furent les noms des Celtibériens, des Celtoscythes, des Medobithyniens, et de tant d'autres.

Après avoir fait plusieurs observations sur la manière dont se formoient les noms et les surnoms des anciens peuples, et développé quelques vues critiques sur l'usage qu'on en doit faire dans la recherche des origines historiques, M. Petit-Radel répond directement aux deux principales objections qui lui ont été faites. Le défaut d'exemples puisés dans les bons littérateurs de la latinité moderne a été d'abord allégué; ensuite on a prétendu que les savans de la Russie, ayant constamment préféré de latiniser leur nom actuel plutôt que d'employer le mot *Roxolani*, on ne pouvoit, surtout en style lapidaire ou numismatique, appeler un peuple autrement qu'il ne se nomme lui-même.

M. Petit-Radel oppose à la première objection le sentiment de vingt-un auteurs, choisis parmi les savans les plus distingués de toutes les nations de l'Europe, et qui ont écrit depuis le milieu du quinzième siécle jusqu'au nôtre. Tous ces auteurs, entre lesquels il fait remarquer un Russe de nation, des géographes dont la série commence par le nom d'Ortelius, et se termine par celui de Cellarius; des historiens entre lesquels il nomme Lowenklaw et Gibbon, considérant les Russes comme descendant probablement des anciens Roxolans, n'attribuent pour la plupart qu'à l'usage seul le nom latinisé de *Russi* et de *Rutheni*. Cet usage doit-il prescrire une règle dont on ne puisse s'écarter dans la composition des Fastes en style lapidaire? Et le bon goût permettra-t-il, au contraire, si l'on en a le choix libre, de commettre une espèce d'anachronisme, en donnant la préférence à un mot latinisé, lorsqu'on se propose de célébrer de hauts faits dans la langue d'Auguste?

M. Petit-Radel, à la suite de ces questions, cite trois exemples, dont l'un est tiré des Commentaires de Lud. Tubero, historien du quinzième siécle. Cet historien nomme les Russes *Roxolani*, sans ajouter aucune remarque, comme l'ont fait, en employant le même mot, deux autres historiens réunis

avec le précédent dans le Recueil des Histoires de la Hongrie. J. B. Egnatius, autre historien, a employé le même terme sans addition; enfin, aux inductions que semble favoriser la citation du nom des Russes, qui se trouve latinisé dans l'inscription du Czar Pierre I, M. Petit-Radel oppose l'exemple donné par Théophanes, archevêque de Novogorod. Ce prélat, pour exprimer les regrets que la mort de ce prince causoit à la Russie, n'a point hésité de dire *Lacrymæ Roxolanæ*. Un dernier exemple, quoique indirect, paroît à l'auteur avoir un très-grand poids. Il est tiré des Fastes de Morosini, qui furent composés pour célébrer la guerre des Vénitiens dans la Morée. Morcelli, dans son excellent Traité sur le style des inscriptions latines, considère ce morceau comme un modèle unique du style orné des Fastes dont les Anciens n'avoient pas donné d'exemple. Guido Ferrari, auteur de ces Fastes, y nomme *Sarmatæ* les mêmes Polonais que l'auteur des *Gesta Maurocenica* nomme *Poloni*. Quelle est, demande M. Petit-Radel, la raison qui a pu guider dans le différent choix de ces deux expressions deux écrivains très-distingués et contemporains, si ce n'est que l'un écrivoit un discours, que l'autre écrivoit des fastes lapidaires; que la diction ornée de ce genre nouveau dont il

n'existe encore aujourd'hui que trois exemples conformes aux règles prescrites par Morcelli, se place entre la prose et la poésie, et que ce genre de style ne doit point être exclu du droit de nommer les peuples en remontant à leur ancienne origine?

Notre confrère répond à la seconde objection, en citant l'exemple des Romains. On sait que les Grecs se nommoient eux-mêmes Hellènes. En conséquence il semble que Tite-Live auroit dû les nommer ainsi dans le discours d'Eumène au Sénat romain. Pourquoi donc, en rapportant ce discours, Tite-Live ne s'écarte-t-il de la traduction littérale de Polybe que quand il nomme Grecs ceux que Polybe nommoit Hellènes? L'auteur allégue aussi une inscription antique des meilleurs temps, et où l'Hellade est nommée *Græcia* par allusion à sa dénomination la plus ancienne qu'elle tiroit d'un petit canton de la Grèce primitive; et il conclut que quoique les Russes se nomment eux-mêmes *Russi* dans leurs diplômes et dans le latin de leur Académie, on ne peut pas prétendre, comme on l'a fait, qu'on ne doive jamais les nommer *Roxolani*, même en vue de leur origine, et comme en ont usé les Romains à l'égard des Grecs. Mais, ajoute M. Petit-Radel, il est peut-être encore moins prouvé que les Hellènes descendoient des anciens Grecs, qu'il ne l'est que les Roxo-

lans sont les ancêtres des Russes; vérité que les vingt-un auteurs cités ont bien sentie, mais dont les diverses preuves n'ont été données dans aucun ouvrage connu.

M. Petit-Radel, dans son second Mémoire, s'applique d'abord à montrer que les Rhos du moyen âge ont été un peuple très-distinct et plus ancien que les Slaves dans le Nord. Il rapporte et commente dans ce sens la Chronique de Nestor, et il y relève des circonstances qui montrent que le peuple Rhos étoit déja divisé en citérieur et en ultra-marin, lorsqu'il reçut les Slaves, qui avoient été chassés du Danube au temps de Justinien; qu'après s'être incorporé ce peuple, les Slaves seulement, et non les Rhos citérieurs, étoient tributaires des Waraignes d'outre-mer; enfin que les Rhos citérieurs sont nommés les premiers dans le conseil où fut délibérée la députation faite aux ultra-marins pour leur demander un Kniaz.

L'auteur fait remarquer ensuite la différence essentielle du gouvernement des deux peuples. Procope témoigne que les Slaves avoient un gouvernement démocratique; Constantin Porphyrogénète en fait connoître les détails; Nestor en dépeint les désordres avec autant d'énergie que de naïveté. Au contraire, dès que les Rhos paroissent dans l'Histoire, il est question de leurs Souverains.

On en pourroit même citer au premier siécle de notre ère, s'il étoit prudent de se fier entièrement à *Joannes Magnus*, mais au moins dans les temps où son histoire est admise, et particulièrement à une époque où le fait qu'il rapporte est vérifié par un témoignage qui ne peut être suspect (1), un roi des Russes est cité pour avoir régné vers l'an 812 de notre ère. La Chronique de S. Bertin cite un Khan qui gouvernoit les Rhos vers l'an 839, et Rurik régnoit sur eux vers l'an 862. Constantin Porphyrogénète cite le prince des Rhos en parallèle avec la division des Slaves en plusieurs Zupanies.

Un autre caractère non-seulement de distinction, mais de sujétion, qu'il faut développer, c'est le tribut que les Slaves payoient aux Rhos: ils leur fabriquoient des bateaux, non par une libre spéculation de commerce, mais comme tributaires; ὑπαοφόροι, dit Constantin. Comment se fait-il donc, demande M. Petit-Radel, que nos Russes actuels se glorifient de descendre des mêmes Slaves qui étoient leurs tributaires au neuvième siécle selon Nestor, et au dixième selon Constantin Porphyrogénète? Enfin, un caractère qui eût dû faire toujours distinguer les

(1) Par un synchronisme puisé dans la Chronique connue sous le nom de *Codex Flateyensis*.

Rhos des Slaves, ce sont les noms de six des écueils du Dniéper, entièrement différens dans les deux langues au temps de Constantin. On avoit déja fait cette remarque; mais M. Petit-Radel l'étend davantage en montrant que les noms donnés à ces écueils par les Slaves, ont la même signification dans le dialecte esclavon des Russes actuels; mais que les noms que leur donnoient les Rhos ont un rapport marqué avec la langue grecque; que même l'un de ces noms est littéralement grec; et qu'aucun de ces mêmes noms n'a de rapport avec le russe actuel. D'ailleurs, l'alphabet russe paroît avoir été composé originairement des vingt-quatre lettres grecques; et c'est par une erreur manifeste qu'on lit dans l'Anonyme du Manuscrit de Colbert cité par Banduri, que les Russes ne pouvoient pas apprendre les vingt-quatre lettres grecques, car ces lettres se trouvent dans l'alphabet même de Cyrille introduit chez les Esclavons. Il s'agissoit donc d'aider les Slaves par quelques signes, et non pas les Rhos, comme le dit cet Anonyme. Or, dans l'alphabet russe, les lettres qui lui sont étrangères s'y rencontrent à la fin pour la plupart, comme pour témoigner continuellement l'arrivée d'un nouveau peuple.

De plus, avant que le Czar Pierre I eût introduit les chiffres arabes, les Russes se

servoient de l'alphabet grec dans leurs calculs. Mais s'ils n'employoient pas le *givété* qui s'y trouve intercallé, ne seroit-ce pas là une preuve de ce qu'ils auroient tenu de temps immémorial, et des Grecs probablement Gélons, leur système numérique et leur alphabet? M. le comte Potocki dit en effet qu'on observe à Susdal un dialecte probablement gréco-scythique; il en cite quelques mots, et M. Petit-Radel montre que ces mots grecs n'ont aucun rapport avec ceux qui expriment les mêmes idées dans la langue russe.

Les Slaves, connus en Europe seulement au sixième siécle, ne pouvant être considérés comme ayant été les ancêtres des Rhos, et par conséquent des vrais Russes, l'auteur pense que c'est dans les rapports des Rhos avec les Rhoxalains qu'il faut rechercher l'origine de ce peuple.

Ce seroit, dit M. Petit-Radel, le premier phénomène de ce genre en histoire comme en géographie, si trois peuples connus successivement sous trois noms, ayant entre eux tous les rapports indiqués dans le premier Mémoire, avoient habité successivement sur la même terre, sans que l'identité du plus ancien fût une conséquence nécessaire de l'identité reconnue des deux derniers. Pour prouver que la région des Rhos du moyen âge, et des Russes actuels, étoit la même avant le mi-

lieu du seizième siécle, l'auteur expose le tableau des possessions russes avant cette époque, et il montre que c'est positivement la même région que Constantin décrivoit au dixième siécle; et qu'ainsi la région *præcordiale* pour ainsi dire de la Russie du moyen âge étoit, comme actuellement, marquée par la position de Smolensk. Pour prouver ensuite que le grand plateau d'où le Dniéper, le Volga, la Duna prennent leurs sources, étoit le centre de la région des *Rhoxalains*, M. Petit-Radel combine ensemble plusieurs points de la géographie de Strabon et de Ptolémée. Suivant le premier, en suivant le Borysthène, et s'élevant de son embouchure à sa source sur un même méridien, on parvenoit aux limites de la terre habitable. Selon le même Strabon, les frontières des Roxolans étoient marquées par cette limite, et ils occupoient toute la région située entre le Borysthène et le Tanaïs. Or, le relevé des calculs faits par Strabon ayant conduit notre confrère M. Gosselin à conclure, dans sa Géographie des Grecs analysée, que les limites de la terre habitable étoient au cinquante-cinquième degré de latitude, c'est donc à cette hauteur, dit M. Petit-Radel, que se trouvoient confondues les limites de la terre habitable et les frontières des Roxolans. Ainsi, prétendre qu'on doive les abaisser presque à

l'Ukraine, parce que Strabon considéroit les Roxolans comme plus méridionaux que les peuples situés au delà de la Bretagne, ce seroit vouloir transformer en connoissances positives l'aveu que Strabon fait ailleurs en disant qu'il ne savoit rien de l'île d'Ierne, et qu'on ne savoit pas quel étoit l'intervalle qui la séparoit de la Bretagne; ce qui suffit pour montrer que sur cette question, l'on doit s'en tenir aux calculs suivis qu'il a laissés dans son ouvrage.

Ptolémée établit le même fait en d'autres termes; et d'abord il donne une idée de l'étendue de la région que devoit occuper une nation qui avoit opposé cinquante mille hommes à Mithridate, en disant qu'au centre de cette région étoit une autre nation réputée considérable. Selon le même géographe, les Roxolans touchoient au flanc du *Palus-Mœotis*, mais leurs frontières septentrionales s'élevoient, quoiqu'il ne l'ait pas dit formellement, à la même hauteur que Strabon avoit indiquée. Le *Mons Alaunus*, dans lequel on reconnoît aisément le chef-lieu des *Roxolani*, des *Rhacalani* et des *Alani*, est placé, dans les Tables de Ptolémée, au 55.e de latitude, et au 62, 30′ de longitude. Or, si nous admettons avec M. Gossellin que les longitudes de Ptolémée doivent être réduites d'un cinquième, le *Mons Alaunus*

doit se trouver au 50.e de longitude et au 55.e de latitude, ce qui est, dans la plus grande rigueur mathématique, la position précise de Smolensk, position qui appartient au grand plateau que tous les savans du Nord considèrent comme correspondant au *Mons Alaunus* de Ptolémée.

Ainsi, dit notre confrère, la même région ayant été occupée par des peuples qui présentent une telle analogie, au moins synonymique, il doit en résulter un argument favorable à l'identité de la nation qui auroit été connue à diverses époques sous des noms, il est vrai dissemblables, mais analogues entre eux.

Il est difficile, selon M. Petit-Radel, de comparer attentivement l'Europe, l'Asie Supérieure et la Scythie de Ptolémée, sans être frappé des rapports que présentent les noms semblables d'un grand nombre de peuples. Il est essentiel aussi de remarquer que ces noms existoient déja dans ces deux contrées à des époques qui précèdent de beaucoup celles de la confusion causée par les irruptions des Barbares du moyen âge. M. Petit-Radel relève la conformité de dix-sept peuples homonymes dont, entre autres, les noms suivans se trouvent dans les deux contrées, ou en toutes lettres, ou avec des différences si légères, qu'elles n'en détruisent pas l'identité.

Ce sont les monts *Alani* et *Alauni*, les peuples *Alani* et *Alanorsi*, les *Agathyrsi*, les *Asii* ou *Asiotæ*, les *Serbi*, les *Melanchlæni*, les *Gerrhi* et plusieurs autres.

Au nombre des homonymies qu'on pourroit croire les moins sensibles, sont les *Noropes* et les *Norici* d'Europe, comparés aux *Norossi* et aux *Norosbes* d'Asie. Ces derniers, dit notre confrère, sont les *Uruss*, qui, passés en Europe avec les *Alains*, y auront été connus sous le nom de *Roxolans* ou *Rhoxalains*.

Il s'attache ensuite à montrer l'identité de la région du *Norossus* de Ptolémée et de celle qui fut habitée si anciennement par les *Uruss* d'Albugazi. La latitude à laquelle Ptolémée place le mont *Norossus* avec les peuples du même nom, supposée juste, et la longitude étant réduite d'un cinquième selon les principes de M. Gossellin, il résulte que la chaîne du *Norossus* doit se trouver aujourd'hui partagée par le 76° de longitude à l'orient du méridien de l'île de Fer, et se trouver également à la hauteur du 53°, 30′ de latitude septentrionale. Or, cette position cadre parfaitement avec une chaîne de monts, qui, dans les Cartes de Danville, porte d'abord le nom *Uroczyscza*, qui doit être ainsi prononcé *Uroszischa*, et qui retrace le nom des *Uruss* et probablement des *Orosbes* du texte grec de

Ptolémée. Mais, pour s'unir aux monts *Altaï*, cette chaîne se prolonge par des monts appelés *Naourzimskoi*, et immédiatement après, à la même latitude assignée par Ptolémée, on trouve le lac *Naourzim* et la rivière de *Noura*, dont le nom rappelle nécessairement le *Noarus*, voisin des *Norici* et des *Noropes*, que Saint Clément d'Alexandrie et d'autres ont cités en Europe. Au midi de ce mont, on trouve trois sources de fleuve sous le nom de *Tourgai*, et un fleuve *Orus* entre la mer Caspienne et le lac Aral, selon Pallas. Les *Ouiratz* sont dans cette région les ancêtres des *Torgauts*, et ces *Ouiratz* avoient un chef nommé *Thorgai* à l'époque de l'an 1295, où fuyant le Khan de Casan, ils plantèrent dix mille tentes en Egypte. Enfin, c'est de là qu'un Khan nommé *Ourouss* confirma en 1376 Démétrius Ivanovitch dans le titre de grand Duc de Russie.

Danville, dans un savant Mémoire, a recherché, sur des traces historiques et géographiques toutes différentes des moyens employés par M. Petit-Radel, la situation du rempart de *Gog* et *Magog*. Selon ce géographe, ces monts doivent s'être étendus du 80.e degré de longitude au delà du 100.e, et du 53.e au 45.e de latitude. Notre confrère rallie à ses idées les résultats de ce Mémoire de Danville, et montre que les monts de *Gog*, selon ce dernier, sont pré-

cisément la chaîne de l'*Urosczziscza* du *Naourzim* et de l'*Altaï*. Ensuite, continuant les parallèles institués par Danville, qui n'avoit remarqué dans la prophétie d'Ezéchiel que la situation septentrionale des peuples de *Rhos*, de *Mosech* et de *Thubal*, M. Petit-Radel fait observer tous les rapports qui auroient dû maintenir aux yeux de Saint Jérôme la version littérale que les Septante ont donnée du passage où Ezéchiel parle de *Gog*, prince de Rhos et autres peuples. On sait que la synagogue d'Alexandrie préféroit cette version, et l'on ne peut ignorer quelles étoient les lumières géographiques dont cette synagogue étoit environnée. Le nom de la région de Rhos se retrouve successivement dans les monts, et le peuple *Norossi* dans le *Naourzim* et le fleuve *Orus*. La région de *Thubal* paroît dans celle où coule du pied du *Naourzim* le *Tobol* d'aujourd'hui, et où Ptolémée place les *Tybiacoï*. Quant à celle de *Mozech*, elle peut avoir eu des rapports avec le peuple *Mazacæ*, que Pline nomme vers les monts Cérauniens de la mer Caspienne. On trouve, ce qui est remarquable, dans le paraphraste chaldéen, les *Asiani* au lieu de *Mozech*, et on lit le nom de ces *Asiani* au pied du *Norossus* dans les Tables de Ptolémée.

On pourroit, dit l'auteur, taxer ces rapports nominaux de n'être qu'une compilation stérile, s'ils ne se trouvoient appuyés sur le rapport des choses et des faits. Dans un autre endroit de la même prophétie, Ezéchiel nomme parmi les peuples qui ont infesté la terre de Canaan, *AElam*, *Mosech*, *Thubal*. Ailleurs il dit que *Thubal* et *Mosech* apportoient à Tyr des métaux, et que ceux de *Thogorma* y amenoient des chevaux. Il faut remarquer avant tout que Strabon place chez les *Aorsi* de la région qu'on a ici en vue, l'entrepôt du commerce de Babylone et de l'Inde. L'ensemble de tous ces rapprochemens rend inutile une analyse plus étendue des autres idées que notre confrère développe dans cette partie de son Mémoire. Quant à la terre d'*AElam*, on la retrouve dans le mont *Elaim*, qui fait partie de la chaîne des monts considérés par Danville comme le rempart de *Gog*. Les chevaux de *Thogorma* pouvoient provenir des haras des *Ouiratz*, ancêtres des *Torgauts*. Mais si nous cherchons, en suivant l'Histoire orientale, les vestiges de l'exploitation des métaux dans la chaîne des monts qui viennent d'être comparés, nous y trouverons d'abord que c'est là que se trouve le meilleur fer de la Sibérie, et que les *Turcœ* de cette même région Altaïque

ont été de tout temps les forgerons des autres Tartares. Or, ces *Turcœ* étoient appelés *Thogorma* par les Hébreux. Voilà les vestiges de l'Histoire, en voici les monumens.

Toute la chaîne de l'*Oural*, du *Naourzim* et de *l'Altaï* est percée de galeries de mines exploitées dès les temps les plus reculés. Les descriptions que Pallas a données de ces travaux des anciens Tschouds, portent, dit notre confrère, les mêmes caractères d'antiquité qu'Hérodote et Agatharchide faisoient observer dans des travaux du même genre; des tombeaux élevés en collines, et dans lesquels on trouve même les détails les plus minutieux que le Père de l'histoire a décrits; des marteaux de cuivre, des squelettes minéralisés, des voûtes elliptiques pratiquées au ciseau.

Les mines de la Transilvanie, selon Pallas, ont été indubitablement exploitées par les mêmes procédés, avec les mêmes instrumens, et par conséquent, dit ce voyageur célèbre, par le même ancien peuple. C'est donc, dit M. Petit-Radel, des choses mêmes que résulte l'homonymie des *Norici*, des *Noropes* d'Europe, des *Norossi* et des *Norosbes* d'Asie, puisque deux régions si éloignées ont conservé les monumens des travaux du même peuple. Or, Saint Clément d'Alexan-

drie, ainsi qu'Epaphrodite cité par Etienne de Byzance, attestent expressément que les peuples de ce nom furent les premiers inventeurs de l'art de fondre et travailler le fer et le cuivre.

Les rapports grammaticaux, historiques et géographiques des divers noms de la nation russe, ont fait penser à M. Petit Radel que cette nation doit avoir été en Europe un résultat des émigrations antérieures aux temps de Darius, et qui vinrent, du plateau de la Tartarie, occuper le grand plateau de la Russie. Or, en prenant pour base de l'opinion qu'on doit avoir de l'antiquité de ces émigrations, l'époque présumée de celles qui ont transporté, en Europe, seize homonymies asiatiques, dont quelques-unes se lisent dans Hérodote, notre confrère les rattache aux faits qui attestent le passage des colonies sarmatiques par les régions méridionales de la mer Caspienne. L'invasion des Scythes sous Cyaxare, 633 ans avant l'ère chrétienne, lui présente tout ce qui peut concilier ces faits divers, sans interdire les conjectures qu'on peut former sur les rapports beaucoup plus anciens qui ont sûrement existé entre le nord de l'Europe et le nord de l'Asie. Mais en suivant l'histoire écrite, on ne pénètre pas au delà des limites de la terre habitable.

Pour concilier les récits d'Hérodote avec

ceux de la partie de la prophétie d'Ezéchiel, qui peut être considérée comme historique, M. Petit-Radel observe que ce prophète n'ayant commencé à écrire que l'an 618 avant notre ère, et les Scythes ayant été chassés de l'Asie Supérieure l'an 605; il s'ensuit que la partie prophétique ne concernoit que la délivrance du peuple juif, et que la partie géographique de l'histoire écrite par Hérodote sur l'invasion des Scythes, se trouve complétée dans la partie historique de la prophétie d'Ezéchiel. Le premier n'avoit parlé que de l'invasion faite par le Caucase; le second fait allusion à celle qui dut avoir lieu dans le même temps par la Bactriane, et dont le retour s'est fait par le Caucase et l'Asie Mineure. Diodore de Sicile atteste en effet que les Sarmates sont une colonie de Mèdes parvenus par le Caucase jusques sur les bords du *Palus-Mœotis*, et au delà même du Tanaïs. Peut-être nous est-il resté un vestige de l'Ethnique *Mèdes* dans le nom de *Modoce*, que Ptolomée place entre les sources du Tanaïs et celles du Rha ou Volga. Pline confirme l'autorité de Diodore, et Trogue-Pompée, dans ses Prologues, n'exclut pas une invasion plus ancienne, lorsqu'il dit que les *Sagaraucæ* et les *Asiani* se sont emparés de la Bactriane au temps de Diudote, c'est-à-dire 250 ans

environ avant J. C. Notre confrère profite de cette occasion pour rétablir la leçon vicieuse qui fait lire dans les manuscrits de Trogue le mot *Sarancæ*, au lieu de *Sagaraucæ*, dont les Tables de Ptolémée ont maintenu le nom de front avec celui des *Asiani*, au nord de la mer Caspienne et de la Bactriane.

Ces derniers faits sont éloignés seulement de 383 ans, de l'époque de l'invasion des Scythes, dont Ezéchiel a dû parler sous les noms de *Gog*, prince de Rhos, de Mozoch et de Thubal, et ces mêmes faits n'auront été que la suite de cette même invasion, car ce sont les mêmes *Asiani* qui, selon Strabon, ont mis fin à l'empire des Grecs dans la Bactriane. Il ne seroit donc pas impossible que *Gog*, prince de *Rhos*, dont parle Ezéchiel, ait été l'*Ogus Khan* qui rangea sous son obéissance les Uruss des bords du Jaïk, selon Albugazi. Si l'on veut appuyer ces considérations par d'autres que M. Petit-Radel ne juge pas moins décisives, d'abord on remarque jusques dans l'Asie Mineure et dans le nom de *Sargarausène*, l'influence des peuples qui tiroient leur dénomination épithétique de la couleur de leurs cheveux; on reconnoît l'ethnique de ces peuples à travers la légère altération de leur nom originaire, dans les *Sagaraucæ*

qui, après avoir pénétré dans la Bactriane, ont pu fonder la *Sargarausène* de l'Asie Mineure, à l'époque même où les *Leuco-syri* se sont séparés des Sauromates, passés au bord du Palus où l'on trouve des *Sagartii* de la Médie; ce qui conduiroit à conjecturer que les Budins d'Hérodote pouvoient avoir été aussi une colonie des Budiens qu'il place dans la même Médie. Enfin on remarque encore des *Roxani* sur les bords du Tigre, et près desquels Danville place le nom d'*Aloni*.

Après avoir motivé, comme il l'a fait précédemment, les rapports des *Aorsi* du nord de l'Europe avec ceux de l'embouchure du Jaïk, notre confrère pense qu'on ne verra rien de trop hasardé dans les autres rapports qu'il indique. Ils sont fondés sur les homonymies plus ou moins littérales qu'il trouve entre les noms comparés des *Asœi* du haut du Volga, qui sont devenus ceux des *Saga* du Nord, et les *Asiotæ*, voisins de l'embouchure du Jaïk; entre les *Agathyrsi* de la Sarmatie européenne, et ceux de la Scythie de Ptolémée; entre les *Melanchlæni* et les *Gerrhi* d'Hérodote et les peuples du même nom que Ptolémée place au voisinage des monts *Hippici* et du *Gerrus* caspien; entre les *Serbi* passés dans la Lusace, selon Lowenklaw, des bords du

Palus-Mæotis, où Pline les a placés, et les *Serbi*, que Ptolémée place aux bords septentrionaux de la mer Caspienne ; entre les *Scordisci*, les *Savari*, les *Varini* d'Europe et les *Scordæ ;* les *Savadii*, les *Varni*, réunis et limitrophes dans une petite région de la Bactriane. Enfin, peut-être, entre les *Vandali* de Procope, les *Vindili* de Pline, la *Vindelicia*, si voisine de la *Savia*, comme des *Scordisci*, en Europe, et la *Vandabanda Regio*, qui touche dans la Bactriane à la région où l'on vient de trouver réunis des *Scordæ*, des *Savadii* et des *Varni*.

Si, au jugement de Strabon, le témoignage seul des homonymies suffit pour établir des conjectures plausibles touchant les anciens rapports des peuples les plus éloignés, seront-elles reçues de nos jours avec moins de facilité, demande M. Petit-Radel, quand on ne les présente que comme des preuves subsidiaires du fait de l'origine assiatique des peuples sarmates, dont les témoignages de Diodore et de Pline établissent la preuve directe?

Notre confrère poursuit, dans son cinquième Mémoire, les progrès des Roxolans dans les régions germaniques où ils se sont étendus.

Leur position originaire en Europe étant fixée, selon Strabon et Ptolémée, entre le

nord du *Palus-Mœotis* et les sources du Borysthène, il s'agit d'abord d'établir leurs progrès vers la Dacie, dont le nom rappelle les *Dahœ*, du nord et du midi de la mer Caspienne, et surtout ceux qui se trouvent surnommés *Xanthii*, c'est-à-dire blonds ou roux, dans Strabon. Les Roxolans ont opposé cinquante mille hommes à une armée de Mithridate; ils ont défait deux légions romaines sous Othon; ils sont nommés avec leur roi dans l'inscription du tombeau de *Plotius*, sur le territoire de Tivoli; Adrien passa dans la Mœsie pour traiter avec eux, et ils figurèrent à la suite du char triomphal de Marc-Aurèle; après quoi, il n'est plus question des Roxolans, à moins qu'on ne croie trouver les traces de leur nom dans celui du roi sarmate *Rausimodos*, sous le règne de Constantin. Le nom des Roxolans ne reparoît, dans l'histoire, qu'un siécle après cet Empereur, où ils figurent comme tributaires d'Hermanaric, selon Jornándès; mais notre confrère fait remarquer ici, conformément à ses conjectures, que Ptolémée avoit placé déja au delà de la Dacie, dans la Norique, des *Alauni*. Enfin le géographe de Ravenne, à quelque époque du moyen âge qu'il ait écrit, fait arriver les Roxolans jusqu'aux bords de la Baltique, et circon-

scrit leur nouvelle région entre la Vistule et le *Lutta*, qui est l'Alaut actuel.

Avant d'insister sur le témoignage de ce géographe des temps barbares, notre confrère le justifie aux yeux de ceux qui prétendent qu'il n'a fait que copier la Carte Théodosienne. Le contraire lui paroît démontré, par cela seul que l'anonyme place au delà des Roxolans l'île *Scanzia*, qui n'existe point dans cette carte; il lui paroît, au contraire, que ce point de géographie, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, aura été tiré des trois géographes goths que l'anonyme cite peu après avec éloge. Comparant ensuite le texte de l'anonyme avec celui de Jornandès, notre confrère s'applique à prouver qu'en restituant un passage de ce dernier, suivant les leçons combinées des meilleurs manuscrits, tous les détails donnés par cet auteur confirment la position assignée par l'anonyme aux Roxolans, sur les bords de l'*Aluta*, qu'il appelle *Lutta*. Ce fleuve les séparoit des *Iaziges*, surnommés *Métanastes* par Ptolémée, sans doute parce qu'il les aura considérés comme émigrés des bords du *Palus*, où ils étoient également limitrophes des Roxolans : ce qui éclaire encore l'émigration commune ou l'extension des deux peuples. Marc-Aurèle, selon Dion Cassius, accorda à ces Iazyges le pri-

vilége de passer par la Dacie pour aller commercer avec les Roxolans, et il paroît que ceux-ci eurent une ville, peut-être un comptoir, nommé *Rusidava,* au point milieu du cours du fleuve *Aluta,* ce qu'atteste la Carte Théodosienne. On lit dans *Gobelinus Persona,* que la Dacie étoit appelée *Ruçia* par les Teutons, ce qui rappelle et perpétue l'épithète de *roux,* que Strabon donnoit aux *Dahæ* du *Mæotis,* et ce qui indique une époque ancienne et très-remarquable, à laquelle le nom des Roxolans s'est fondu, pour ainsi dire, dans le nom simple de Russes.

Le progrès des Roxolans par le haut de la Vistule vers la Baltique se vérifie, aux yeux de la critique attentive, par l'intermédiaire des Iazyges qui s'élevoient aux sources du *Tibiscus* et de la Vistule. Leur territoire touchoit à celui des trois divisions des *Luti Omani, Diduni* et *Burri.* Ces derniers avoient une ville nommée *Buridava,* près de *Rusidava,* sur le fleuve *Alutus,* et il est question d'eux, avec les Iazyges et les Roxolans, dans les guerres de Marc-Aurèle. Cette dénomination de *Luti* est évidemment tirée, dans l'origine, des fleuves *Aluta.* Nous venons d'en signaler un; l'autre, altéré dans les Tables de Ptolémée, sous le nom d'*Alonta,* est un fleuve de la Sarma-

tie asiatique, qui coule au delà du Caucase dans la mer Caspienne, et sur les rives duquel on trouve des *Diduri*, voisins des *Serbi*, comme on trouve des *Luti Diduni*, voisins des *Serbi*, de la région de la Lusace; ce qui montre que les rapports homonymiques ne sont point encore épuisés, quelque nombreux qu'ils se trouvent dans ces Mémoires.

Parvenu au terme des progrès des Roxolans vers la Baltique, sur les traces laissées dans Ptolémée, Dion Cassius, Jornandès et l'anonyme de Ravenne, M. Petit-Radel montre que partout où les Roxolans se sont établis, les montagnes, les fleuves, les villes ont été appelés du nom simple de leur nation. Les particules mises devant le nom simple et principal de *Rhos*, dans les noms du *Norossus* et des *Norossi*, ne doivent point empêcher d'y reconnoître ce nom, qui est encore aujourd'hui, selon Pallas, celui d'un fleuve de cette région. Le Volga même auroit été un fleuve *Rhos*, selon les conjectures de Bayer. La dénomination actuelle du mont *Rosina*, appuyée du nom des Raises, perpétue dans le Bannat de Témesward la mémoire du séjour des Roxolans des bords de l'*Aluta*; et le dernier terme de leurs progrès vers la Baltique est marqué par la dénomination de Rossiten et de Rosiene, qui envi-

ronnent une embouchure du Niémen, nommé Russ. Les mêmes dénominations de Rhos sont reconnues pour dater, de temps immémorial, dans la région du Rysaland des Rhos d'outre-mer, et dans celle des Rhos citérieurs de Nestor. On trouve dans cette dernière *Starai Rusa*, l'ancienne Russie. Rostow est une des plus anciennes principautés; enfin les noms de Rousa et de Starai Russ se trouvent encore dans la région même où les textes combinés de Strabon et de Ptolémée placent le chef-lieu des Roxolans.

M. Petit-Radel présente ensuite un parallèle soutenu des coutumes scythiques et tartares, qui, décrites par les auteurs anciens, subsistent sur toute la ligne qui s'étend depuis le lac *Ilmen* jusqu'à l'embouchure du Jaïk. Cette partie narrative et curieuse n'est point susceptible d'analyse; nous n'y ferons observer qu'un seul fait, c'est que depuis les positions d'*Ourwcze* et de *Norinsk* sur la rivière de *Nocinie* jusqu'à l'embouchure du Jaïk, le nom générique d'Ilmen est donné à beaucoup de lacs. Lac se dit *Ozero* en russe; en tartare, c'est *Ilmen*, selon Pallas; d'où M. Petit-Radel, conclut que ce sont les Tartares et non pas les Esclavons, usurpateurs peut-être du nom des Rhos, qui ont imposé ces dénominations.

Ce n'est point sur le nom des Danois, mais

sur une partie importante de leur législation que la Classe a entendu un Mémoire de M. Bruun-Neergaard, danois, connu par son goût pour les antiquités et pour les arts, et par la publication d'un ouvrage sur l'Italie, précieux sous ces deux rapports. La Classe a dérogé en sa faveur à la règle qu'elle s'est prescrite de n'admettre à lire dans ses séances que des membres de l'Institut ou des correspondans.

Le Mémoire de M. Bruun-Neergaard a pour objet la servitude et l'affranchissement du paysan danois. Dans les temps les plus reculés, ce titre de paysan fut le plus honoré en Danemarck. Les autres corps de l'état n'y avoient aucune influence. Le cultivateur, passionné pour la chasse et pour le métier des armes, confia sa culture à d'autres dont les goûts étoient plus paisibles; c'est ce qui fit naître l'état des serfs; l'esclavage en Danemarck fut toujours plus doux que dans les autres parties de l'Europe. On ne sait au juste ni l'époque où il commença, ni celle où il finit. Sans se livrer à des recherches minutieuses, l'auteur ne s'arrête qu'aux lois qui sont d'un intérêt général. Il cite différens cas dans lesquels on pouvoit devenir esclave; ce sont à peu près les mêmes que dans les autres pays. L'esclavage fut aboli ou au moins affoibli par la loi d'Uplande du roi

Birger, en 1295; il le fut de même en Vestrogothie et dans les autres provinces de la Suède, en 1335, par le roi Magnus Eriksen; et l'on croit qu'il le fut vers la même époque dans le Danemarck proprement dit. Le christianisme, dit M. Neergaard, paroît avoir opéré cet heureux changement.

L'auteur est conduit par son sujet à donner quelques idées sur l'origine de la noblesse danoise : elle remonte au temps des deux Valdemar. Pendant les guerres de rivalité et celles contre les Vandales, plusieurs terres étant restées en friche, le roi permit de réunir dans les mêmes propriétés une grande étendue de terrain, qu'il donna en fief à ceux qui l'avoient le mieux servi dans ces guerres; telle fut, en Danemarck, comme presque partout ailleurs, l'origine de la noblesse. Les rois donnèrent de même en fief, pour récompenser la bravoure, des terres prises sur leurs propriétés particulières. Les nobles percevoient les droits de justice, les amendes de leurs inférieurs, etc. Leur pouvoir s'accrut insensiblement; ce furent, pour ainsi dire, de petits souverains. Des propriétaires moins riches se mirent sous leur protection; ce fut l'origine d'un état qui régnoit dans plusieurs provinces du Danemarck, principalement en Seelande et dans les autres îles danoises; on l'appeloit

état de défense, et le droit qui en étoit la suite *droit de défense*. Cet état, qui étoit différent de celui d'esclavage, ne s'étendoit qu'aux individus mâles. Le paysan qui y étoit soumis ne pouvoit, sans la permission de son propriétaire, quitter le lieu où il étoit né, ni celui même qu'il habitoit, ni la maison qu'on lui avoit louée; et il étoit obligé d'accepter la ferme, la maison ou le service qui lui étoient assignés. S'il les quittoit, le propriétaire, en vertu du *droit de défense*, avoit celui de l'arrêter partout où il le pouvoit trouver. Le curé du lieu ne pouvoit donner de certificat au paysan que lorsqu'il savoit qu'il avoit payé le *droit d'absence*, qui étoit imposé par la loi. Le paysan ne pouvoit pas être vendu sans la terre, mais il devoit toujours suivre la propriété. Si son maître le vendoit séparément, il devenoit libre.

Tous les seigneurs ou bénéficiers avoient le *droit de défense*; il n'étoit pas permis à ces derniers de vendre ou d'affranchir leurs paysans, ce qui auroit détérioré la propriété de leurs successeurs. Le *droit de défense* ne s'exerçoit que sur des hommes nés dans la classe des paysans. Si un homme qui venoit s'établir dans un pays où ce droit existoit, avoit des enfans, il paroît qu'ils restoient libres, mais ceux qui lui naissoient

depuis son établissement étoient soumis à ce droit.

Le *droit de défense* étoit anéanti 1.° par la liberté donnée par écrit par le propriétaire, et certifiée devant la justice; le propriétaire pouvoit exiger pour ce certificat une somme d'argent qui ne devoit pas excéder 250 fr.; 2.° par prescription, quand l'homme sujet à ce droit avoit habité une ville pendant dix ans, terme qui fut ensuite réduit à cinq, ou lorsqu'il avoit habité vingt ans hors des propriétés de son maître; 3.° lorsqu'il recevoit, dans l'état militaire, le grade d'officier; 4.° lorsqu'il se destinoit aux études.

L'*état de défense* différoit de l'esclavage en ce que, dans cet état, l'homme pouvoit hériter; il pouvoit aussi perdre ses biens, et être condamné en une amende; mais surtout, comme on l'a dit, il ne pouvoit pas être vendu séparément de la terre.

On chercha souvent à détruire le *droit de défense* : en 1504, le roi Jean tâcha de l'affoiblir; peu d'années après, Christian II essaya, mais inutilement, de l'anéantir tout-à-fait; Christian IV et Christian V parvinrent à l'adoucir, mais c'étoit à Frédéric IV qu'il étoit réservé de le détruire entièrement. Ce roi déclara, par son ordonnance de 1702, que tout *droit de défense* étoit aboli sur

tous les individus nés depuis le 25 août 1699, jour de son avénement au trône. Mais il donna en même temps, pour une milice de campagne (*land milicie*), une loi qui obligeoit de fournir, pour le service militaire, un homme sur une certaine étendue de terrain; et l'abolition de cette loi fut l'origine d'un abus qui ne fut pas moins nuisible que le *droit de défense*. Cette abolition fut prononcée en 1730 par Christian VI. Craignant ensuite qu'un affranchissement subit ne dépeuplât les campagnes, ce roi donna en 1731 une autre ordonnance qui fit naître le *droit de glèbe*. D'après cette ordonnance, aucun individu de la classe des paysans ne pouvoit sortir du royaume; on pouvoit l'arrêter partout; il perdoit, par sa sortie, son droit d'héritage. Aucun paysan ou valet ne pouvoit, sans la permission du seigneur, quitter la seigneurie qu'il habitoit ou le service qu'il avoit pris; s'il les quittoit, on pouvoit de même l'arrêter; il pouvoit seulement entrer au service de terre et de mer du roi. Il fut enfin permis au seigneur de faire enrôler au service militaire un garçon paysan qui, après avoir servi huit années chez un cultivateur, étoit reconnu incapable de gérer lui-même une ferme. Ce qui regarde le service militaire fut modifié

par différentes lois, mais le paysan fut toujours obligé de rester dans le lieu où il étoit né.

Christian VII chercha, dès 1769, à abolir le *droit de glèbe*. Il institua, pour cet objet, en 1771, une commission qui fut dissoute en 1773. Cette affaire ne fut sérieusement reprise qu'en 1784. Alors des écrivains, amis de l'humanité, secondèrent les intentions du roi, et combattirent l'intérêt personnel en faveur de l'intérêt général. Leurs efforts furent secondés par le jeune prince actuellement régnant, Frédéric VI. Quoiqu'il ne fût âgé que de quatorze ans, ayant pris part au gouvernement dès le 14 avril 1784, ce fut lui qui fit reprendre l'affaire, et la suivit avec vigueur. A sa demande, Christian VII, son père, nomma en 1786 une nouvelle commission, dont le premier bienfait fut l'ordonnance de 1788, par laquelle le roi déclara que le *droit de glèbe* devoit tout-à-fait cesser au commencement du dix-neuvième siécle. Elle en exemptoit, dès l'instant même, tous ceux qui avoient fini leur service militaire, ou qui en étoient exclus par leur âge, c'est-à-dire, au dessus de trente-six ans et au dessous de quatorze.

Des bas-reliefs et des inscriptions placés à l'une des portes de la ville de Copenhague,

rappellent à la postérité ce que Christian VII fit pour le paysan danois, qui, depuis 1801, est parfaitement libre, comme les autres corps de l'état, à l'exception du service militaire, auquel il reste toujours soumis pour un certain nombre d'années. « On craignoit, « dit l'auteur, que ce changement ne fût « nuisible aux progrès de l'agriculture et à « l'intérêt du propriétaire. Mais le temps, « qui est en tout le meilleur juge, a prouvé « le contraire. L'abolition du *droit de glèbe* « a été aussi utile à l'avancement de l'a- « griculture et à l'intérêt du seigneur da- « nois, qu'honorable pour la mémoire du « souverain et pour le siécle dans lequel « ce changement s'est opéré. »

Si l'auteur de ce dernier Mémoire a reconnu que le christianisme paroissoit avoir opéré en Danemarck, au quinzième siécle, l'abolition de l'esclavage, M. le comte Grégoire a établi en fait dans un nouveau Mémoire, ce qu'il avoit déja proclamé dans un autre (1); il a démontré, par un grand nombre de preuves, l'influence de cette même religion sur l'abolition de l'esclavage en général. La question envisagée sous l'aspect religieux, présentoit un intérêt majeur à un ministre du culte; mais, laissant de côté ce point de

(1) Voyez notre Rapport de 1812, p. 53.

vue étranger aux travaux de la Classe, notre confrère ne s'est proposé de traiter ce sujet que sous les rapports par lesquels il rentre dans le domaine de l'histoire.

Après une introduction dans laquelle il rappelle tous les genres de services que le christianisme a rendus à l'humanité, à la civilisation, et surtout aux classes malheureuses que les grandes sociétés renferment toujours, M. Grégoire traite, dans différens chapitres, de l'influence que la religion chrétienne a exercée sur l'abolition de *l'esclavage ancien*, sur celle *du servage féodal*, et ensuite sur l'abolition *de l'esclavage des nègres*. Dans un chapitre qui est une dépendance de ce dernier, il montre le christianisme, protégeant les malheureux Indiens dans les Indes occidentales; il termine des *observations diverses* dirigées vers l'objet général de son Mémoire, par déclarer qu'il aura atteint son but si un hommage au christianisme est en même temps un tribut littéraire digne de l'approbation de la Classe.

Je rendis compte l'année dernière (1) de la première partie des recherches de notre même confrère sur la domesticité; il nous a lu les cinq chapitres qui restoient encore, et dont j'avois annoncé les sujets. Dans celui qui

(1) *Ubi suprà.*

a pour titre : *Combien il importe au bonheur individuel et à l'état social que la classe domestique ait de bonnes mœurs*, et *Tableau de la dépravation de la domesticité*, il touche de grandes questions de morale publique sur la dénonciation des crimes, et sur l'espionnage auquel il ne donne pas la même approbation; il oppose ensuite à l'effrayant tableau de la dépravation des domestiques, le souvenir consolant de plusieurs exemples de vertu donnés par cette classe, où l'on peut encore obtenir l'estime quand on sait la mériter.

Le chapitre suivant, qui est le sixième, annonce par son titre même, que *la principale cause de la dépravation des domestiques est la dépravation des maîtres*; n'ayant pas épargné les premiers dans les précédens chapitres, l'auteur ne fait pas plus de grâce aux seconds dans celui-ci. Il donne dans le septième, une *Notice des lois et réglemens de divers pays, concernant la domesticité*; et montre la nécessité d'en faire revivre plusieurs, et d'y ajouter des dispositions nouvelles. Mais il reconnoît que les lois les plus sages ne peuvent réprimer tous les délits, qu'on doit même éviter cette manie réglementaire, reprochée par Mirabeau à Frédéric II, qui s'étoit occupé des souricières de Brunswick, et des œufs frais de Postdam.

Il propose d'essayer, si par des moyens d'instruction, des institutions locales, des encouragemens, on pourroit seconder le vœu du gouvernement.

Il passe en revue plusieurs établissemens formés pour cet objet dans divers pays; en Angleterre surtout, et même en France, non-seulement à Paris, mais dans quelques villes de province, principalement à Lyon; ces établissemens, trop peu connus, ont aussi trop peu duré; mais ils peuvent renaître par les efforts réunis d'une piété éclairée, et d'un véritable amour de l'humanité. Enfin, dans son dernier chapitre, M. Grégoire continuant de traiter le même sujet, présente le projet d'une société en faveur des domestiques; il en prend chez un peuple voisin le premier modèle, et il pense qu'il suffiroit de l'agrandir et d'y adapter des moyens d'instruction, que les sociétaires anglois n'ont pas fait entrer dans leur plan; mais il convient qu'avant de dessiner toutes les parties du sien, il auroit besoin non-seulement de recueillir quelques conseils, mais d'être encouragé par des dispositions publiques, différentes de celles que la corruption, la distraction et la légèreté actuelles lui permettent d'apercevoir.

Les institutions qui ont pour objet l'amélioration de l'homme supposent en lui la liberté morale. Il n'y auroit ni dépravation à

craindre, ni amélioration à espérer dans un être qui seroit porté, soit au bien, soit au mal, sans liberté de choisir. M. Dupont de Nemours a fait sur ce sujet un Mémoire ou Essai, dans lequel il commence par montrer que le penchant à mal faire est la source de l'opinion ou de l'assertion que l'homme n'est pas libre; que la liberté n'a été donnée à aucune intelligence; que tout est nécessité. On veut par là se ménager le prétendu droit d'être déraisonnable et méchant, et même de rendre les autres victimes de sa méchanceté ou de sa déraison. M. Dupont établit d'abord trois vérités, comme évidentes et reconnues; « l'une, que ce seroit une étrange et grande « *folie* que de réclamer comme un avantage « la liberté de se conduire *sans raison*; l'au- « tre, que le voeu d'agir avec méchanceté « seroit si atroce, qu'il n'y a point d'ame, « même de celles qui ne le repoussent pas « vigoureusement, qui ne soit forcée de se « le dissimuler, au moins en partie; la troi- « sième, que la faculté d'observer, celle de « réfléchir, celle de porter des jugemens, « toutes ces branches de notre intelligence, « par lesquelles nous avons notion de nous- « mêmes, et goûtons le plaisir d'être, nous « ont été données précisément pour nous « éloigner de ce qui seroit contraire à l'équité « ou au bon sens, et pour décider notre

« volonté aux actions qui peuvent nous faire « du bien, sans faire du mal à autrui. »

De cette dernière vérité, il déduit le système d'une liberté morale suffisante à l'homme pour se diriger même dans les orages des passions. Il n'en reconnoît que deux capables quelquefois de nous entraîner irrésistiblement, l'amour et la colère; mais ce n'est que dans leurs paroxismes; mais ces paroxismes sont de peu de durée; ils peuvent être prévus et prévenus; ils ont d'ailleurs leur utilité dans les grands desseins de la nature, et au prix de quelques accidens, moins communs qu'on ne l'imagine, les uns préviennent des maux cruels contre lesquels la raison toute froide seroit impuissante, les autres produisent des biens précieux auxquels elle ne suffiroit pas. Enfin quand le délire de ces deux passions a entraîné l'homme dans des fautes, la raison et la liberté reviennent et s'empressent de les réparer. Conduit par le fil de ses déductions à conclure que *point de liberté, point de morale*, l'auteur démontre ensuite que la véritable liberté morale n'existe et ne se développe que par l'instruction, que l'homme le plus instruit et le mieux instruit est le plus libre, et que l'être le plus libre est nécessairement le meilleur.

Le même M. Dupont a consacré quelques loisirs à un poète qui n'est pas encore un

ancien, mais que la postérité, qui n'est pour lui que de près de trois siècles, placera sans doute un jour auprès de ceux de cette première antiquité, qu'on appelle exclusivement aujourd'hui les anciens; ce poète est l'Arioste. Notre confrère en a traduit en vers plusieurs chants, et le parti qu'il a pris de faire imprimer le texte, selon l'ancienne orthographe, et non selon la nouvelle, lui a fait naître, sur les anciennes orthographes, italienne et française, des idées dont il a fait part à la Classe. Mais ces idées étant imprimées dans ses notes, je ne puis en parler ici plus longuement.

Le poète qui a chanté d'une manière si brillante les chevaliers, nous conduit à parler d'un Mémoire sur la chevalerie, par M. le comte de la Borde, le dernier confrère que nous ayons appelé parmi nous, et que des ouvrages remplis de recherches et marqués par des succès ont désigné à nos suffrages. Ce Mémoire contient des détails sur l'établissement de la chevalerie en Allemagne et sur les modifications que ce système a éprouvées dans ce pays.

L'auteur, en faisant l'éloge de l'estimable écrivain qui nous a donné une Histoire générale de la chevalerie, M. de Sainte-Palaye, annonce qu'il n'a point prétendu traiter après lui le même sujet, mais seulement ajouter

à ses savantes recherches quelques traditions particulières aux différens peuples de l'Europe, en commençant par l'Allemagne, qui semble être le pays où les institutions analogues à la chevalerie ont été le plus anciennement en usage, et se sont conservées le plus longtemps.

Il trouve dans les mœurs des anciens Germains plusieurs rapprochemens avec les usages de la chevalerie, tels que l'investiture, les exercices du camp, les marques distinctives sur les écus, qui semblent avoir été l'origine des armoiries. Les conquêtes des peuples du nord, l'esprit militaire et l'institution des fiefs dans les temps postérieurs, développèrent chez les Allemands les mœurs de la vie chevaleresque. Sous le règne de *Louis-le-Débonnaire*, les habitans des frontières, pour se garantir de l'invasion des peuples barbares, bâtirent sur les lieux élevés des châteaux, d'après le modèle de ceux que les Romains avoient construits sur les bords du Danube et du Rhin. Les gouverneurs de ces nouveaux remparts, soumis d'abord aux souverains, en devinrent bientôt indépendans, et formèrent autant de seigneuries particulières. De là naquit le droit du plus fort (*faust recht*), auquel on voulut opposer l'institution de la chevalerie; mais qui se confondit souvent avec elle.

Pleins de force et de courage, insensibles aux intempéries des saisons, d'une fidélité inébranlable, les chevaliers allemands eussent été de parfaits modèles de vertus et d'honneur, si la rudesse de leurs mœurs n'eût déparé la noblesse de leur caractère. Nés au milieu des rochers, passant leur vie dans les forêts, ils recevoient à peine les premiers élémens de l'éducation. Ceux-là même qui étoient destinés aux plus hauts emplois passoient leur jeunesse à la suite de quelque chevalier obscur, dans une sorte de domesticité. Le comte Louis de Hollande étoit simple écuyer lorsqu'il fut élu roi des Romains. On reprochoit aussi aux chevaliers allemands d'être trop adonnés au vin. L'auteur du Mémoire cite à cet égard les ordonnances du tournois de Heilbron, et un rescrit fort curieux d'une assemblée des princes de l'Empire, tenue en 1524, qui tendoit à modérer ces excès.

La rudesse des mœurs dans les premiers temps de l'Allemagne, n'étoit cependant point si générale, qu'il n'y eût quelques exceptions. On trouve, dans plusieurs histoires du temps, des exemples de galanterie et de politesse. Un ouvrage même écrit en entier l'an 1288, par le chevalier Ulrich de Lichtenstein, et publié dernièrement à Nuremberg, a pour titre *le service des Dames* (*Frauen dienst*), et

contient des préceptes d'amour et de courtoisie. Rudolphe de Habsbourg, qui parut dans ce même temps, étoit un de ces chevaliers. Remarquable par sa force, son adresse et sa loyauté, il s'étoit déja rendu célèbre par la protection qu'il accordoit aux opprimés, et les punitions qu'il infligeoit aux coupables. Il se borna d'abord à défendre les couvens et les habitations situées aux environs de sa demeure; mais bientôt, devenu plus puissant, il entreprit de rétablir l'ordre en Allemagne, et s'avança dans la Thuringe, où il détruisit soixante-six châteaux de chevaliers felons, et punit ce fameux comte Eberhard de Wurtemberg, dont la devise étoit *ami de Dieu, ennemi de tous les hommes.*

De la peinture des moeurs en général, l'auteur passe à l'examen de quelques usages particuliers à la chevalerie, tels que les combats singuliers et les tournois; les premiers, fort communs en Allemagne, avoient lieu par l'autorisation des villes ou par celle des souverains. M. de la Borde en cite plusieurs, parmi lesquels on distingue celui qui eut lieu en 1336, entre deux gentilshommes de la Cour de l'empereur Louis IV, armés pour soutenir l'un contre l'autre l'excellence et l'antiquité de leurs titres de noblesse. Le jugement porté par le sort des armes fut confirmé par des lettres-

patentes de l'Empereur, qui sont un monument singulier des mœurs de ce temps-là.

Les tournois, les exercices brillans où le courage et l'adresse se disputoient les regards de la beauté, ne furent en aucun pays aussi multipliés qu'en Allemagne. L'auteur en trace un tableau rapide, et fait connoître les jeux du Carrousel qui ont succédé aux tournois, et qui sont encore en usage dans les cours d'Allemagne. Les plus remarquables sont ceux de Laxembourg, près de Vienne, en Autriche, et ceux de Forstenburg en Silésie, où l'on représenta en 1808, devant le roi et la reine de Prusse, l'image complète d'un ancien tournois. C'est dans ces enceintes, que se rassemble, à certains jours de l'année, la jeune noblesse des environs, et qu'elle se dispute les prix devant les Dames les plus distinguées de la province. Cette école d'émulation donne de bonne heure aux jeunes gens le désir de plaire, et elle conserve en eux ce que les idées de la chevalerie ont de compatible avec les mœurs modernes.

Les institutions et les mœurs chevaleresques étoient encore dans toute leur vigueur, lorsqu'en Allemagne, en France, en Espagne, en Italie, des idiômes nouveaux commencèrent à se former. M. Raynouard, de la Classe de

la langue et de la littérature françaises, usant, à notre grande satisfaction, du droit que les membres de chacune des Classes de l'Institut ont de prendre part aux travaux de toutes les autres, a lu dans une de nos séances des recherches sur l'origine et la formation de l'une de ces langues, celle que l'on appelle *Romane, Romance,* ou *Langue des Troubadours.*

Remontant à sa première origine, il expose l'état de corruption dans lequel la langue latine étoit tombée pendant les sixième, septième et huitième siécles; il prouve par les diplômes, chartes et autres pièces de cette époque, que les règles de la syntaxe latine étoient grossièrement violées; que les régimes des verbes, des prépositions et des substantifs n'étoient plus observés, et qu'ainsi les terminaisons qui auroient dû indiquer les cas de la langue latine, étant placées au hasard, cette langue devint chaque jour plus méconnoissable et moins intelligible.

Alors il recherche et décrit les moyens qui furent employés par l'ignorance même, pour créer un nouvel idiôme en s'affranchissant des règles difficiles qu'elle ne savoit pas maintenir. On employa d'abord les prépositions *de* et *ad* pour exprimer les rapports du génitif et du datif; on plaça quelquefois les pronoms *ille* et *ipse* devant les noms pour

les désigner comme substantifs, et de là on fut conduit à supprimer les désinences caractéristiques des cas, qui étoient devenues inutiles. C'est ainsi que commença la langue romane.

La contraction de divers cas du pronom *ille*, et celle des prépositions *de* et *ad*, formèrent, par différentes modifications, ces articles dont l'auteur présente le tableau dressé d'après les fragmens de la langue romane, qui se trouvent dans des actes de l'an 960, articles qui ont passé ensuite, presque sans modification, dans les langues française, italienne, espagnole et portugaise.

Après avoir expliqué la formation des substantifs, des adjectifs, des pronoms et des adverbes de la nouvelle langue, l'auteur expose la manière dont elle diminua la difficulté des conjugaisons par l'introduction des verbes auxiliaires *avoir* et *être*.

Après ce tableau de l'origine et de la formation de la langue romane, M. Raynouard présente les détails historiques qui attestent son existence dans des temps reculés. Arrivé à l'époque des sermens de 842, conservés en langue romane par Nithard, il explique les mots de ce monument précieux d'après les règles qu'il a déja indiquées. Il cite ensuite des pièces qui prouvent que cette langue étoit en usage dans les comtés de Foix, de Carcas-

sonne, dans les vicomtés de Narbonne, d'Alby, de Nîmes, de Béziers, dans la Provence, dans le Béarn, depuis le milieu du neuvième siécle; et il arrivé ainsi aux poésies du comte de Poitiers, Guillaume IX, qui, dans les dernières années du onzième siécle, ouvre la liste des Troubadours.

Le but de son travail est de présenter la grammaire générale de la langue romane, qui expliquera les grammaires des langues française, italienne, espagnole et portugaise, et de faire remarquer l'influence qu'a eue sur ces quatre langues cette langue romane qui se conserva dans les provinces du midi de la France sous le nom de langue romane provençale, ou langue des Troubadours.

Ce n'est là, en quelque sorte, que le squelette de ce Mémoire. On ne peut dans un extrait donner l'idée de ce que des aperçus de détail pleins de sagacité, des compositions et décompositions de mots piquantes et naturelles, des exemples nombreux et bien choisis, y mettent de variété, d'intérêt philologique et d'agrément.

Je pourrois joindre à ce rapport l'extrait de plusieurs Lettres de notre confrère M. Millin, écrites de Naples et de Rome, adressées à M. le secrétaire perpétuel, pour être lues à la Classe, et qui y ont en effet été lues; elles contiennent des détails intéressans de son

voyage en Italie, des monumens qu'il a visités, des observations qu'il a faites, et nous annoncent que les antiquités et les arts tireront de ce voyage tout le fruit qu'en avoient fait espérer les connoissances, le zèle et l'activité de notre confrère.

Je pourrois ajouter encore une idée des Rapports faits à la Classe par différentes commissions sur des objets dont elle avoit été invitée à s'occuper, soit par des lettres de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, soit autrement. Plusieurs de ces rapports sur des ouvrages, sur des monumens d'antiquité, sur des propositions ou des demandes faites au Gouvernement, ont exigé des recherches, et entraîné des discussions; mais ce sont, pour ainsi dire, les affaires particulières de la Classe, et elle se croit dispensée d'en rendre compte au public.

Il n'en est pas ainsi des ouvrages imprimés qui lui ont été offerts par plusieurs de ses membres : c'est, en quelque sorte, le complément de ses travaux; et, quoique le public les connoisse déja, il convient qu'elle les rappelle ici.

L'Europe savante a reçu de MM. de la Porte du Theil, Gosselin et Coray, le troisième volume in-4.° de la traduction de Strabon, qui a soutenu l'opinion que les deux premiers avoient donnée de ce beau travail.

En recevant un exemplaire de la traduction française des Commentaires de César, par feu M. Toulongeon, la Classe a senti renouveler les regrets dûs à sa perte.

M. Langlès a publié la quatrième et la cinquième livraisons des monumens de l'Indoustan, ouvrage précieux pour la connoissance des arts de l'Inde et des antiquités orientales.

Avant de faire partie de la Classe, M. le comte de la Borde lui avoit offert en 1812 la première et la deuxième parties de son ouvrage pittoresque et historique de l'Espagne; et en 1813, la première livraison de sa collection gravée de vases grecs, tirée de la galerie Lamberg à Vienne, deux des titres qui lui ont acquis celui de notre confrère.

Enfin j'ai fait hommage à la Classe du sixième volume de mon *Histoire littéraire d'Italie.*

MM. nos Correspondans ont lu dans nos séances ou nous ont adressé des Mémoires ou d'autres ouvrages analogues à nos travaux.

M. Levrier, d'Amiens, nous a lu un Mémoire sur une tombe qui existoit encore en 1790 dans l'église de Saint-Martin à Pontoise; il s'y est proposé d'établir que ce tombeau étoit celui de Oda, femme de

Galeran I, comte de Meulan, et non celui de Hildeburge, femme de Robert d'Ivry.

M. Fauris de Saint-Vincens, d'Aix, nous a fait entendre la lecture d'une notice sur un manuscrit de sa bibliothéque, contenant les sermons de Pierre de Marini, évêque de Glandèves, confesseur et prédicateur du roi René d'Anjou, comte de Provence, mort en 1467; et celle d'un Mémoire sur l'état des Lettres, de l'instruction publique et des Arts en Provence dans le quinzième siécle. Il a de plus offert à la Classe deux Mémoires imprimés, l'un sur l'ancienne cité d'Aix et sur sa position prouvée par les débris des monumens qui y ont existé; l'autre sur la tapisserie du chœur de l'église cathédrale de la même ville.

M. Graberg de Hemso, suédois établi depuis longtemps à Gênes, et qui écrit également bien dans sa langue, en italien et en français, nous a envoyé un Mémoire intitulé: *Doutes et Conjectures sur les Bohémiens et sur leur première apparition en Europe.* Ce Mémoire a été lu dans une de nos séances par M. Silvestre de Sacy. Le même correspondant a offert à la Classe un exemplaire de son *Essai sur les Scaldes, ou anciens poètes scandinaves*, imprimé à Pise en langue italienne; il y a ajouté depuis quelques opuscules en vers et en prose,

écrits dans la même langue, et un ouvrage français intitulé : *Leçons élémentaires de Cosmographie, de Géographie et de Statistique, à l'usage des maisons d'éducation.*

M. Valperga de Caluso, de l'Académie de Turin, nous a envoyé en 1812, une épître, en vers latins, que l'auteur suppose adressée par Horace à Auguste, sur la mort de Mécène, et précédée d'une lettre latine, sur des questions de critique relatives à Horace et à Mécène, adressée à M. Louis de Brème, son ami, aumônier de l'Empereur, et gouverneur des Pages du Roi d'Italie à Milan. Il y a joint cette année une seconde lettre latine, au même M. de Brème, sur la critique littéraire en général, et sur quelques passages de différens auteurs latins.

La Classe a reçu de M. Sestini, savant antiquaire de Florence, une Dissertation italienne intitulée : *Explication d'un vase antique de verre, trouvé dans un tombeau près de l'ancienne Populonie;* et de M. Mustoxidi, historiographe des Iles Ioniennes, une édition grecque du Discours d'Isocrate *sur l'échange.* Le texte s'y trouve pour la première fois conforme à la véritable leçon, et augmenté d'un fragment d'environ quatre-vingts pages, qui manque dans toutes les autres éditions. Le discours est précédé d'une lettre de l'éditeur, écrite en grec et adressée

à M. Coray, dans laquelle il lui rend compte de son travail, et de la découverte de ce fragment.

M. de Hammer, célèbre orientaliste, avoit précédemment adressé à la Classe les premiers numéros de son ouvrage intitulé *Mines de l'Orient* : il lui en a fait parvenir la suite jusqu'au troisième volume.

Elle avoit reçu de M. Lindé les deux premiers volumes de son Dictionnaire polonais, avant qu'il fût nommé Correspondant; il lui a envoyé, depuis, le troisième tome, qui va jusqu'à la lettre T.

M. Héeren, de Goettingue, nous a adressé l'éloge de feu M. Heyne, écrit en latin.

Nous venons de recevoir de M. Koch, de Strasbourg, la seconde édition de son *Tableau des Révolutions de l'Europe, depuis le renversement de l'Empire Romain en Occident*, 4 vol. in-8.°.

L'usage de la Classe n'est pas de faire mention, dans ses Rapports, des ouvrages qui lui ont été adressés par d'autres que par ses membres et ses correspondans. Je dois cependant faire une exception en faveur des *Recherches sur les eaux publiques de Paris, les distributions successives qui en ont été faites, et les divers projets qui ont été proposés pour en augmenter le volume*; par M. P. S. Girard, Chevalier de l'ordre

de la Réunion, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, directeur du canal de l'Ourcq et des eaux de Paris, membre de l'Institut d'Egypte, etc. Tout nous commande cette exception, le but d'utilité publique d'un pareil ouvrage, les objets aussi curieux qu'importans qu'il embrasse, la méthode parfaite avec laquelle ils sont disposés et traités, le zèle actif et les lumières de l'ingénieur qui dirige ces grands travaux, et qui en rend compte au public, enfin la reconnoissance due au Chef suprême de l'Etat, qui a conçu le premier la grandeur, l'utilité, la nécessité de l'entreprise, et qui n'y épargne ni les encouragemens, ni les fonds que la munificence impériale peut seule dispenser, ni l'impulsion de cette volonté toute-puissante qui ne permet point de retards, et qui ne connoît point d'obstacles.

ANTIQUITÉS.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite d'Athènes, par* M. FAUVEL, *vice-consul de France en cette ville, correspondant de la troisième Classe de l'Institut impérial de France, adressée à* M. BARBIÉ DU BOCAGE, *membre de la même Classe, à Paris.*

Athènes, le 11 mai 1813.

J'AI reçu, mon ami, votre Lettre du 21 mai 1812, le 4 de ce mois. . . . .

Voilà le résultat des différentes fouilles qui ont été faites à Athènes. A la porte Dipylon, à trente pieds sous terre, j'ai trouvé un piédestal de pierre tendre, en plusieurs assises, de quatre pieds de hauteur. Il est peint en jaune et bordé de rouge. Sur deux de ses faces, on lit en boustrophédon, le même mot OΞNIZOZ en caractères de trois pouces de hauteur.

A la même profondeur, j'ai trouvé beaucoup de vases usuels, et une urne ronde de deux pieds de diamètre remplie d'ossemens brûlés. Cette urne est d'un genre phénicien: elle est ornée de méandres. On voit des chevaux dans les compartimens et des cochons sous les anses.

Au dessus du niveau où étoient ces vases, il y en avoit d'autres grecs, très-beaux, et plus haut, des tombeaux de chiens qui sont des espèces de levriers.

A ce niveau, j'ai trouvé quatre bustes de plâtre, grands comme nature, et aussi minces que ceux que font nos mouleurs italiens. Un de ces bustes, bien conservé, représente Faustine la jeune. Il est très-beau et peu endommagé.

Sur un vase d'un pied et demi, trouvé très-près de la porte Hippades, est une Minerve du goût le plus antique, coloriée sur le fond de la terre. Le nu a été premièrement peint en noir et ensuite en blanc. Cette Minerve est vue de dos, comme la Minerve d'Itone; sur son bouclier est un dauphin blanc, ce qui convient à Minerve Tritonis. Devant la figure, on lit de haut en bas, et en boustrophédon :

IMƎ : NO⅃ΘA (1) NOƎNƎΘA NOT

ce qui signifie, *je suis le prix du combat chez les Athéniens*. De l'autre côté est un bige dont le conducteur est assis dans le char, et paroît conduire les chevaux, en leur présentant, près des yeux, le bout d'un bâton recourbé d'où pendent deux espèces de poires.

(1) Il faudroit NOIANƎΘA.

. M. Gropius a trouvé une inscription intéressante, en boustrophédon, au dessus du Plistus, près de l'hippodrôme de Delphes, dans l'enceinte de Krissa. Il la donnera au public.

Dans la Morée, la ville de Phigalie est au bas du temple d'Apollon Epicurius, au sud-ouest; le village de Pavlitza, à une heure du temple, occupe son enceinte. Caritena, que j'avois pris mal-à-propos pour Phigalie, doit être Trapezonte; vous avez raison dans votre Paris; et moi, sur les lieux, j'avois mal vu. La description de Pausanias m'avoit trompé. J'ai vu des dessins des bas-reliefs du temple d'Apollon Epicurius. Ces bas-reliefs représentent le combat des Amazones, celui des Centaures et des Lapithes. Il n'y a de caractéristique que deux figures, une d'homme et une de femme, reconnoissables par leur équipage. Ces deux figures sont dans un char traîné par deux daims. Cet immense bas-relief est de la plus mauvaise composition, assez médiocre d'exécution; de mauvaises draperies extravagantes, tortillées à l'excès; rien de cette belle simplicité grecque. On remarque, parmi les Centaures, le même sujet qu'au temple de Thésée à Athènes et à celui de Sunium; deux Centaures élevant une grosse pierre pour en écrâser un héros couvert de son bouclier. Celui-ci paroît enfoncé

dans la vase jusqu'à mi-corps, et les Centaures en ont à mi-jambes. Rien ne paroît grec dans ce bas-relief.

Des artistes anglois, qui accompagnoient M. Gell, ont fouillé à Rhamnus. Ils ont retrouvé toutes les parties du temple que j'avois vu anciennement et dont j'avois quelques mesures, et près de ce temple une enceinte carrée en polygônes irréguliers, dans laquelle ils ont trouvé une statue sans tête de près de cinq pieds de haut, qui est une Isis ou une Junon l'Epousée; je dis l'Epousée, parce qu'elle ressemble à une Junon que je crois vous avoir décrite, et qui est sur un vase où l'on voit un mariage. Elle est aussi semblable aux deux petites Junon qui couronnoient le fronton du temple d'Egine. Je l'ai moulée en plâtre.

J'ai un bas-relief où sont trois figures de femme, dont une ailée semble protéger un homme beaucoup plus petit. Une des figures tient une lance; c'étoit, je crois, Minerve. Celle qui est ailée me paroît être Némésis. Elle n'a de nu que la cuisse et la jambe qui sortent par l'ouverture du vêtement, comme sont souvent représentés les Génies. Iris est de cette manière sur un vase que j'ai.

Vous avez raison; ce que l'on appelle les Colonnes d'Hadrien, à Athènes, est bien l'emplacement du temple de Jupiter Olympien;

seulement l'enceinte n'a point quatre stades, comme le dit Pausanias, mais à peine la moitié. Cet endroit est en effet le plus bas de la ville, et les colonnes sont du même marbre que la porte d'Hadrien. Ce marbre est étranger à l'Attique. Sur les colonnes qui sont exposées à l'ouest sont les inscriptions des villes qui les ont consacrées.

Signé FAUVEL.

BIOGRAPHIE.

NOTICE *historique sur la Vie et les Ouvrages de* M. RAYMOND, *ancien architecte du Roi, membre de l'Institut impérial de France, et du Conseil des bâtimens civils, architecte de S. M. l'Empereur et Roi, au Palais de Saint-Cloud; lue à la séance publique de la Classe des beaux-arts de l'Institut impérial de France, le 2 octobre 1813, par* Joachim LE BRETON, *secrétaire perpétuel de la Classe, membre de celle d'histoire et de littérature ancienne, et de la Légion d'honneur.*

JEAN ARNAUD RAYMOND naquit à Toulouse, le 9 avril 1742, de Pierre Raymond, entrepreneur de bâtimens, auprès duquel il prit les premières notions d'architecture. Il vint, à l'âge de dix-huit ans, à Paris, où il étudia sous plusieurs maîtres, parmi lesquels il ne s'en trouvoit aucun qui pût lui donner de bons principes. Il y suivit aussi les cours de l'Académie d'architecture, dont l'enseignement étoit alors très-foible, et même vicieux.

Ainsi, depuis l'entrée de la carrière, jus-

qu'au dernier terme, M. Raymond n'eut d'autre secours que ses propres études, et l'heureux instinct du goût, qui lui inspira l'amour des beaux modèles, négligés et même dédaignés par ses maîtres. Ce début a été celui de tous les habiles architectes du dernier siécle, qui ont pourtant relevé l'art; et ceux des contemporains de M. Raymond, que la Classe a le bonheur de posséder, ont éprouvé les mêmes difficultés, et atteint le même but.

Jean Arnaud Raymond remporta le grand prix d'architecture en 1767, et fut passer trois ans à l'Académie de Rome, comme pensionnaire du Roi. Ce terme, évidemment trop court pour les études profondes qu'exige un art aussi difficile, ne pouvoit point satisfaire l'esprit solide de M. Raymond. Il resta cinq années de plus en Italie, à ses frais, quoique peu fortuné.

Cette prolongation d'études le rendit classique, et un architecte consommé: elle lui valut l'estime générale dont il a toujours joui, depuis cette époque, parmi les gens de l'art, seuls juges compétens du mérite réel; car un très-habile architecte peut ne jamais rencontrer l'occasion d'élever des monumens, comme des architectes ignorans et bizarres peuvent trouver, et ne trouvent que trop souvent, de grands travaux, une

sorte de vogue, qui n'est pas de la réputation, et la fortune : mais le premier, malgré le malheur de son inaction, sert l'art par ses études qui sont des exemples, par ses conseils qui sont d'utiles leçons : les autres scandalisent les générations présentes et la postérité, avilissent l'art, compromettent les administrations qui les emploient, ruinent les particuliers, et même les princes.

M. Raymond, qui ne pensoit qu'à devenir habile, et non à devenir riche, employa ces cinq années à visiter soigneusement les Etats Romains, ceux de Toscane, de Lucques, de Modène, de Parme, le Milanais et le Pays Vénitien, enfin tous les lieux où il trouvoit à dessiner, à mesurer, à étudier de beaux édifices, soit anciens, soit modernes. Mais la patrie de Palladio obtint sa prédilection. Il se pénétra longtemps du génie de ce grand homme, en présence des monumens d'architecture dont il a orné le Vicentin, et il les étudia avec tant de détail et d'exactitude, qu'il étoit sur le point de publier l'œuvre de cet illustre architecte, lorsque l'édition de Vicenze parut. Ce fut un malheur, car les artistes conviennent généralement que le travail de M. Raymond auroit été fort supé-

rieur : il l'avoit entrepris par amour de l'art, avec une espèce de culte pour Palladio, et les observations qu'il y auroit jointes, eussent eu plus d'analogie et d'utilité.

Ce n'étoit point sans de grands sacrifices que M. Raymond pouvoit continuer d'habiter Vicenze : il avoit épuisé son modique patrimoine, et il fallut se résoudre à vendre une portion de ses études chéries pour se procurer les moyens d'en faire de nouvelles; car, malgré son habileté à dessiner, et la faculté de composer des dessins pittoresques dans un pays où tout en inspire, il étoit loin de s'abandonner à cette séduction; tous ses travaux n'avoient qu'un but, celui d'apprendre son art. Aussi quittoit-il souvent le crayon et le compas pour la lecture des auteurs anciens et de ceux qui retracent la doctrine des architectes fameux du seizième siècle.

Vers la fin de son séjour en Italie, le projet de dessécher les Marais Pontins commençoit à occuper sérieusement le gouvernement papal. M. Raymond en fit l'objet de ses méditations, et présenta ses idées avec leurs développemens à Clément XIV, qui s'en pénétra : sans la mort du Pontife, le jeune architecte français au-

rôit eu la direction de cette vaste entreprise.

Il revint à Paris, en 1776, à l'âge de trente-quatre ans, avec une grande richesse de connoissances acquises, avec une profonde impression du beau en architecture et une considération solidement établie parmi les artistes qui ont la conscience et la mesure des talens divers.

Quelque temps après on lui confia la belle place du Pérou à Montpellier. Ses projets et ses plans furent accueillis comme ils méritoient de l'être, et il en commença l'exécution. Mais, après trois années de séjour et de travaux, les fonds manquèrent, quoique l'un des traits du caractère de M. Raymond fût de ne jamais exagérer la dépense, et de ne point varier dans ses devis.

Le trésorier des Etats de Languedoc, M. de Joubert, dont le nom est resté cher aux arts, les archevêques de Narbonne et de Toulouse (MM. de Dillon et de Brienne) qui les aimoient aussi, n'avoient pu connoître M. Raymond sans l'estimer, et ils le choisirent pour architecte des Etats de Languedoc qu'ils dirigeoient. Cette place lui promettoit des occasions de se distinguer : en effet, le surcroît de considération qu'il en reçut lui fit demander un palais de jus-

tice et des prisons pour la ville d'Aix. Le premier de ces édifices étoit un véritable monument, mais qui n'existe que dans les porte-feuilles de l'architecte, car les Etats de Provence y renoncèrent aussi faute d'argent. Déja le désordre des finances étoit ressenti dans toutes les branches de l'administration publique, et les provinces qui s'administroient elles-mêmes étoient obérées par leurs dettes personnelles et les besoins de l'Etat.

En 1783, un autre projet lui fut demandé pour la reconstruction de l'église Saint-Remi à Bordeaux : mêmes soins, mêmes succès pour les plans, même résultat pour l'exécution, et même cause. Cependant il bâtissoit l'église nouvelle sur les anciennes fondations, ce qui diminuoit beaucoup la dépense.

Il éleva néanmoins pour la province de Languedoc, et à peu de frais, l'église collégiale de Lille-Jourdain, à quatre lieues de Toulouse. Cette construction présente un genre d'intérêt particulier : son intérieur est décoré de colonnes en brique ; les plate-bandes, les corniches et les moulures, même les entablemens qui offroient plus de difficultés, enfin tout l'édifice est érigé avec ces matériaux, qui sont ceux du

pays (1). La charpente, qui appartient à un système propre à M. Raymond, et sur lequel j'aurai occasion de revenir, coûta un tiers de moins que celles qu'on exécute d'après les méthodes ordinaires, et passe pour être plus solide.

L'Académie royale d'architecture le dédommagea, en 1784, des contrariétés qu'il avoit éprouvées tant à Aix qu'à Montpellier, en l'appelant dans son sein, sans que, du Languedoc qu'il habitoit, il eût fait aucune démarche pour obtenir cette distinction honorable. On connoissoit son talent, sa science, ses qualités estimables : ce furent ses solliciteurs. Soufflot, le célèbre architecte de Sainte-Geneviève, l'avoit vu en Italie, et, malgré la distance d'âge et de renommée qui les séparoit, il avoit lié avec lui une correspondance intime, dont les preuves subsistent encore. Le nouvel académicien se montra sensible à l'estime que lui témoignoient les premiers hommes de son art : il quitta le Languedoc, et vint se fixer à Paris.

(1) Les colonnes sont d'ordre ionique. Elles ont deux pieds deux pouces de diamètre, et six pieds d'espacement. La brique, que M. Raymond fit faire exprès, étoit dans les dimensions de quinze pouces de longueur, dix de largeur et deux d'épaisseur.

Un an après, il bâtit, rue du Gros Chenet, pour la célèbre madame Le Brun, la maison si connue de tous les amateurs des arts. Rien de plus simple à l'extérieur : c'est une habitation ordinaire. Mais le côté de la cour et du jardin, la galerie et la salle de vente pour les tableaux, enfin toute la distribution, attestent l'architecte consommé et ingénieux. On est arrêté dès l'entrée par un sentiment de surprise et de plaisir : aux yeux des artistes, l'irrégularité du terrain présente des difficultés que M. Raymond a vaincues avec tant de succès, qu'on ne soupçonneroit pas qu'elles ayent existé. Il y a des monumens considérables qui n'ont pas exigé autant de combinaisons, ni autant d'habileté dans l'architecte. La charpente seule, au moyen de laquelle la galerie et la salle de vente sont voûtées, seroit recommandable, si elle étoit visible.

Un ministre, accessible aux idées brillantes, M. de Calonne, s'attacha au noble projet d'une restauration générale de Nismes, c'est-à-dire, à l'idée d'améliorer la distribution, de désobstruer et rétablir le cirque, ainsi que les autres monumens antiques qu'elle renferme, ce qui auroit donné à la France une ancienne cité romaine, rivale des plus belles villes d'Italie, Rome exceptée :

cette belle mission fut confiée à M. Raymond, et jamais on ne fit de choix plus judicieux. Les événemens politiques qui survinrent presque aussitôt, ne permirent pas même de la commencer, et ce qui devoit le plus exciter les regrets, c'est la presque impossibilité de rencontrer un homme aussi propre à une pareille tâche; car on manque toujours le but, lorsqu'on donne, soit l'érection, soit la restauration de monumens à des artistes qui n'ont point la garantie des bonnes études, ou dont le mérite lui-même, quoique réel, n'est point analogue aux projets qu'on veut réaliser. Confiez Nismes, Florence, ou Rome, à des talens éphémères ou incomplets, ils les profaneront scandaleusement, et l'on ne s'apercevra de ces outrages que quand il ne sera plus temps d'y remédier.

L'éclair qui précéda la révolution avoit anéanti le projet de la restauration de Nismes: l'orage entraîna avec ce projet tous ceux dont les Etats de Languedoc comptoient charger M. Raymond, qui rentra dans la solitude ornée de son cabinet, jusqu'à l'organisation de l'Institut, où il fut appelé des premiers, quoiqu'absent encore de Paris.

La collection des Mémoires de cette So-

ciété savante (1) en contient un de M. Raymond, qui suffiroit pour justifier tout ce que nous avons dit de la science profonde, du goût, de l'érudition et de l'habileté de cet artiste. C'est un monument d'instruction et d'utilité. Il a pour objet de comparer la construction du Dôme de la *Madona della Salute*, à Venise, avec celle du Dôme des Invalides, à Paris, les deux monumens de ce genre qui ont le plus de ressemblance. Après des observations et des recherches sur les anciens architectes célèbres de la belle école vénitienne, l'auteur rend compte de la construction du monument qu'il veut comparer, et le résultat de toutes ses recherches, comme de toutes ses observations, est qu'on pourroit apprendre par l'exemple de la charpente du Dôme de la *Madona della Salute*, dont il donne tout le système, avec une précision mathématique, à économiser les bois dans les charpentes des édifices, non-seulement sans nuire à la solidité, mais en l'augmentant. Les cinq planches

(1) Mémoire sur la Construction du Dôme de la *Madona della Salute*, à Venise, comparée à celle du Dôme des Invalides à Paris, lu à l'Institut national, le 8 ventose an 7, imprimé tome 3 des Mémoires de la Classe de littérature et beaux-arts, p. 395.

gravées, et les calculs qui accompagnent ce Mémoire, lui donnent le caractère d'une démonstration rigoureuse, en même temps qu'il est une dissertation historique et critique du plus grand intérêt.

Il fait voir que le système de charpente du Dôme de la *Madona della Salute*, est préférable encore à celui de notre Philibert Delorme, qui avoit pu lui-même en prendre l'idée à Venise.

Cette dissertation, distinguée par tous les genres de mérite, n'est pourtant que le résultat des études qu'il fit comme élève à Venise en 1774, et il l'a publiée comme une conséquence d'un principe qu'il désiroit propager, savoir : « qu'une sage économie n'est pas incompatible avec la magnificence et la solidité, et qu'un architecte donne une plus grande preuve de génie, lorsqu'avec des moyens modérés il élève des édifices qui remplissent la double destination d'utilité et d'embellissement. » C'étoit une vérité qu'il devoit encore à la méditation des architectes vicentins.

Sous le ministre M. Chaptal, dont il étoit estimé et chéri, M. Raymond fut placé dans le conseil des bâtimens civils, et chargé du Louvre, du Musée Napoléon, de la Bibliothéque impériale et de l'Opéra. On lui doit

la bonne disposition des salles qui composoient l'appartement de Marie de Médicis, et qui sont devenues le sanctuaire de l'Apollon, de la Vénus, du Laocoon et autres chef-d'œuvres de la sculpture antique. Il sut y établir une belle ordonnance et conserver les anciennes peintures qui en décorent les voûtes (1).

Lorsque la pensée d'achever le Louvre, devint la volonté d'un grand-homme, capable de réaliser en peu d'années ce que dix rois avoient désiré vainement, M. Raymond étoit le premier qui eût droit de proposer des plans, et personne n'auroit songé à le lui disputer. Il y mit et toute sa science, et son goût, et son habileté, et surtout son amour du beau. Cet immense et honorable travail l'occupa longtemps, le rendit heureux, et n'est pas perdu pour l'architecture, ni pour la mémoire de son auteur. Mais M. Raymond n'avoit pensé qu'à la puissance du Prince et à celle de l'art; lui, que les circonstances avoient arrêté tant de fois dans l'exécution de projets limités

(1) A l'extrémité de la salle du Laocoon, il fit reculer de neuf pieds, sans qu'il s'y soit opérée la moindre désunion, une partie de mur en moëllon, ornée d'une peinture de Romanelli, qu'on voit maintenant au dessus de la niche du Laocoon.

et d'une dépense accessible, avoit oublié que les plans trop vastes ne se terminent presque jamais ; que les temps étoient encore difficiles ; que le but n'étoit pas d'inventer un Louvre plus parfait, mais de faire en sorte que le plus magnifique des palais de France devînt habitable ; tâche qui s'étoit déja trouvée trop grande pour Louis XIV.

On adopta d'autres plans dont l'exécution devoit naturellement être confiée à ceux qui les avoient conçus. Il se trouva que M. Raymond eut pour successeurs au Louvre deux artistes qu'il auroit choisis lui-même, et auxquels il a toujours conservé depuis son attachement et son estime. Il devint architecte de S. M. l'Empereur au palais de Saint-Cloud.

Peu de temps après, un nouveau ministre le chargea de l'arc de triomphe de l'Etoile, conjointement avec M. Chalgrin.

Les personnes qui ont réfléchi sur les arts, et même en général sur toute composition, prévirent qu'il arriveroit de deux choses l'une : ou que les deux artistes, par de mutuelles complaisances conviendroient d'un plan amalgamé des idées auxquelles chacun tiendroit le plus réciproquement, et qui, par cette raison, n'auroit ni caractère ni unité ; ou que, ne s'accordant pas, un des archi-

tectes abandonneroit la partie. C'étoit le moindre inconvénient, surtout entre deux artistes habiles, et ce fut ce qui arriva. Raymond donna sa démission. Le monument commencé sur ses plans, et dont les colonnes majestueuses étoient fondées, a pris un tout autre caractère : il sera sans colonnes, et dépourvu de la magnificence d'architecture que M. Raymond croyoit convenable à ce genre de monument.

Au surplus, le projet de M. Raymond a été publié par sa veuve : il est dans les mains des hommes de l'art qui l'apprécient, ce qui nous dispense d'entrer ici dans plus de détails (1). Nous ajouterons seulement que cette espèce de lutte et cette instabilité d'idées affligea M. Raymond, mais qu'il ne se plaignit point; qu'il se consola à sa manière accoutumée avec l'étude et ses porte-feuilles;

(1) Projet d'un Arc de Triomphe dont l'exécution avoit d'abord été arrêtée pour l'emplacement de l'Etoile, sur la grande route de Neuilly; gravé au trait sur les dessins originaux de feu Jean-Arnaud Raymond, etc. A Paris, chez Firmin Didot, Treuttel et Würtz, libraires.

Le frontispice de cette édition est orné du portrait de l'auteur; et l'éditeur, M. La Barre, architecte estimable, élève de M. Raymond, a mis en tête une notice fort bien faite sur son respectable maître.

que ses rapports avec son confrère, tant à l'Institut que dans le conseil des bâtimens, ne subirent aucune altération.

Ici finit la carrière d'activité de Jean Arnaud Raymond. Attaqué depuis 1789 d'une maladie dangereuse, et qui se renouveloit tous les ans, il se conservoit par l'artifice d'un régime rigoureux et d'une régularité inaltérable. Il sembloit ne ménager sa vie que pour remplir ses devoirs dont rien ne pouvoit le détourner.

L'opinion des artistes est que si M. Raymond avoit exécuté un seul des monumens qui lui furent demandés, la postérité l'auroit mis au rang des architectes célèbres, et que personne peut-être ne se seroit placé aussi près de Palladio, si les circonstances lui eussent permis de développer son génie, ses connoissances et son goût. Mais elles lui furent si constamment opposées, qu'il faut en apercevoir aussi clairement les causes pour n'être pas tenté de croire à une sorte de destinée malheureuse, qui venoit toujours lui arracher les chances que l'estime et la justice de ses contemporains lui offroient. Mais la mort de Clément XIV, les embarras de finance qui précédèrent notre révolution, et les désordres qui s'ensuivirent expliquent assez cette triste énigme.

En regrettant les monumens dont M. Raymond auroit pu embellir la France, nous avons la consolation de pouvoir proposer et son souvenir et ses exemples aux jeunes architectes : jamais ceux qui vont étudier l'art en Italie n'auront un plus parfait modèle à imiter pour leurs études, pour la constance et la bonne conduite : dans les conseils, dans l'administration, et parmi nous, il fut impartial, incorruptible, zélé et d'une exactitude parfaite, qui étoit chez lui un principe rigoureux.

Son état de souffrance, qui a duré vingt ans, l'avoit forcé à une vie retirée, qui d'ailleurs étoit pleine de charme pour lui, pour sa famille et pour un petit nombre d'amis intimes. Quoique peu communicatif, comme tous les hommes qui ont l'habitude de méditer et qui vivent isolés du monde, il étoit d'une obligeance délicate envers les personnes qu'il estimoit, d'une bonté paternelle envèrs les jeunes artistes qui annonçoient du talent : il pouvoit paroître austère lorsqu'on demandoit quelque chose qui lui sembloit contraire à l'équité, à ses devoirs, au bon goût; mais cette austérité apparente et momentanée, qui lui donnoit l'air chagrin, étoit d'abord l'empreinte de la souffrance habituelle, et aussi de la sévérité de sa conscience qui transper-

çoit, si je puis m'exprimer ainsi, et qui imprimoit à sa physionomie le caractère de la principale vertu de son ame.

Voici des faits plus propres à faire connoître sa bonté : nous possédons, dans la Classe même, des architectes qui se rappellent avec attendrissement les encouragemens qu'il leur offrit, et qu'il leur donna, dans leurs premières études, sans lui appartenir à titre d'élèves, ni lui être recommandés. Il est de notoriété, parmi nous, qu'aussitôt que des jeunes artistes avoient remporté un grand prix d'architecture, M. Raymond alloit au-devant d'eux, les invitoit particulièrement, un jour par semaine, jusqu'à leur départ pour Rome; leur donnoit des conseils, même par écrit, pour se diriger dans leurs études en Italie, et leur communiquoit ses porte-feuilles, vrai trésor qui étoit digne d'être toujours consacré à cet utile emploi. Enfin depuis qu'on lui eût nommé des successeurs pour les travaux du Louvre, il ne s'écoula jamais une semaine, sans qu'il allât converser, pendant des heures entières, avec ceux qui l'avoient remplacé, et dans le même cabinet où il présidoit autrefois. Ses successeurs sont dans cette enceinte, et je les donne pour garans, non-seulement de ce trait particulier, mais encore de ceux que je viens d'y réunir.

M. Jean Arnaud Raymond mérite donc que sa mémoire soit honorée comme architecte d'une haute distinction, comme homme de bien, et pour les qualités du cœur.

Il cessa de souffrir, de servir les arts et le Gouvernement, de nous éclairer de ses lumières, et de faire le bonheur de sa famille, le 28 janvier 1811, dans sa soixante-huitième année.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTERAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Amérique Septentrionale.

Le *Medical Repository*, journal américain qui s'imprime à New-Yorck, vient de reparoître après une interruption causée par la mort de M. Müller, son principal rédacteur. Les rédacteurs actuels sont MM. Samuel Mitchill, Félix Pascalis et Samuel Akerly. Il en paroît un cahier par mois.

Russie.

Sur la proposition du prince Galitzin, ministre des cultes étrangers, l'Empereur Alexandre a approuvé l'établissement à Pétersbourg d'une Société Biblique, à l'instar de celle de Londres, dont le but est de répandre l'Ecriture Sainte dans toutes les langues et dans tous les pays. Cette Société se propose de distribuer *gratis* des exemplaires de la Bible parmi tous les étrangers qui habitent les différentes provinces de la Russie, et dans leurs différentes langues.

— M. Frahn, professeur de littérature orientale à Casan, a trouvé dans le Cabinet des médailles de Potolsch, dont il s'occupe à donner la description,

et dont il publiera les pièces inédites et importantes, un grand nombre de doubles de médailles indiennes, persannes, tatares, et des Califes. Il s'en trouve dans le nombre de très-rares ; il propose aux possesseurs et aux conservateurs des cabinets de médailles orientales de faire des échanges, si dans leurs collections il se trouve des doubles d'importance. M. Frahn les invite à cet effet à s'adresser à lui.

Danemarck.

M. Moeller, prédicateur à Copenhague, a publié, vers la fin de 1812, une traduction danoise de la guerre de Jugurtha. Cet écrivain est déja avantageusement connu par deux autres traductions, l'une de Tite-Live, et l'autre de la guerre de Catilina.

— La Société royale des sciences de Copenhague a proposé, pour l'année 1813, les sujets de prix suivans :

Prix de Mathématiques. — *In solutione problematum, physico-mathematicorum, interdum occurrit hæc series :*

$$\frac{1}{1.3}+\frac{1}{5.7}+\frac{1}{9.11}+\frac{1}{13.15}+\frac{1}{17.19}+ \&c.$$

Vel si terminis generalioribus hæc series exprimatur :

$$\frac{a}{b(b+d)}+\frac{a}{(b+2d)(b+3d)}+\frac{a}{(b+4d)(b+5d)}+ \&c.$$

Desideratur invenire formulam summatoriam gene-

ralem hujus seriei, aut saltem monstrare, quomodo in aliam citius convergentem transformari possit.

Prix de Physique. — *Quodlibet acidum duas habet partes constitutivas. Pars una est oxigenium, seu principium illud universale, quod aciditatis causa efficiens est. Pars altera est substantia aut substratum, quod acescere potest, quodque basin vel radicale nominant. Quædam dantur acida, quorum radicalia prorsus ignorantur. Societas Regia Havniensis præmio ornabat eum, qui ignota hæc radicalia detegere valuisset. Difficultatem hujus indaginis Societas perspicit, ideoque præmium decernatur ei, qui unius solummodo acidi radicale, hucusque ignotum, detexerit, certisque, et indubiis experimentis comprobaverit.*

Prix d'Histoire. — *Colligantur et ordine chronologico accurate disponantur omnes, quæ habentur, relationes de historia artis delineatoriæ aliarumque huic affinium bellarum artium, de initiis earundem et progressibus in regionibus danicis usque ad annum 1754.*

Prix de Philosophie. — *Cum leges illius nexûs perceptionum, quem associationem vulgo nominant, satis jam explicatæ sint, sed ejus ratio physica adhuc prorsus obscura sit, quæritur primum, quatenus tentamina dudum facta, ad hanc vel ex organica corporis fabrica vel ex ipsius animi indole explorandam, certis cautionibus adhibitis, inservire queant? Deinde, si hæc conamina forte parum profuisse videantur, quænam alia via ineunda sit, ut huic rei lux aliqua affundatur, et ita quidem, ut consuetudinem, et habitum vires, et origines eodem modo simul aperiantur.*

La Société destine au meilleur Mémoire sur cha-

cun de ces sujets, un prix de cinquante ducats danois. Les savans de toutes les nations, à l'exception des membres résidens de la Société, sont invités à concourir. Les Mémoires devront être rédigés en langues latine, française, angloise, allemande, suédoise, ou danoise. On les adressera, avant la fin de l'année 1813, à M. Thomas Bugge, secrétaire de la Société, conseiller d'état, et professeur d'astronomie et de mathématiques. Chaque ouvrage portera une épigraphe, et sera accompagné d'un billet contenant le nom, l'emploi et le domicile de l'auteur, ainsi que la même épigraphe.

Un membre honoraire de la Société propose en outre le sujet de prix suivant: *Quæritur an in Norvegia dantur montes tertii ordinis qui vulgo Floetz Gebirge vocantur? Si hi montes tertii ordinis revera existunt, juxta regulas Geognosiæ eorum species, structurà, extensio, et situs versus plagas mundi atque horizontem determinanda; fossilia, quæ massas eorum constituunt, describenda sunt; petrefacta, quæ in iis occurrunt fortasse, enumeranda, et specimina, quæ ad hanc rem illustrandam pertinent, exhibenda sunt. Si vero montes tertii ordinis non reperiantur, explicetur ratio, et origo illius gypsi terræformis, quod in Goldsbrandalia reperitur, nec non scaturiginum Muriæ communis quæ passim variis in locis veluti prope Tronsbergum et Fridicopolin emanant.*

Deux cents rixdales danois seront la récompense du meilleur Mémoire sur ce sujet.

La Société est chargée de juger les Mémoires qui seront envoyés au concours. On les adressera à M. Bugge, conseiller d'état, et secrétaire de la Société, avant la fin de décembre 1813.

— Le nombre des étudians dans les Colléges de Copenhague et dans ceux des principales villes du Danemarck, étoit, en 1812, de 1033.

— M. Baggesen, un de nos poètes célèbres, vient de publier un écrit satyrique contre les Juifs, qui depuis quelques années ont acquis beaucoup de richesses et même une sorte de considération. Le public ignore les motifs qui ont excité la bile de M. Baggesen contre les sectateurs de Moyse. Ce même poète annonce un ouvrage dans lequel il veut prouver que la langue danoise, d'après son affinité avec le sanscrit, doit être une des plus anciennes du monde. Enfin, il promet un poème en dix chants intitulé: *la Chûte d'Adam.* Il avoit également promis un poème en vingt chants, sur les Voyages du Capitaine Cook. Cet ouvrage n'a pas encore paru.

— M. Torlacius, conseiller de justice, a fait don à la Commission royale d'antiquités, de soixante-seize antiques précieux. On remarque, dans ce nombre, une coupe garnie en argent, et ornée de figures représentant des idoles et des instrumens de sacrifices.

Suède.

Il a paru plusieurs ouvrages nouveaux très-importans pour la littérature suédoise. On remarque entre autres un Calendrier poétique pour l'année 1813, par M. Atterborn, qui contient plusieurs poèmes très-intéressans. Le célèbre poète Hedborn vient aussi de publier la collection complète de ses Cantiques spirituels, sous le titre de Psaumes. M. Geyer, professeur d'histoire à Upsal, travaille à une tra-

duction des œuvres dramatiques de Shakespear; il a commencé par Macbeth. Il a paru aussi des Psaumes du même auteur; mais il n'excelle pas dans ce genre de poésie.

— Le journal intitulé *Phosphoros*, qui, pendant quelque temps, avoit été interrompu par la maladie de l'éditeur, paroît de nouveau. On a publié, dans le courant du mois de juillet, le second Cahier de la troisième année. Une nouvelle feuille périodique a paru au commencement de 1813, sous ce titre : *Gazette littéraire de Suède.* Elle est rédigée à Upsal; les savans et les poètes les plus distingués de la Suède y travaillent.

— Il a paru récemment un ouvrage intitulé : Voyage en Italie pendant les années 1780, 81 et 82; avec les observations sur la philosophie des beaux-arts, par Ehrensvard. Cet auteur, qu'une mort prématurée a depuis longtemps enlevé aux lettres, avoit fait concevoir de lui les plus belles espérances. Ce voyage, rédigé dans un style aphoristique et laconique, contient des observations très-interessantes sur le caractère de plusieurs nations, sur la différence qui existe entre elles, relativement à leur genre de vie, et aux progrès qu'elles ont faits dans les arts. L'auteur établit un parallèle très-ingénieux entre les peuples du Nord et du Midi, par rapport à leurs facultés intellectuelles. Il avoit lui-même soigné une édition de cet ouvrage, qu'il avoit au reste destinée exclusivement à ses amis, et qui ne fut tirée qu'à cinquante exemplaires. Jusqu'à présent ce livre est resté une rareté littéraire.

Angleterre.

M. Thomas Burke a publié à Londres, en 1812, une Histoire abrégée des Maures en Espagne. L'auteur observe, dans son Discours préliminaire, que les historiens arabes et espagnols qui ont laissé des matériaux pour l'histoire des Maures en Espagne, ne doivent être lus qu'avec défiance. Les Espagnols se permettent de continuelles invectives contre les Maures, et on ne peut pas espérer de trouver la vérité dans des écrits marqués au coin de la malveillance et de l'animosité. Les historiens arabes s'attachent à raconter, en termes pompeux, les victoires de leurs compatriotes; mais souvent ils dissimulent leurs défaites, et suppriment au besoin une dynastie entière, si les règnes de ses souverains n'ont point ajouté à la gloire de leur nation. L'auteur espagnol, que M. Burke a suivi, et qu'il ne nomme point, a cherché dans les ballades, dans les romances nationales, et dans les manuscrits conservés à la bibliothéque d'Escurial, tout ce qui pouvoit concilier les contradictions apparentes, éclaircir les points douteux, et remplir les lacunes de cette histoire. L'ouvrage est divisé en quatre Livres. Le premier donne le tableau des conquêtes des Arabes jusqu'à l'établissement des Califes Ommiades à Cordoue, c'est-à-dire, depuis la fin du sixième jusqu'au milieu du huitième siécle. Le second Livre comprend l'histoire des Maures en Espagne, jusqu'à la chûte des Califes de l'Occident, c'est-à-dire, un espace de deux cent cinquante ans. Dans le troisième Livre, le lecteur est conduit jusqu'au milieu

du quatorzième siécle. Enfin, dans le quatrième Livre, l'auteur trace l'histoire du royaume de Grenade, et le tableau des mœurs et des sciences, à cette époque florissante de la puissance des Maures: il termine son ouvrage par la relation du fameux siége de Grenade.

— Le libraire *Longmann*, de Londres, a publié, il y a dix-huit mois, sous le titre d'Histoire secrète de la Cour de Jacques I, un recueil formant deux volumes, de plusieurs pièces très-rares, sur la vie privée de Jacques I, telles que les traditions d'Orborne; la Cour et le caractère du roi Jacques, par Sir Anthony Weldon; Aulicus Coquinaria; Catastrophe divine de la maison des Stuarts, par Edward Peyton. Toutes ces pièces sont accompagnées de notes et de commentaires par l'éditeur.

— Le même libraire a aussi publié depuis un volume intitulé : *Miscellaneous Anecdotes;* c'est-à-dire, Anecdotes diverses sur les mœurs, et l'histoire de l'Europe, pendant les règnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume et d'Anne, par James Peller Malcolm.

— On lit, dans le *Philosophical Magazine*, l'annonce de la découverte de la filasse dans le genêt, et la manière simple de l'extraire, d'après le procédé de M. Hall de Walchanstow. Il suffit pour cela de laisser tremper dans l'eau stagnante, pendant deux ou trois semaines, plus ou moins, selon la chaleur de la saison, ou de faire bouillir dans l'eau pendant une heure, de jeunes branches, ou jets de l'année précédente, en choisissant de préférence ceux dont la branche mère, ou tenant

au tronc de l'arbrisseau, annonce plus de vigueur. Après cette immersion, des enfans, ou des femmes peuvent, au défaut d'une machine convenable, détacher la filasse du genêt, à moins que le bois ne soit trop sec, avec autant de facilité qu'ils séparent le chanvre de sa tige. La branche ainsi dépouillée de sa filasse, et tenue dans l'eau bouillante pendant quelque temps, devient coriace, d'un blanc magnifique et propre à former d'excellens balais de tapis.

Quant à la filasse, on la lave dans l'eau froide, on l'exprime, on la secoue avec soin, afin de la sécher parfaitement, avant de l'envoyer aux manufactures de papier. M. Davy en a blanchi un échantillon qui fut filé ensuite.

L'on pourroit profiter de cette découverte, pour occuper utilement une portion de la classe indigente, en tirant parti d'une plante extrêmement répandue dans la nature, et qui n'exige, ni soins, ni sol choisi. Peut-être seroit-ce encore un excellent moyen de tirer parti des Landes en France.

— On a publié, à Londres, en 1812, un ouvrage intitulé : *Account of the british settlement of Honduras*, etc.; c'est-à-dire, Description de l'établissement britannique dans la baie de Honduras, avec un aperçu des mœurs et usages des Indiens Mosquites, par le capitaine Henderson. L'auteur a eu occasion de parcourir cet établissement à la suite d'une expédition militaire dont son régiment faisoit partie. Il donne des notions assez étendues sur la situation géographique du pays, ses côtes, et les établissemens qu'on y a formés; sur le climat, le sol, les productions, les esclaves, les colons, le

commerce, etc. Il évalue le nombre des habitans blancs de la colonie à deux cents, celui des nègres libres et des mulâtres à cinq cents, et celui des esclaves nègres à trois mille. On lira avec curiosité les détails que rapporte l'auteur sur la nature, la coupe, et le commerce du bois de Mahogony, qui est indigène, dans cette baie, et où il a vu un seul arbre de douze mille pieds carrés de surface, lequel fut estimé mille livres sterl. M. Henderson visita ensuite les Indiens Mosquites, peuplade qui compte environ deux mille hommes en état de porter les armes. Leur pays est agréable et fertile. Il y a souvent parmi eux des troubles, occasionnés par la succession de leurs chefs. Leur dernier roi Georges fut, à ce que rapporte l'auteur, assassiné par son frère Etienne. Les messagers, qui portent les ordres du roi à ses sujets, sont obligés d'être toujours armés de son bâton, pour inspirer plus de respect.

— Parmi les ouvrages de luxe, qui se publient en ce moment à Londres, on doit distinguer le suivant : Recueil de vues pittoresques et romantiques de l'île de Madère, du Cap-de-Bonne-Espérance, de l'île de Timor, de la Chine, de l'île du Prince de Galles, de Bombai, du pays des Marattes, et des îles Sainte-Hélène et de la Jamaïque. Les planches sont gravées par MM. Heath, Cook et Woolnoth, d'après les dessins originaux faits sur les lieux par M. W. Westall. L'ouvrage paroît par souscription; chaque livraison est composée de trois planches et d'un texte descriptif en français et en anglois.

— La Société Africaine de Londres a rendu public le quatrième *Rapport de ses travaux*. Elle continue ses efforts pour civiliser les nations afri-

caines, et regarde l'abolition de la traite des nègres comme l'époque heureuse de la liberté du commerce avec l'intérieur de l'Afrique. Ce rapport contient de plus des Notices fort intéressantes sur les établissemens anglois dans l'île de Sénégal, et une Description curieuse du pays d'Ajan, situé sur la Côte-d'Or, rédigée par Mérédith.

— M. David Macpherson, auteur des Annales du commerce, a publié, à Londres, l'année dernière, un ouvrage intitulé : *the History of the European Commerce*, etc; c'est-à-dire, Histoire du Commerce de l'Europe avec l'Inde, suivie d'un examen des argumens faits pour et contre ce commerce, et de la conduite de la Compagnie des Indes, etc.

— Il a paru, à Londres, il y a quelques années, un grand Dictionnaire de Botanique, par le professeur Martyn, formant quatre gros volumes in-folio. Pour faire suite à cet ouvrage, le libraire Rivington a publié récemment, en deux volumes, les Figures des Plantes d'ornement, usuelles et peu communes décrites dans ce Dictionnaire : le tout formant trois cents planches, tirées sur papier vélin, et coloriées d'après les dessins originaux de Philippe Muller, sous la direction de M. Donavan.

— On vient de donner, à Londres, une seconde édition, en un volume in-4.°, des Œuvres de Christophe Anstey, précédées d'une Notice sur sa vie et ses écrits, par John Anstey, son fils. Christophe Anstey est un des poètes les plus distingués de l'Angleterre. Il fut élevé à Cambridge, et obligé de quitter l'Université de cette ville, parce qu'il avoit composé un discours satyrique contre plusieurs per-

sonnes. Il prit le parti des armes; mais il résida la plus grande partie de sa vie à Bath, où il publia en 1786, sous le voile de l'anonyme, un poème burlesque intitulé, *le Guide de Bath.* L'année suivante parut son poème sur la mort du Lord Tawistock; et quelque temps après, son *Bail d'élection*, ou Lettres poétiques de M. Jucle de Bath à sa femme. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est un fort joli Roman intitulé: *la Fille du Fermier.* Il mourut en 1805.

Saxe.

M. Kreyssig a publié successivement à Chemnitz, en 1807, *Titi-Livii Historiarum, lib. XCI, fragmentum.*

A Schneeberg, en 1811, *C. Crispi Sallustii Historiarum, lib. III, fragmentum, cum quinque aliis in Bibliotheca Parisiensi olim repertum.*

A Leipsick, en 1812, *Dissertatio de codicis membranacei, Titi-Livii Patavini Historiarum libros olim complexi, fragmento, Norimbergæ in Bibliotheca Murrina reperto.*

M. Kreyssig s'est occupé, depuis plusieurs années, des Fragmens de Tite-Live et de Salluste, et il se propose d'en rendre compte dans un ouvrage, dont il annonce la publication prochaine. M. Bruns trouva, comme on sait, dans la Bibliothéque du Vatican, le fragment du quatre-vingt-onzième Livre de Tite-Live, qui contient l'histoire de la guerre de Sertorius, et qui a été publié plusieurs fois; il fit part de cette découverte à M. Kreyssig, et lui envoya la copie qu'il avoit faite du fragment, avec l'édition qu'on en avoit donnée à Naples. M. Kreyssig

fit réimprimer ce fragment avec soin, et y ajouta en regard les additions et les corrections de Brotier. L'éditeur y a joint quelques Observations qui servent à justifier les changemens qu'il a proposés. Dans la nouvelle édition que M. Kreyssig publiera, aussitôt qu'il y aura un assez grand nombre de souscripteurs, il comparera toutes les copies qui ont été faites de ce fragment, il placera en tête la lettre de M. Bruns à Kennicot, où il parle de la découverte de ce fragment; il y joindra les observations faites par Juvenci, Brotier, de Brosses, Bruns, Jhre, Ernesti, et d'autres; il y ajoutera un Mémoire géographique de Danville, une Traduction angloise anonyme, deux Traductions françaises. L'éditeur publiera probablement aussi le fragment du seizième Livre découvert par Schœpflin.

Les Fragmens de Salluste furent trouvés, dans le dixième siécle, à la Bibliothéque royale de Paris, sur de simples feuilles, qui avoient probablement formé un manuscrit complet des œuvres de cet écrivain. Janus Van der Does (Douza) publia d'abord trois fragmens à Anvers, en 1580; à cette époque, Freinsheim avoit déja fait usage des six. On ignore si les fragmens que Bimard trouva à Dijon, en 1728, furent une copie des précédens, ou les originaux mêmes. Il les envoya à Muratori, avec les inscriptions rapportées par ce dernier dans le *Thesaur. Inscript.*, t. 1, p. 1. De Brosses les a rappelés dans son Histoire de Salluste. M. Kreyssig, en suivant Freinsheim, a cherché à corriger ces fragmens; on en trouve un exemple en comparant le premier ouvrage cité avec le troisième, où M. Kreyssig a donné des preuves d'une grande sagacité et d'une critique exercée. Le résultat de ses recherches offre le frag-

— Il a paru l'année dernière, à Leipsick, deux nouvelles éditions des ouvrages suivans: 1.° *Pindari Thebani epitome Iliados Homericæ, ex recensione et cum notis Th. Yan Kooten; edidit* H. Weyting. 2.° *Lucani Samosatensis dialogi mortuorum, in usum scholarum, adnotationibus subjectis, et cum indice verborum; edidit* J. Th. Lehman.

— On a commencé, à Halle, la publication d'un ouvrage intitulé: *Fauna insectorum Europæ, auctore Aug. Ahreus.* Il doit en paroître six Cahiers par an. Le premier, qui est en vente, contient la description et les figures coloriées de vingt-cinq espèces d'insectes.

Royaume de Westphalie.

Les derniers Cahiers des Archives de l'économie rurale allemande, publiées à Leipsick par M. Posel, contiennent un Mémoire intéressant du Docteur Grossmann, sur l'hydropisie des bêtes à cornes, des expériences sur la petite-vérole des moutons, et sur les marrons d'Inde et l'ail, employés comme préservatifs des maladies de ces animaux; une nouvelle manière économique de semer les pois, et des questions curieuses sur la petite-vérole des poissons, etc.

— Le Roi a fait don à l'Académie de Marbourg d'un vaste bâtiment pour un hôpital qui sera terminé sous peu. Les maladies qui réclament les secours de la médecine et de la chirurgie, y seront soignées également. On ouvrira cet établissement sous l'inspection de MM. les professeurs Michaelis et Conradi.

Bavière.

M. Breyer, conseiller aulique, et membre de l'Académie royale de Bavière, a publié à Munich, en 1811, le premier volume de l'Histoire de la guerre de trente ans, d'après des papiers inédits, orné du portrait de Tilli. Le même ouvrage a paru aussi sous ce titre : quatrième volume de l'Histoire pragmatique de Maximilien I et de son règne, rédigée d'après les manuscrits, par Wolf, continuée par M. Breyer.

Cet ouvrage, ainsi que le second titre l'indique, est proprement une continuation de l'Histoire de Maximilien I, publiée par M. Wolf. Mais ce qui justifie le premier titre, c'est que le volume qui a paru, réuni à ceux que M. Breyer donnera par la suite, est rédigé d'après un plan qui ne lie pas nécessairement cet ouvrage à celui de M. Wolf, et qu'il peut être envisagé comme une histoire particulière de la guerre de trente ans : car Maximilien ne vit pas seulement le commencement et la fin de cette guerre; mais il eut une influence marquée sur la tournure qu'elle prit. M. Breyer présente, dans ce volume, le tableau des desseins et des intrigues formés par les partis opposés avant le commencement de cette guerre; il rappelle les négociations et les préparatifs qui la précédèrent, les raisons qui y donnèrent lieu, les causes qui la firent éclater, et les vues politiques qui faisoient agir les partis. Après avoir donné dans l'Introduction, d'une manière rapide et substantielle, le contenu des trois volumes publiés

par M. Wolf, M. Breyer commence cette histoire à l'époque où Maximilien renonça à la direction de la ligue, à cause des prétentions de l'Autriche, et termine par le récit de la bataille qui se donna près de Prague, et la fuite de Frédéric V du Palatinat.

— Il paroît à Nuremberg, depuis 1813, un nouvel écrit périodique intitulé : Journal général de l'Allemagne, publié par F. G. Schelling, en langue allemande. Parmi les articles principaux qu'offrent les premiers Cahiers, on remarque des Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Denis Diderot; une Analyse des poésies allemandes du moyen âge; une Dissertation philosophique sur la liberté de l'homme; d'autres Fragmens philosophiques par M. Hulzen; un Mémoire sur l'origine des Bavarois, etc.

— La Société littéraire qui subsiste depuis deux siècles et demi sous le nom d'Ordre des Jeux Floraux de la Peguitz, pour témoigner la profonde vénération que lui inspire la mémoire du célèbre Wieland, a fait ériger à ce poète, dans un bois près de Kraftshof, un monument d'un style simple, qui a été consacré le 4 août par un discours prononcé par le digne président de l'Ordre, M. le Doyen Seidel, en présence d'une assemblée nombreuse. Il a ensuite récité une pièce de vers composée par le vice-président, M. le Docteur Porth, et fait lecture d'une lettre, que l'immortel poète a écrite après avoir été reçu membre honoraire de l'Ordre des Jeux Floraux.

— On trouve, dans le dernier Cahier du nouveau Journal de physique et de chimie, pu-

blié à Nuremberg par M. Schweigger, des expériences sur la composition de la mousse d'Islande, et son emploi comme aliment, par M. le Professeur Berzelius.

— Un ouvrage important de littérature ancienne, qui s'imprime en ce moment à Munich, a paru sous ce titre : *Acta philologorum Monacensium; auctoritate regia edidit* Fred. Thiersch. Cet ouvrage paroît par Cahier. Les trois premiers, formant le premier volume, sont publiés. On y remarque entre autres, les Mémoires suivans : Fred. Thiersch, *Dissertatio de verborum modis, quibus apud Homerum, tempora et causæ rerum indicantur.* Lud. Doederlin, *Observationes criticæ in Sophoclis OEdipum Coloneum.* — F. Werferi, *Observationes criticæ et grammaticæ in Herodoti historiarum libros.* — Fr. Jacobsii, *Observationes criticæ in Anthologiam græcam.* — Fr. Thiersch, *De Copiis Victorianis in Homerum, Hesiodum, Pindarum et tragicos.* — Aloysii Nickelii, *Copiæ Victorianæ in Aristophanem.* — *Anthologia carminum græcorum, auctoribus* F. Jacobs, *et* Fr. Thiersch, etc.

— Le Bureau topographique de Munich publie en ce moment un grand Atlas topographique du Royaume de Bavière, qui sera composé de 126 sections ou feuilles, chacune de 2 pieds 10 pouces de largeur, sur 22 pouces de hauteur. Les savans, à qui le Roi a confié l'exécution de cette entreprise, sont MM. Bonne, Schieg, Henry et Brousseau. Les premières feuilles ont paru; la gravure en est très-soignée.

Grand Duché de Wurtzbourg.

Le grand-duc de Würtzbourg a enrichi la bibliothéque de l'Université de cette ville d'un grand nombre d'ouvrages importans d'histoire naturelle, de géographie et d'histoire, parmi lesquels se trouvent les Œuvres du comte de Hoffmannsegg, la Flore portugaise publiée par le professeur Link, et plusieurs autres ouvrages précieux.

— L'Université de Würtzbourg comptoit, pendant le semestre d'hiver de 1812, 282 étudians, parmi lesquels se trouvoient 190 indigènes, et 92 étrangers: les étudians en théologie étoient au nombre de 27; 59 faisoient leurs études en droit, 60 étudioient la médecine, 46 la chirurgie, 10 la pharmacie, et 80 la philosophie.

Wurtemberg.

M. Samuel Bauer a publié à Ulm, en deux volumes, un nouveau Dictionnaire historique et littéraire de tous les personnages remarquables, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'à la fin du dix-huitième siécle.

— On a mis sous presse à Tubingue, chez Cotta, libraire, une édition des Œuvres complètes de Schiller. Dans cette édition, les productions de l'auteur seront rangées par ordre chronologique, et divisées en quatre périodes qui formeront autant de divisions de l'ouvrage. Les trois premiers volumes qui ont paru, contiennent les ouvrages de la première période et du commencement de la seconde. On y trouve les

Poésies publiées par l'auteur, depuis 1780, jusqu'à 1782; quelques Pièces de théâtre; quelques Réflexions sur l'état du théâtre allemand, d'autres Morceaux d'études, des Traductions des deuxième et quatrième Livres de l'Enéide, etc. La troisième période contiendra les productions relatives aux beaux-arts et à la littérature; la quatrième se composera de la tragédie de Wallenstein et de quelques autres tragédies et poésies plus récentes, de quelques traductions d'ouvrages dramatiques, et des opuscules posthumes de l'auteur.

BOHÊME.

Il se publie, à Prague, depuis cette année, un nouveau Journal politique, historique et littéraire, intitulé *Kronos*, dont il paroît un Cahier tous les mois. Le premier contient un coup-d'œil sur les principaux événemens de 1812; une Description des îles Ioniennes, par M. Bartholdy; les Aventures de quelques Missionnaires dans les îles de la mer du Sud; une Dissertation sur le drame de M. Brentano, intitulé : *La Fondation de Prague;* des Notices biographiques sur Jacques Bruce, et sur d'autres personnages, etc.

ROYAUME D'ITALIE.

Dans la dernière séance de la Classe des lettres de l'Institut royal d'Italie, M. Rosmani a lu une Notice sur la vie du Maréchal de Trivulce, dans laquelle on trouve une description de la bataille de Fournoue. M. de Simoni a achevé, dans la même

séance, la lecture de son Histoire de l'origine et des progrès du Royaume d'Italie, de ses lois et de son gouvernement jusqu'à l'époque de Charlemagne. Il compte mettre incessamment cet ouvrage sous presse.

Royaume de Naples.

S. M. la Reine de Naples fait poursuivre avec activité les fouilles de Pompéi. On y a découvert, le 18 d'août, en sa présence, trois nouveaux tombeaux enrichis de sculptures, et une salle qu'on croit avoir été la Basilique, et qui est décorée d'un triple rang de colonnes. On y a trouvé des chaudières de bronze d'une belle forme, un Faune et un Bacchus très-beaux et parfaitement conservés; ces figures ont deux pieds de proportion : et enfin un petit Gladiateur en bronze, semblable absolument à celui qui, dans le bas-relief que M. Millin a expliqué, demande la vie aux spectateurs.

On a trouvé avant un beau vase d'argent qui a servi au culte isiaque. Il est couvert de figures en relief; il ressemble, pour la forme, à celui du Cabinet impérial de France, qui a été publié par Caylus et Dom Martin. Il y en a un troisième semblable dans le Cabinet de feu le cardinal Borgia.

EMPIRE FRANÇAIS.

L'Académie de la langue et de la littérature italienne de Florence a donné, dans ces derniers temps, des nouvelles preuves de son zèle pour les progrès de la langue du pays. Parmi les productions

nouvelles dont elle a enrichi la littérature, on remarque les ouvrages suivans : *Elenco di alcune parole oggidi frequentemente in uso, le quali non sono ne' Vocabolari italiani.* Cet ouvrage a paru à Milan en 1812. — La seconde livraison du Cahier intitulé : *Pinacoteca del Palazzo Reale delle scienze e dell' arti di Milano.* On distingue, parmi ces tableaux, la Femme adultère, par Agostino Caracci ; Abraham renvoyant Hagar, par Guercino da Cento. M. Gironi a donné le texte explicatif. — Un ouvrage que M. Caronni a publié à Milan en 1812, et qui contient la relation de son voyage dans la république des Sept Iles, avec des observations sur les Valaques et les Ziganes, ainsi que sur les langues de ces peuples. Il a paru sous ce titre : *Caronni in Dacia : Mie osservazioni locali, nazionali.* Cet auteur est de l'opinion de ceux qui font remonter à la langue latine, l'origine de la langue des Valaques, et qui regardent celle des Ziganes comme un dialecte de la langue indienne. — Un ouvrage qui a paru à Naples, en 1811, sous ce titre : *Saggio di Poesie, di Giulio Genonio Napolitano.* Ces poésies sont mises au nombre des plus beaux chants anacréontiques. On y a joint les Odes de l'abbé Giov. Melli, poète sicilien.

— Une nouvelle Carte marine publiée par D. Dionisio Pirro de Thessalie, qui a pour titre : Possidon, ou Neptune. Cette carte comprend la mer Noire, les îles de l'Archipel, les mers Adriatique et Méditerranée, les côtes occidentales de l'Europe et de l'Angleterre, et toute l'étendue de terre jusqu'aux côtes orientales de l'Amérique. Elle est accompagnée d'un texte explicatif en grec et en français. — On distingue aussi un excellent poème moral

qui a pour titre : *La coltura del cuore, della mente e del corpo*, par Lindor. *Versi dell' Abbate Girolamo Ruggio*; Modène, 1812.

— Parmi les ouvrages de numismatique qui se trouvent dans le Cabinet des Médailles de Milan, on remarque un ouvrage chinois qui fut publié en 1750, par ordre de l'Empereur Kien-Long. Il contient les dessins de plus de neuf cents anciens vases qui ressemblent beaucoup à des vases étrusques. Plusieurs d'entre eux appartiennent à une très-haute antiquité.

— M. D. Domenico Thième a publié, à la fin de 1811, un ouvrage très-intéressant sous ce titre : *Storia del Tifo contagioso che regnò endemico nelle carceri di Vicenza.* L'auteur y a joint les observations que Rasori a données sur cette fièvre maligne.

— La Société des sciences et des arts de Grenoble avoit mis au concours de 1813, un prix de 600 francs, dont M. le baron *Fourier*, préfet du département de l'Isère, avoit bien voulu faire les fonds; le sujet indiqué étoit l'*Histoire des Allobroges et des Voconces, prouvée par les monumens et les auteurs.*

Deux Mémoires sont parvenus à l'Académie dans le délai prescrit par le programme.

Ils sont remarquables, l'un et l'autre, par leur étendue, par le bon choix des matériaux, l'ensemble des faits et l'utilité des résultats. Ils présentent, sur les Allobroges et les Voconces qui appartiennent en même temps à la période celtique et à la période romaine de l'histoire du Dauphiné, un précis intéressant et bien fait, dont les documens étoient jusqu'ici

épars dans les auteurs anciens, ou peu connus des écrivains modernes.

Cependant, la supériorité marquée du Mémoire n.° 2 sur le Mémoire n.° 1, dans les parties indiquées comme les plus importantes par le programme, telles que la géographie comparée, la critique historique, etc., a dû servir à déterminer le jugement de l'Académie.

En conséquence, elle a accordé le prix, qui a été fixé à 400 francs, au Mémoire enregistré sous le n.° 2, ayant pour épigraphe ce passage de Tite-Live: *Nulla gallica gente opibus aut fama inférior*, et pour auteur, M. Louis-Alexandre *Bourgeat*, avocat à Grenoble, actuellement à Paris.

L'accessit et une médaille de 200 francs ont été accordés au Mémoire n.° 1, ayant pour épigraphe cette maxime de Sénèque : *Numquid dubium sit, quin certius robur sit, quod non vincitur;* l'auteur est M. Denis *Morelot*, docteur en médecine à Beaune.

Le titre de membre correspondant de l'Académie ayant été conféré, par la même décision, aux deux concurrens, M. Bourgeat a été inscrit sur les registres en cette qualité, M. Morelot étant déja correspondant depuis plusieurs années.

Ce jugement de l'Académie a été proclamé dans la séance publique qu'elle a tenue le lundi 30 août 1813.

Elle a en même temps annoncé un nouveau prix de 600 fr., dont les fonds ont été également faits par M. le baron Fourier, préfet du département; le sujet en sera incessamment indiqué, et le programme rendu public.

Voici l'ordre des lectures de la séance publique.

M. *de Lasalette*, président. — Discours d'ouverture de la séance publique.

M. *Champollion-Figeac*, secrétaire. — Rapport sur les travaux de l'Académie, depuis la dernière séance publique.

M. *Perreton*. — Trois fables : l'Aigle et l'Autruche; le Corbeau, le Singe et le Miroir; la Chouette satyrique.

M. *Champollion-le-Jeune*. — Précis d'un parallèle des Egyptiens et des Hindous.

M. *Mauclerc*. — Une pièce de vers intitulée : le Sommeil du goût.

M. *de Barrin*. — Ode à l'Espérance.

M. *Silvy*. — Précis d'un Mémoire de M. Saissy, de Lyon, membre correspondant, relatif à une surdité complète, suivie de mutisme, guérie à la faveur d'injections par la voie des narines.

M. *Laurence*. — Hymne au Soleil.

M. *Berriat-S.-Prix*. — Rapport sur les ouvrages qui ont concouru pour le prix de 600 fr., destiné à la meilleure *Histoire des Allobroges et des Voconces, prouvée par les monumens et les auteurs*.

M. *Laurence*. — Une pièce de vers sur la Sensibilité.

M. *Mauclerc*. — Notice sur les femmes qui ont aimé les lettres, ou Précis sur la nécessité de l'instruction pour les femmes.

— La dernière session de l'Académie du Valdarno fut consacrée à célébrer la mémoire de l'immortel François d'Ancise, surnommé *Pétrarque*, Arétin de naissance, Florentin par droit de bourgeoisie, Valdarnois d'origine, de propriété, de do-

micile dans son bas âge. Après la lecture de plusieurs Poésies élégantes et de Dissertations remplies d'érudition, on fit connoître le dernier programme envoyé par l'Académie *della Crusca*, relatif aux prix de la langue italienne, et l'on proclama membres honoraires de l'Académie de Valdarno, MM. Ferroni, chanoine aumônier de Madame la grande-duchesse; Lambert, secrétaire des commandemens de S. A. I.; Frullani, grand-prévôt; Lessi, président de la Cour impériale; l'abbé Fressiner; le docteur Nicelli; Latour, inspecteur; d'Auribeau, professeur de littérature française à l'Académie impériale de Pise; Millin, membre de la Légion d'honneur, de l'Institut, conservateur des médailles, et professeur d'archéologie à Paris; et Van Lint.

Paris.

L'Institut Impérial a assisté, le 16 septembre, aux funérailles de M. *Champagne* (Jean-François), membre de la Classe d'histoire et de littérature ancienne. M. *Quatremère de Quincy*, président de la Classe, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

« Appelé par vos usages à déposer sur la tombe « du membre que l'Institut vient de perdre, le tribut « provisoire de regrets et d'éloges auxquels il a « droit, je ne peux me défendre d'un sentiment « doublement pénible, lorsque je me rappelle l'an- « cienne liaison qui fut formée entre M. Champagne « et moi, dans le cours de nos premières études, « et l'amitié qu'un autre genre d'association avoit

« renouvelée entre nous, après bien des années,
« lorsqu'arrivés au même but par des routes diverses,
« les deux camarades de classe se retrouvèrent en-
« core une fois assis à côté l'un de l'autre.

« M. Champagne eut l'avantage de ne suivre
« qu'une seule route dans le cours de sa vie; elle
« lui fut tracée par les premières habitudes de son
« enfance. Il n'eut à chercher ni les connoissances
« qui convenoient à sa vocation, ni les talens qui
« convenoient à ses connoissances. La même maison
« le vit successivement, pendant cinquante-cinq
« ans, élève, maître et supérieur. Dévoué par goût
« aux pénibles fonctions de l'éducation, il eut le
« bonheur non-seulement de conserver la première
« des maisons d'enseignement de la France, pendant
« une révolution qui détruisit tout enseignement, mais
« de se conserver lui-même dans la direction de
« cette maison, au milieu d'une tourmente où nul
« pilote ne sut rester à son gouvernail. Son zèle fut
« couronné du succès. Son établissement survécut
« seul, et seul, comme l'arche échappée au déluge,
« il préserva de la destruction les restes de ces pré-
« cieuses fondations, qui devoient devenir les élé-
« mens de la restauration de l'instruction publique.

« M. Champagne, comme tous les hommes de
« lettres qui ont l'esprit de leur état, avoit le secret
« de trouver du temps de reste, parce qu'il ne con-
« noissoit pas l'art d'en perdre. Au milieu des soins
« multipliés de son établissement, il consacroit à
« l'étude du grec et des auteurs anciens, les heures
« qu'il eût pu donner à la distraction. Nous devons
« à ces délassemens la traduction de la Politique
« d'Aristote. Le moment où il la fit, étoit favorable
« à l'interprétation d'une multitude de notions rela-

« tives aux formes des gouvernemens de la Grèce;
« notions que les circonstances avoient fait sortir de
« la région abstraite des idées spéculatives. Le cours
« de politique-pratique auquel la révolution avoit
« forcé M. Champagne d'assister, lui révéla mieux
« que n'avoient pu faire tous les commentaires anté-
« rieurs, une multitude de détails instructifs pour
« l'intelligence de son auteur. Les mêmes causes
« avoient aussi reproduit dans notre langue plus d'une
« locution et plus d'une expression analogues à celles
« d'Aristote. Il crut devoir saisir ces ressemblances.
« Le temps seul apprend à distinguer ce qui, dans
« les changemens que subissent les institutions et
« les langues, est durable, parce qu'il tient à des
« raisons solides, de ce qui n'est souvent que le
« produit éphémère du caprice d'un moment.

« Instruit déja par l'expérience, M. Champagne
« s'occupoit à reviser et à perfectionner sa traduction.
« Rendu depuis peu à une vie plus tranquille, il
« préparoit une nouvelle édition de son travail: elle
« auroit déja vu le jour, si toutes sortes d'infirmités et
« de douleurs n'étoient venues contrarier ses projets.
« Le temps de cette retraite, qu'il espéroit consacrer
« à l'étude, fut livré à une maladie presque con-
« tinue qui, après avoir appelé sur lui les maux
« d'une vieillesse anticipée, vient de l'enlever à la
« tendresse d'une famille dont il faisoit le bonheur,
« aux soins empressés de plusieurs générations d'é-
« lèves, devenus ses amis, et à l'affection de ses
« confrères, membres de l'Institut, qui lui rendent
« en ce moment ces tristes et derniers devoirs. »

Dans sa séance du 8 octobre, la Classe d'histoire et de littérature ancienne a nommé M. *Valkenaer* à la place vacante par la mort de M. *Champagne*.

— L'Institut impérial a assisté, le 27 septembre, aux funérailles de M. *Grétry* (André-Ernest-Modeste), membre de la Classe des beaux-arts. M. *Méhul*, membre de la Classe, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

« A l'aspect de ce cercueil qui va bientôt dis« paroître à nos yeux, un même sentiment nous « affecte, une même pensée nous occupe : nous « regrettons un grand artiste, et nous comptons avec « orgueil pour sa mémoire, tous ses titres, tous ses « droits à l'admiration de la postérité. Elle commence « pour les hommes célèbres au moment où ils cessent « d'exister, et trop souvent ce n'est qu'à ce moment « funeste qu'ils reçoivent le tribut d'estime et de « reconnoissance qu'ils ont mérité par d'utiles et « d'honorables travaux.

« Si, avant de consacrer ses veilles à l'étude des « beaux-arts, on pouvoit savoir à quel prix s'achète « la renommée, les hommes doués d'une ame fière « et sensible préféreroient une vie obscure à un éclat « trop envié pour n'être pas la source de tous les « chagrins.

« Par un concours de circonstances dont l'heu« reuse combinaison ne se retrouvera peut-être jamais, « Grétry n'a point eu à souffrir de l'injustice de ses « contemporains.

« Les clameurs de l'envie ne se sont point élevées « contre ses nombreux succès.

« Trop supérieur dans le genre qu'il s'est créé « pour avoir des rivaux dignes de l'inquiéter, il n'a « pas connu les honteuses tracasseries que suscitent « les rivalités.

« Honoré à la cour, honoré à la ville, la gloire,
« la faveur, la fortune ont été le prix de ses heu-
« reux travaux. Il a reçu tous les hommages, toutes
« les distinctions qu'il a mérités, et sa longue car-
« rière a été un long triomphe.

« Dans ce lieu où il nous précède d'un moment,
« dans ce lieu où tant de réputations s'effacent pour ja-
« mais, son nom ne sera point enseveli avec sa dé-
« pouille mortelle.

« Grétry a vu s'élever les monumens qui doivent
« éterniser sa mémoire.

« Avant de fermer les yeux, il a, si j'ose m'expri-
« mer ainsi, assisté au jugement de la postérité, et
« joui de son immortalité.

« Qu'il goûte le repos éternel, et cherchons à adou-
« cir l'amertume de nos regrets, en songeant qu'il fut
« heureux, et qu'une plus longue vieillesse n'eût fait
« qu'ajouter aux infirmités douloureuses qui attris-
« tèrent ses derniers jours.

« La mort d'un grand artiste ne ressemble point
« à celle de l'homme vulgaire: l'un s'anéantit tout
« entier, tandis que l'autre semble, pour ainsi dire,
« se réfugier et vivre encore dans les œuvres de
« son génie.

« Si Grétry nous est ravi par la commune loi,
« les trésors de sa féconde imagination nous restent.

« Cet héritage, précieux pour nous et pour nos
« neveux, a fait une partie de la gloire du siécle
« qui vient de finir, et sera une source inépuisable
« de jouissances pour le siécle qui vient de com-
« mencer.

« Foible émule d'un si grand maître, d'un maître
« inimitable, en un mot, du Molière de la comédie
« lyrique, il me seroit doux d'offrir à ses mânes le

« tribut d'admiration dont je suis pénétré, et d'être « le digne interprète des regrets de l'Institut : mais « je sens qu'il y auroit une présomption sacrilége « à entreprendre une tâche qui est au dessus de « mes forces. D'ailleurs il est des hommes dont la « renommée est à la fois si élevée et si populaire, « qu'il suffit de les nommer pour rappeler les grandes « qualités qui les distinguent. Grétry est de ce « nombre, et Grétry aura autant d'admirateurs et « de panégyristes, qu'il existe d'êtres sensibles au « bel art dans lequel il s'est illustré.

« Je me bornerai donc à dire qu'il fut admiré « pour ses talens, qu'il fut aimé pour sa personne, « qu'il fut estimé pour son caractère, et qu'il sera « longtemps regretté par sa famille, par ses amis, « et par ses nombreux admirateurs. »

— La Classe des beaux-arts de l'Institut impérial a tenu, le 2 octobre, sa séance publique annuelle, dont voici le programme :

1. Notice des travaux de la Classe, depuis le premier octobre 1812, par M. le Secrétaire perpétuel.

2. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Raymond, architecte, membre de l'Institut, par M. le Secrétaire perpétuel.

3. Distribution des grands Prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure en pierres fines, de Gravure en médailles, et de Composition musicale.

4. Exécution de la Scène qui a remporté le grand Prix de Composition musicale, précédée d'une symphonie d'Haydn.

Grand Prix de Peinture.

Le sujet donné par la Classe des beaux-arts

est, la *Mort de Jacob.* — Genèse, chapitres 49 et 50.

« Jacob ayant assemblé ses enfans, et leur ayant « donné ses derniers ordres et sa bénédiction, il « joignit ses pieds sur son lit, et mourut. »

« Joseph voyant son père expirer, se jeta sur « son visage, et le baisa en pleurant. »

Jacob mourut dans un âge très-avancé, et dans le palais de Joseph son fils, qui étoit premier ministre du roi d'Egypte.

Le premier grand Prix a été remporté par M. Henri-Joseph *Forestier*, natif de Saint-Domingue, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Vincent, membre de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur.

La Classe ayant reconnu que le concours de Peinture présentoit, cette année, un degré de maturité, de talent et surtout un équilibre de force qu'elle n'avoit point encore rencontrés, a décerné un autre premier grand Prix, qui, sans enlever au précédent son droit d'admission à l'école de Rome, lui est égal en honneur : ce prix a été mérité par M. François-Edouard *Picot*, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève du même M. Vincent.

Son Exc. le Ministre de l'intérieur, sensible, comme la Classe, au mérite du tableau de M. Edouard *Picot*, a bien voulu accorder à cet artiste un encouragement de 3,000 fr.

Le second grand Prix a été remporté par M. Antoine-Jean-Baptiste *Thomas*, de Paris, âgé de vingt-un ans et demi, aussi élève de M. Vincent.

Par le même motif déjà déduit, la Classe a décerné un deuxième second grand Prix à M. Jean-

Baptiste *Vinchon*, de Paris, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Sérangéli.

Nota. Un cinquième tableau avoit inspiré aux juges le désir de donner à son auteur une médaille d'encouragement; mais ils ont cru qu'une mention devoit produire le même effet moral pour l'émulation du jeune artiste, qui est M. *Alaux*, élève de M. Vincent.

Grand Prix de Sculpture.

La Classe a donné pour sujet du concours, *Philoctète dans l'île de Lemnos* (Bas-relief.).

Personnages : *Philoctète*, *Néoptolème*, et *Ulysse*.

Philoctète avoit été abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, à cause de la plaie que lui avoient occasionnée les flèches d'Hercule, en tombant sur son pied. Ces flèches étoient la seule ressource qui restât à Philoctète, réduit à vivre de sa chasse dans une île inhabitée. Mais l'oracle ayant prononcé que sans ces flèches il seroit impossible de prendre Troie, les Grecs cherchèrent à les obtenir, en calmant Philoctète irrité contre eux. On choisit pour cette négociation Ulysse, le même Ulysse qui avoit déterminé les Grecs à abandonner Philoctète. Le roi d'Ithaque étoit accompagné de Néoptolème (ou Pyrrhus) fils d'Achille. Le jeune Néoptolème se saisit de l'arc et des flèches de Philoctète, et Ulysse tâche de persuader à ce dernier de les suivre au siége de Troie. Le héros abandonné refuse avec colère et indignation. Ulysse feint de partir avec les flèches fatales. Philoctète entre en fureur : Néoptolème lui ayant rendu ses flèches, il veut en percer Ulysse. Néoptolème l'arrête, l'appaise, et le

détermine enfin à les suivre au camp des Grecs, en lui faisant connoître une prédiction qui l'assure de sa guérison sous les murs de Troie. — *Télémaque*, livre XV.

Le premier grand Prix a été remporté par M. James *Pradier*, de Genève, département du Léman, âgé de vingt-un ans et demi, élève de M. Lemot, membre de l'Institut impérial de France.

Le second grand Prix a été remporté par M. Jean-Jacques *Flatters*, de Crevelt, département de la Roër, âgé de vingt-six ans, élève de M. le chevalier Houdon, membre de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur.

Un autre second grand Prix a été adjugé à M. Louis *Petitot*, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de M. Cartellier, membre de l'Institut impérial de France, et de la Légion d'honneur.

Grand Prix d'Architecture.

Le sujet du concours est : *un Hôtel-de-Ville pour une capitale.*

Ce monument doit être placé dans l'endroit le plus apparent de la ville; il doit être isolé et précédé d'une très-grande place, servant aux proclamations et aux fêtes publiques. Cette place, disposée de manière à pouvoir y élever des gradins pour les spectateurs, aux jours de fête, doit être ornée de statues représentant les hommes célèbres, et située près d'une rivière dont les berges seront disposées pour des fêtes sur l'eau, ainsi que pour les feux d'artifice.

Le plan de l'hôtel-de-ville doit offrir au rez-de-chausssée un très-grand portique, servant de loge

publique, une cour entourée de galeries, des salles pour les milices, pour les poids et mesures, les passe-ports, les ventes, la voierie, une chambre de maçonnerie, les bureaux et les archives, ainsi que des corps-de-gardes d'infanterie, de cavalerie, et de pompiers.

Le premier étage doit contenir un grand appartement de parade pour le souverain, un appartement avec ses dépendances pour le préfet, et un grand appartement public, composé d'une grande salle pour les conseils de ville, d'une salle de festin, d'une salle de bal, d'une galerie pour les fêtes, d'une bibliothèque, et d'une chapelle.

Le terrain de l'hôtel-de-ville n'excédera pas cent vingt mètres dans sa plus grande dimension.

Pour les esquisses, on fera 1.° le plan général en masse, avec celui de la place et de ses abords, sur une échelle d'un demi-millimètre pour mètre. 2.° Le plan détaillé du premier étage, sur une échelle d'un millimètre. 3.° L'élévation et la coupe principales, sur une échelle de deux millimètres.

Pour les dessins au net, on fera 1.° le plan général et une coupe générale de l'hôtel-de-ville, avec la place, sur une échelle de deux millimètres. 2.° Le plan du rez-de-chaussée et celui du premier étage, sur une échelle de cinq millimètres. 3.° L'élévation et la coupe principales, sur une échelle d'un centimètre pour mètre.

Le premier grand Prix a été remporté par M. Augustin-Nicolas *Caristie*, natif d'Avalon, département de l'Yonne, âgé de vingt-neuf ans, d'abord élève de M. Vaudoyer, et ensuite de M. Percier, membre de l'Institut impérial de France.

Le second grand Prix a été remporté par M. Achille-Jacques *Fedel*, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève de feu M. Brongniart, et maintenant de M. Debret.

Un autre second grand Prix a été adjugé à M. Charles-Henri *Landon*, de Paris, âgé de vingt-deux ans, élève de M. Percier, membre de l'Institut impérial de France.

Grands Prix de Gravures en Pierres fines et en Médailles. — Gravure en Pierres fines.

La Classe a donné pour sujet du concours : *Thésée découvrant les armes de son père.*

Le moment est celui où, ayant soulevé la pierre qui les couvroit, Thésée est en possession des armes. Il tient d'une main l'épée paternelle, et de l'autre main il soutient encore la pierre.

La Classe a jugé qu'il n'y avoit pas lieu à décerner de premier grand Prix.

Le second grand Prix a été remporté par M. Joseph-Silvestre *Brun*, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de MM. Lemot et Jeuffroy, membres de l'Institut impérial de France.

La Classe des beaux-arts, satisfaite des bas-reliefs et des pierres gravées désignés par les lettres H et L., a arrêté de décerner à leurs auteurs, chacun une médaille d'encouragement. L'un est M. Antoine *Desbœufs*, de Paris, âgé de dix-neuf ans et demi, élève de MM. Cartellier et Jeuffroy, membres de l'Institut impérial de France.

L'autre est M. Jean-Joseph *Capucci*, de Rome, âgé de vingt-sept ans.

Gravure en Médailles.

Le sujet est le même que pour la gravure en pierres fines.

Le premier grand prix a été remporté par M. Henri-François *Brandt*, de la commune de Chaudefond, principauté de Neufchâtel, âgé de vingt-quatre ans, élève de M. Droz, graveur, de M. Bridan, sculpteur, et de M. David, membre de l'Institut impérial de France et officier de la Légion d'honneur.

Le second grand Prix a été remporté par M. Augustin *Caunois*, de Bar-sur-Ornain, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Dejoux, membre de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur.

Nota. La Classe, très-satisfaite du concours en médailles, a regretté de n'avoir pas un autre premier grand Prix en réserve, pour le décerner à M. Auguste-François *Michaut*, élève de MM. Lemot, membre de l'Institut impérial de France, et de M. Galle aîné, graveur. M. Michaut ayant déja remporté un second grand Prix, n'est plus susceptible que du premier.

Grand Prix de Composition musicale.

Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de la Classe des beaux-arts :

1.° Un contre-point à la douzième, à deux et à quatre parties;

2.° Un contre-point quadruple à l'octave;
3.° Une fugue à trois sujets et à quatre voix;
4.° Une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement.

Les paroles de la cantate sont de M. *Vieillard*.

HERMINIE.

Scène lyrique.

RÉCITATIF.

Quel trouble te poursuit, malheureuse Herminie? . . .
Tancrède est l'ennemi de mon Dieu, de ma loi:
Du trône paternel ses exploits m'ont bannie;
Il a porté le ravage et l'effroi
Dans les cités de la triste Syrie;
Par lui j'ai tout perdu. . . Tout, jusqu'à mon repos,
Jusqu'à ma haine, hélas! pour l'auteur de mes maux.
Oui, Tancrède, à tes lois, en amante, asservie,
Je chéris le poids de mes fers;
Je chéris les tourmens que par toi j'ai soufferts. . . .

CANTABILE.

Ah! si de la tendresse où mon cœur s'abandonne,
Je devois obtenir le prix dans ton amour,
Dieux! . . . avec quels transports je bénirois le jour,
Où je l'aurois conquis en perdant ma couronne! . . .
Mais je t'adore, hélas! sans retour, sans espoir;
Chaque instant de mes feux accroît la violence;
Mon cœur brûle!... et ma bouche est réduite au silence!...
Mon cœur brûle!...et mes yeux ne peuvent plus te voir!...
Ah! si de la tendresse où mon cœur s'abandonne, etc.

RÉCITATIF.

Que dis-je?... Où s'égarent mes vœux,
De l'excès du malheur quand je suis menacée,
Je me livre aux erreurs d'une flamme insensée!...
Bientôt dans un combat affreux,
De Tancrède et d'Argant la haine se signale.
Déja dans une lutte à tous les deux fatale,
Tancrède triomphant a d'un sang généreux
Marqué ses exploits glorieux:
Si, n'écoutant que l'ardeur qui l'anime,
De sa force abattue il prévient le retour,
D'un héroïque effort il tombera victime...
Mortel effroi pour mon amour!...

CAVATINE (*agitato*).

Arrête, cher Tancrède, arrête....
Frémis du péril où tu cours!
Le coup qui menace ta tête,
En tombant, trancheroit mes jours.

RÉCITATIF.

J'exhale en vain vers lui, ma plainte fugitive,
Je l'implore, il ne m'entend pas:
Que Clorinde est heureuse!... Au milieu des combats,
De son sexe abjurant la foiblesse craintive,
Le courage guide ses pas.
Que je lui porte envie!... A ces murs suspendue,
Son armure frappe ma vue!...
Si j'osois m'en couvrir!... Si, trompant tous les yeux,
Sous cette armure, aux périls consacrée,
Je fuyois d'Aladin le palais odieux,
Et du camp des Chrétiens allois tenter l'entrée!

Mais que dis-je?... Mon foible bras
Pourroit-il soutenir sa redoutable lance?
Tancrède va mourir, peut-être, et je balance!...
C'est trop tarder.... Je cours l'arracher au trépas.

AIR DE MOUVEMENT.

Venez, venez, terribles armes,
Fiers attributs de la valeur;
Cessez d'exciter les alarmes,
Protégez l'amour, le malheur.
Dieu des Chrétiens, toi que j'ignore,
Toi, que j'outrageois autrefois,
Aujourd'hui mon respect t'implore,
Daigne écouter ma foible voix;
Guide ta tremblante ennemie
Près de ton vengeur généreux;
Tu deviens le Dieu d'Herminie,
Si tu rends Tancrède à mes vœux.

Le premier grand Prix a été remporté par M. Auguste-Mathieu *Panseron*, de Paris, âgé de dix-huit ans, élève du Conservatoire impérial de musique, classe de composition de M. Gossec, membre de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur, l'un des inspecteurs du Conservatoire impérial de musique, et de la classe d'harmonie de M. Berton, l'un des professeurs du Conservatoire impérial de musique.

Le second grand Prix a été remporté par M. Pierre-Gaspard *Roll*, natif de Poitiers, département de la Vienne, âgé de vingt-cinq ans, élève de M. Recha et de M. Berton, l'un des professeurs du Conservatoire impérial de musique.

Les tableaux, les bas-reliefs, les plans d'architecture, et les gravures qui ont remporté les grands Prix, ont été exposés les 2, 3 et 4 octobre, dans les salles de l'Institut impérial de France, au Palais des beaux-arts.

THÉATRES.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

Début de M. Levasseur, le 5 octobre.

M. *Levasseur*, élève du Conservatoire, a vingt-deux ans, une voix mâle et pleine, une belle basse-taille. Il a paru dans le rôle du Pacha de la Caravane, et il a complètement réussi.

Son début avoit pu attirer la foule; mais un autre motif y avoit puissamment contribué. L'Opéra vouloit rendre hommage à la mémoire de Grétry, et, dans le second acte de la Caravane, avoit intercalé une fête dans laquelle les premiers sujets de la danse devoient paroître, et exécuter des pas composés sur les airs choisis du grand compositeur que l'on vient de perdre.

Mesdames Gardel, Gossellin, Bigottini, MM. Albert et Antonin, se sont surpassés.

La fête a été complète, et le public tellement satisfait, que l'on a donné, deux jours après, la même représentation.

M. Levasseur a joué, pour son second début, Œdipe à Colonne, avec beaucoup de talent.

THÉATRE FRANÇAIS.

La Nièce supposée, comédie en trois actes et en vers, jouée le 21 septembre.

Le Théâtre Français est, dit-on, le premier théâtre du monde, et on ne pourroit pas lui contester ce beau titre, si l'on n'y jouoit jamais que les chef-d'œuvres de Corneille, de Molière et de Racine; mais on y a représenté les folies de Dancour, les farces de Legrand et de Poisson; et on y joue maintenant des nouveautés qui n'ont pas même le mérite de la gaieté, qui faisoit supporter des ouvrages médiocres. D'ailleurs, il n'y avoit pas alors de théâtres secondaires, et les *vaudevilles* du jour n'avoient d'asile que le Théâtre Français.

La Nièce supposée ne paroîtra peut-être pas digne de la bonne compagnie dans laquelle elle se montre, et qui auroit pu briller dans un cercle plus étroit.

M. *Dermont*, ancien marin, vif, emporté, goûteux, comme tous les marins de théâtre, a conçu le projet de marier ensemble son fils et sa nièce : mais il a envoyé son fils, voyager pendant six ans. Pendant cet intervalle, Mademoiselle *Laure* a mis le temps à profit.

Le jeune *Dermont*, rappelé par son père, revient à Marseille; mais il ne revient pas seul. Il a épousé à Saint-Domingue une riche orpheline, dont la fortune est le moindre mérite, et il s'est dispensé de demander le consentement de son

père. Mais comment présenter sa femme à l'irascible marin? Il faut attendre une circonstance heureuse pour risquer un aveu et obtenir un pardon. La jolie Créole est donc confiée à la bonne et bavarde *Marguerite*, qui occupe un petit hermitage dans le parc même de M. Dermont. Elle passe pour la nièce de cette paysanne, et c'est ce qui justifie le titre de la *Nièce supposée*.

Mademoiselle Laure, vive, enjouée, étourdie, coquette, n'en est pas moins sensible; elle a laissé parler son cœur. Elle aime *Sainville*, autre voyageur qui habite depuis quelque temps la maison de M. Dermont. Bien sûre de l'effet de ses charmes, elle le tourmente au point qu'il a pris le parti de s'éloigner. Ce n'est pas-là le compte de la coquette; elle vient le chercher de grand matin dans le parc, démarche assez singulière pour une jeune personne bien élevée, et elle lui arrache le secret de son amour.

M. Dermont, qui ne sait rien de tout ce qui se passe, croit son fils et sa nièce enchantés de leur prochaine union; il leur ménage des tête-à-têtes dont Sainville enrage. Le cousin et la cousine sont obligés d'en venir à une confidence réciproque. Jamais on n'a vu de futurs époux plus joyeux d'apprendre qu'ils ne s'aiment ni l'un ni l'autre. Nos deux jeunes gens se promettent alors un mutuel appui; mais ils n'imaginent rien, et il faut que l'Américaine prenne d'elle-même le parti de tout avouer au père de son époux. Il reconnoît en elle la fille d'un de ses meilleurs amis, pardonne de fort bonne grâce à son fils, donne sa nièce à Sainville, et il y a deux mariages au lieu d'un.

Cet aveu, qui se fait à la fin, pouvoit très-rai-

sonnablement se faire au commencement. Alors il n'y avoit plus de pièce, et c'est tout au plus s'il y en a une, après toute la peine que l'auteur a prise pour différer l'explication.

Comment a-t-on pu obtenir trois actes d'un pareil sujet? La jalousie de Sainville, celle de Madame Dermont, celle du fils de la paysanne Marguerite qui est amoureux de sa prétendue cousine, fournissent quelques scènes; un assaut de discrétion bavarde entre Marguerite et un vieux valet, en fournissent d'autres, et la pièce arrive à la fin.

Le style est la partie de l'ouvrage qui mérite le plus d'éloges. Les vers sont corrects, faciles, quelquefois piquans. La pièce a dû une partie de son succès au jeu de *Fleury* et de Mademoiselle *Mars*.

L'auteur est M. PLANARD.

Rentrée de Mademoiselle Georges, le 29 septembre.

Cette belle fugitive, après avoir abandonné le théâtre qui l'avoit vu essayer ses premiers pas, vient d'y reparoître avec un nouvel éclat.

Les amateurs s'étoient portés en foule au Théâtre Français, pour assister au retour de ce nouvel Enfant prodigue, et ils l'ont accueilli avec une grande bienveillance.

Mademoiselle Georges a joué successivement *Clitemnestre*, *Idamé*, *Sémiramis*, *Athalie*; elle a eu dans tous ses rôles de très-beaux momens, et d'autres plus foibles. C'est une Reine qui revient dans son Empire, mais qui sera obligée de partager son trône.

Il est juste que l'on n'en chasse point celle qui ne l'a pas abandonné, et qui, pendant plusieurs années, en a supporté seule tout le poids.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Le Forgeron de Bassora, opéra-comique en deux actes, joué le 14 octobre.

Rustaf et *Kadib* sont voisins, et tous deux forgerons. Le voisinage a fait naître l'amour dans le cœur de Kadib et de la jeune *Corine*, fille de Rustaf. Mais le père ne veut point pour gendre d'un homme sans parens, et qui même *n'en a jamais connu.*

L'intérêt et la vanité lui font donner la préférence au vieil aga *Mamoud.* Malgré ses ordres et sa surveillance, les deux amans parviennent à se ménager un instant favorable pour se jurer un amour éternel: ils sont surpris dans ce doux entretien par Rustaf et Mamoud. L'aga, abusant de son autorité, condamne son rival, comme suborneur, à l'exil; il ne lui accorde que vingt-quatre heures pour quitter la ville, à moins qu'il ne puisse prouver qu'il appartient à une famille recommandable et disposée à le cautionner; mais, provisoirement et sans autre forme de procès, il fait fermer la boutique de Kadib, et voilà le pauvre diable en grand danger de coucher *à la belle étoile.*

Kadib, ne sachant à qui se recommander, invoque le saint prophète. Sa prière est entendue par le calife *Ismaël*, qui, sans se faire connoître, se présente à lui accompagné de son visir. Informé de la mé-

l'aventure du pauvre amoureux, il lui promet de lui trouver une famille, des cousins à tous les degrés possibles, et, pour premier gage de la réalité de ses promesses, il lui offre un bon souper et un bon lit. Kadib étonné ne sait s'il doit accepter ces flatteuses propositions. Mais enfin il s'abandonne à la conduite de ses nouveaux protecteurs, et le premier acte finit.

Au second acte, on est transporté dans le palais du calife. Kadib est proclamé visir, et déja deux riches courtisans se prétendent ses cousins. La promesse de l'inconnu commence à s'accomplir. Kadib veut bien consentir à les reconnoître pour ses parens; mais il leur impose la condition de réparer les torts que leurs aïeux ont eus envers les siens, qu'ils ont frustrés, dit-il, d'une somme considérable. On voit que le visir ne perd pas la tête. L'espoir de conserver la faveur dont ils jouissoient sous l'ancien ministre, détermine les deux courtisans à donner à leur cousin la satisfaction qu'il demande.

Bientôt un personnage plus intéressant vient se jeter aux pieds du visir; c'est la fidèle Corine qui ne sait point la subite élévation de Kadib. Elle implore la protection du visir pour elle et pour son amant, et ne se doute pas que c'est à lui-même qu'elle s'adresse. Rustaf est mandé; il tremble en reconnoissant dans le visir le pauvre forgeron son voisin, qui a tant de motifs pour être irrité contre lui; mais sa crainte se change en joie, quand il apprend que le ministre ne dédaigne pas de descendre jusqu'à Corine, et de devenir son gendre.

Les cousins apportent la somme qu'ils ont promis de *restituer* à Kadib, et à l'instant même on pu-

blie, au nom du calife, un firman qui rétablit l'ancien visir dans sa dignité, et fait rentrer son successeur dans la poussière dont on l'avoit tiré. Les cousins, qui ne soucient plus de l'être, voudroient bien reprendre leurs espèces, mais un mot du calife les décide à être généreux.

Kadib ne regrette ni son visirat d'un moment, ni ses cousins de circonstance. Il possède sa Corine et une fortune; tous ses vœux sont remplis.

Le *Forgeron de Bassora* est tiré d'un conte de M. Adrien Sarrazin, intitulé : *les Parens de circonstance*, et imprimé il y a quelque temps dans le *Mercure*.

La musique est le premier ouvrage dramatique d'un jeune compositeur, M. Frédéric Kreubé, connu par des œuvres détachées et par un grand nombre de jolis airs. Elle offre plusieurs morceaux qui doivent être cités avec éloge. D'abord l'ouverture, où l'on a applaudi quelques effets heureusement contrastés, un chœur plein de verve et de chaleur, et le trio qui termine le premier acte. Au second, on a distingué un air charmant, dont le refrain est : *Ah! quel plaisir d'être visir!* enfin, une romance supérieurement chantée par Mademoiselle *Regnault*, mais à laquelle on pourroit peut-être reprocher d'être d'une exécution un peu trop difficile.

Ce début méritoit d'être encouragé; aussi le public a donné à M. Kreubé les vifs témoignages de sa satisfaction. L'auteur du poème a gardé l'anonyme.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

J. J. Rousseau, ou *une Journée d'Ermenonville, drame en trois actes, joué le* 21 *septembre.*

Cette pièce, sifflée à outrance le premier jour, a reparu avec quelques changemens. L'auteur en a appelé en homme

« peu craintif,
« Du parterre en tumulte au parterre attentif. »

Voici la manière dont il a présenté le Citoyen de Genève.

J. J. Rousseau habite l'hermitage d'Ermenonville, dont il interdit l'accès aux importuns. Il n'y reçoit que son voisin *Germeuil*, professeur en droit, et le jeune *Valcour*, fils de son meilleur ami. Cet ami, par le conseil de Rousseau, est allé voyager, pour se distraire de l'amour qu'il a conçu pour *Adeline*, fille de Germeuil. Mademoiselle Adeline préfère le fils au père; elle aime Adolphe Valcour; elle en est aimée. Elle brûle d'envie de voir Rousseau. Adolphe obtient d'*Antoine*, domestique du philosophe, qu'il violera la consigne en faveur d'Adeline. Elle est introduite dans le cabinet de Jean-Jacques, et l'entend débiter une belle tirade contre les jeunes personnes qui aiment à l'insçu de leurs parens. La morale fait son effet; la petite indiscrète laisse échapper un cri; Rousseau se retourne, la voit sans colère; la conversation s'engage; elle amène un quiproquo qui lui fait penser

qu'Adeline, pour embellir les dernières années de son père, consentiroit à épouser M. de Valcour, dont on annonce le retour à l'instant même. Rousseau verse dans le cœur de son ami le faux espoir qu'il a conçu lui-même. Valcour charge son fils de reconduire Adeline, et de dire à Germeuil qu'il ira bientôt le visiter *dans son modeste asile*, et qu'il espère y porter le bonheur. Les jeunes gens ne doutent pas que son intention ne soit de les marier; mais ils ne sont pas longtemps dans l'erreur. Valcour, qui les trouve tous deux aux pieds de Germeuil, déclare positivement que c'est pour lui-même qu'il demande Adeline. Désespoir des deux amans, refus positif de Germeuil, dépit amoureux de Valcour qui ne se sent pas capable de sacrifier sa passion. D'ailleurs Adolphe n'est pas son fils : c'est un enfant abandonné qu'il a retiré, à l'âge de quatre ans, d'un de ces asiles ouverts aux fruits du malheur ou du libertinage. Une lettre en instruit ce malheureux jeune homme, qui avoit résolu de s'expatrier pour laisser Adeline à celui qu'il croyoit l'auteur de ses jours. Le désespoir s'empare de lui; Rousseau lui offre des consolations et un asile. Adolphe relit encore une fois la lettre fatale, et l'oublie sur un banc de gazon. Rousseau, qui vient s'y asseoir un instant après, la trouve la lit, et apprend qu'Adolphe est l'un de ses enfans qu'il a mis jadis aux *enfans trouvés*. Un chiffre que contient la lettre, et que portoit Adolphe, ne lui permet plus de douter que ce jeune homme ne soit son fils. Le philosophe pousse des cris de joie, de tendresse et de repentir. Adolphe, qui avoit perdu un père, apprend qu'il en a retrouvé un autre; il est glorieux de devoir le jour à un grand-homme; et

Rousseau termine le drame, en faisant des vœux pour que son exemple soit utile à la jeunesse.

C'est ainsi que la pièce finit à présent. A la première représentation on voyoit un tombeau, c'étoit celui de Rousseau, qu'il s'étoit préparé d'avance. L'aspect de ce funèbre monument jetoit Adolphe dans une sombre rêverie; il sortoit brusquement en saisissant un fusil qu'Antoine avoit laissé contre un arbre. Un instant après, on entendoit l'explosion d'une arme à feu, mais la terreur du public étoit bientôt dissipée par l'arrivée d'Adolphe et d'Antoine. Ce dernier étoit accouru à temps pour empêcher l'infortuné de commettre un suicide, et dans l'espèce de lutte qui s'étoit engagée entre eux, Antoine avoit fait partir le coup. On a cru devoir supprimer le tombeau, le fusil; et la pièce a l'avantage d'être un peu plus courte.

Le premier défaut de cet ouvrage est de blesser la vérité. Jamais Rousseau ne retrouva ses enfans, et il y a trop peu de temps qu'il est mort pour changer ainsi son histoire. Ensuite, Jean-Jacques est peint tout autre qu'il ne s'est représenté lui-même. On le représente déchiré par le repentir d'avoir abandonné son fils, tandis que, dans ses Confessions, Rousseau essaye de justifier cette espèce d'infanticide. Dans la pièce, il livre lui-même à un libraire ses Confessions qui, suivant ses intentions, n'ont paru qu'après sa mort. Il est à Ermenonville sans Thérèse Levasseur qui ne le quittoit pas à cette époque. On lui donne un valet qui s'est fait auteur, et qui trouve un libraire assez niais pour se charger de l'impression de ses ouvrages.

On pardonneroit peut-être à l'auteur d'avoir créé un Rousseau de son imagination, s'il en eût fait

un personnage intéressant et dramatique : mais il remplit dans la pièce un rôle tellement inutile, qu'on pourroit le retrancher entièrement, sans que l'action y perdît.

On a nommé l'auteur à la seconde représentation. C'est M. Edouard, inconnu jusqu'ici dans les fastes du théâtre.

Qui des deux a raison? ou *la Leçon de danse, comédie en un acte et en vers, jouée le* 28 *septembre.*

M. *Auguste Dormon* est un petit philosophe bien pédant, bien gourmé, qui a toujours à la bouche de beaux lieux communs de morale : il pense surtout qu'un sage s'avilit s'il ne conserve pas sur ses passions un empire absolu. Malgré ses austères principes, son cœur s'est mal défendu contre les attraits de *Clarice Dormeuil*, qu'il ne connoît que sous le nom de Madame *Dorlis.* Cette jeune veuve, qui a déja été dupe une fois du mariage, ne veut plus s'y engager qu'à bonnes enseignes. Notre philosophe lui plairoit assez ; mais elle désire pour mari un homme aimable et non un Caton de vingt-cinq ans. Il s'agit de pervertir notre sage, et surtout de lui faire perdre l'idée tyrannique que toute l'autorité du ménage doit appartenir au mari. Clarice, plus raisonnable, prétend qu'elle soit au moins partagée, et l'on s'aperçoit qu'elle verroit avec plaisir la plus forte portion de son côté. *Qui des deux a raison?*

On mystifie notre sage jusqu'à le forcer à prendre une leçon de danse. Il exécute d'assez mauvaise grâce avec Clarice une walse du mouvement le

plus vif. Il tombe essoufflé dans un fauteuil, et l'on se moque de lui. Furieux, il écrit une lettre par laquelle il rompt avec une femme qu'il ne peut plus regarder que comme une folle. On le prend au mot, et on lui fait savoir qu'on va s'embarquer. Alors l'amour reprend ses droits. Adieu orgueil, philosophie; le pauvre Dormon n'a plus que la force d'exprimer en gémissant sa passion et son repentir.

Clarice, à l'aide d'un déguisement, est présente, et ne perd pas un mot de cette amoureuse élégie. Son cœur est touché, son amour-propre satisfait; et, pour que rien ne manque à son triomphe, le philosophe jure à ses pieds de n'être jamais que son esclave.

Cette petite comédie est de M. DUMANIANT. Elle a eu un succès mérité.

OPERA BUFFA.

La Donna di Genio volubile (La Femme capricieuse).

Nous parlons rarement de l'Opera Buffa. C'est un spectacle qui n'intéresse qu'une seule classe d'amateurs; la musique seule y est comptée pour quelque chose; et qu'importe aux lecteurs qu'on leur dise, l'air *Le mie care donne* est charmant; il est chanté à ravir par la *Signora Sessi;* qu'importent des dissertations à n'en plus finir sur des airs qu'on ne peut juger qu'en les entendant. Aussi nous suffit-il de dire: on a joué tel ouvrage, amateurs de mauvaises pièces et de bonne musique, courez-y.

La Donna di Genio volubile doit, par sa nouveauté, et le charme qu'y répand Madame *Barilli*, attirer la foule à l'*Opera Buffa.*

La musique *del maëstro Portogallo* est vive, légère et spirituelle. Mais on lui avoit donné d'avance des éloges exagérés ; elle n'a pas cette richesse de mélodie à laquelle nous ont accoutumés beaucoup d'ouvrages exécutés à ce théâtre. On nous a rendus difficiles. Plusieurs morceaux ont néanmoins produit un grand effet. Le plus original est un air militaire, chanté par Madame Barilli. La capricieuse Comtesse exige que ses quatre amans l'accompagnent en imitant chacun un instrument ; deux hautbois, un basson, et des timballes, et cet orchestre de nouvelle création a soin de ne pas couvrir la voix de la cantatrice.

Voilà, en peu de mots, le sujet de la pièce : une Comtesse est courtisée par quatre prétendus qu'elle se plaît à tourmenter. Elle veut même essayer le pouvoir de ses charmes sur un paysan, et exige qu'il lui fasse l'amour à sa manière. L'idée de cette scène, fort bien jouée par *Barilli*, est assez plaisante. Le manant adresse à la Comtesse de rustiques douceurs, lui fait de ces brutales caresses auxquelles une vigoureuse villageoise peut seule trouver quelques charmes, et la fait danser et sauter avec une brusquerie capable de faire évanouir une petite maîtresse. La Comtesse sent qu'elle s'accoutumeroit difficilement à un tel amour et à de semblables plaisirs. Elle se résout à donner sa main et son cœur à un Chevalier qui doit être le plus sot des hommes pour consentir à épouser une pareille femme.

Le rôle de Madame Barilli est très-brillant de musique; c'est à peu près le seul qu'il y ait dans la pièce; jamais peut-être elle n'a fait preuve d'un plus grand talent.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Thibault, comte de Champagne, vaudeville en un acte, joué le 27 septembre.

Le Dante a loué la douceur et l'harmonie des vers de Thibault qui, le premier, introduisit dans notre poésie le mélange de rimes féminines; et tous les auteurs qui se sont occupés de recherches sur les plus anciens poètes français, s'accordent pour placer Thibault à leur tête, comme Guillaume IX, duc d'Aquitaine, est reconnu pour le chef des chansonniers provençaux, ce qui jette un grand lustre sur l'origine de ces deux genres de chanson.

Thibault devoit donc prétendre à une place dans la galerie du Vaudeville : mais il falloit le présenter en troubadour, et non en guerrier.

Thibault a épousé *Marie*, sœur du duc de Bretagne, son ancien ennemi. Ce mariage doit devenir pour eux le gage d'une paix éternelle; mais la première nuit de ses noces, Thibault voit massacrer à ses côtés ses plus fidèles compagnons. Il fuit avec horreur et les Etats du perfide duc de Bretagne et sa nouvelle épouse, qu'il accuse injustement d'être complice de ce forfait. La généreuse Marie, au contraire, a sauvé la vie à un grand nombre des serviteurs de Thibault, qu'elle aime toujours malgré son injustice et ses fréquentes infidélités. Elle quitte le camp de son frère, pour se retirer dans un monastère; et elle voyage sous le costume d'un troubadour, lorsqu'elle est arrêtée par un soldat des troupes du roi de Navarre. Elle reprend les habits de son sexe; et Thibault, auquel elle demande une en-

trevue secrète, se croit en bonne fortune; mais bientôt il découvre qu'il est l'amant de sa femme, qui doit avoir encore pour lui tout le charme de la nouveauté.

Ce n'est point par la gaieté que brille cet ouvrage. Une petite Saint-Barthelemy, racontée en couplets, beaucoup de refrains sur la gloire et l'amour n'ont que médiocrement diverti le public qui s'attendoit à voir un vaudeville et non pas un mélodrame.

La toile s'est baissée au bruit des applaudissemens et des sifflets; mais, un instant après, elle s'est relevée, et nous avons appris que les auteurs étoient déterminés à garder l'anonyme.

Le Portrait de J. J. Rousseau, ou quelques Ridicules du jour, à propos en un acte et en vaudevilles, joué le 11 *octobre.*

M. *Désancêtres* a découvert une nouvelle branche de commerce : il suit toutes les ventes après décès, parcourt les quais et les boulevarts, et achète à bas prix tous les portraits de famille, pour éviter aux défunts l'affront d'être exposés aux regards des passans, et dans l'espoir que les parens viendront les lui réclamer, et qu'ils les payeront au centuple de leur valeur. Il envoye, en outre, des circulaires aux amateurs d'antiques : aussi son magasin ne désemplit pas d'acheteurs, et surtout de curieux. Toute la maison de Désancêtres est encombrée de portraits.

Un sot enrichi a demandé à Désancêtres le portrait de J. J. Rousseau. Un artiste perruquier-peintre vient proposer à Désancêtres le portrait de

Jean-Jacques qu'il a fait avec la chevelure même du *particulier*. Un marchand de bustes et pagodes en plâtre s'est amusé à défigurer Rousseau, et le propose à Désancêtres. Vient ensuite un pâtissier-sculpteur en miniature, auteur de l'*Eléphant Baba* et de *Cendrillon* en sucre; il a fait un Rousseau qui *sort du four*, et l'offre *tout chaud* à Désancêtres, grand connoisseur en *croutes*. Enfin, on lui apporte un portrait de Rousseau, mais presque effacé et méconnoissable, parce qu'il a passé dans une infinité de mains. Voltaire, Diderot, Grimm, l'ont déchiré, brûlé, abîmé, etc. Le tout est déposé au muséum de Désancêtres.

Un plâtrier s'adresse à Désancêtres pour avoir le portrait de ses parens. L'*Enrichi*, qui a retrouvé les siens chez l'antiquaire, et qui en rougit, voudroit les faire disparoître en les achetant; et tous deux reconnoissent en même temps pour leur parente une jeune orpheline, qu'on marie au fils de Désancêtres. Le jeune homme, au lieu du portrait de Jean-Jacques, présente les œuvres de ce grand écrivain, attendu

> Qu'on ne le peindra jamais
> Aussi bien qu'il s'est peint lui-même.

L'action de la pièce nouvelle est à peu près nulle; elle n'est soutenue que par ses détails, qui ne sont pas tous avoués par le bon goût.

La pièce a été écoutée avec bienveillance; elle est de MM. Moreau, Ourry, et Lafortelle.

Kaled, ou *les Parens de circonstance*, *vaudeville en un acte, joué le 17 octobre.*

Le sujet de ce petit ouvrage étant tiré, comme celui du *Forgeron de Bassora*, du conte de M. Sarrazin, il est inutile de répéter l'analyse que nous en avons donnée.

Peut-être convenoit-il mieux au Vaudeville de ne faire qu'un acte de ce sujet, assez peu neuf par lui-même, et qui ne pouvoit briller que par les détails. Les couplets de la petite pièce nouvelle sont gais et piquans, c'est l'avantage du vaudeville sur l'opéra-comique. *Le Forgeron* brille par une charmante musique, c'est l'avantage de l'opéra-comique sur le vaudeville. Les deux ouvrages peuvent donc être vus avec plaisir, sans que le succès de l'un nuise à celui de l'autre.

L'auteur du vaudeville est M. de Rougemont.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Monsieur Brouillon, ou *l'Ami de tout le monde, comédie en un acte, jouée le 22 septembre.*

C'est presque un caractère que l'auteur a voulu dessiner. Le second titre est celui d'une comédie de M. Picard, et cette considération pouvoit engager l'auteur de la pièce nouvelle à se contenter du premier.

Son M. *Brouillon* offre d'abord une nuance du *Tracassier*; on lui trouve aussi un trait de ressem-

blance avec *l'Officieux maladroit.* C'est un homme qui, avec les meilleures intentions du monde, et les plus grandes précautions pour n'entrer jamais dans les affaires de personne, ne peut quitter une maison sans y laisser une dispute, un duel, un procès et un divorce. Telle est l'idée que l'auteur a essayé de donner de son *Brouillon.* Le plus grand défaut de la pièce est que le caractère principal est toujours annoncé en récit, et jamais développé en action. Les contradictions dans lesquelles doit nécessairement tomber celui qui veut rester *l'ami de tout le monde*, pouvoient amener une scène où chacun auroit rejeté sur lui ses propres torts, en les attribuant à ses insinuations.

Le dénouement présente une contradiction avec l'idée première de la pièce. Brouillon concilie tout, pacifie tout, sans qu'on lui fasse une observation, sans qu'on lui adresse un reproche. Le dialogue de la pièce nouvelle est lent et froid. Quelques marques d'improbation ont fait craindre un instant que le parterre ne se brouillât avec M. Brouillon; mais *Potier* a eu le talent d'affoiblir le mécontentement prêt à éclater. C'est à lui que M. Francis doit d'avoir été nommé.

Le Mari en Vacances, comédie-vaudeville en un acte, jouée le 5 octobre.

Adolphe et *Cécile* ont été mariés *par contrat, et sans s'être jamais vus*, dans leur première jeunesse. L'un continue ses études dans un collége, l'autre reste dans son pensionnat.

M. *Bonneval*, père de Cécile, a cru devoir

profiter des vacances pour réunir chez lui ces enfans, qui sont en âge d'être tout-à-fait époux.

Cécile, arrivée la première, attend avec une impatience bien naturelle son petit mari. Celui-ci, enclin à la jalousie, a rêvé qu'un rival avoit su charmer sa femme; et, sans autre motif, il a résolu d'éprouver Cécile... *Charles*, son beau-frère, son camarade d'études, le seconde dans l'exécution de ce projet. Adolphe se présente chez M. Bonneval, sous le nom et le costume d'un jeune officier. Il est porteur d'une lettre de recommandation, dans laquelle on prévient le beau-père qu'Adolphe est malade, et n'a pu se mettre en route; mais Charles, qui a consenti à le suivre en Jokei, découvre la ruse à son père et à Cécile, et l'on s'amuse aux dépens du jaloux-rêveur.

Travestie en homme, et sous le nom même d'Adolphe, Cécile feint d'avoir un tendre tête-à-tête. Adolphe est furieux, mais il n'ose se faire connoître. Cécile reparoît ensuite en femme, et ajoute, par ses confidences, au tourment du coupable. Enfin, après l'avoir bien mystifié, elle lui dévoile le mystère. Adolphe reconnoît que l'écolier le plus rusé perdroit son latin à lutter contre une femme, lors même qu'elle seroit encore dans un pensionnat.

Cette petite pièce a réussi ; il y a quelques longueurs dans le premier tiers. Le public a pardonné toutes les invraisemblances en faveur de plusieurs jolis couplets. Les auteurs, demandés et nommés, sont MM. Désaugiers et Barrière.

LIVRES DIVERS.

PALÆOGRAPHIE.

Iscrizione greca sopra una lamina di piombo, trovata in un sepolcro nelle vicinanze di Atene. Roma, presso Lino Contedini; 1813.

M. Akerblad publia, il y a quelque temps, une Dissertation fort savante sur une lame de bronze tirée d'un tombeau près d'Athènes, et appartenante à M. Dodwel, voyageur anglois, qui a rapporté de la Grèce une infinité de choses curieuses et intéressantes. Sur cette lame étoit gravé le nom d'un homme avec celui d'une des tribus d'Athènes, et une seule lettre Δ y paroissoit isolément tracée en relief, tandis que le reste étoit en creux. L'explication que donna de tout cela M. Akerblad, aussi claire qu'ingénieuse et pleine d'érudition, dut plaire beaucoup aux savans. On ne sera pas moins satisfait de la manière dont il explique, dans ce nouvel ouvrage, un monument d'un autre genre, mais trouvé comme le premier dans les tombeaux d'Athènes, et appartenant également a M. Dodwel. C'est une feuille ou plaque de plomb sur laquelle ont été tracées, avec un poinçon, à ce qu'il paroît, plusieurs lignes de caractères grecs difficiles à déchiffrer, non tant à cause des lettres même dont la forme est assez connue, que parce que dans cette espèce d'écriture cursive, comme l'appelle M. Akerblad, les traits de chaque lettre, à peine ébauchés,

se doivent le plus souvent deviner. Il faut voir, dans son Mémoire même, combien de peine il eut d'abord à nettoyer cette surface, où on apercevoit seulement quelques traces d'inscription, et de quelle patience il eut besoin pour en enlever une espèce de croute tartreuse, dont l'écriture étoit couverte en beaucoup d'endroits. Enfin, par son zèle obstiné, ces traits reparoissent au jour, et, comme dit un poète,

Livrent à la lumière le secret des tombeaux.

Il seroit inutile de rapporter ici le texte même de l'inscription, qui ne se peut guères entendre qu'à l'aide des doctes commentaires de M. Akerblad. Il suffira de dire qu'elle renferme une espèce d'imprécation contre un *Satyrus* de *Sunium* et un certain *Démétrius*, qu'on dévoue eux et les leurs aux Dieux infernaux, à Mercure et à la Terre, invoqués pour les punir, sans doute, comme auteurs de la mort de celui qui fait contre eux cette imprécation. Le but de l'inscription, l'orthographe, les formules qu'y s'y trouvent employées font l'objet des notes savantes de M. Akerblad, et sont expliqués d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Il décrit les lieux où se fit cette découverte en homme qui les a vus, et à qui la Grèce moderne n'est pas moins connue que l'ancienne. Il cite une inscription du même genre que celle-ci, dernièrement communiquée à la troisième Classe de l'Institut, par M. Visconti, dont les explications et les notes se verront dans le prochain volume des Mémoires de cette Compagnie; et, comme ces deux monumens ont entre eux beaucoup de rapports, et s'expliquent

même mutuellement, malgré des différences assez considérables, il entre dans un examen approfondi de l'un et de l'autre. Il rapporte, après le célèbre antiquaire romain, deux passages, l'un de Tacite, l'autre de Dion, qui viennent fort bien au sujet, et prouvent que l'usage étoit d'écrire ces sortes d'anathèmes sur des lames de plomb. Ensuite, citant d'autres passages de différens auteurs classiques, il fait voir que Mercure et la Terre sont ordinairement invoqués dans de telles imprécations; et, par occasion, il expose les diverses épithètes qu'on trouve jointes aux noms de ces Divinités. Tout cela est traité au long, avec l'érudition et la sagacité qu'on devoit attendre d'un homme aussi expert en ces matières. Il examine aussi, par forme de digression, et communique au public une inscription nouvellement apportée d'Athènes par M. Bronstædt, voyageur danois.

Les observations de M. Akerblad sur l'orthographe bizarre du monument qu'il explique, ne sont pas moins curieuses que le reste, et intéresseront surtout ceux qui n'approuvent pas la prononciation de certaines lettres dans le langage des Grecs modernes. C'est un article sur lequel les savans de cette nation souffrent avec peine qu'on les contredise, et qu'on oppose le témoignage d'une infinité de monumens à la tradition qu'ils prétendent avoir conservée de l'ancienne prononciation. Si quelque chose pouvoit les convaincre de la fausseté de cette opinion, en un point du moins, ce seroit cette inscription-ci, où partout se trouvent confondues deux lettres qui, dans la prononciation actuelle, n'ont pas le moindre rapport, savoir H et E. On y lit, par exemple, K•ΛΑΖΗΤΗ, au lieu de K•ΛΑΖΕΤΕ, erreur de l'écrivain, qui

n'eût pu avoir lieu, si alors on eût prononcé l'H comme on fait aujourd'hui.

On ne fait ici qu'indiquer les principaux points sur lesquels roule cette Dissertation, dont l'auteur donne partout des preuves de l'habileté qu'on lui connoissoit déja dans la palæographie, la littérature et les arts. Il n'en falloit pas moins, sans doute, pour déchiffrer et expliquer ce morceau presqu'unique en son genre; et, si on fait réflexion qu'à ces rares connoissances, l'auteur joint celle de la plupart des langues de l'Europe et de l'Orient, qu'il écrit et parle avec une égale facilité, on conviendra que peu d'hommes possèdent au même degré une érudition si variée, et qu'aucun ne paroît plus propre à jeter un nouveau jour, par de savantes recherches, sur les monumens de la Grèce et de l'Italie.

CHIMIE.

Recherches sur l'identité des forces chimiques et électriques, par M. H. C. Œrsted, professeur à l'Université royale de Copenhague, et membre de la Société royale des Sciences de la même ville, etc.; traduit de l'allemand par M. Marcel de Serres, ex-inspecteur des arts et manufactures, et professeur de la Faculté des Sciences, à l'Université impériale; de la Société philomatique de Paris, etc., etc. Un volume in-8.° accompagné d'une planche. A Paris, chez J. G. *Dentu*, imprimeur-libraire, éditeur de la *Géographie de Pinkerton et Walckenaer*, rue du Pont de Lodi,

n.° 3, près du Pont-Neuf; et Palais-Royal, galeries de bois, n.° 265 et 266.

Lorsque les sciences prennent une si grande extension, qu'elles nous dévoilent un ordre de phénomènes auparavant inconnus, et qu'elles nous font découvrir un grand nombre de faits, il devient de toute nécessité qu'une main habile en saisisse l'ensemble pour en montrer la liaison ainsi que les rapports qui lient entre eux tous ces faits isolés. La chimie, plus que toutes les autres sciences, a éprouvé de nos jours de si grands et de si nombreux changemens, que toutes ses théories ont reçu de grandes modifications, par une suite même de toutes les découvertes qu'elle a faites. C'est aussi en grande partie aux ouvrages théoriques publiés depuis le renouvellement de cette science, qu'elle a dû le plus grand nombre de ses progrès, et ceux que l'on peut présumer pour l'avenir. En effet, qui peut contester l'influence qu'a eue sur la chimie la théorie de la combustion de l'immortel Lavoisier, et celle non moins puissante qu'a exercé plus tard sur cette science, le profond Traité de la Statique chimique. Ne peut-on pas également prévoir que la philosophie chimique que nous devons à l'illustre Dawy, aura une influence marquée sur les progrès ultérieurs d'une science que ses découvertes ont tant avancée? Avouons-le, il est heureux pour les sciences que ceux dont l'esprit est assez élevé pour saisir dans leur ensemble tous les faits connus, et pour en sentir les rapports, cherchent de temps en temps à nous faire juger ce qu'ils ont de commun; ce sont ces vues qui peuvent pa-

roître à un certain nombre de physiciens ou trop hardies, ou si l'on veut trop prématurées, dont l'influence est souvent bien grande, puisque tout au moins elles répandent des traits de lumière sur des matières où l'expérience doit encore être appliquée pour être résolues, et sur lesquelles le simple observateur devoit être éclairé pour diriger ses recherches avec fruit. Parmi toutes les questions que l'on pourroit se proposer de résoudre, il en est peu, il me semble, de plus importante et de plus digne d'exercer la sagacité des physiciens, que celle que s'est proposé l'auteur du Traité que nous annonçons, et que M. Marcel de Serres a si clairement exposée, en lui donnant encore un plus grand intérêt.

En effet, rien ne peut être plus important pour la physique en général que de déterminer, si les phénomènes qui se passent dans toutes les combinaisons sont du même ordre que ceux produits par les agens électriques. Certainement, sans les découvertes de M. Berthollet, et celles plus récentes de Volta, de Berzelius et de Dawy, l'auteur n'auroit pas pu porter ses vues sur un pareil sujet, ni s'apercevoir de l'identité qui semble exister entre les forces chimiques et électriques. Du reste, M. Œrsted avoue lui-même que ce sont les découvertes de ces grands physiciens, et surtout celle de la pile galvanique qui l'ont porté à publier le fruit de ses recherches sur les lois des combinaisons; et nous pouvons ajouter à cet aveu, que certainement la science retirera un grand fruit de ses observations, présentées du reste avec la réserve qu'elles exigent encore.

L'auteur du Traité sur les forces chimiques et électriques pense (et cette opinion n'est point sans fondement) que l'on peut voir dans l'action mutuelle des corps les uns sur les autres, le résultat de forces encore plus généralement répandues que les affinités elles-mêmes. Il cherche surtout à démontrer que l'on peut très-bien concevoir les phénomènes chimiques comme résultant de deux forces généralement répandues dans tous les corps.

Pour y parvenir, il ne suppose pas cependant des forces arbitraires; et il se borne au contraire à considérer celles dont les effets nous sont rendus sensibles par les actions électriques comme des forces générales. En n'admettant ainsi qu'une cause unique et aisée à démontrer par les phénomènes eux-mêmes, il a cru avoir rempli la première règle que Newton a tant recommandé dans ses Principes de philosophie.

Ces forces se manifestant dans tous les corps où l'équilibre électrique est troublé, et les corps en possédant une quantité inépuisable, il étoit naturel d'en conclure, que ces forces étoient universelles, et que la propriété qu'ont les corps de devenir électriques par rupture de leur équilibre intérieur étant commune à tous, et n'éprouvant jamais de diminution, devoient, selon la troisième règle newtonienne, être considérée comme une propriété générale. Ainsi cette propriété seroit pour la chimie ce que la mobilité est pour la mécanique.

Pour donner plus de force à sa démonstration de l'identité des forces chimiques et électriques, l'auteur cherche à prouver cette proposition fondamentale de sa théorie par deux méthodes absolu-

ment différentes. Les faits l'amènent d'abord à reconnoître que toutes les actions chimiques sont produites par deux forces qui se détruisent mutuellement. Ces forces lui semblent ainsi opposées dans le même sens que les forces électriques ou mécaniques qui se balancent. Il indique ensuite dans quel état ces forces produisent une certaine attraction entre l'oxigène et les corps combustibles, et dans quel autre elles opèrent les mêmes effets que les affinités entre les acides et les alcalis. L'état d'expansion qu'il observe dans les corps où l'une des forces est en excès, et la contraction qui accompagne en général les combinaisons produites par des forces opposées très-énergiques, le portent à conclure que chaque force agit par elle-même comme expansive; mais que quand elles agissent l'une sur l'autre, elles opèrent une contraction. L'expansion n'a lieu que par une sorte de répulsion entre les molécules, tandis que la contraction résulte de l'attraction mutuelle de ces mêmes molécules. Les deux forces chimiques ont donc la même loi fondamentale que les forces électriques. Il déduit encore de la nature de ces forces, qu'une combinaison, formée par trois corps dont chacun a un point de contact avec les deux autres, exerce une plus grande action chimique que hors de cette combinaison. La séparation des forces chimiques est en même temps plus parfaite, et c'est aussi les phénomènes principaux que nous avons reconnus à l'aide du galvanisme. Après avoir ainsi étudié les effets chimiques jusqu'au point où leurs forces se manifestent dans l'état électrique, l'auteur passe à l'autre démonstration de sa théorie.

Le point le plus important qu'il restoit à déterminer, étoit de reconnoître, quelles étoient les conditions nécessaires pour que les effets électriques fussent produits. L'auteur s'est surtout attaché à démontrer ce point fort delicat de sa théorie, et à faire voir comment les forces électriques qui, dans leur état le plus libre, ne produisent par leur attraction mutuelle et par une suite des lois de la transmission, que des attractions et des répulsions, peuvent cependant devenir latentes, et donner lieu à des actions chimiques. Les lois qu'il admet pour expliquer ces effets supposent encore que les plus grandes actions chimiques sont produites par l'électricité par contact; et la théorie se trouve ici d'accord avec l'expérience. Enfin l'attraction du conducteur positif de la pile pour l'oxigène et les acides, et du conducteur négatif pour les corps combustibles et les alcalis, est encore une nouvelle preuve de l'identité des forces chimiques et électriques.

L'auteur a appliqué également sa théorie aux phénomènes de la chaleur qui d'ailleurs en étoient extrêmement susceptibles. On savoit depuis longtemps que l'électricité développoit de la chaleur; mais on n'avoit nullement songé à en déterminer les conditions. M. Œrsted et son savant interprète M. Marcel de Serres paroissent avoir observé les premiers, après un grand nombre d'expériences, qu'il y a toujours production de chaleur, lorsque l'équilibre des deux forces universelles est troublé dans les molécules mêmes des corps. Cette rupture d'équilibre intérieur est opérée par transmission forcée d'une très-grande quantité d'électricité, soit par un choc très-violent, soit enfin par un grand frottement.

Elle a également lieu dans toutes les combinaisons chimiques très-énergiques, comme dans celle qui s'opère entre l'oxigène et les corps combustibles, ou entre les acides et les alcalis dont les composés ont toujours une température élevée jusqu'à ce qu'ils soient mis en équilibre avec les corps environnans. Cette élévation de température a même lieu lorsque des gaz se dégagent, ou qu'un corps solide passe à l'état liquide, ce qui ne devroit pas cependant arriver d'après la théorie généralement adoptée. Sans suivre les auteurs dans tous les détails qu'ils nous donnent à ce sujet, remarquons seulement que les changemens de température qui se manifestent dans les passages des corps à une cohésion ou à une densité différente, s'expliquent assez bien dans leur théorie, et cela par la liaison de ces phénomènes avec les changemens de faculté conductrice qui les accompagne.

La lumière paroît encore à nos auteurs produite par les mêmes forces que la chaleur. On pouvoit le présumer en quelque sorte en voyant la chaleur, portée à un très-haut point, se changer en lumière, comme lorsque celle-ci étoit absorbée, ne plus se manifester que comme chaleur. La production de lumière qui a lieu même dans le vide par la réunion des deux forces, et l'oxidation comme la désoxidation des corps, opérée par la lumière elle-même, semblent confirmer cette manière de voir.

Après avoir considéré tous ces phénomènes sous ce point de vue, l'explication des phénomènes de la combustion, quoique envisagée d'une manière plus générale qu'on ne le fait ordinairement, ne

paroît plus aussi difficile à concevoir. C'est aussi pour prouver la généralité de ces forces, que les auteurs jettent un coup-d'œil rapide sur quelques phénomènes magnétiques ainsi que sur un certain ordre de phénomènes qui dépendent de l'organisation, moins pour les expliquer que pour y découvrir les effets des forces universelles. Les propriétés les plus générales des corps, comme l'étendue, l'impénétrabilité, la cohésion, leur semblent encore résulter de ces deux forces, ce qui semble une preuve de plus de leur universalité.

L'ouvrage sur la Théorie électro-chimique renferme encore des recherches curieuses sur la méthode à suivre en chimie dans la classification des corps. Dans cette partie de son travail, M. Œrsted cherche à démontrer que la division fondamentale des corps inorganiques doit comprendre trois séries d'affinités, ou ce qui revient au même, trois séries de degrés différens de composition. Les affinités considérées comme le principal caractère extérieur, et la composition comme le principal intérieur, devant servir de base à toute la division.

Tel est le but de l'ouvrage de M. Œrsted, et la courte analyse que nous venons d'en donner aura peut-être suffi pour en faire sentir le degré d'importance. Du moins il nous paroît bien certain que si plusieurs points de la théorie que propose ce savant professeur peuvent être sujets à des objections assez fondées, il est vrai en même temps que M. Œrsted ainsi que son habile traducteur ont toujours cherché à les déduire de faits bien connus et d'expériences dont l'exactitude ne peut

être contestée. C'est même pour éviter toute discussion à ce sujet qu'ils en ont rapporté un si petit nombre qui leur soient particulières. L'on ne pourra du moins s'empêcher d'avouer, que le Traité des lois chimiques, en portant l'attention sur des objets du plus haut intérêt, présente un but d'utilité réelle; et, lorsqu'on s'élève aussi haut, il est difficile de ne point porter ses regards sur des questions qu'il ne nous est point encore permis de résoudre. Aussi nous pensons que ceux qui font de la chimie une étude particulière ne pourront guères se passer du Traité sur l'identité des forces chimiques et électriques, et ceux même qui veulent borner leurs connoissances dans cette science à tout ce qui est élémentaire, liront certainement avec un grand plaisir tout ce qui est relatif à la classification des corps inorganiques et à leur formation en série.

Le traducteur a cru que l'ouvrage de M. Œrsted étoit encore en quelque sorte une obligation pour lui de dire quelques mots sur la méthode que suivent maintenant les Allemands dans la culture des sciences. Ce qu'il dit au sujet de la Philosophie de la nature (*Natur Philosophie*) si vantée maintenant en Allemagne, nous paroît aussi bien pensé que bien écrit. Nous pourrions en dire de même des remarques que fait M. Marcel de Serres, sur l'influence que la langue allemande a exercée dans la culture des sciences et des lettres. Mais l'on sent bien que de pareils aperçus sont peu susceptibles d'analyse, aussi renvoyons-nous le lecteur à l'ouvrage lui-même, afin qu'il puisse juger ce qu'elles ont à la fois de vrai et de piquant.

Il ne nous reste plus qu'à dire un mot de la traduction de M. Marcel de Serres, qui est devenue un ouvrage tout nouveau et bien différent de l'original allemand. On y trouvera une méthode plus rigoureuse dans les raisonnemens, et une clarté dans les expressions que l'on chercheroit en vain dans le livre de M. Œrsted. Il paroît même, ainsi que M. Marcel de Serres nous l'apprend dans sa Préface, que l'auteur, de concert avec lui, a fait de nouvelles recherches pour donner à ce Traité toute la clarté et la précision dont il étoit susceptible, et l'on ne sauroit trop louer M. de Serres sous ce rapport. Du reste, un ouvrage dont l'hommage a été agréé par l'illustre auteur de la Statique chimique, M. Berthollet, doit être recommandable à tous les yeux, et c'est aussi le seul jugement qu'il nous semble possible d'en porter. Malheureusement pour M. Marcel de Serres, et en même temps pour le public, sa traduction n'a pas été imprimée sous ses yeux, et ainsi elle a été défigurée dans quelques parties par M. Œrsted qui a mis son style tudesque et barbare à la place d'un style clair et précis. Mais, pour avoir une idée de ces changemens, qu'on compare le Post-Scriptum, p. 12, qui est tout entier de la main de M. Œrsted, avec le chapitre I, p. 21, dans lequel on a laissé intacte la traduction de M. Marcel de Serres. Puisse tout ce que nous venons de dire du Traité sur l'identité des forces chimiques et électriques, en faire sentir l'importance aux savans, et en recommander les auteurs à l'estime de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des sciences ! D.

GÉOGRAPHIE.

Description du Bosphore, par le Docteur Ingigian, membre de l'Académie de l'Ile de Saint-Lazare de Venise; traduite, de l'arménien en français, par M. Martin. Un volume in-8.°. A Paris, chez *J. B. Sajou*, imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

Parmi une multitude d'ouvrages arméniens, dignes de fixer l'attention publique, M. Martin a préféré, pour l'utilité du commerce, publier la *Description du Bosphore*, par M. Ingigian, arménien d'origine. Cette traduction a été collationnée, sur l'original, par M. Cirbied, arménien, professeur de langue arménienne, à l'Ecole spéciale des langues orientales, près la Bibliothéque impériale.

MÉCANIQUE.

Description de la Lembertine, machine à pétrir le pain, suivie de quelques Observations sur les levains, par Arsenne Thiébaut de Berneaud, rédacteur général de la Bibliothéque des Propriétaires ruraux, membre des Sociétés d'agriculture de Lyon, de Rome, Vienne en Autriche, du Calvados, de la Haute-Saône, de la Marne, de Lot et Garonne, de la Loire Inférieure, de Vaucluse, etc. A Paris, chez *D. Colas*, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, n.° 26, et chez M. *Lembert*, rue du Mont-Blanc, n.° 3.

La nouvelle méthode de M. Lembert, approuvée par la Société d'encouragement, « doit faire époque

dans les annales de l'économie domestique et de l'industrie nationale. D'après les nombreux avantages du pétrin mobile, et les résultats des différentes expériences auxquelles il a été soumis, son adoption pourroit être nécessaire aux progrès des arts utiles, à la santé des ouvriers, à la combinaison plus intime des principes constitutifs du meilleur pain, et à la plus grande simplification des procédés pénibles et lents de la boulangerie. »

BOTANIQUE.

THÉORIE élémentaire de la Botanique, ou Exposition des Principes de la Classification naturelle et de l'Art de décrire et d'étudier les Végétaux; par M. A. P. DE CANDOLLE, professeur de botanique aux Facultés de médecine et des sciences, directeur du Jardin des plantes, et membre du Conseil de l'Académie de Montpellier; professeur honoraire à l'Académie de Genève; correspondant de l'Institut, etc., etc. Un volume in-8.°. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 8.

Cette Théorie, digne de fixer l'attention de tous ceux qui se livrent à l'étude de la botanique, ne peut qu'ajouter un nouveau titre à la haute réputation que M. De Candolle s'est acquise dans cette science agréable et utile. Nous donnerons l'analyse de cet ouvrage dans le Numéro prochain.

BIOGRAPHIE.

Eloge de Blaise Pascal, par J. S. Quesné. Avec cette épigraphe :

L'éloge d'un grand-homme doit être simple et court, substantiel et vrai.

A Paris, chez *Janet* et *Cotelle*, libraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 17.

Cet Eloge fut adressé, pour le concours, à l'Académie des Jeux Floraux. Toutes les conditions établies dans le Programme n'ayant pas été observées, il fut renvoyé à l'auteur, qui, *peu jaloux d'une couronne académique*, s'est déterminé à le publier encore avant le concours, afin *d'être de quelque utilité aux aspirans.*

Cet ouvrage est écrit avec réserve et sagesse; l'élégance du style oratoire y contraste agréablement avec la précision et la simplicité du langage mathématique.

L'auteur jette un coup-d'œil rapide sur l'état scientifique de l'Europe à la naissance de Pascal : il présente successivement cet homme extraordinaire, devinant au sortir du berceau la trente-deuxième Proposition d'Euclide; faisant à douze ans un Traité sur les sons; à dix-sept, son Traité des sections coniques; à dix-neuf, sa Machine ingénieuse, au moyen de laquelle on peut tout calculer, même sans être arithméticien; donnant un peu plus tard la solution du Problême de la Cycloïde, où avoient échoué tous les géomètres de son temps; composant son Traité de la pesanteur de la masse d'air, celui de l'équilibre des liqueurs,

après avoir fait une foule d'expériences aussi importantes que nouvelles et extraordinaires.

M. Quesné considère ensuite Pascal comme auteur des Lettres provinciales, et donne d'une manière très-élégante un aperçu philosophique de cet ouvrage. Après s'être arrêté un instant sur les *Pensées* de ce grand-homme, que la mort enleva à l'âge de trente-neuf ans, avant que son ouvrage fût achevé, il nous le représente dans ses relations avec la société, et il fait autant aimer le caractère de l'homme, qu'il a fait admirer le génie du savant. Il termine enfin cet Eloge, en prouvant que c'est à tort que Pascal a été accusé de plagiat envers Montaigne.

LITTÉRATURE.

ELOGE de Montagne, par Marie J. J. VICTORIN-FABRE, avec cette épigraphe :

> *Tout le monde me reconnoît en mon livre, et mon livre en moi.*

Jamais peut-être l'Académie française n'a eu de concours aussi brillant que celui de 1812, où elle a couronné l'*Eloge de Montagne*. Indépendamment du Discours qui a obtenu le prix, de celui auquel on a décerné une médaille, et de celui qu'on a jugé digne de l'*accessit*, huit ou neuf ont mérité des mentions honorables. La plupart des concurrens sont encore dans l'âge des espérances, et leurs talens répondent victorieusement à *certains personnages* vieillis inconnus dans la culture des lettres, et dont l'esprit, jaloux des succès d'une jeunesse qui accuse

leur médiocrité, crie sans cesse que le goût des beaux-arts est perdu pour toujours en France.

M. Victorin-Fabre est l'un des auteurs dont l'*Eloge de Montagne* a obtenu une mention honorable accompagnée de louanges qui valoient autant que le prix. Nommer ce jeune écrivain, c'est rappeler le souvenir de cinq concours académiques, où la palme a couronné ses efforts; c'est rappeler le peintre éloquent du grand Corneille, le moraliste ingénieux et profond qui a si bien apprécié Labruyère, et l'orateur dont le talent a tracé d'une manière supérieure les progrès de l'esprit humain pendant le dix-huitième siècle, c'est rappeler enfin un poète plein d'énergie, lorsqu'il chante la noble indépendance sans laquelle le génie ne produit que des fruits avortés, et l'influence des voyages sur la civilisation des peuples, mais qui, doué d'une flexibilité rare, a su peindre des plus belles couleurs l'amour, ses plaisirs et ses peines, l'amitié fraternelle, la douleur d'une mère, et les triomphes du génie (1).

Le panégyrique de Montagne étoit bien difficile à faire, parce que ce grand philosophe est lui-même l'argument et la *matière de son livre.* Les autres écrivains n'ont mis que leur esprit dans les leurs, et on ne les loueroit qu'à demi, si l'on ne parloit pas de leur *philosophie pratique*, et des principes d'après lesquels ils ont dirigé leur conduite. Les *Essais*, au contraire, sont le meilleur éloge de celui qui les a composés, parce qu'ils peignent l'homme tout entier. Mais, en se peignant lui-même,

(1) Depuis longtemps on désire une édition des Poésies de M. Fabre; il est bien étonnant qu'il se refuse ainsi aux vœux des gens de lettres les plus éclairés.

Montagne a, suivant le meilleur de ses panégyristes, dévoilé le cœur humain, et ce portrait d'un seul homme, où chacun s'est reconnu, est encore aujourd'hui le portrait de tous les hommes. Ainsi, son panégyrique, s'il est bien fait, doit-être un recueil d'observations morales, exprimées suivant leur nature, tantôt avec toute la finesse de l'esprit, tantôt avec toute la force de l'éloquence.

C'est de cette manière que M. Fabre a traité ce beau sujet; et lui seul, entre tous les orateurs du concours, a su prendre le ton qu'il falloit pour louer Montagne. On ne trouve, dans son Discours, ni ces traits brillans, si l'on veut, mais tellement vagues qu'ils ne s'appliquent à personne, ni ces phrases sonores moulées sur d'autres phrases qu'on rencontre partout, ni ces périodes grammaticalement harmonieuses, telles qu'en font les écoliers de rhétorique lorsqu'ils ne savent ni penser, ni écrire.

Ce genre d'éloquence n'est point celui de M. Fabre; aussi, lorsqu'il a fait un cours à l'Athénée en 1811, bien loin de disserter longuement sur la *prosopopée*, *l'antithèse*, la *métaphore*, la *syllepse*, *l'hyperbole* ou *l'hypallage*, qu'on apprend mieux à connoître en lisant Dumarsais, qu'en écoutant le professeur le plus disert, il a démontré que pour devenir éloquent, il falloit étudier l'éloquence dans les chef-d'œuvres des grands maîtres; et ses leçons, pleines de choses, et animées par ce talent oratoire dont ses divers ouvrages offrent le modèle, ont fait voir que le meilleur cours de rhétorique est sans contredit l'étude des orateurs célèbres, dirigée par un homme qui s'est placé dans leur rang.

On ne doit plus s'étonner à présent si les pédans, blanchis dans l'enseignement des routines scolastiques,

ont jeté feu et flammes contre un jeune écrivain qui s'élevoit au dessus de leur doctrine, et ouvroit une route nouvelle à l'instruction, en prouvant d'une manière victorieuse le néant des vieilles méthodes. On ne pouvoit le réfuter, on l'injuria; il avoit écrit des pages dignes de nos plus grands écrivains, on le déclara incapable de rien produire. Les Académies l'accabloient de couronnes, on décida qu'il ne les méritoit pas; enfin des personnes sages et impartiales voulurent le défendre, on leur répondit par des épigrammes *au gros sel*, sans faire attention qu'*insulter n'est pas répondre*. Et quel étoit le motif qui animoit tant de *doctes* plumes? On vouloit décourager un jeune auteur d'un talent distingué. Mais, insensible aux cris de ceux qui ne pouvoient atteindre à son mérite, il ne dédaigna pas de lire leurs critiques les plus envenimées; et, mettant à profit ce qu'elles pouvoient renfermer d'utile, il entreprit de nouveaux travaux. Plusieurs personnes savent qu'il est occupé, depuis quelques années, d'un grand ouvrage, dans lequel il examine le caractère des institutions politiques des nations qui renversèrent l'Empire Romain déja profondément ébranlé, et retrace les principaux faits de l'histoire de l'Europe depuis le quatrième siécle, jusqu'à l'extinction de la race de Charlemagne.

Je reviens maintenant à *l'Eloge de Montagne*, espérant que mes lecteurs voudront bien me pardonner une digression que j'ai cru nécessaire au moment où j'ai à parler d'un auteur dont j'aime les ouvrages, et dont j'admire le talent.

Au lieu d'exposer, d'une manière sèche, les principes de la philosophie morale de Montagne, M. Fabre a voulu découvrir comment *l'observation et l'expérience les ont tour-à-tour fait naître, dans la conscience*

et, dans la raison du philosophe; il a voulu suivre, *à travers ses actions et les événemens de sa vie, la marche secrète de ses pensées;* il a voulu apprendre, *par son exemple, quelle est ou quelle devroit être la marche de l'esprit humain dans l'étude de l'homme moral.*

Cette manière de peindre un homme tel que Montagne, est neuve et philosophique. Voici comment son panégyriste entre matière :

« La destinée qui le fit naître sous le règne du « pédantisme et de la superstition, sembloit enchaîner « à la fois sa raison et sa conscience au joug de « l'opinion et de l'autorité. La nature qui le doua de « cette indépendance d'esprit que donne le caractère, « et que fortifie la réflexion, l'avertissoit que l'opi- « nion égare souvent la conscience, et l'instruisoit « que l'évidence est la seule autorité qui n'égare « jamais la raison. Ainsi son siécle et son génie « le poussoient en sens contraire. Mais il vit les « mœurs de ses contemporains, et il se défia de « leurs maximes. Les vanités de l'étude, les illu- « sions du savoir, les préjugés de la philosophie, « cessèrent de l'éblouir : il ne trouva plus, dans la « folle sagesse d'un peuple corrompu avant d'être « éclairé, que des opinions sans principes, de l'éru- « dition sans lumières, de la dialectique sans raison. « Dès-lors se repliant sur lui-même, il chercha la « vérité dans les leçons de l'expérience; dans sa « conscience, ses devoirs; et la morale publique, « dans les relations des hommes réunis en corps « social. Le voilà dans la carrière où l'appeloit la « nature.

« Elle le pourvoit, dès l'entrée, de guides bien sûrs, « lorsqu'ils sont, et qu'ils ne marchent jamais qu'en- « semble : elle lui donne, d'un côté cette imagina- « tion active et ce besoin d'émotions qui portent

« l'homme à tout voir, à tout éprouver, à tout sentir; de « l'autre, ce penchant à la méditation, qui, devenant « par dégrés une habitude, force notre ame et notre « esprit à s'interroger eux-mêmes; travaille sur les « impressions reçues, transforme les sensations en « idées, et les souvenirs en expérience. »

M. Fabre expose ensuite la marche que Montagne a suivie dans ses expériences sur lui-même. Il nous le montre observateur profond, philosophe ingénieux, savant presqu'universel, mais surtout homme sensible, et vertueux citoyen; il fouille avec lui tous les replis du cœur humain, pour y chercher les fondemens de la morale; et, guidé par la sagesse dans ces routes ténébreuses, il trace d'une main ferme et hardie, le tableau des découvertes que le grand-homme a fait sur lui-même pour démêler à travers notre orgueil, nos foiblesses et nos erreurs, ces devoirs que la consience nous impose, que nos passions combattent, et d'après lesquels nous devons juger nos actions. « Mais, dit l'éloquent orateur, pour « se deviner soi-même, il faut quelquefois s'étu-« dier dans autrui. De là, l'utilité du commerce « des hommes et celle des voyages; j'ai presque « dit leur nécessité. Le spectacle de l'univers et « des sociétés humaines, en agitant la pensée, la « féconde, l'agrandit en l'éclairant. Nos relations « morales s'étendent, se multiplient avec nos idées: « la patrie du sage est partout où sa raison peut « s'instruire, et l'ami de l'humanité doit reprendre « ses affections sur toute la famille des hommes. « Socrate, interrogé d'où il étoit, répondit, non « d'Athènes, mais *du monde.* »

M. Fabre, après avoir peint Montagne, faisant ses expériences sur lui-même, nous le montre *spectateur de la vie des autres, pour en juger et*

régler la sienne. Les voyages du philosophe, *qui vouloit frotter et limer sa cervelle contre la cervelle d'autrui*, offrent de nouvelles observations sur le cœur humain : elles sont moins originales peut-être que les premières, mais elles offrent autant d'intérêt, parce qu'on aime à voir de quelle manière un sage qui s'est si bien étudié dans lui-même, s'étudie dans les autres.

« Dans ces grands tableaux de l'homme et de « la société, dit M. Fabre, dans cette diversité « infinie de croyances et d'actions, de folie et de « sagesse, de vices et de vertus, il rencontre assez « d'exemples pour s'expliquer les maximes, pour « refaire de lui-même les observations morales des « sages de tous les temps. Ainsi se développe par « degrés, dans son esprit et dans sa conscience, « une philosophie toute expérimentale : et c'est là « seulement la vraie philosophie. »

Montagne, *remplissant un rôle actif dans toutes les situations de sa vie*, voyagea quelque temps, non pas en observateur des beaux-arts et des productions du génie, non pas en savant, pour étudier les richesses de la nature ou les ressources de l'industrie, mais en moraliste, pour voir l'homme sous l'influence des climats différens et sous l'empire de ces législations variées, toujours contraires aux droits de la nature humaine à laquelle elles imposent des devoirs que la raison désavoue. Le philosophe, *éclairé par ce qu'il éprouve sur ce qu'il ne fait qu'apercevoir*, rapporte de ses voyages une foule d'observations morales qui valoient bien quelques espèces inconnues d'insectes ou de zoophytes, ajoutées par certains voyageurs à la grande chaîne des êtres.

Magistrat et courtisan, Montagne fut toujours

philosophe, et il trouva, dans le sanctuaire de la justice, et dans le palais des rois, un champ vaste pour son génie observateur : mais laissons parler son panégyriste.

« La destinée plutôt que son inclination nous le « fait voir d'abord assis parmi les interprètes des « lois. Revêtu de l'honorable et pénible fonction « de dispenser la justice, qu'aperçoit-il dans son « sanctuaire? Des Français du seizième siécle, cher- « chant leurs devoirs et leurs droits dans les usages « des Francs ou des Bourguignons; des sujets de « Charles IX soumis aux législateurs de Constan- « tinople; et tout ce qui portoit alors ce beau titre « de législation, décrets latins et gothiques, droit « féodal, droit canon, ordonnances et coutumes, « code immense et incohérent, *qui suffiroit à ré- « gir tous les mondes d'Epicure*, adopté en partie « dans une province, rejeté en partie dans une « autre, rendant licite au nord d'une montagne ce « qui devient illégitime au midi; et ne laissant « quelquefois entre le juste et l'injuste, entre ce que « la loi permet et ce qu'elle défend, que le trajet « d'une rivière, ou les terres d'un château. »

C'est du sein de ce désordre que Montagne jeta en avant, sur l'administration de la justice, quelques-unes de ces grandes pensées que Montesquieu, Beccaria, Filangieri et Servan fécondèrent ensuite, et qui ont amené tant d'heureuses réformes dans toutes les parties de la législation, et surtout la suppression de la torture dont un si grand nombre de *condamnations plus criminelles que le crime*, avoient été les résultats.

Montagne, comme un autre, *sentit fumer l'ambition*, et parut à la cour : « vous savez quelle est « cette cour, s'écrie l'orateur. Je pourrois la peindre

« d'un seul mot : le jour de la Saint-Barthélemi « approche; le tableau qu'elle présente dans un es- « pace de trente-huit ans, le voici : Charles IX « sur le trône; à ses côtés Médicis et le cardi- « nal de Lorraine : plus loin, Coligny égorgé, l'Hôpi- « tal emportant dans la solitude le regret d'avoir « trop vécu : plus loin encore, la ligue, le duc « de Guise, Henri III et le poignard de Clément: « dans un lointain peu reculé, Sully, Henri IV et « Ravaillac. La première partie de ce tableau nous « montre ce qui se fait à la cour au moment où « Montagne vient d'y paroître; la seconde, ce qui « s'y prépare. »

Je ne suivrai pas M. Fabre dans son exposé animé et rapide du séjour de Montagne à la cour des derniers Valois; cela conduiroit trop loin, car si je voulois citer, de son discours, tout ce qui mérite de l'être, il faudroit le transcrire en entier; cependant le morceau suivant me paroît si beau, que je crois faire plaisir aux lecteurs, en le mettant sous leurs yeux.

« Après tant de forfaits célèbres, il étoit réservé « à ce temps-là d'offrir, à l'étonnement des hommes, « un roi qui prépare, par un traité de paix, l'as- « sassinat de son peuple. A la voix du monarque, « à ses regards, on dit même à son exemple, les « citoyens s'armèrent, les serviteurs contre leurs « maître, et des amis égorgèrent ceux qui man- « quoient d'ennemis. Les lâches même, dont la fu- « reur n'avoit osé s'assouvir que sur des cadavres, « élevoient, à l'aspect du Louvre, leurs bras souillés « d'un sang répandu par le fer d'un autre, usur- « pant la gloire du crime, qu'ils n'avoient pas mé- « ritée.

« Jamais des jours si cruels ne s'étoient levés

« sur la France. Son maître, qui, docile à des « conseils impies, avoit cru par les proscriptions « étouffer à jamais la guerre, vit la guerre se ral- « lumer pour venger les proscriptions. Après tant « de sang versé, il falloit en verser encore. Charles « en fut épouvanté. Il connut son attentat. Il vou- « lut l'expier peut-être.... Il emporta dans la tombe « les leçons du remords. Sa cour ne suivit point « la pompe funèbre; elle parut mépriser la cendre « d'un roi qui ne savoit pas être courageusement « criminel. »

Il n'est pas étonnant que Montagne, qui, malgré sa philosophie, étoit infatué de préjugés nobiliaires, jusqu'au point de s'applaudir d'avoir la goutte, qu'il nomme une *maladie des gens de qualité*, ait recherché les faveurs de la cour. Mais combien son ame sensible dut y souffrir au milieu des crimes dont se rendirent coupables les foibles enfans de Henri II? C'est sans doute aux cruautés qui signalèrent ces jours de misère et d'orage, qu'on doit attribuer cette pensée qui calomnie la nature humaine et son auteur : l'*humanité n'existe pas*, dit-il. Je ne puis citer ici le morceau où M. Fabre réfute avec tant d'éloquence, d'énergie et de sensibilité, cette monstrueuse doctrine; son étendue ne le permet pas: mais jamais Montagne n'a été combattu d'une manière si victorieuse.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen de l'éloquent tableau de la philosophie du précurseur de Bacon et de Locke, et du père de ce Doute méthodique, que Descartes a réduit en doctrine: l'auteur n'a rien encore écrit de si parfait, et son style a toute la souplesse nécessaire pour se plier aux divers tons qu'exigeoit l'Eloge de Montagne, toujours élégant et original. Il est simple et familier sans

bassesse; rapide et éloquent sans emphase; vif et précis sans obscurité; nombreux et périodique sans affectation. De beaux mouvemens oratoires animent les morceaux de pure discussion; mais ces mouvemens naissent du sujet, et non de ces vaines combinaisons d'écoliers qui cachent leur nullité sous le vain fracas des mots : de grandes images embellissent les pages éloquentes; mais ces images, qui naissent d'une imagination féconde, et dont un goût sévère règle les élans, ne ressemblent nullement à ce luxe de tropes, que prodiguent les *charlatans de rhétorique*, quand ils s'échauffent à froid. En un mot, dans le discours de M. Fabre, une phrase exprime toujours une pensée: si la pensée est forte, la phrase l'est aussi, et si elle est gracieuse, l'expression est remplie de grâces.

Lorsqu'on a lu les trois quarts de l'*Eloge de Montagne*, on éprouve un sentiment de surprise, de ce que l'orateur n'a rien dit encore de la Boëtie, auteur de ce Traité de la *servitude volontaire*, où la raison plaide, avec tant d'énergie, la cause de la liberté. Il fut l'ami de Montagne, qui le pleuroit vingt ans même après une mort prématurée, et les noms de ces deux philosophes sont aussi inséparables dans l'histoire, que leurs personnes le furent pendant leur vie. Mais combien est sublime le mouvement oratoire qui sert de transition à M. Fabre, quand il va retracer le tableau d'une amitié si célèbre!.... Il est impossible de retenir ses pleurs, lorsqu'on lit les touchans détails dans lesquels il entre, et le sentiment de surprise qu'on avoit, se change en un sentiment de reconnoissance pour l'orateur qui nous a ménagé un plaisir si pur.

L'amitié entre les gens de lettres est si rare, qu'on ne doit laisser échapper aucune occasion d'en parler.

Son utilité égale ses charmes; on se donne réciproquement des conseils, on se corrige ses fautes; on s'aide dans ses travaux, et l'on partage la gloire qui en est le prix. On parlera toujours de l'amitié de la Boëtie et de Montagne, de celle de Boileau et de Racine; et nos neveux célébreront un jour les doux liens qui unissoient Collin d'Harleville à l'illustre auteur des *Etourdis* et du *Trésor*. L'amitié de Chénier, dont la mort a fait dans les lettres un vide immense que de longtemps on ne remplira pas, et d'un philosophe distingué par l'énergie de ses pensées, les beautés de son style, la variété de ses connoissances et la solidité de son érudition, est un exemple à mettre sans cesse sous les yeux des jeunes gens qui courent la carrière de la littérature, afin qu'ils puissent l'imiter.

M. Victorin-Fabre a joint à son Discours des notes qui, par leur étendue, sont autant de dissertations. Il y examine plusieurs importantes questions de philosophie; il en est une entre autres, sur l'interprétation des lois, dans laquelle il soutient que le juge ne devroit pas avoir le droit de les interpréter. Je ne puis adopter cette opinion, et j'avois même eu le dessein de la réfuter; mais l'envie de faire partager aux lecteurs, par des citations, le plaisir que m'a procuré la lecture de l'*Eloge de Montagne*, m'a fait dépasser les bornes que je m'étois imposées.

L. A. M. Bourgeat de Grenoble,
Membre de la Société Philotechnique.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉCANIQUE.

MINÉRALOGIE.

HISTOIRE NATURELLE.

BOTANIQUE.

AGRONOMIE.

PHYSIQUE.

CHIMIE.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

PHYSIOLOGIE.

CHIRURGIE.

PSYCHOLOGIE.

TECHNOLOGIE.

VOYAGES.

GÉOGRAPHIE.

STATISTIQUE.

TOPOGRAPHIE.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

NÉCROLOGIE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ANTIQUITÉS.

PALÆOGRAPHIE.

ARCHÆOLOGIE.

NUMISMATIQUE.

POLÉMIQUE.

PHILOLOGIE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LITTÉRATURE GRECQUE.

LITTÉRATURE LATINE.

LITTÉRATURE DANOISE.

LITTÉRATURE SUÉDOISE.

LITTÉRATURE POLONAISE.

LITTÉRATURE HONGROISE.

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

LITTÉRATURE ANGLOISE.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

BEAUX-ARTS.

GRAVURE.

SCULPTURE.

PEINTURE.

THÉATRE FRANÇAIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

CARTES.

MÉLANGES.

Suite de la Table du Numéro.

Théatres.

Livres divers.

Palæographie.

Chimie.

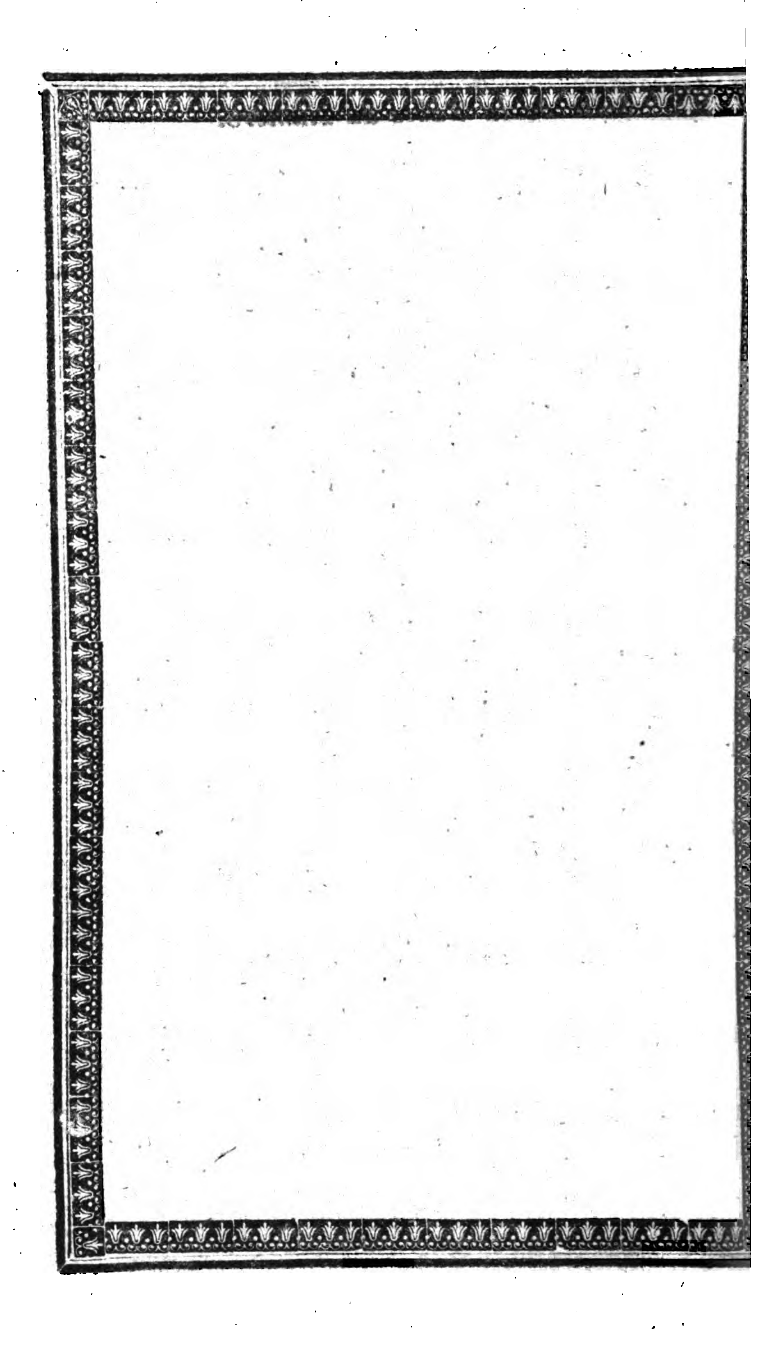
Géographie.

Mécanique.

Botanique.

Biographie.

Littérature.



S.G.



